



République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique

UNIVERSITE ABDELHAMID IBN BADIS MOSTAGANEM
FACULTE DES SCIENCES ET DE LA TECHNOLOGIE
DEPARTEMENT DE GENIE CIVIL & ARCHITECTURE

N° D'ORDRE : M..... /2016

MEMOIRE DE MAGISTER

SPECIALITE : ARCHITECTURE

OPTION : HABITAT, PATRIMOINE ET MATERIAUX INNOVANTS

Thème.

**LE LEGUE DE TINDOUF, UNE IMAGE
RETROUVEE QUI RISQUE LE PERIL**

Présenté Par.

BENTALEB Zine El Abidine

Soutenu publiquement le : 15/05/2016

Devant un jury composé de :

Présidente :	Mme BELAS .N	Pr	UMAB Mostaganem
Rapporteur :	M ^r BOUHAMOU .N	Pr	UMAB Mostaganem
Examineur :	M ^r HIMOURI .S	Pr	UMAB Mostaganem

Année Universitaire 2015/2016

شكروعرفان

لم يكن هذا العمل ليرى النور، لولا دعم وسند مجموعة من الأساتذة، والأصدقاء الكرام، الذين لم يبخلوا بكل أشكال الدعم والسند. ومن الواجب تقدير دعمهم وتقديم جزيل الشكر لهم.

أخص بالذكر بداية:

- الأستاذ الدكتور بوحَمّو نصر الدين، على قبوله الإشراف على هذه المذكرة وعلى مرافقته طوال هذا المشوار.
- ثم الأستاذة السيدة بلاص نادية على قبولها ترأس لجنة المناقشة، وكذا الأستاذ حيموري سليمان على قبوله المشاركة في لجنة المناقشة.

كما أتوجه بجزيل الشكر والامتنان وفائق التقدير إلى السادة:

بركاني عبد العزيز، لحبيب الطاهر، مراد بوعفاد، عباسية عبد العزيز، أحمد محمود خونا، عالي الجكني، عبد الرحمان بريك الله، عبد المنعم تواقين، عالي حيداس، الفراح حسيني، و نفعي بليلة، بوعزة عبد الحميد، وصلاح الدين الرگيبي، سيدي أمطاي، ونذير سعودي، عبد الجليل بوهي، فردي حمّاد، سيدينا بابا، العتيق حماه الله، محمد عبد الله البناني، أحمد سدّوم، محمد الأمين ددّاه، الهادي تاتي، شيخ إبراهيم، محمد عبد الرّحمان التّندغي، زينب لقميري، ذهبية عبّو وأمينة كوري، وياسين قوعيش.

وإلى كل من كانت لهم علي يد فضل –بعد المولى جل وعلا- وسقط سهوا ذكرهم، أو لم يتسع المقام لذلك.

LA TRANSLITTERATION

Les systèmes de translittération de l'alphabet arabe en lettres latines ont été mis au point à partir de la lecture de textes arabes, écrits, et écrits en langue classique. Les exceptions sont celles qui concernent les langues arabes parlées, dont la phonologie est très variable dans l'espace et peut-être dans le temps. En effet, les parlés, dans l'ensemble de l'Algérie, diffèrent d'une région à une autre, d'une ville à une autre. Dans ce sens, nous avons été amenés à élaborer des caractères nouveaux pour certains sons.

Consonnes

ء	a	ض	d
ب	b	ط	t
ة	t	ظ	dh
ث	th	ع	â
ج	dj	غ	gh
ح	h	ف	f
خ	kh	ق	q
د	d	ك	k
ذ	dh	ل	l
ر	r	م	m
ز	z	ن	n
س	s	ه	h
ش	sh	و	w
ص	s	ي	y
غ	gu		

Voyelles longues

ا	ā
و	ou
ي	ï
	Article
ال	Al-/El-

RESUMES

ملخص:

تواجه عملية المحافظة على المدن والتجمعات البشرية التاريخية، المصنفة كتراث تاريخي، صعوبات جمة، خاصة في ظل استعمالها ودمجها في المدن المعاصرة.

تهتم هذه الدراسة بظاهرة تدهور التراث المعماري والعمراني، وضرورة المحافظة عليه، من خلال دراسة حالة مدينة تيندوف (الجنوب الغربي الجزائري). والتي تمثل نموذجا جليا للمراكز التاريخية القديمة المتدهورة، التي تستوجب تدخلا لإنقاذ ما يمكن منها. هذه المدينة، التي سمح لها تاريخها، وتموقعها الجغرافي، وطبيعتها الجيولوجية، باكتساب تراث مادي ولامادي، مهم، غني ومتعدد. ورغم هذه الأهمية المعتبرة، تعاني صورة المركز التاريخي للمدينة، حالة تدهور كبيرة جداً.

تهدف هذه الدراسة إلى الإلمام بالتراث المبني ليس فقط في بعده الفيزيائي والمادي ولكن وفق منظور متعدد الأبعاد، يشمل التاريخي منها والثقافي والاجتماعي-الأنثروبولوجي. إذ التراث المبني في حقيقته ليس أكثر نتاج عملية تفاعل كل هذه الأبعاد في الزمان والمكان. فبعد عملية استقصاء طويلة في الميدان (من رفع لحالة المباني، الاستبيان، الاستجواب، الاطلاع على الأرشيف...)، تمت مباشرة العمل وفق مقاربتين مختلفتين. الأولى عبارة عن مقارنة نمطية على طريقة المدرسة الفرنسية من أجل استنباط الأنماط المعمارية لعمارة القصور بتيندوف. ثم مقارنة ثانية اجتماعية-أنثروبولوجية في محاولة للإحاطة بالفضاء المعماري المتمثل والمعاش حسب السكان، وللوصول إلى هذا تم إجراء استبيان وكذا مقابلات شبه مباشرة، ثم تحليلها وفق طريقة تحليل المحتوى.

أخيرا، ينصب اهتمامنا على بلورة الوسائل والتقنيات الضرورية، لقراءة وفهم هذا التراث، انطلاقا من المعلومات المستقاة، من خلال التحليل المنجز، في مرحلة التشخيص، التي تسبق عملية التدخل للإصلاح والترميم، آخذين بعين الاعتبار، القيمة التراثية لهذا التراث، وكذا الرهانات العمرانية، المعاشة واقعاً.

الكلمات المفتاحية:

التراث، قصر، المركز التاريخي، الحفاظ، تيندوف، النمط المعماري، النسيج العمراني.

RESUME

Les villes et les ensembles historiques devenus patrimoine historique sont confrontés aux difficultés de leur conservation, plus particulièrement leur réutilisation et leur intégration dans la ville contemporaine.

À travers cette étude, nous partons du phénomène de la dégradation du patrimoine urbain et architectural et de la nécessité de sa sauvegarde, par l'étude d'un cas de ville de Tindouf (sud-ouest algérien) qui est un exemple illustratif des centres anciens dégradés nécessitant des interventions. De par son histoire, sa localisation et sa nature géologique, la ville de Tindouf offre un patrimoine riche et diversifié à savoir matériel et immatériel. Malgré cette importance majeure, l'image du centre historique de la ville évoque l'extrême dégradation.

L'objectif de cette étude est d'entamer le patrimoine bâti non seulement dans sa dimension physique et matériel mais plutôt dans une vision multidimensionnelle à savoir historique, culturelle et socio-anthropologique. Le patrimoine bâti ksourien est le résultat de l'interaction de l'ensemble de ces dimensions dans le temps et dans l'espace. Après toute un long travail d'investigation sur terrain (relevés, enquêtes, entretien, consultation des archives...), un travail a été abordés selon deux approches différentes sur les trois ksour constituant le noyau historique de Tindouf. Premièrement, une approche typologique selon l'école française afin de mieux saisir la typologie de l'architecture ksourienne de Tindouf. Puis deuxièmement une approche socio-anthropologique pour mieux cerner l'espace vécu et perçu selon les habitants, pour cela des enquête et entretiens semi-directif ont été menue et analysé selon la méthode de l'analyse de contenu.

Enfin, notre souci est d'identifier les différentes nécessités et intensités de lecture et de compréhension à partir des renseignements obtenus par l'analyse effectuée au cours de la période de diagnostic avant l'action de réhabilitation, en prenant en considération ce qui conditionne l'intérêt patrimonial ainsi que les tensions urbanistiques existantes.

MOTS CLES :

Le patrimoine, ksar, centre historique, sauvegarde, Tindouf, style architectural, tissu urbain.

ABSTRACT

Cities and historic areas became historical heritage, are facing today many difficulties in relation with their conservation, particularly their use and their inclusion in the contemporary city.

With this study, we start with the observation of the phenomenon of degradation of urban and architectural heritage and the need to safeguard it. and we do it through a case study of city of Tindouf (southwestern Algeria) which is an illustrative example of the degraded ancient centers requiring interventions. Due to its history, its location and its geology, the city of Tindouf offers a rich and diverse tangible and intangible heritage.

The aim of this study is to consider the built heritage not only in physical and architectural way but rather with a multidimensional vision: historical, cultural and socio-anthropological. The ksourien built heritage is the result of the interaction of all these dimensions in time and in space.

After a long process of investigation on field (relevés, surveys, interviews, the archives consultation ...), work has been covered by three different approaches on two ksour which constitute the historic core of Tindouf. First, a typological approach in the French school to better understand the typology of Tindouf's ksourien architecture. The socio-anthropological approach as a second approach to better understands the lived space and perceived according to residents, for this, the survey and semi-structured interviews were done and analyzed by the method of analysis contained.

Finally, our concern is to identify the different needs and strengths of reading and understanding from the information obtained by the analysis performed during the diagnostic period before the rehabilitation action, taking into consideration what conditions the heritage interest and existing urban tensions.

KEY WORDS.

Heritage, Ksar, historical center, saving, Tinouf, architectural style, urban tissue.

SOMMAIRE

SOMMAIRE

	pages
<i>Dédicaces</i>	
<i>Remerciements</i>	
<i>Translittération</i>	
<i>Résumés</i>	
<i>Sommaire</i>	
<i>Liste des figures</i>	
<i>Liste des photos</i>	
<i>Liste des tableaux</i>	
INTRODUCTION GENERALE	01
PREMIERE PARTIE : RECHERCHE BIBLIOGRAPHIQUE	
CHAPITRE I. LE PATRIMOINE : CONCEPTS ET DEFINITIONS	
I.1. Introduction	04
I.2. C'est quoi le patrimoine ?	05
I.3. Le patrimoine en tant que mémoire et identité	10
I.4. La question du patrimoine en débat	12
I.5. Le concept de "cite/ville historique"	15
I.6. Les différentes valeurs du patrimoine	16
I.7. Medina Et Ksour, En Tant Que Etablissements Humaine	18
I.8. Quelques exemples	20
I.8.1. Au Maroc	20
I.8.2. En Tunisie	22
I.8.3. Cas de notre pays, l'Algérie	23
I.9. Les institutions internationales et leur intérêt vis-à-vis au patrimoine	26
I.9.1. Patrimoine et institutions	26
I.9.2. Médina, ksar et institution	28
I.10. Coopération inter-étatique	30
I.11. patrimoine & législation algérienne	37
I.12. revalorisation ou survalorisation du patrimoine	40
I.12.1. patrimonialisation en tant que processus	46
I.13. Le patrimoine comme cœur de développement économique ; objectifs stratégiques actuels	46
I.14. Le patrimoine et le tourisme	48
I.15. Conclusion	51
CHAPITRE II. LES KSOUR : UN PATRIMOINE SAHARIEN	
II.1 Introduction	53
II.2. Les ksour, lieux de mémoire	54
II.2.1. Origine de la cité saharienne, (Genèse et fondement des ksour)	54
II.2.2. Implantation du ksar : choix du site	54

II.3.	Ksar : besoins en eau, souci de protection et position de carrefour	56
II.4.	Les ksour : un patrimoine saharien	57
II.4.1.	Les ksour, un système oasien	57
II.4.2.	L'eau, un élément déterminant	59
II.4.3.	Deux modes d'irrigation traditionnelle au Sahara	60
II.4.4.	Une architecture d'ombre et de fraîcheur	62
II.4.5.	Deux formes, deux façons de construire l'espace	63
II.4.6.	Formes et Matériaux	63
II.5.	La dimension sociale	64
II.5.1.	Une structure de pluralité discrète : ksar d'Ouargla	67
II.5.2.	Les formes construites	68
II.5.3.	Le rapport entre l'échelle et l'organisation du ksar	68
II.5.4.	Le rapport entre la forme et la structure sociale	68
II.5.5.	La palmeraie, un lieu de vie.	69
II.5.6.	La vie Ksourienne et structure urbaine des ksour	69
II.6.	Composantes des ksour	71
II.6.1.	Contenu latent de l'architecture Ksourienne	72
II.6.2.	L'organisation intérieure	72
II.6.3.	Le patio	73
II.6.4.	Les portes	73
II.6.5.	Sqîfa	74
II.6.6.	Ayn ad-dar	74
II.6.7.	Les arceaux	75
II.7.	Les ksour : un patrimoine saharien menacé, un héritage en voie de dégradation	75
II.8.	Les ksour : un patrimoine nécessite un sauvegarde	78
II.9.	Conclusion :	78

CHAPITRE III. EXPERIENCES DE SAUVEGARDE DU PATRIMOINE BATI

III.1	Méthode rehabimed pour la réhabilitation de l'architecture traditionnelle méditerranéenne.	80
III.1.1.	Introduction	80
III.1.2.	Réhabilitation de la ville et du territoire.	81
III.1.2.1.	La méthode Rehabimed et ses outils	81
III.1.3.	La réhabilitation en tant que processus	81
III.1.4.	Objectif de la méthode	82
III.1.5.	Principes de la méthode	82
III.1.6.	Phases de la méthode	84
III.1.6.1.	L'orientation politique	86
III.1.6.1.1.	Problématique	86
III.1.6.1.2.	Prise de conscience de la nécessité d'agir	86
III.1.6.1.3.	Perspective et justification politique de l'intervention	87
III.1.6.2.	Diagnostic	89
III.1.6.2.1.	Analyse du territoire	89

III.1.6.2.1.1. Programme d'études multisectorielles	89
III.1.6.3. Stratégie	94
III.1.6.3.1. Reflexion stratégique	94
III.1.6.3.1.1. Planification de la prise de décisions.	94
III.1.6.3.1.2. Définition des scénarios d'intervention	94
III.1.6.3.1.3. Les critères de réflexion.	94
III.1.6.3.2. Plan d'action	99
III.1.6.3.2.1. Rédaction du Plan d'Action de réhabilitation	99
III.1.6.4. Action	101
III.1.6.4.1. Mise en œuvre du plan	101
III.1.6.4.1.1 Développement de l'intervention urbanistique	101
III.1.6.4.1.2. Développement de projets spécifiques	101
III.1.6.4.1.3. Développement des politiques sectorielles	102
III.1.6.4.1.4. Développement des campagnes	102
III.1.6.5. Suivi	104
III.1.6.5.1. Evaluation continue	104
III.1.6.5.1.1. Création d'un observatoire d'évaluation de l'application du Plan d'action	104
III.1.6.5.1.2. Suivi et évaluation continue du processus	104
III.1.7. Réhabilitation des bâtiments.	105
III.1.7.1. Les retapes à suivre	105
III.1.7.1.1. La connaissance.	105
III.1.7.1.2. La réflexion et le projet	105
III.1.7.1.3. Les travaux	105
III.1.7.1.4. La vie utile	106
III.1.7.2. La connaissance	107
III.1.7.2.1. Préliminaires	107
III.1.7.2.1.1. Décision d'agir / Entrevue avec le promoteur	107
III.1.7.2.1.2. Pré-diagnostic	107
III.1.7.2.1.3. Le rapport du pré-diagnostic	107
III.1.7.2.2. Etudes pluridisciplinaires (analyse)	109
III.1.7.2.2.1. Élaboration d'hypothèses provisoires	109
III.1.7.2.2.2. Programme d'études pluridisciplinaires	109
III.1.7.2.2.3. Domaine social	109
III.1.7.2.2.4. Domaine historique	109
III.1.7.2.2.5. Domaine architectural	109
III.1.7.2.2.6. Domaine constructif	110
III.1.7.3. La réflexion et le projet	113
III.1.7.3.1. Diagnostic (synthèse)	113
III.1.7.3.1.1. Évaluation critique des études	113
III.1.7.3.1.2. Confirmation de l'hypothèse	113
III.1.7.3.1.3. Rédaction d'un rapport d'expertise	113

III.1.7.3.2. Réflexion et cadre de décisions	115
III.1.7.3.2.1. Faisabilité	115
III.1.7.3.2.2. Confirmation des critères	115
III.1.7.3.2.3. Cadre de décisions	115
III.1.7.3.3. Projet	117
III.1.7.3.3.1. Avant-projet	117
III.1.7.3.3.2. Projet	117
III.1.7.4. Les travaux	119
III.1.7.4.1. Réhabilitation	119
III.1.7.4.1.1. Contrat de construction	119
III.1.7.4.1.2. Démarches du permis de construire	119
III.1.7.4.1.3. Exécution des travaux	119
III.1.7.4.1.4. Livraison des travaux	119
III.1.7.5. La vie utile	121
III.1.7.5.1. Entretien	121
III.1.7.5.1.1. Diffusion des valeurs du bâtiment au sein de la collectivité	121
III.1.7.5.1.2. Choix du modèle d'entretien	121
III.1.7.5.1.3. « Carte d'identité	121
III.2. Projet de sauvegarde et de restauration du ksar Assa au sud du Maroc.	
III.2.1. Justification du choix d'exemple.	123
III.2.2. Présentation du projet	123
III.2.2.1. Objectifs de l'intervention	125
III.2.2.2. Patrimoine d'Assa, vers un levé de développement	125
III.2.3. Travaux sauvegarde et de restauration.	125
III.2.3.1. Ksar d'Assa, lieux et mémoire	125
III.2.3.2. La dimension urbano-architecturale du Ksar d'Assa	126
III.2.3.3. Ksar d'Assa, un monument historique menacé	127
III.2.3.4. Le souci de sauvegarde du ksar d'Assa	128
III.2.3.5. Etat des lieux avant la restauration	128
III.2.3.6. Restauration de la culture avant la restauration du bâti	129
III.2.3.7. Méthode pour une sauvegarde raisonnée du Ksar d'Assa	129
III.2.3.8. Démarches et méthode d'intervention	130
III.2.3.9. Spécificité architecturale du Ksar d'Assa	130
III.2.3.10. Techniques et procédés de construction	135
III.2.3.10.1. Inventaire des procédés de construction	136
III.2.3.10.1.1. Construction en pierre	137
III.2.3.10.1.2. Construction en terre crue	138
III.2.3.10.1.3. Autres procédés	139
III.2.3.10.1.4. Couvertures et toits-terrasses	140
III.2.4. Projets Réalisés Lors La Restauration	142
III.2.4.1. Les remparts ou le symbole de réveil du Ksar	142

III.2.4.2. Lieux sacrés	145
III.2.4.3. Demeures	148
III.2.5. Conclusion	151

PROBLEMATIQUE ET AXES DE RECHERCHE

1. Introduction	152
2. Objet d'étude, La ville de Tindouf	153
3. Effets et constats de la dégradation	156
4. Hypothèse de travail	159
5. Conceptualisation	159
6. Objectifs	160

DEXIEME PARTIE : ANALYSE ET INTERPRETATION

CHAPITRE IV PRESENTATION DE L'ERE D'ETUDE

IV.1. Contexte Générale.	161
IV.1.1. Tindouf, la wilaya.	161
IV.1.2. Données climatiques.	162
IV.1.3. Nature géologique	163
IV.1.4. Nature géomorphologique	164
IV.2. Tindouf, patrimoine riche et diversifié.	166
IV.2.1. Patrimoine naturel	166
IV.2.2. Patrimoine culturel.	167
IV.2.3. Patrimoine bâti	168
IV.3. Quelques éléments d'histoire de Tindouf.	169
IV.3.1. Tindouf, l'origine du nom	169
IV.3.2. Tindouf L'ancienne	170
IV.3.3. La chute de « Tinigui », et l'occupation de Tindouf	171
IV.3.4. Termes-espace ; quelques significations	172
IV.3.4. Tindouf, la région historique	175
IV.4. Approche Territoriale Et Géographique	177
IV.4.1. Les caravanes créèrent la ville	177
IV.4.2. Forme géomorphologique et Implantation ; quelle relation	178
IV.5. Les Tadjakant ; fondateurs de la ville.	181
IV.5.1. Les Tadjakant et Tindouf	181
IV.5.2. Sidi Bellaâmeche, refondateur de la ville.	182
IV.6. Fondation Et Genèse De La Ville De Tindouf	183
IV.7. La ville de Tindouf, multi dimensions de lecture.	186
IV.7.1. La dimension économique	186
IV.7.2. La dimension socio-culturelle.	186
IV.7.3. La dimension environnementale et bioclimatique	187
IV.8. Les édifices patrimoniaux de la ville aujourd'hui	188
IV.8.1. Au <i>Ksar</i> de Moussaânni	188

IV.8.2.	Au <i>Ksar</i> de R'madhine.	191
IV.8.3.	Au <i>Ksar</i> de Legssābi	193
CHAPITRE V. APPROCHE TYPO-MORPHOLOGIQUE		
V.1.	Introduction	194
V.2.	Construire un modèle conceptuel d'analyse.	194
V.2.1.	Modèle conceptuel et opérationnalisation. Rappels	194
V.2.2.	Analyse des documents préalables et des antécédents	196
V.3.	Typo-morphologique, comme technique et outil de recherche	196
V.3.1.	Analyse des données	196
V.3.2.	Outils de lecture	197
V.4.	Grilles d'analyse de l'approche typologique.	198
V.5.	Interprétation et discussion des résultats de l'analyse typo-morphologique	205
V.5.1.	Principe d'organisation spatiale des grandes demeures.	205
V.5.2.	La maison à patio, modèle d'organisation spatiale.	206
V.5.3.	La S'guifa, espace limitrophe	206
V.6.	Analyse et interprétation des résultats de l'étude typologique de chaque espace	208
V.6.1.	Typologie des espaces centrale	208
V.6.2.	Typologie des pièces habitable.	211
V.6.3.	Typologie des Borjahs.	214
V.6.4.	Typologie des Entrées.	217
V.6.5.	Typologie d'escaliers.	218
V.6.6.	Typologie des terrasses	219
V.7.	Les tableaux de l'analyse typo-morphologique.	221
V.8.	Conclusion.	227
CHAPITRE VI APPROCHE SOCIO-ANTHROPOLOGIQUE		
VI.1.	Introduction	228
VI.2.	Questionnaire comme technique de recherche.	229
VI.2.1.	Déterminer la population d'enquête ou l'univers de l'enquête.	229
VI.2.2.	Déterminer l'échantillon	229
VI.2.3.	Les catégories ciblées par le questionnaire	230
VI.2.4.	Exemplaire du questionnaire.	231
VI.2.5.	Représentation des résultats	236
VI.3.	Entretien semi-directif	241
VI.3.1.	Définir l'échantillon	241
VI.3.2.	L'analyse qualitative des entretiens.	243
VI.3.3.	Traitement collectif : établissement des modèles	245
VI.3.4.	Représentation des résultats	253
VI.3.5.	Fréquence et significativité	255
VI.1.	Conclusion	256
	Conclusion générale	257
	Références bibliographiques	260
	Glossaire	
	Annexes	

LISTE DES FIGURES

Intitulé	Page
Figure 1.1 : Représente le matériel et l’immatériel dans la notion de patrimoine.	6
Figure 1.2 : Evolution de la notion de patrimoine. 11	
Figure 1.3 : Représente la question de la mémoire et de l’identité dans le patrimoine.....	12
Figure 1.4 : Représente les quatre points de l’unité de patrimoine.....	14
Figure 1.5 : Fonds de plan représentant le montrant la complexité du tissu. quartier Souika de la médina de Constantine.....	25
Figure 1.6 : Mederça El Moutaciriya : Restaurée et réaffectée en jardin d’enfants. Pendant le projet d’Oukalas	33
Figure 1.7 : Le secteur sauvegardé, procédure et champs d’application.....	39
Figure 1.8 : Processus de valorisation et risque de survalorisation du patrimoine	40
Figure 1.9 : Les étapes de la patrimonialisation.....	41
Figure 1.10 : Processus d’action menant à la démarche patrimoniale.....	45
Figure 1.11 : Apports de la dialogique touristico-patrimoniale dans la compréhension du devenir des espaces touristiques à valeur patrimoniale.....	49
Figure 2.1 : Un Ksar de montagne typique. Au Maroc.....	55
Figure 2.2 : Les Ksour du Sahar occidentale : un caractère urbain diffus.....	56
Figure 2.3 : la trilogie de l’oasis.....	57
Figure 2.5 : Facteurs dynamiques d’évolution d’un système oasien.....	59
Figure 2.6 : Deux modes d’irrigation Traditionnelle au Sahara.....	60
Figure 2.7 : Schéma d’organisation d’une oasis à foggara.....	61
Figure 2.8 : Schéma d’une oasis à foggara.....	61
Figure 2.9 : Architecture Intérieure des Ksour.....	62
Figure 2.10 : Architecture extérieure des Ksour.....	62
Figure 2.11 : Une structure plurielle : Tamentit (Touat, Algérie).....	66
Figure 2.12 : structure du ksar d’Ourgla.....	67
Figure 2.13 : Place de djma’a à Béni Abbés.....	71
Figure 2.14 : Maison à quatre piliers au ksar de Kenadsa.....	72
Figure 3.1 : Principes de la méthode RéhabiMed.....	82
Figure 3.2 : Les cinq phases d’intervention de la méthode RéhabiMed.....	84
Figure 3.3 : La phase d’intervention « Orientation politique » de la méthode RéhabiMed....	88

Figure 3.4 : Plan montre la superposition du tracé hellénistique et celui de la ville musulmane de Damas (Syrie).....	92
Figure 3.5 : La phase d'intervention « Diagnostique » de la méthode RéhabiMed.....	93
Figure 3.6 : La phase d'intervention « Stratégie » de la méthode RéhabiMed.....	98
Figure 3.7 : Plan des espaces libres de Tolède (Busquets).....	99
Figure 3.8 : Plan d'action de l'intervention sur Tolède (Busquets).....	99
Figure 3.9 : Le plan d'action de la phase d'intervention « Stratégie » de la méthode RéhabiMed.....	100
Figure 3.10 : La phase d'intervention « Action » de la méthode RéhabiMed.	103
Figure 3.11 : Les étapes de la méthode RéhabiMed pour la réhabilitation d'un bâtiment ...	106
Figure 3.12 : L'étape « préliminaire » de la méthode RéhabiMed de la réhabilitation des bâtiments.	108
Figure 3.13 : Des relevés indique les transformations dans la maison traditionnelle, Ksar Tinerhir (Maroc).....	111
Figure 3.14 : L'étape « études pluridisciplinaires » de la méthode RéhabiMed de la réhabilitation des bâtiments.....	112
Figure 3.15 : L'étape « diagnostic » de la méthode RéhabiMed de la réhabilitation des bâtiments.	114
Figure 3.16 : L'étape « réflexion et cadre de décisions » de la méthode RéhabiMed de la réhabilitation des bâtiments.	116
Figure 3.17 : L'étape « projet » de la méthode RéhabiMed de la réhabilitation des bâtiments.	118
Figure 3.18 : L'étape « réhabilitation » de la méthode RéhabiMed de la réhabilitation des bâtiments.	120
Figure 3.19 : Calendrier d'entretien d'un bâtiment	121
Figure 3.20 : L'étape « entretien » de la méthode RéhabiMed de la réhabilitation des bâtiments.	122
Figure 3.21 : Localisation du village « Ksar d'Assa » par rapport à Tindouf	123
Figure 3.22 : Localisation du ksar d'Assa.....	124
Figure 3.23 : Inventaire des différentes baies du ksar.....	131
Figure 3.24 : Inventaire des différents porches du ksar.....	131
Figure 3.25 : Inventaire des différentes portes du ksar.....	132
Figure 3.26 : Exemples des quelques plafonds du ksar.....	132
Figure 3.27 : Exemples des gouttières du ksar.....	133

Figure 3.28 : Inventaire des piliers et chapiteaux du ksar.....	133
Figure3.29 : Inventaire des formes des niches du ksar.....	134
Figure 3.30 Exemples des Borj du ksar.....	135
Figure 3.31 : Implantation des projets réalisés lors de la restauration du ksar.....	142
Figure 3.32 : Le Borj Ihchach (avant et après les travaux).....	143
Figure3.33 : Plan du rempart et du théâtre en plein air au ksar.....	144
Figure 3.34 : Timzguida Ufella.....	145
Figure 3.35 : Détails de constructions de Sidi Abdella Laghmati.....	146
Figure 3.36 : Détails de constructions de Sidi El wali.....	147
Figure3.37 : Façades de la Zawya Kbira.....	148
Figure 3.38 : Emplacement des différentes demeures du ksar.....	148
Figure 3.39 : Plan de la demeure dar Anzid.....	149
Figure 3.40 : Façades et coupes sur la demeure dar Anzid.....	149
Figure 3.41 Plans de la demeure dar Tasli.	150
Figure 3.42 : Façades de la demeure dar Tasli.....	150
Figure 3.43 : Plan de la demeure dar Caïd Bouzid	150
Figure 3.44 : Façades de la demeure dar Caïd Bouzid.....	151
Figure P1 : Etapes nécessaires pour une intervention dans un patrimoine bâti.....	158
Figure P2 : Schéma de la procédure de conceptualisation.....	160
Figure 4.1 : Carte indique la situation de la wilaya de Tindouf	161
Figure 4.2 : Carte géographique de wilaya de Tindouf	165
Figure 4.3 : un puits au cœur du la Hamada.....	169
Figure 4.4 : Mahsar de Cheikh Malaâyine.....	172
Figure 4.5 : F'rig- Mahsar-Hella, origine et signification des mots.....	174
Figure 4.6 : Une lettre qui indique les frontière de la région historique de Tindouf.....	176
Figure 4.7 : carte indique la relation entre Tindouf et st son territoires immédiats	177
Figure 4.8 : coupe géologique sur la Hamada de Tindouf, indique les forme géomorphologique de la région	178
Figure 4.9 : Carte géographique de la région de Tindouf.....	179
Figure 4.10 : L'arrivé à Tindouf.....	180
Figure 4.11 : Les Ksours et L'oasis de Tindouf.....	183
Figure 4.12 : carte représentative de la ville de Tindouf avant la colonisation des français.....	184
Figure 4.13 : Axe du temps, représente les événements majeurs influencés sur Tindouf....	185
Figure 4.14 : Vue en plan de la mosquée El-Atiq,(échelle : 1/200).....	188

Figure 4.15 : Façade principale de la mosquée El-Atiq,(échelle : 1/200).....	189
Figure 4.16 : Vue en plan de la Gasbah d’Ahl-Bellaameche, (échelle : 1/200).....	189
Figure 4.17 : Façades de la Gasbah d’Ahl-Bellaameche, (échelle : 1/200).....	190
Figure 4.18 : Vue en plan, façade et coupe de Dyariyyet Ahl Essanhouri, (échelle : 1/200).....	190
Figure 4.19 : Vue en plan, façade et coupe de Dar Echchorfa, (échelle : 1/200).....	190
Figure 4.20 : Vue en plan, façade et coupe du tombeau de Bellaameche, (échelle : 1/200).	191
Figure 4.21 : Vue en plan, d’une partie (Dwayriyya) d’Ahl El-Abd, (échelle : 1/200).....	191
Figure 4.22 : Façade du Dwayriyyet Ahl El-Abd, (échelle : 1/200).....	191
Figure 4.23 : Coupe sur Dwayriyyet Ahl El-Abd, (échelle : 1/200).....	192
Figure 4.24 : Vue en plan et coupe de dar Bouhjar, (échelle : 1/200).....	192
Figure 4.25 : Vue en plan, façade et coupe de Dar Eddeymanî, (échelle : 1/200).....	193
Figure 5.1 : Schéma de la procédure de conceptualisation.....	195
Figure 5.2 : Organigramme de l’analyse du concept « typologie ».....	199
Figure 5.3 : Organigramme de l’analyse du concept « typologie des pièces habitable »	200
Figure 5.4 : Organigramme de l’analyse du concept « typologie des entrées »	201
Figure 5.5 : Organigramme de l’analyse du concept « typologie d’escalier ».....	202
Figure 5.6 : Organigramme de l’analyse du concept « typologie des Borjahs ».....	203
Figure 5.7 : Organigramme de l’analyse du concept « typologie des terrasses ».....	204
Figure 5.8 : Plan D’wayriyyet Ahl Essanhouri.....	205
Figure 5.9 : Plan Dar Eddeymanî.....	205
Figure 5.10 : L’entrée de Dar Bouhjar.....	206
Figure 5.11 : Deux S’guifas à la foi, petite et long (Dar Essanhouri).....	207
Figure 5.12 : S’guifa de petite à l’entrée (D’wayriyyet Ahl El-Abd).....	207
Figure 5.13 : S’guifa long occupe la largeur du bâtiment (Dar Eddeymanî).....	207
Figure 5.14 : Rahba de De D’wayriyyet Ahl Essanhouri.....	208
Figure 5.15 : Ayn Ed-dâr de Dar Bouhjar.....	209
Figure 5.16 : petite patio (R’hayba) à Dar Echchorfa.....	209
Figure 5.17 : Patio (Rahba) de D’wayriyya d’Ahl Essanhouri.....	210
Figure 5.18 : Patio (Rahba) de D’wayriyya d’Ahl El-Abd.....	210
Figure 5.19 : Patio (Rahba) de Dar Eddeymanî.....	211
Figure 5.20 : Coupe sur la Mesreyya de Dar bouhjar	212
Figure 5.21 : Coupe sur la bibliothèque de la Zawya de Bellaâmeche.....	212
Figure 5.22 : Plan et coupe de la Mesreyya de D’wayriyyet Ahl Essanhouri	213

Figure 5.23 : Plans (Rdc et l'étage) de la Mesreyya de D'wayriyyet Ahl El-Abd.....	213
Figure 5.24 : Les deux Borjahs ; de Gasbet Ahl Bellaâmeche et de Dwayriyyet Ahl El- Abd.....	215
Figure 5.25 : Deux types d'articulation déférent (Dar Echchorfa et Dar Eddeyman)......	215
Figure 5.26 : Les deux Borjahs ; de Dwayriyyet Ahl El-Abd et de Dar Eddeyman.	216
Figure 5.27 : Deux entrée en porche, avec deux échelles déférent, (Dwayriyyet Ahl El-Abd et Gasbet Ahl Essanhouri).....	218
Figure 5.28 : Deux escalier à côté de l'entrée (Dwayriyyet Ahl El-Abd et Dar Eddeyman)......	218
Figure 5.29 : Escalier au cœur de la maison (Dar Essanhouri).....	218
Figure 5.30 : S'tah annexé avec la Mesriyya (Dwayriyyet Ahl El-Abd).....	219
Figure 5.31 : S'tah de la Mesriyya de Dwayriyyet Ahl El-Abd.....	220
Figure 6.1-7 : Un exemplaire de formulaire remplis.....	235
Figure 6.8 : Diagramme en barre représente les catégories sexuelles des participants.....	236
Figure 6.9 : Diagramme en barre représente le niveau scolaire des participants.....	236
Figure 6.10 : Diagramme circulaire représente la réponse de la question n° 01.....	236
Figure 6.11 : Diagramme en barre représente la réponse de la question n° 02.....	236
Figure 6.12 : Diagramme circulaire représente la réponse de la question n° 03.....	237
Figure 6.13 : Diagramme circulaire représente la réponse de la question n° 04.....	237
Figure 6.14 : Diagramme circulaire représente la réponse de la question n° 05.....	237
Figure 6.15 : Diagramme circulaire représente la réponse de la question n° 06.....	238
Figure 6.16 : Diagramme circulaire représente la réponse de la question n° 10.....	238
Figure 6.17 : Diagramme circulaire représente la réponse de la question n° 11.....	238
Figure 6.18 : Diagramme circulaire représente la réponse de la question n° 13.....	239
Figure 6.19 : Diagramme circulaire représente la réponse de la question n° 14.....	239
Figure 6.20 : Diagramme circulaire représente la réponse de la question n° 17.....	239
Figure 6.21 : Diagramme circulaire représente la réponse de la question n° 18.....	239
Figure 6.22 : Diagramme circulaire représente la réponse de la question n° 20.....	240
Figure 6.22 : Diagramme circulaire représente la réponse de la question n° 20.....	240
Figure 6.23 : Diagramme circulaire représente la réponse de la question n° 22.....	240
Figure 6.22 : Diagramme circulaire représente la réponse de la question n° 20.....	240
Figure 6.23 : Diagramme circulaire représente la réponse de la question n° 22.....	240
Figure 6.24 : Diagramme circulaire représente la réponse de la question n° 23.....	240
Figure 6.25 : Diagramme circulaire représente la réponse de la question n° 24.....	240

Figure 6.26 : Diagramme circulaire représente la réponse de la question n° 28.....	241
Figure 6.27 : Diagramme en barre représente la réponse de la question n° 33.....	241
Figure 6.28 : Etapes de l’analyse d’entretien semi-directive à la base de la méthode de l’analyse de contenu	242
Figure 6.29 : Organigramme représente la classification des unités de signification par échelle d’entretien	245
Figure 6.31 : Diagramme en Barres représente les durées des unités de signification des entretiens	253
Figure 6.32 : Diagramme en Barres représente les volumes horaires des échelles abordées aux entretiens.....	253
Figure 6.33 : Diagramme en Barres représente la fréquentation des mots et des appellations dans le premier entretien.	254
Figure 6.34 : Diagramme en Barres représente la fréquentation des mots et des appellations dans le deuxième entretien.....	254

LISTE DES PHOTOS

Intitulé	Page
Photo 1.1 : Vue générale sur Ksar Aït Benhaddou au Maroc.....	21
Photo 1.2 : Vue aérienne sur la médina de Marrakech.....	21
Photo 1.4 : Fondouk Najjarine des arts et des métiers de bois, médina de Fès.....	22
Photo 1.3 : Vue sur la médina de Fès.....	22
Photo 1.5 : Vue aérienne oblique de la médina centrale. Les maisons à patio assemblée en grappe constituant un tissu urbain homogène.....	23
Photo 1.6 : ksar dans le sud tunisien.....	23
Photo 1.7 : Vue aérienne de Ksar de Béni Abbés.....	25
Photo 1.8 : Vue sur la médina de Constantine.....	25
Photo 1.9 : représente les travaux de restauration de la MEDRASA MESBAHIYA.....	31
Photo 1.10 : Intérieur du palais Dar Adiyel pendant et après les travaux de restauration....	31
Photo 1.11 : vue générale sur Ksar Aït Benhaddou.....	31
Photo 1.12 : la fonction commerciale et artisanale du ksar de Médenine au sud tunisien, adressée aux touristes et visiteurs.....	50
Photo 2.1 : Kasbah de Taourirt, Ouarzazate.....	53

Photo 2.2 : Ksar de taghit.....	55
Photo 2.3 : Souk (Rahba) de Beni-Isguen.....	70
Photo 2.4 : Dar El-Chorfa Mrabtine de Ait-Kin (Sud Marocain).....	73
Photo 2.5 : porte à Walata Mauritanie.....	74
Photo 2.6 : Évolution du mode de consommation, Mauvaise gestion État insalubre.....	76
Photo 2.7 : Apparition d'appareils scellés aux murs ou sur terrasse (paraboles, climatiseurs) : altération des façades.....	76
Photo 2.8 : Dégradation du cadre bâti.....	77
Photo 2.9 : Urbanisation et réduction de la palmeraie destruction de l'écosystème. ksar de Reggane, Touat,2003.....	77
Photo3.1 :Vue aérienne d'un tissu urbain traditionnel musulman, la médina de Tripoli, Lybie	83
Photo 3.2 : Patio de Beit Jbli, Damas (Syrie).....	95
Photo 3.3 : Sidi Bou Saïd (Tunisie).....	96
Photo 3.4 : Marché à Barcelone (Espagne).....	97
Photo 3.5 : Photo aérienne de la ville de Barcelone.....	101
Photo 3.6 : Une rue, Barcelone.....	102
Photo 3.7 : Le premier contacte de l'architecte avec le bâtiment. (Como, Italie).....	107
Photo 3.8 : Vue générale sur Ksar d'Assa.....	125
Photo 3.9 : Vue aérienne sur l'ensemble du ksar d'Assa.....	126
Photo 3.10 : Les sept quartiers du ksar d'Assa.....	127
Photo 3.11 : Etat de dégradation du ksar.....	128
Photo 3.11 : les différentes méthodes et démarches d'interventions.....	130
Photo 3.12 : Exemples des pièces du ksar.....	134
Photo 3.13 : Inventaire des différents matériaux et techniques de construction.....	136
Photo 3.14 : Reconstruction d'un mur en pierre lors de la restauration du ksar.....	137
Photo 3.15 : Différentes techniques de construction en terre.....	139
Photo 3.16 : Enduit en terre.....	140
Photo 3.17 : Différentes types des toits et des terrasses.....	141
Photo 3.18 : Vue sur le rempart du ksar (avant et après les travaux).....	142
Photo 3.19 : Vue sur le théâtre en plein air.....	144
Photo 3.20 : Vue sur Timziguida Ufella.....	145
Photo 3.21 : Vue sur Sidi Abdella Laghmati.....	145
Photo 3.22 : Vue sur Sidi El wali.	146

Photo 3.23 : Vue sur la Zawya Kbira.....	147
Photo P1 : Tindouf. Au premier plan, la ville indigène, la palmerie: au delà de celle-ci, le bordj Ressot.....	153
Photo P2 : représente une partie du noyau historique de la ville de Tindouf.....	154
Photo P3 : Représente la Zawiya-Kasbah de Bellameche.....	155
Photo P3 : représente les dégradations de l'état bâti du noyau historique.....	156
Photos 4.1 : la diversité du patrimoine de Tindouf.....	166
Photo 4.2 : La diversité du patrimoine naturelle de Tindouf.....	167
Photo 4.3 : La diversité du patrimoine culturelle de Tindouf.....	167
Photo 4.4 : L'une des crêtes de Tindouf (Garet Ettabazi).....	181
Photo 4.5 : La mosquée Al-Atiq.....	184
Photo 4.6 : Vue aérienne sur les deux Ksour (R'madhine et Moussāni), environ 1950.....	186
Photo 4.7 : Vue sur une partie du Ksar R'madhine, où mentre l'effet de l'ombre.....	187
Photo 5.1 : Photo d'Errahba de D'wayriyyet Ahl El-Abd.....	206
Photo 5.2 : Patio (Rahba) de Dar Eddeymani.....	211
Photo 5.3 : Espace L'kholwa au Ed-dar Lekbira de la Gasbah d'Ahl El-Abd.....	214
Photo 5.4 : Les deux Borjahs ; de Gasbet Ahl Bellaâmeche et de Dar Eddeymani.....	214
Photo 5.5 : Les coins les plus dégradés du Dar Eddeymani.....	217
Photo 5.6 : L'entrée de D'wayriyyet Ahl El-Abd.....	217
Photo 6.1 : La Borjah d'Ahl El-Abd.....	255
Photo 6.2 : La mosquée El-Atik de Tindouf (Ej-jamaâ Lekbir).....	255
Photo 6.3 : Le wād d'Aguejgualé au moment de pluie.....	255

LISTE DES TABLEAUX

Intitulé	Page
Tableau 3.1 : Étude exhaustive de typologies (Tolède, Busquets).....	91
Tableau P1 : La dégradation de centre historique de Tindouf.....	157
Tableau 6.1 : Les catégories de participants au questionnaire.....	230
Tableau 6.2 : Modèles des questions du questionnaire.....	231
Tableau 6.3 : les catégories des questions de questionnaire.....	231
Tableau 6.4 : Représente l'analyse de contenu des unités de signification.....	252

INTRODUCTION GENERALE

INTRODUCTION GENERALE

« Tout peuple qui à produit une architecture a dégagé ses lignes préférées qui lui sont aussi spécifiques que sa langue, son costume ou son folklore. Jusqu'à l'effondrement des frontières culturelles survenu au XIX^{ème} siècle, on rencontrait sur tout la terre des formes et détails architecturaux locaux, et les constructions de chaque région étaient le fruit merveilleux de l'heureuse alliance de l'imagination du peuple et des exigences du paysage » [Hassan FATHI, 1948]

Le patrimoine est l'héritage, témoignage de l'histoire, des lieux, des identités des habitants, et des traditions d'une société qui nous a été légué par les générations précédentes leurs us et coutumes, un signe de leur appartenance à un territoire, constitue pourtant un dilemme de taille pour tous les pays.

Le patrimoine bâti, en tant qu'espace réceptacle, résultant d'une activité humaine qui a évoluée pendant des siècles et vue défilé sur sol plusieurs civilisations, constitue aujourd'hui un héritage culturel et historique très important pour notre mémoire collective. Ce patrimoine est une ressource symbolique, une expression irremplaçable de la richesse et de la diversité du patrimoine culturel ; un témoin inestimable du passé et un bien commun à travers lequel une société fonde son histoire, sa mémoire et son identité. Il participe à la logique de mieux articuler le temps présent des sociétés, à leur passé et à leur avenir, dans une logique de transmission et de solidarité intergénérationnelle. Il définit comme *"l'ensemble des éléments matériels et immatériels qui concourent à maintenir et à développer l'identité et l'autonomie de son titulaire dans le temps et dans l'espace par adaptation en milieu évolutif."* [OLLAGNON Henry, 1998]. En plus, l'enjeu identitaire, est étroitement lié au patrimoine car il renvoie à l'**identité** et à la

mémoire des groupes, (dont l'affirmation, les revendications, la perpétuité, font inévitablement, référence au patrimoine). [A.Barkani, 2011]

En réalité l'héritage devient « patrimoine » lorsqu'il est perçu comme une ressource ayant une « valeur », et ce n'est qu'à ce moment que la nécessité de la sauvegarde s'impose. P. Collarossi définit les principales valeurs attribuées ou attribuables aux biens naturels et culturels, comme la valeur scientifique, la valeur monumentale, la valeur esthétique, la valeur d'évocation et la valeur pédagogique, la valeur de consistance, la valeur ludique et la valeur d'usage. [P.Colarossi, 1993]. Le moment où cet héritage a été représenté comme un patrimoine ayant une valeur de plusieurs dimensions donc un acquis en plus de l'intérêt et d'une reconnaissance de leur valeur par les organismes et les institutions internationales.

L'Algérie dispose d'un riche héritage culturel exceptionnel de par sa portée historique et symbolique, témoignant du passage de nombreuses civilisations. La région du Sud-Ouest Algérien est une fraction du territoire composée de quatre sous-ensembles : les Monts des Ksour, la Saoura, le Gourara et le Touat.

Le ksar constitue, de par sa valeur architecturale et urbanistique l'un des repères historiques des villes sahariennes actuelles mais qui malheureusement ne cesse de sombrer dans le délaissement. L'habitat « ksourien », cet habitat très typique que l'on rencontre encore au Sahara, et que l'on désigne par traditionnel ou vernaculaire, correspond aux demeures transmises par les générations précédentes. Malgré leur ancienneté et les tensions qui agissent sur ces maisons traditionnelles, par endroits elles continuent tant bien que mal à survivre et servir. Cette forme d'habitat traditionnel est, aujourd'hui, en pleine mutation, ce qui pose la question de sa durabilité.

Les villes et les ensembles historiques devenus patrimoine historique sont confrontés aux difficultés de leur conservation, plus particulièrement leur réutilisation et leur intégration dans la ville contemporaine.

À travers cette étude, nous partons du phénomène de la dégradation du patrimoine urbain et architectural et de la nécessité de sa sauvegarde, par l'étude d'un cas de ville de Tindouf, qui est un exemple illustratif des centres anciens dégradés nécessitant des interventions, pour élaborer une alternative d'aménagement contenant des projets urbains et architecturaux, qui vont contribuer à la sauvegarde et à la valorisation de son patrimoine bâti.

Notre attitude consiste à définir, sous forme d'une analyse, un ensemble de base de données (inventaire) et un corpus, afin d'assurer une intervention de réhabilitation compatible

dans ce tissu ancien. Lire et comprendre ce patrimoine ksourien afin de le réhabiliter, devient aujourd'hui d'une importance capitale compte tenu des enjeux et défis multiples auxquels font face ces territoires démunis de tous sens de gestion équilibrée et rationnelle de l'espace.

PREMIERE PARTIE

RECHERCHE BIBLIOGRAPHIQUE

CHAPITRE I

LE PATRIMOINE : CONCEPTES ET DEFINITIONS

- I.1. INTRODUCTION**
- I.2. L'EVOLUTION DE LA NOTION DU PATRIMOINE**
- I.3. LE PATRIMOINE EN TANT QUE MEMOIRE ET IDENTITE**
- I.4. LA QUESTION DU PATRIMOINE EN DEBAT**
- I.5. LE CONCEPT DE "CITE/VILLE HISTORIQUE"**
- I.6. LES DEFIRENTS VALEURS DU PATRIMOINE**
- I.7. MEDINA ET KSOUR, EN TANT QUE ETABLISSEMENTS HUMAINE**
- I.8. QUELQUES EXEMPLES**
 - I.8.1. Au Maroc
 - I.8.2. En Tunisie
 - I.8.3. En Algérie
- I.9. LES INSTITUTIONS INTERNATIONALES ET LEUR INTERET VIS-A-VIS AU PATRIMOINE**
 - I.9.1. Patrimoine et institution
 - I.9.2. Médina, ksar et institution
- I.10. COOPERATION INTER-ETATIQUE**
- I.11. PATRIMOINE & LEGISLATION ALGERIENNE**
- I.12. REVALORISATION OU SURVALORISATION DU PATRIMOINE**
 - I.12.1. La patrimonialisation en tant que processus
- I.13. LE PATRIMOINE COMME CŒUR DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ; OBJECTIFS STRATEGIQUES ACTUELS**
- I.14. LE PATRIMOINE ET LE TOURISME**
- I.15. CONCLUSION**

CHAPITRE I

LE PATRIMOINE : CONCEPTS ET DEFINITIONS

I.1. INTRODUCTION

A une époque où la mondialisation apparaît comme inévitable, plusieurs communautés chercheront à se démarquer de la foule. Sorte de promotion identitaire, la mise en valeur du passé permet à la communauté d'établir des points de repère de ce monde tout en léguant aux générations futures des valeurs et des idées. Le patrimoine est l'héritage, témoignage de l'histoire, des lieux, des identités des habitants, et des traditions d'une société qui nous a été léguée par les générations précédentes leurs us et coutumes, un signe de leur appartenance à un territoire, constitue pourtant un dilemme de taille pour tous les pays. Cet héritage se glorifie de maintes vertus, conférant des valeurs d'ordre symbolique, de repère, d'usage, économique...etc., que l'on veut transmettre aux générations futures. Le patrimoine désigne « non plus le bien dont on hérite mais le bien constitutif de la conscience collective d'un groupe »¹, [Nora, 1997]. Et que selon Granet « C'est ce qu'une génération conserve de sa vie pour le transmettre aux générations suivantes. C'est ce qui permet aux générations suivantes de

¹ Nora Pierre, "*Science et conscience du patrimoine*", Paris, Fayard, Editions du patrimoine, 1997.

comprendre ce que les générations précédentes ont vécu. »². Pour définir le vocable « patrimoine. », Chenane signale que trois critères³ d'identification sont retenus :

- ❖ Les éléments doivent être hérités des générations précédentes ;
- ❖ Transmissibles aux générations futures ;
- ❖ Et constituent un enjeu pour la collectivité. "

Le terme de patrimoine est maintenant employé dans de nombreuses disciplines, aux limites des théories existantes. La notion de patrimoine fait l'objet de recherche dans des domaines très différents : environnemental, économique, sociologique, juridique, stratégique. C'est une notion interdisciplinaire par excellence comme l'écrit Franck Dominique VIVIEN (2002).⁴

La notion de patrimoine recouvre de nombreux sens liés à l'évolution de ce « concept », aux différents regards disciplinaires et aux différentes sensibilités culturelles. Mais qu'est-ce que c'est le patrimoine ?

I.2. C'EST QUOIS LE PATRIMOINE ?

Avant tout, il est important de préciser ce que nous entendons par « patrimoine » et de mettre en avant deux acteurs essentiels : **l'homme et le temps**⁵ [COFFY, 2001]. C'est, en effet, l'homme qui, au cours du temps, laisse ses marques dans l'environnement qu'il soit naturel et/ou culturel (bâti, mobilier...).

La première définition du patrimoine a été faite à partir de la notion d'héritage du droit romain. Le patrimoine était considéré alors un « bien d'héritage qui descend suivant les lois, des pères et des mères aux enfants⁶ ». Le patrimoine désigne l'ensemble des biens et droits appartenant au "pater familia". Au cours des siècles, le champ de désignation de la notion de

² Granet-Abisset A.M. « *Musée et mémoire, sous le regard du géographe, de l'historien, de l'ethnologue, du politologue* », Séminaire professionnel de travail et de réflexion, 9-10 Juin 2005, Musée Savoisien, Chambéry.

³ Chenane A. (2001), *La gestion du patrimoine et de la biodiversité confrontée aux intérêts des populations locales. L'exemple du parc national de l'Ahaggar Tamarrasset-Algérie*, CIHEAM, IAM Montpellier, 200p.

⁴ VIVIEN Franck-Dominique. *Le « patrimoine naturel » : jeux et enjeux entre nature et société*, *Patrimoine, Approches croisées*, Ecole doctorale des Sciences juridiques, économiques et de gestion de l'Université de Reims, Mars 2002, Cahier n°2, pp 84-102.

⁵ COFFY Bertrand (2001) : *La mise en valeur du patrimoine archéologique en Haute-Maurienne : les gravures rupestres d'Aussois*, Cahiers savoisiens de Géographie, Identités et Territoires, n° 4, pp. 61-70.

⁶ Citation du *Dictionnaire de la langue française* d'Émile Littré dans Françoise Waquet, «Le savoir comme patrimoine du genre humain», dans *L'esprit des lieux : le patrimoine de la cité*, Saint-Marin-d'Herès, Presses Universitaires de Grenoble, 1997, p. 37

patrimoine s'est progressivement étendu : de la famille vers la communauté/ la collectivité, notamment de la transmission des éléments familiaux vers la transmission publique des biens historiques, architecturaux et artistiques. Le : XXe siècle « à forcé les portes du domaine patrimonial »⁷, comme le considère F. Choay - d'où des changements et de nouvelles extensions du concept de *patrimoine*. Ce dernier couvre des réalités diverses : on parle d'un patrimoine matériel ou bien immatériel, d'un patrimoine religieux, industriel, etc. et Ollagnon que « *Le patrimoine est l'ensemble des éléments matériels et immatériels qui concourent à maintenir et à développer l'identité et l'autonomie de son titulaire dans le temps et dans l'espace par adaptation en milieu évolutif. [...] Il n'y a pas de patrimoine en soi, sans relation patrimoniale à un titulaire qui l'investit.* »⁸, en atteste alors la figure qui suit :

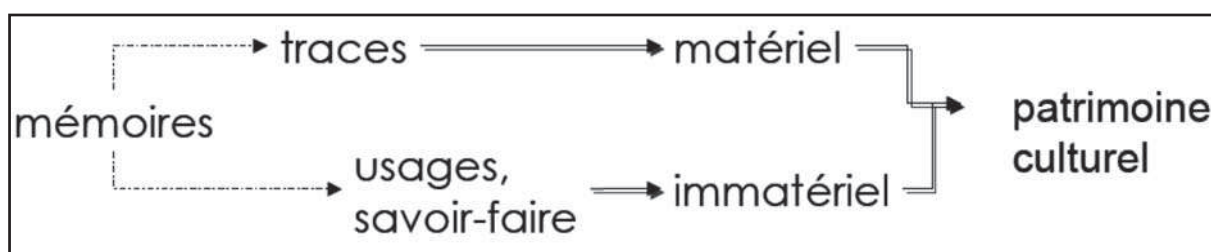


Figure 1.1 : représente le matériel et l'immatériel dans la notion de patrimoine.
Source : Luc Noppen, Université du Québec à Montréal. Institut du patrimoine.

Au-delà de cette diversification, il y'a actuellement deux acceptions principales⁹ du concept de *patrimoine*. La première le qualifie comme un « ensemble d'éléments auquel on porte une valeur affective, sociale ou mémorielle ». C'est « la conscience intime du groupe social que l'objet appartient à son patrimoine » qui est prioritaire¹⁰. Il s'agit donc d'une décentralisation d'un patrimoine unique vers une multiplicité de patrimoines spécifiques à des groupes divers.

La deuxième acception voit le patrimoine comme englobant toute une phénoménologie culturelle. Selon Daniel Fabre, une définition à jour du patrimoine devrait comprendre « *la totalité des modes spécifiques d'existence matérielle et immatérielle des groupes et des*

⁷ Françoise Choay, *L'allégorie du patrimoine*, Paris, Le Seuil, 1992, p. 11.

⁸ OLLAGNON, Henry. *Une approche patrimoniale de la gestion de la qualité : une application à la nature et au vivant –pour une écologie de l'action*. Thèse pour le doctorat d'état en sciences économiques, Université Paris (I) « Panthéon-Sorbonne », décembre 1998, 553p et aussi : Ollagnon H. (1984), « *Acteurs et patrimoine dans la gestion de la qualité des milieux naturels* », Aménagement et nature, n°74, Paris, pp 1-4.

⁹ IMRE Nogradi Izidor, *La question du médiateur du patrimoine*, université LAVAL QUÉBEC, mémoire pour l'obtention du grade de Maître ès Arts (M.A.), 2009, page 141.p02.

¹⁰ Citation d'Eugène Ollivier, « *Les monuments historiques de demain* », Terrain, nO 9, p. 124, dans Denis Chevalier, « *Ethnologie et patrimoine* », Martine Segalen, Claude Michelat et Marie-Anne Caodou, *Anthropologie sociale et ethnologie de la France. Actes du colloque du centre d'Ethnologie française et du Musée national des ATP à l'occasion du 50e anniversaire du Musée*, Louvain-La-Neuve, Peteters, 1989, p. 831.

*communautés*¹¹». La notion de patrimoine s'est élargie pour s'étendre à l'architecture populaire, les objets et outils quotidiens, les connaissances et les savoir-faire, les paysages modelés par les activités humaines, et, également, à des éléments comme les biotopes, les ensembles floristiques et faunistiques, constituant ce que l'on appelle le patrimoine naturel. [Sadorge, 1996].¹² Dans la même logique, la dernière définition est celle proposée par l'UNESCO. Il s'agit d'un nouveau programme de sauvegarde qui met l'accent sur le patrimoine immatériel, défini comme « ensemble de toutes les formes traditionnelles des cultures à travers un processus de recréation actuelle »¹³.

I.3. L'EVOLUTION DE LA NOTION DU PATRIMOINE

En plus de ce qui a été visé au-dessus soit par Daniel Fabre et Sadorge et les autres pour ne citer que cela, Saïd Mazouz¹⁴ explique encore plus que le concept de patrimoine a subi un shift paradigmatique allant du matériel à objets (monuments et bâtiments objets), à l'immatérialité et aux valeurs intellectuelles. Nous retiendrons particulièrement l'évolution du patrimoine **rigide, intolérant, hérité** à un patrimoine **source de renouvellement** et de **médiation entre les cultures**, réduisant les frontières entre 'dominant' et 'émergent', et entre majeur et mineur et tendant vers plus d'humanisme, (comme l'illustre la figure 1.2.)

De	Vers
Patrimoine matériel, monuments, bâtiments et objets	Patrimoine immatériel à valeurs intellectuelles
Architecture et beauté de l'environnement	Importance en termes de passé et de société
Fondé sur la nation	Social, éthique, fondé sur la communauté
Expert	Facilitateur

¹¹ Daniel Fabre, «*Le patrimoine et l'ethnologie* », Pierre Norra, dir., *Science et conscience du patrimoine. Actes des Entretiens du Patrimoine, 28-30 novembre 1994*, Paris, Éditions du patrimoine et Fayard, 1997, p. 71.

¹² Sadorge J. (1996) *Quand le patrimoine fait vivre les territoires*, Ed Cnft-Centre National, 113p.

¹³ UNESCO, *Nouvelles notions du patrimoine: itinéraires culturels*, le site *Web* de l'UNESCO: <http://mirror-us.unesco.org>, consulté le 21 septembre 2010.

¹⁴ Saïd Mazouz "*Patrimoine bâti : pour de nouveaux outils et méthodes de lecture*" Séminaire international : «*La conservation du patrimoine : didactiques et mise en pratique* », le 4 & 5 novembre 2009 à Constantine. Page02.

Statique	Dynamique
Objectif	Emotionnel
Positiviste	Constructiviste
Droit de naissance automatique	
Rigide	Source de renouvellement
Intolérant	Levier de changement
Hérité	Médiation entre les cultures

Tableau 1.1 : évolution de la notion de patrimoine.
Source : Kate Clark et al, cité par Aoudia-Benali (2009).¹⁵

D'abord le passage d'une notion réservée au strict domaine familial à une notion collective est le résultat d'une longue évolution de la société, sous l'effet de plusieurs causes que Jean-Pierre Babelon et André Chastel¹⁶, ont identifiées autour de six facteurs historiques du phénomène : le fait religieux, le fait monarchique, le fait familial, le fait national, le fait administratif et le fait scientifique.¹⁷

En 1964, dans la Charte de Venise la notion de patrimoine "« s'appliquait essentiellement aux « monuments » et aux « sites » qui sont « classés » en fonction des caractéristiques architecturales et artistiques particulièrement remarquables ou exceptionnels."¹⁸ Mais dans la Conférence de Paris en 1972, cette notion a été remplacée par le terme "patrimoine culturel et naturel" « la totalité des biens hérités du passé le plus lointain au plus proche dans l'ordre **culturel et naturel** »¹⁹, et qui définit six groupes de biens patrimoniaux auxquels on a ensuite ajouté le patrimoine culturel immatériel (Paris, 17 octobre 2003).

¹⁵ AOUDIA-BENALI, *Elaboration d'une procédure méthodologique de la présentation au public des sites archéologiques urbains, cas d'étude : l'aire archéologique du forum antique de Cherchell, Algérie*, mémoire de magistère non publié, EPAU, Alger, 2009.

¹⁶ Chastel André et Babelon Jean-Pierre, "*La notion de patrimoine*", 1995, Ed. Liana Levi, 142 pages.

¹⁷ Les facteurs historiques de la création du patrimoine sont développées par Paul IOGNA-PRAT, « *le patrimoine culturel entre le national et le local : chances et limites de la décentralisation* », dans sa thèse de doctorat, Université d'Angers, Faculté de droit d'économie et de gestion, Juin 2009, 820 p. dans les pages 27-33.

¹⁸ Daniele Pini, "*Concepts, critères et instruments de la sauvegarde*", page 30-31, "« *Patrimoine et Développement Durable dans les Villes Historiques du Maghreb Contemporain* », Enjeux, diagnostics et recommandations, Unesco, page 30-44.

¹⁹ Pierre Merlin, Françoise Choay, "*Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*", PUF 1988

Aujourd'hui la notion de patrimoine, couvre un vaste domaine qui couvre à son tour les éléments matériels et immatériels, traces qu'une communauté humaine a instauré au cours de son histoire avec son territoire et qui englobe l'ensemble des activités humaines, techniques, savoir-faire et traditions orales (littérature, musique ...) les coutumes, et les pratiques qui contribuent à l'identité d'une communauté. C'est une notion **en perpétuelle évolution**, qui, à chaque fois, accueille de **nouvelles dimensions** (historique, archéologique, environnementale, paysagère géographique et chronologique²⁰).

Dans le sillage des réflexions pionnières proposées par André Chastel dès 1980²¹ ou de l'influent *Allégorie du patrimoine* publié par Françoise Choay en 1992, l'attention accordée au legs architectural du passé s'est en effet transformée : de la seule matérialité des objets (supposément) patrimoniaux, elle en est venue à scruter la construction culturelle, historique, politique, sociale, juridique etc. de l'idée de "patrimoine", à s'intéresser à ses significations, fonctions et usages.

Cette situation qui décrit l'évolution et l'élargissement de la notion de patrimoine, selon Said Mazouz (2009), nous ramène à la question de la lecture et de l'interprétation du patrimoine qui doivent être nourris par de nouveaux éclairages basés sur des outils et des méthodes nouvelles. Et dans le même ordre d'idées, les recommandations du séminaire intitulé : « *Le patrimoine culturel et sa pédagogie : un facteur de tolérance, de civisme et d'intégration sociale* », tenu par le Conseil de l'Europe en août 1995 à Bruxelles, met l'accent dans ses recommandations finales sur la nécessité d'une analyse critique des tendances actuelles et le développement d'un nouveau cadre théorique et ses applications dans le domaine du patrimoine bâti.²²

²⁰ AOUDIA-BENALI, 2009 op.cit.

²¹ André Chastel, en collaboration avec Jean-Pierre Babelon, "*La notion de patrimoine*", *Revue de l'art*, n° 49, pp. 5-32.

²² Said Mazouz, op.cit, page02.

I.3. LE PATRIMOINE EN TANT QUE MEMOIRE ET IDENTITE

Comme le note Gillis « *la relation entre l'identité et la mémoire constitue le sens même de la notion de « patrimoine ». Le patrimoine est, en effet, l'appellation que l'on peut donner à un ensemble de mémoire particulier –cette notion d'ensemble recouvrant aussi bien, en l'occurrence, un concept abstrait que sa représentation concrète (ou sa « matérialisation »), sous forme de bâtiments, de sites et de pratiques*²³ ». Et surtout dans un monde marqué par le développement du phénomène de mondialisation impose des reconstructions identitaires, a poussé Sandrine Basilico de considérer le patrimoine comme un : « *Facteur d'identité culturelle, le patrimoine est donc aussi source de dialogue interculturel, de compréhension mutuelle et de citoyenneté.* »²⁴.

Le patrimoine est le vecteur de **l'identité** entre les générations qui ont vécu sur un même territoire, le seul lien qui perdure, mais qui évolue à travers le temps, si on se réfère à la définition de P. BEGHAIN (1998)²⁵. En ce sens, une population s'identifie à un espace de vie à partir de son patrimoine qui raconte son histoire et l'histoire de son territoire. Et même « *Dans la définition du mot patrimoine, une place importante à la **mémoire** est donnée. Cela indique une attitude neutre qui vise à maintenir dans la conscience des éléments du passé. L'analyse qu'a effectuée Aloïs Riegl*²⁶ *des valeurs qui fondent la protection du patrimoine distingue les valeurs historiques, d'ancienneté et celle de remémoration.* »²⁷

L'enjeu identitaire, est étroitement lié au patrimoine car il renvoie à **l'identité** et à la **mémoire** des groupes, (dont l'affirmation, les revendications, la perpétuité, font inévitablement, référence au patrimoine)²⁸. La question de l'identité y est récurrente et représente un des aspects référentiels du patrimoine. Et même Guy Di Méo le voit comme une «...source d'identité et de diversité, créateur de lieux et de territoires, de repères spatio-temporels solides et tangibles dans un monde mobile, changeant et unificateur, uniformisateur

²³ Gillis John R., "*Memory and identity: the history of a relationship*" in Gillis John R. The politics of national identity, Princeton University Press, 1994, p.3.

²⁴ Sandrine Basilico, "*Redéfinir le patrimoine culturel à l'heure de la globalisation* ", "Des cultures et des Hommes. Clefs anthropologiques pour la mondialisation, L'harmattan, Collection Logiques sociales (Ed.) (2005) 15"

²⁵ BEGHAIN Patrice (1998) : "*Le patrimoine : culture et lien social*", Collection Presses de Science Po., Bibliothèque de la Conservation du Patrimoine de la Savoie, Chambéry, 115 pages.

²⁶ RIEGL (A.), *Le culte moderne des monuments*, Paris, Seuil, (1903) 1984, 123p.

²⁷ CHMURA Sophie, « *Espace bâti, Urbanisme et Patrimoine à Rennes, XVIIIe-XXIe siècles* », Thèse de doctorat d'histoire, Université de RENNES, Page280.

²⁸ Gravari Barbas, "*le « sang » et le « sol » : le patrimoine, facteur d'apparence à un territoire urbain* ", Géographie et Culture, n°20, p55-68, 1996.

même, que le patrimoine constituerait, de nos jours, un besoin social particulièrement essentiel. À ce compte, il devient aussi un enjeu économique, idéologique et politique".²⁹

Patrimoine et identité

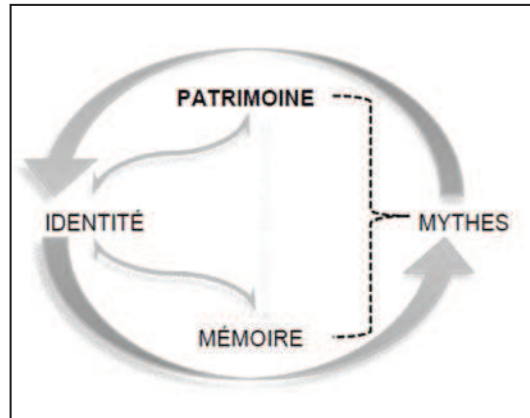


Figure 1.2 : représente la question de la mémoire et de l'identité dans le patrimoine. ³⁰

²⁹ DI MEO Guy. « *Le patrimoine, un besoin social contemporain.* » In : CIVILISE Anne-Marie et al, *Patrimoine et estuaires, culture – gestion intégrée – développement, actes du colloque international de Blaye 5-6-7 octobre 2005.* Mayenne : Editions confluences, renaissance des cités d'Europe, 2006, 367p, pp 101-109

³⁰ Cours de "*Patrimoine et requalification*", Département d'études urbaines et touristiques, Université du Québec à Montréal. Luc Noppen, Cours 1 "*La notion de patrimoine*" Institut du patrimoine.

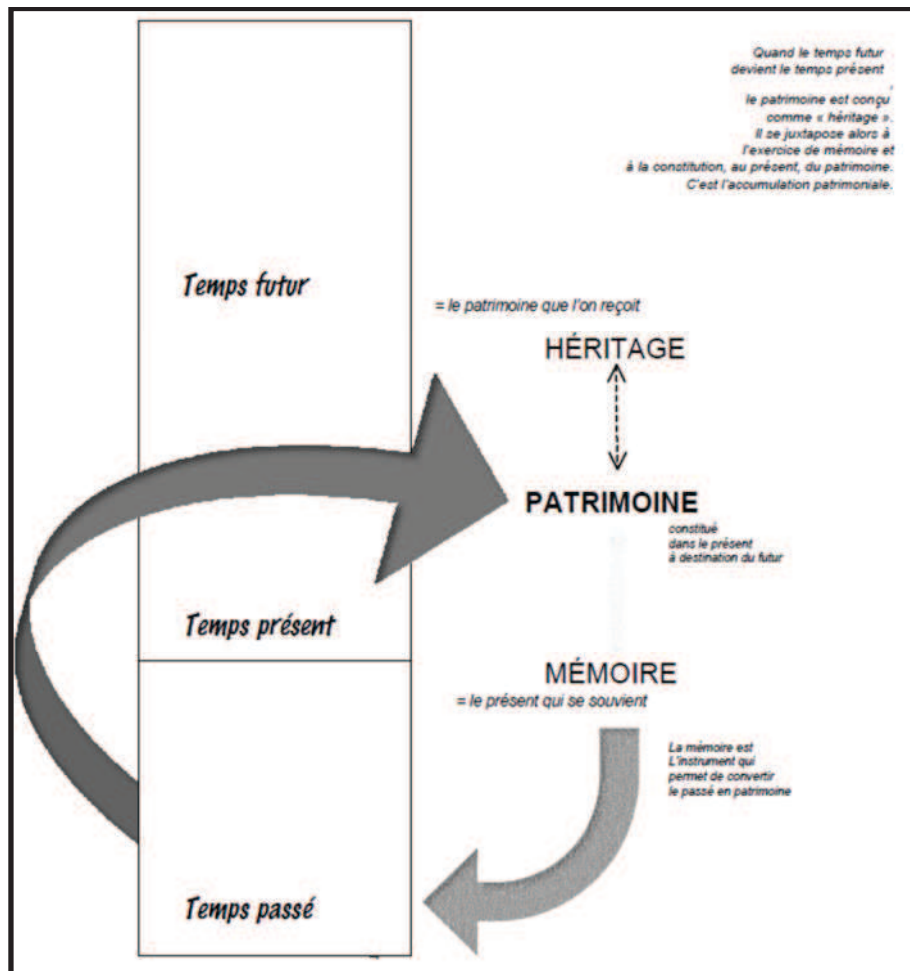


Figure 1.3 : les concepts de mémoire, d'héritage au centre de la notion de patrimoine.³¹

I.4. LA QUESTION DU PATRIMOINE EN DEBAT

Dans un monde en profonde mutation où le processus de développement est déterminé par une croissance continue dans tous les domaines, la mondialisation où la globalisation face à nous, parler du patrimoine semble pour certains tomber dans le romantisme ou contrer les projets d'une société en marche vers le progrès. Ainsi ce concept de patrimoine prend aussitôt le sens d'héritage d'un passé révolu.

Pourtant il met en évidence le lien entre passé, présent et avenir. Il nous semble que cet héritage architectural est un acquis précieux qui exprime la richesse culturelle, sociale et artistique de la Nation ; d'autant qu'à travers lui se reconstitue toute l'histoire d'une civilisation qui sera transmise aux générations futures. On retrouve le patrimoine à présent, en tant que sujet de controverse, dans tous les débats. Dans une aire avec ses caractéristiques décrites, peut

³¹ I.B.I.D

encore s'interroger Benyoucef (2008) si le patrimoine a la capacité à la fois **d'incarner l'identité** (les identités) locales(s) et de promouvoir l'humanisme universel; s'il a la capacité d'être **un vecteur du dialogue des cultures** et de quelle façon il peut être engagé dans une dynamique de progrès humain. Et est ce qu'on peut voir le patrimoine comme un cadre référentiel dynamique au dialogue entre passé et futur.³²

Parler sur le sujet de patrimoine, le paradigme "**tradition et modernité**", la question de l'identité, de mémoire, émergent sur la table de discussion et de débat. Mais le plus émergent c'est le paradigme « tradition et modernité » surtout en vivant dans un nouveau contexte économique, social mais aussi culturel. Quelle est la place du patrimoine dans ce contexte mondial ? Est ce qu'on peut l'intégrer dans les nouvelles politiques : développement durable, économie de marché et mondialisation... etc. ? Comment peut-on conserver et mettre en valeur un patrimoine daté depuis des siècles dans un monde du vingt-et-unième siècle en y intégrant les données de la modernité et du progrès ? Comment peut-on s'identifier à un bâtiment où une ville historiques tournée vers le passé ?

Ces questions générales et bien sur d'autres ont constitué la toile de fond d'un débat qui a circulé, pas uniquement dans le sujet de patrimoine et de l'architecture, mais d'autre domaine aussi et dans la manière de pensée elle-même, on peut citer pour cela les idées de l'islamologue algérien Mohamed Arkoun³³ et d'autres.

Enfin, Pour approcher l'unité du patrimoine, par une approche transdisciplinaire de l'unité, plusieurs approches théoriques et pratiques du patrimoine convergent autour de quatre (04) points, citées par *Vincent PUPI* dans sa thèse³⁴ :

- **la question du titulaire** : il n'existe pas de patrimoine en soi mais une relation entre le titulaire et son patrimoine ;
- **la question du « commun »** : le patrimoine dépasse la question de l'appropriation publique ou privée ;
- **la question de l'identité** : le patrimoine participe à la personnalité de son titulaire, qu'il soit un individu ou un groupe ;

³² BENYOUCEF, B., "*Le patrimoine à l'ère de la globalisation : enjeux, défis et perspectives*", *Vies de Villes*, N° 9, mai 2008, pp. 76-80.

³³ Mohamed Arkoun, "*Comment préserver la cité islamique*", in *Arabes* N°10, Octobre 1987.

³⁴ Vincent PUPI, "*Les approches patrimoniales au regard de la question de la prise en charge du monde*", Thèse pour obtenir le grade de Docteur En sciences politiques et stratégies patrimoniales, l'Institut des Sciences et Industries du Vivant et de l'Environnement (Agro Paris Tech), juillet 2008, 301pages. Page : 04.

- **la question du rapport de l'homme au temps** : le patrimoine est un pont, pour son titulaire, entre passé, présent et futur ; il suppose la possibilité d'un méta-choix, le maintien de l'élément patrimonialisé dans le temps et l'espace préserve des options pour les générations futures.

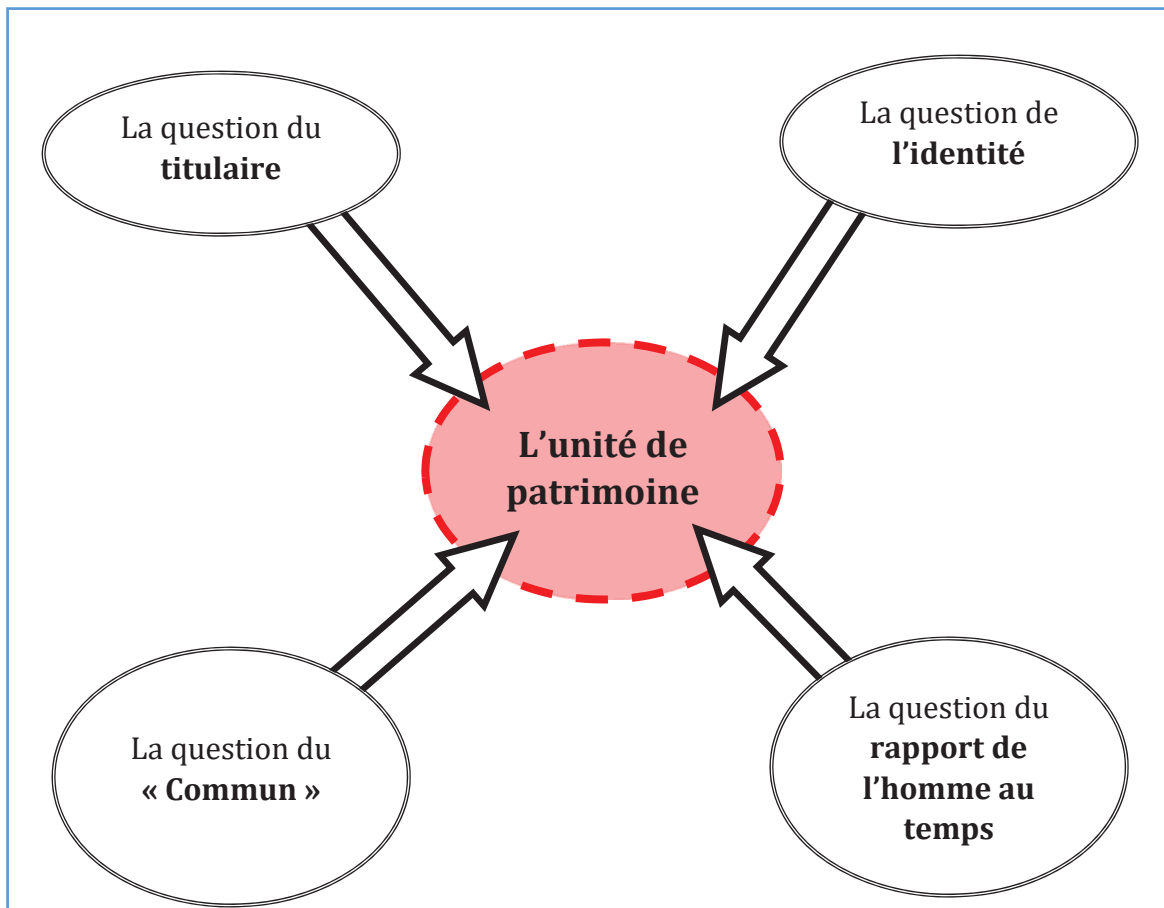


Figure 1.4 : représente les quatre points de l'unité de patrimoine. ³⁵

³⁵ Abdelaziz BARKANI, "*Logique et mode d'organisation de l'espace ksourien, étude de l'entité de dwiriyate au sein du ksar de Kenadsa*", mémoire de Magistère, encadré par Dr. Moussannef-Serrab Chahrazed, Option : Architecture urbaine et environnementale dans le Sahara, Université de Bechar, Juin 2011, p43.

I.5. LE CONCEPT DE "CITE/VILLE HISTORIQUE"

Le concept de ville historique est récent ; il apparaît au terme d'une longue démarche de réflexion inaugurée en 1931 par la Conférence d'Athènes³⁶ qui se préoccupe des monuments de valeur historique ou artistique particulière et de leurs abords et en 1933 par Le IVème Congrès International d'Architecture Moderne appelé plus tard " Charte d'Athènes " ³⁷ qui jette les bases de l'urbanisme fonctionnaliste. En 1957, les architectes des monuments historiques invitent les pays ne disposant pas encore d'une organisation gouvernementale de protection des monuments à prévoir une structure de tutelle³⁸.

En 1964, lors de leur second congrès tenu à Venise, ils proposent l'élargissement du concept de monument historique pour tenir compte des sites et des ensembles ³⁹ " *La notion de monument historique comprend la création architecturale isolée aussi bien que le site urbain ou rural qui porte témoignage d'une civilisation particulière, d'une évolution significative ou d'un événement historique. Elle s'étend non seulement aux grandes créations mais aussi aux œuvres modestes qui ont acquis avec le temps une signification culturelle* ".⁴⁰ A l'occasion de ce congrès sera créé, sur la proposition de l'UNESCO, l'ICOMOS, Conseil International des Monuments et des Sites ; il sera constitué à Varsovie en 1965.

En 1986, lors de Charte Internationale pour la sauvegarde des villes historiques, le concept de ville historique est définitivement formalisé par l'ICOMOS : « *Les villes, grandes et petites, (...) qui, outre leur qualité de document historique, expriment les valeurs propres aux civilisations urbaines traditionnelles* »⁴¹ sont éligibles à la procédure de sauvegarde.

Cette formalisation complète et systématise les expressions employées par les recommandations et conventions internationales :

- En 1972, l'UNESCO définissait trois catégories dans l'ordre du patrimoine culturel : les monuments, les ensembles, les sites⁴².

³⁶ Office international des Musées, Conférence internationale d'Athènes sur la restauration des monuments, 1931.

³⁷ Congrès International d'architecture moderne. Quatrième assemblée tenue à Athènes en 1933 : Charte de l'urbanisme connue sous le titre de « Charte d'Athènes » sous l'égide de Le Corbusier, publiée à Paris en 1941, rééditée en 1957. Le thème en était « la ville fonctionnelle »

³⁸ Premier Congrès International des architectes et techniciens des monuments historiques, Paris 1957

³⁹ Deuxième Congrès International des architectes et techniciens des monuments historiques : Charte Internationale de la restauration, plus connue sous le nom de « Charte de Venise », 1964.

⁴⁰ La Charte de Venise, site web : dans l'article premier

⁴¹ ICOMOS, Charte Internationale pour la sauvegarde des villes historiques, 6 décembre 1986.

⁴² Convention concernant la protection du patrimoine mondial culturel et naturel, UNESCO Paris 1972.

- En 1976, elle définissait plus précisément les ensembles comme historiques ou traditionnels et à ces titres, ils étaient appelés à être sauvegardés et à jouer un rôle dans la vie contemporaine⁴³. »

Mais avant d'entamer le sujet de sauvegarde, de protection et de mise en valeur, d'abord il est nécessairement important de connaître et de comprendre les valeurs de ce patrimoine dans ses différentes dimensions.

I.6. LES DEFERENTS VALEURS DU PATRIMOINE

En réalité l'héritage devient « patrimoine » lorsqu'il est perçu comme une ressource ayant une « valeur », et ce n'est qu'à ce moment que la nécessité de la sauvegarde s'impose. P. Collarossi⁴⁴ définit les principales valeurs attribuées ou attribuables aux biens naturels et culturels, comme la valeur scientifique, la valeur monumentale, la valeur esthétique, la valeur d'évocation et la valeur pédagogique, la valeur de consistance, la valeur ludique et la valeur d'usage.

Dans le cas de la « ville historique » (médiina et ksar), cette valeur a nécessairement plusieurs dimensions - culturelles, sociales, économiques, politiques...etc. qui peuvent évoluer considérablement dans le temps et dans la perception des différentes couches sociales et/ou des différents acteurs urbains.

La « valeur » patrimoniale de la ville historique, en ses différents éléments, tient essentiellement aux significations qui sont liées à son identité, telle qu'elles sont perçues par les différentes composantes de la société locale ou de la communauté nationale ou internationale. C'est à la fois un reflet de culture des peuples et un témoin de l'histoire de la société. Bien qu'il soit œuvre humaine, il est aussi le produit du temps, cette architecture « *...représente un témoignage des cultures et des savoir-faire qui ont foisonné dans l'espace urbain et ont défini son identité* ». Il s'agit avant tout d'une identité culturelle complexe et dynamique, qui tient non seulement à son « ancienneté » ou à ses expressions architecturales et artistiques majeures, « *...mais aussi les différentes typologies d'habitat jusqu'aux expressions de l'architecture « vernaculaire », les structures de la production et du commerce, les tracés et l'agencement des*

⁴³ Recommandation concernant la sauvegarde des ensembles historiques ou traditionnels et leur rôle dans la vie contemporaine, UNESCO Nairobi 1976.

⁴⁴ P. Collarossi, V. Spigai : « *la stratification de la ville et du territoire. Techniques d'analyse et projets de valorisation* », éd centre analisi sociale progetti, Rome, 1993, pp 79-99.

*différents espaces publics, l'articulation des espaces ouverts au cadre bâti, pour comprendre également les documents divers de la culture immatérielle. »*⁴⁵ et dans son livre pour "une anthropologie de la maison", Amos Rapoport⁴⁶ qui a étudié l'architecture populaire et ses facteurs qui contribuent à la forme bâtie, il le présentait comme l'entourage idéal d'un peuple qui s'exprime dans les constructions et dans l'habitat, sans l'intervention d'architectes, qui a un lien beaucoup plus étroit avec la "culture de masse" et c'est que les bâtiments de style doivent en général être étudiés dans leur contexte « environnement » et dans les relations qu'ils entretiennent avec celui ci, et sont en fait, incompréhensibles hors de ce contexte particulier. Et c'est ainsi que « *Le patrimoine bâti vernaculaire est important car il est l'expression fondamentale de la culture d'une collectivité, de ses relations avec son territoire et, en même temps, l'expression de la diversité culturelle du monde.* » charte de patrimoine vernaculaire (1999).

En plus, Daniele Pini signalait d'autres facteurs qui peuvent jouer un rôle très important au niveau local :

- la signification des espaces historiques dans la mémoire collective et leur capacité de représenter et d'évoquer les racines profondes et les éléments les plus partagés de la culture locale ou nationale ;
- la stratification de fonctions, d'activités et de savoirs traditionnels qui marquent aussi bien l'articulation physique que l'utilisation sociale des espaces. »⁴⁷.

Dans ses principes généraux, la charte du patrimoine bâti vernaculaire en 1999 définit six caractéristiques dans des différentes dimensions résumées en six (06) qui présentent ses bâtiments vernaculaires :

- a. Un mode de construction partagé par la communauté ;
- b. Un caractère local ou régional en réponse à son environnement ;
- c. Une cohérence de style, de forme et d'aspect, ou un recours à des types de construction traditionnels ;

⁴⁵ Daniele Pini, "*Concepts, critères et instruments de la sauvegarde*", page 30-31, " « Patrimoine et Développement Durable dans les Villes Historiques du Maghreb Contemporain », Enjeux, diagnostics et recommandations, Unesco, page 30-44. Page : 31.

⁴⁶ RAPOPORT. Amos, "*Pour une anthropologie de la maison*", Paris, Dunod, 1972, 208 p.

⁴⁷ Daniele Pini, op.cit. Page33.

- d. Une expertise traditionnelle en composition et en construction transmise de façon informelle ;
- e. Une réponse efficace aux contraintes fonctionnelles, sociales et environnementales ;
- f. Une application efficace de systèmes et du savoir-faire propres à la construction traditionnelle. »⁴⁸ charte de patrimoine vernaculaire (1999).

Tous ses enjeux éthiques et culturels qui pourront se concevoir au plan juridique comme une forme de propriété culturelle internationale, en plus de la richesse architecturale et urbaine citée, pour montrer que ce patrimoine architectural ne s'entend plus simplement au sens matériel et immobilier du terme: il comporte aussi une dimension spirituelle et contextuelle importante qui couvre un vaste éventail de styles, de sites et d'objets menacés dans leur intégrité et dans celle des cultures qu'ils symbolisent.⁴⁹

I.7. MEDINA ET KSOUR, EN TANT QUE ETABLISSEMENTS HUMAINES

Si la médina est un patrimoine, elle est d'abord une ville historique du point de vue universitaire et professionnel. La « ville historique » au Maghreb consiste essentiellement dans la « médina » et dans les établissements précoloniaux, aussi à certaines parties de la ville « coloniale ».⁵⁰

Les médinas et les ksour, entités traditionnelles, sont hautement symboliques pour ses habitants, car elles incarnent une ambiance de vie spécifique à leur culture, des rythmes et une façon de vivre, elles représentent essentiellement leur identité, elles restent un héritage, un lieu de production de valeurs symboliques et culturelles. Elles ont été le fruit d'une adaptation à l'environnement naturel, culturel et cultuel de ceux qui les habitaient, à travers le temps elles sont devenues des espaces historiques très inégalement protégés.

Le tissu urbain dans la majorité des villes traditionnelles (médina, ksar, kasbah) est marqué par une **empreinte religieuse** structurante, avec ses différentes composantes fonctionnelles ou

⁴⁸ Principes généraux de la charte du patrimoine bâti vernaculaire en 1999, *Ratifiée par la 12^e Assemblée Générale d'ICOMOS, au Mexique, octobre 1999.*

⁴⁹ Sonia LEBESGUE, "*Principes de protection du patrimoine architectural mondial*", Université Montréal, Juillet 1999. 247 pages. Page 7.

⁵⁰ Abdelkafi Jallal, "*La dimension patrimoniale de la ville historique et le cadre institutionnel de la sauvegarde*", « *Patrimoine et Développement Durable dans les Villes Historiques du Maghreb Contemporain* », Enjeux, diagnostics et recommandations, Unesco, page 07-21. page 11.

morphologiques (les souks et les fondouks, l'habitat ainsi que la trame des parcours et des espaces publics, les parcs et les jardins) avec son paysage urbain représentant le « contexte » environnant. La **trame urbaine** est un enchevêtrement de **ruelles sinueuses, irrégulières et hiérarchisées**, avec des dimensions étroites. Cette morphologique spatiale et fonctionnelle que Hamid .Ougouadfel explique que *"Pourtant, ces villes qu'on voyait comme le produit d'une spontanéité étaient, en fait, le produit d'une planification rigoureuse et autrement plus complexe que la planification actuelle, puisqu'elle prenait en compte non seulement le paramètre rationnel mais aussi, et j'ai envie d'écrire « mais surtout », le paramètre irrationnel : la foi."*⁵¹ . Et bien aussi d'autres paramètres d'ordres climatiques (vent, soleil..., etc.), social et culturel pour former dans leur globalité une unité complexe.

Cette image de ses agglomérations, dans ses différentes dimensions faites que Saïd Mazouz ait souligné que "Les structures traditionnelles de type médina et ksour dans le sud représentent une valeur patrimoniale indéniable, de par la qualité intrinsèque des bâtiments qui les composent mais aussi et surtout par la **dimension urbaine** et le **caractère de l'ensemble** qui dégage **authenticité** et **urbanité**. Les médinas de Fez, Tunis, Damas, la Casbah d'Alger ou les médinas de Tlemcen et de Constantine sont autant de jalons dans l'armature urbaine de l'espace civilisationnel islamique."⁵² Et "aussi d'autre comme Mohamed Berriane qui a insisté qu' *"il est bien connu que l'héritage architectural des pays arabes est caractérisé par une richesse et une diversité qui en font un patrimoine remarquable. Que ce soit l'architecture antique ou celles des différentes périodes historiques avant et après l'islam, l'éventail est très large. Plusieurs cités anciennes comme Damas, Sana'a, Fès ou Marrakech sont encore actives de nos jours et constituent parfois des métropoles régionales ou des capitales nationales."*⁵³

⁵¹ Hamid .Ougouadfel, « **le sacré comme concept pour la formation et la transformation des cités Cas de Ghardaïa.** »page 93-102, revue : " habitat, tradition et modernité, H.T.M": revue d'architecture et d'urbanisme, n°02 « *l'espace ksourien où la mémoire en risque de péremption* ». ed. arcco, 1994 page 94.

⁵² Pr. Saïd Mazouz, op.cit, page04.

⁵³ Mohamed Berriane, *"Tourisme, culture et développement dans la région arabe*, Décennie mondiale du développement culturel, UNESCO, Paris, 1999, 75pages. Page25

I.8. QUELQUES EXEMPLES

I.8.1. Au Maroc

Par exemple dans les pays de Maghreb, le Maroc compte sur son territoire une trentaine de villes avec des médinas⁵⁴, centres anciens traditionnels dans l'aire culturelle arabo-musulmane. *"Au Maroc, ...les villes anciennes ou médinas (Fès, Meknès, Marrakech et Rabat), regorgent de palais et de mosquées, et sont entourées de remparts encore bien conservés. Moins connue est l'architecture de terre présaharienne. Représentant une puissante organisation sociale et chargés d'une richesse culturelle indéniable, le ksar et la kasba représentent un habitat traditionnel fortement menacé. Il semble devoir ses formes à des influences à la fois sahariennes, orientales et méditerranéennes antéislamiques où l'on retrouve également une influence de l'Afrique noire, le tout ayant été repris par la diffusion de la culture islamique venue du Machrek."*⁵⁵ **Marrakech**, l'un des principaux centres culturels du Maroc, **dans** la revue *"L'Art de voyager"*, dans un numéro spécial « Marrakech, la mystérieuse » dresse une description enchantée et captivante de cette vieille ville. *« Derrières ses hauts murs ocres, Marrakech cache bien ses secrets : des palais lumineux et des jardins flamboyants qui ne s'offrent qu'aux regards des initiés. A deux pas des souks, la magie opère dans ces oasis de quiétude »*⁵⁶. La médina de Fès, un centre religieux et culturel avec son histoire extrêmement riche, elle est classée dans la catégorie des « ensembles », entendus comme des « groupes de constructions isolées ou réunies qui, en raison de leur architecture, de leur unité, ou de leur intégration dans le paysage, ont une valeur universelle exceptionnelle du point de vue de l'histoire, de l'art ou de la science »⁵⁷ (CHOAY, 1992 : 154).

Les villes historiques marocaines font une composante fonctionnelle de leurs villes, et elles sont une source potentielle de développement économique, tant sur le plan local que national. Le rôle unique des médinas dans le patrimoine culturel du Maroc est confirmé par le fait de six (06) d'entre elles (Fès, Marrakech, El Jadida, Essaouira, Meknès et Tétouan) font partie des huit (08) sites du pays classé dans la liste du patrimoine culturel mondial.⁵⁸

⁵⁴ Anne-Claire Kurzac-Souali, « *Représentations et usages renouvelés des médinas gentrifiées du Maroc* »

⁵⁵ Mohamed Berriane, 26 Unesco

⁵⁶ n°108, Février-mars 2001, pp.34-50

⁵⁷ Choay, F, 1992, *L'allégorie du patrimoine*, Paris, éd La couleur des idées, Seuil, 275p. page 154

⁵⁸ Médinas 2030: Scénarios et stratégies, Anthony G. Bigio, *"Vers une stratégie de développement des médinas marocaines"* 215- page 218.



Photo 1.1 : Vue générale sur Ksar Aït Benhaddou au Maroc.



Photo 1.2 : Vue aérienne sur la médina de Marrakech.

Source : Maroc : Les Citiés Impériales Par Samuel Pickens, Françoise Peuriot, Philippe Ploquin. Page 121

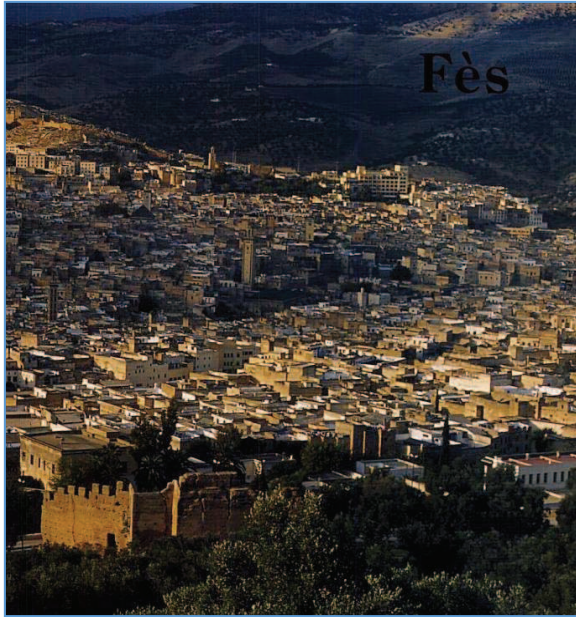


Photo 1.3: Vue sur la médina de Fès
 Source : Maroc : « Les Citées Impériales » op.cit., Page:15.



Photo 1.4: Fondouk Najjarine des arts et des métiers de bois, médina de Fès⁵⁹.
 Source : architecture&patrimoine (Ens_ :27)

I.8.2. En Tunisie

Un autre pays au Maghreb, la Tunisie : " ... Ce pays offre un patrimoine architectural exceptionnellement riche et dont plusieurs sites comme la Médina de Tunis, le site archéologique de Carthage, l'amphithéâtre d'El Jem et Kairouan sont inscrits sur la liste du Patrimoine mondial."⁶⁰

Dans la région du Sud- Est tunisien, nous identifions trois types de *ksour*. Ces derniers se caractérisent et se diversifient par leur emplacement, leur situation géographique et la période de leur identification. Géographiquement, ils se répartissent sur trois territoires : les ksour de plaine, les ksour des collines et les ksour des montagnes.

⁵⁹ L'ensemble Najjarine abrite le musée des arts et des métiers du bois construit en 171, cette ancien fandouk comporte 03 niveaux et possède 51 pièces. Il a été classé monument historique dès 1916 et a été utilisé, dans les années 1940 comme commissariat de police. Il a fait l'objet d'une vaste campagne de restauration entre 1990-1996. Fondouk Najjarine, bâtiment construit au XVIIème siècle, s'est transformé en un musée des arts et des métiers du bois ou sont exposés es outils traditionnels en bois, des coffres, portes, fenêtres, étagères.

27

⁶⁰ Mohamed Berriane, op.cit, page 26



Photo 1.5 : Vue aérienne oblique de la médina centrale. Les maisons à patio assemblée en grappe constituant un tissu urbain homogène.

Source : " la médina de Tunis", page36.



Photo 1.6 : ksar dans le sud tunisien.

I.8.3 Cas de notre pays, l'Algérie

Pour notre pays l'Algérie, on pose la question : Quel sort pour le patrimoine en **Algérie** en général et ses villes historiques en particulier ?, HAMMOUNI Zakia (2006) répondra à cette question dans ce passage, elle dit que : *"L'Algérie dispose d'un riche héritage culturel et naturel exceptionnel par sa portée historique et symbolique, témoignant du passage de nombreuses civilisations. Il s'agit d'une variété inestimable en matière de patrimoine archéologique, architectural et urbanistique. Nous citons, en l'occurrence, les sites préhistoriques du Tassili et de l'Ahaggar, les villes antiques (Timgad, The veste, Hippone, Cirta,...), les vestiges des*

médinas (Alger, Tlemcen,...), les ksour sahariens, les villages kabyles, mais également les nombreux édifices hérités de l'époque coloniale.

Il se trouve cependant plus de 500 sites classés patrimoine national, avec 07 classés patrimoine mondial : Le Tassili, Tipaza, Djamila, Qualaâ des Beni Hamad, Vallée du M'zab et Casbah d'Alger."⁶¹

L'Algérie possède un patrimoine architectural extrêmement riche, par ses qualités mais aussi par sa grande variété. A titre d'exemple, La Vallée du M'Zab, site classé Patrimoine de l'Humanité par l'UNESCO, et qui regroupe cinq cités médiévales (pentapole) disséminées le long de la vallée du M'Zab, où les structures physiques (matérielles), et sociales (immatérielles) vivent harmonieusement en vases communicants. En plus, la région du Sud-Ouest Algérien est une fraction du territoire composée de quatre sous-ensembles : **les Monts des Ksour**, la **Saoura**, le **Gourara** et le **Touat**. Epaisseur historique, continuité géographique, singularité des paysages, originalité architecturale et urbanistique, homogénéité culturelle, caractère d'ensemble qui dégage **authenticité** et **urbanité**, et grande richesse patrimoniale sont autant des traits communs à ces contrées. Parmi les nombreux Ksour de cette région, on peut citer les plus importants : comme le ksar de Béni Abbès, Taghit, kenadsa,...etc. qui représentent des noyaux et centres originaux dans plusieurs villes de cette région. Encore plus, plusieurs Médinas telles que la médina de Constantine, d'Alger,...etc.

Si bien que mettre en évidence à travers la richesse de notre pays en matière de patrimoine que la valeur patrimoniale d'un objet n'a pas le même sens selon le contexte culturel et les spécificités environnementales. Un bien patrimonial, est le reflet du contexte culturel et résulte d'un processus de construction identitaire.

⁶¹ HAMMOUNI Zakia, « *Patrimoine..., il y a beaucoup à faire...* », *Vies de Villes*, N°05, "Dossier : L'urgence de se réapproprier notre patrimoine", mai 2006, pp. 38-41.



Photo 1.7 : Vue aérienne de Ksar de Béni Abbés.

Source : LES ALGERIES, N°001 Revue trimestrielle de l'office national du Tourisme, page36.



Photo 1.8: Vue sur la médina de Constantine montrant la complexité du tissu.



Figure 1.5:Fonds de plan représentant le quartier Souika de la médina de Constantine.

I.9. LES INSTITUTIONS INTERNATIONALES ET LEUR INTERET VIS-A-VIS AU PATRIMOINE

I.9.1. Patrimoine et institutions

Depuis des années, le regard porté sur le patrimoine, est au centre des considérations culturelles et patrimoniales, touristiques, économiques et politiques, bien qu'au centre des préoccupations des législations⁶². Les premières législations relatives à la protection du patrimoine remontent à la fin du siècle dernier (législations Britannique notamment). Mais ce n'est qu'après la seconde guerre mondiale, dans le but de protéger le patrimoine architectural de la dévastation qu'il a subies après de la Première Guerre mondiale, que la tendance à l'uniformisation des différentes législations nationales s'est développée et est apparu comme un droit international du patrimoine que l'on qualifiera alors d'universel sous l'égide de l'O.N.U. et de l'U.N.E.S.C.O.

Prises de conscience d'ordre mondial pour conserver le patrimoine, plusieurs institutions conscientes de l'importance du patrimoine et militantes pour sa préservation ne cessent de nous alerter sur la perte de ce précieux legs. Et « *avec toute une gamme d'organismes professionnels pour réaliser et mettre en œuvre des plans de gestion du patrimoine par site ou par projet* »⁶³. Plusieurs organismes non gouvernementaux de conservation affiliés à l'Unesco ont été fondés : l'**ICOMOS** (International Council of Monuments and Sites), pour les sites du patrimoine culturel mondial et l'**ICCROM** (International centre for the Study of the Preservation and the Restoration of Cultural Property in Rome) et l'**ICOM** (international Council of Museums) en matière d'éducation et de formation à la conservation des biens culturels en général. (Daifuku, H. 1989).

La Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel, adoptée par l'UNESCO en 1972 confie à chaque Etat signataire la pleine responsabilité « *d'assurer l'identification, la protection, la conservation la mise en valeur et la transmission aux générations futures du patrimoine culturel et naturel (...)* ».⁶⁴ Et dans ses recommandations, l'on a signalé que " *La protection, la conservation et la mise en valeur du patrimoine culturel*

⁶² BOUMAZA, N. "*Expérience occidentale et construction maghrébine*", in GRAVARI-BARBAS et al. 2009, op. cit. in Gravari- Barbas M. et Guichard-Angis S., éd., "*Regards croisés sur le patrimoine dans le monde à l'aube du XXIe siècle*", Paris, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 2003 (page 117-133). Page 127.

⁶³ L'article 13 du convention de la protection du patrimoine mondial culturel et naturel, 16 Novembre 1972.

⁶⁴ Lionel Prigent, "*Valeur d'usage et valeur d'existence d'un patrimoine. Une application de la méthode d'évaluation contingente au Mont-Saint-Michel*", Thèse de Doctorat de l'Université de Bretagne Occidentale Mention Sciences Economiques, juin 200, page 52-53.

et naturel devraient être envisagées comme l'un des aspects fondamentaux de l'aménagement du territoire et de la planification au niveau national, régional ou local ".⁶⁵

Ainsi, la Charte de Venise⁶⁶, en 1964, rappelle dans son introduction pour les sites les plus prestigieux : « Chargées d'un message spirituel du passé, les œuvres monumentales des peuples demeurent dans la vie présente, le témoignage vivant de leurs traditions séculaires. L'humanité, qui prend chaque jour conscience de l'unité des valeurs humaines, les considère comme un patrimoine commun et, vis-à-vis des générations futures, se reconnaît solidairement responsable de leur **sauvegarde**. Elle se doit de les leur **transmettre** dans toute la richesse de leur authenticité ».

Et comme on a expliqué auparavant l'évolution du concept de patrimoine, et ainsi que la notion de protection du patrimoine historique et culturel a vu s'élargir depuis la fin du XIXe siècle. En effet, la charte de Venise de 1964 a lutté contre l'idée de protection de (Monuments/Objets). Ces derniers n'ont de valeur que s'ils sont placés dans un contexte plus large, c'est à dire, qu'on considère non seulement les monuments, mais également tout l'environnement entre autres, l'habitat et les communes rurales ainsi que les structures anciennes de l'aménagement traditionnel du territoire.⁶⁷

Plus tard, en 1975 la charte européenne du patrimoine architectural dite d'Amsterdam a défini les objets composant le patrimoine architectural en intégrant en plus des monuments singuliers, les ensembles urbains et ruraux qui composent les villes anciennes et les villages traditionnels. Cette charte a intégré la protection du patrimoine architectural dans les politiques relatives à l'urbanisme et l'aménagement du territoire et a apporté une méthode nouvelle, dénommée "*conservation intégrée*"⁶⁸, qui agit à différents niveaux d'action en prenant en charge différents aspects, tels que l'aspect économique et l'aspect social.

⁶⁵ Recommandations concernant la protection sur le plan national du patrimoine culturel et naturel adoptée par la Conférence générale de l'organisation des nations unies pour la science et la culture, novembre 1972. Site Web : www.icomos.org.

⁶⁶ La Charte définit une politique de conservation et de restauration des monuments historiques et des sites.

⁶⁷ Djamel DEKOUMI, "*Pour une nouvelle politique de conservation de l'environnement historique bâti algérien, cas de Constantine*". Mémoire de magister, université de Constantine, faculté des sciences de la terre, de l'aménagement du territoire, novembre 2007. 291 pages. Page : 43-44.

⁶⁸ G. H. Bailly. "*Le patrimoine architectural- les pouvoirs locaux et la politique de conservation intégrée*", conseil de l'Europe. Ed. Delta Vevey 1975, p.30.

I.9.2. Médina, ksar et institution

Concernant particulièrement les zones urbaines traditionnelles d'intérêt patrimonial, leur préservation se rapporte à la défense de l'héritage historique et des traces de l'identité de la société, tout comme il a été établi dans les différents accords internationaux dans ce domaine : depuis la Charte d'Athènes pour la restauration des monuments historiques de 1931 jusqu'à la Charte de Cracovie en 2000 sur les principes pour la conservation et la restauration du patrimoine bâti, en passant par la Charte de Venise en 1964 sur la conservation et la restauration des monuments des ensembles historico-artistiques.⁶⁹

Néanmoins, malgré les valeurs citées auparavant de ce patrimoine architectural, elles se trouvent dans des situations critiques, perte régulière de leur caractère social et culturel, dégradation bâtie d'une autre façon : entre valeur et dangers, menaces des villes historiques : la protection s'avère indispensable.

Depuis près d'une décennie le paysage des médinas, surtout celles du Maghreb, et leurs perceptions a beaucoup évolué cela est essentiellement dû à l'intérêt qu'on leur a apporté et à leur revalorisation. En effet les médinas ont été reconnues en tant que territoires importants et précieux. Certaines d'entre elles ont été classées patrimoine mondial de l'humanité par l'UNESCO (tel que médina de Fès, Marrakech, Essaouira, au Maroc, plusieurs sites en Tunisie et en Algérie, Damas en Syrie...etc.), Cette inscription sur la Liste du patrimoine mondial permet de mobiliser sous l'égide de l'UNESCO une aide internationale en moyens financiers et en expertises qui, combinée aux efforts des Etats, permet la restauration et de sauvegarde. « ...est bien sa « dimension patrimoniale», à savoir la valeur identitaire et culturelle qui commence à être reconnue comme un aspect essentiel du développement. Ce n'est pas un hasard d'ailleurs si la « conservation » de ce patrimoine fait l'objet, de plus en plus, d'un intérêt de la part des gouvernements et des administrations nationales ou régionales ainsi que des institutions financières et des agences de la coopération internationale. Cela se traduit, non sans difficultés et contradictions, en programmes et projets d'interventions de plus en plus nombreux, qui s'attachent à la sauvegarde et à la valorisation de ce « patrimoine historique ».⁷⁰ Elles ont donc acquis en plus d'une reconnaissance de leur valeur par les occidentaux, une

⁶⁹ Sergio Blanco, "Revitalisation urbaine et lutte contre la pauvreté" Sergio Blanco. AECID Alger, Colloque International. Réhabilitation et revitalisation urbaine.

⁷⁰ Daniele Pini, *Patrimoine et développement durable : les enjeux et les défis pour les villes historiques du Maghreb*, introduction de « *Patrimoine et Développement Durable dans les Villes Historiques du Maghreb Contemporain* », Enjeux, diagnostics et recommandations, Unesco, 2004, page 1.

valeur patrimoniale qui se marchande par le biais de l'immobilier, du tourisme (regard extérieure) mais aussi des fonds nombreux venus des organismes internationaux pour les sauvegarder.

Différentes chartes et recommandations promulguées sous l'égide d'organisations internationales telles que : l'I.COMOS, l'UNESCO, le Conseil de l'Europe, l'Organisation des pays de la Méditerranée; ont joué le rôle de régulateur international en matière de définition théorique et modalités d'application de la procédure juridique en question de patrimoine. De fait, les instruments internationaux visant à protéger les villes historiques comportent en général un volet opérationnel appelant les municipalités à consigner les buts et stratégies de la sauvegarde du patrimoine urbain dans des *plans de sauvegarde et d'urbanisme* élaborés dans la plus grande transparence à l'issue d'enquêtes publiques.⁷¹ et ce qui a été fait dans la charte internationale pour la sauvegarde des Villes Historiques (dite charte de Washington) de 1987 et la charte de patrimoine vernaculaire⁷² (1999), nous précisant non seulement les critères d'intervention sur ce patrimoine, mais également l'importance de la sensibilisation des techniciens et des pouvoirs politiques au patrimoine, car c'est à eux que revient la charge de définir une politique de revalorisation et de réhabilitation de cet héritage, mais aussi toute la portée de l'implication de la population dans le processus.⁷³

C'est ce que préconise la recommandation de l'UNESCO de 1976 : « *dans chaque Etat membre, une politique nationale, régionale et locale devrait être formulée (...) en matière de distribution des pouvoirs afin que les mesures juridiques, techniques, économiques et sociales soient prises en vue de sauvegarder les ensembles historiques et traditionnels et leur environnement et de les adapter aux exigences de la vie contemporaine. Cette politique devrait orienter la planification urbaine (...) ainsi que l'aménagement du territoire* ». ⁷⁴ (Article 7). *L'autorité est invitée à produire un plan de sauvegarde (article 11)*

Cette recommandation de l'UNESCO, énoncée au conditionnel, pose la question institutionnelle de la sauvegarde. Trois thèmes retiennent l'attention :

⁷¹ Sonia LEBESGUE, op.cit, page : 207.

⁷² Charte du patrimoine bâti vernaculaire (1999) Ratifiée par la 12^e Assemblée Générale de ICOMOS, au Mexique, octobre 1999.

⁷³ BOUFENARA Karima, "*la Réhabilitation comme processus de projet urbain, cas de Constantine*", mémoire de magistère, Université de Constantine, 2008, 241 pages. Page : 16.

⁷⁴ Voir l'article 07 la Conférence générale de l'organisation des nations unies pour la science et la culture, novembre 1976. Site Web : www.icomos.org.

- la distribution des pouvoirs aux échelles nationale, régionale, locale.
- L'organisme responsable du plan de sauvegarde et des autorisations administratives.
- L'autorité assurant la coordination des acteurs sectoriels qui contribuent à l'établissement du plan de sauvegarde. »⁷⁵

I.10. COOPERATION INTER-ETATIQUE

Cette politique de coopération humaine et technique pour la conservation des sites et monuments est souvent de plus en plus soutenue financièrement par les agences de développement international, telles que la Banque Mondiale, le Programme des Nations Unies pour le Développement et autres agences régionales.

Cela est le cas de l'action menée dans la médina de Fès, Le Gouvernement marocain, l'UNESCO et la Banque mondiale se sont associés pour entreprendre en commun un important projet de préservation et de réhabilitation de la médina de Fès, lancée en 1980. Plusieurs acteurs comme l'agence « **ADER-Fès** »⁷⁶, plusieurs opérations qui ont été réalisées, comme le projet pilote de restauration et de réhabilitation du palais Dar Adiyel à Fès : représente un exemple remarquable de coopération internationale tripartite Maroc - Italie – UNESCO, et même d'autres projets de réhabilitation telles que : la madrassa Bou Inania, (XIV^{ème} siècle), madrasa Attarine 14^é siècle...etc. En 1991, l'Agence Urbaine et de Sauvegarde de la médina de Fès (AUSF) est créée et a pour objectif de couvrir l'agglomération en documents d'urbanisme (Schéma Directeur d'Aménagement Urbain et Plans d'Aménagement). Depuis 1999, l'intérêt de cette institution pour la médina est manifeste. En 2001, elle s'est dotée d'une cellule de « **conservation du patrimoine et de sauvegarde des médinas** » afin de montrer sa volonté de participer au débat au sujet de la sauvegarde.

Un autre projet pour sauver cet habitat comme le projet pour la préservation des kasba du sud a été lancé par le Ministère de la culture de Maroc avec l'appui du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), de l'UNESCO et de l'OMT (projet PNUD/MOR/90/003). Il s'agit d'un vaste programme qui se penche sur les possibilités de la sauvegarde et de la réhabilitation des ksour et kasba du sud. (Comme le projet de sauvegarde et

⁷⁵ Jallal Abdelkafi, *op.cit*, page14.

⁷⁶ L'**ADER-Fès** (Agence de Dédensification et de Réhabilitation de la médina de Fès) a été créée en 1989 pour mettre en œuvre les projets définis dans le cadre d'une étude réalisée à la fin des années 1980 par une cellule du ministre de l'habitat, après le classement de la médina par l'UNESCO.

de réhabilitation du Ksar Aït Benhaddou⁷⁷, province d'Ouarzazate, classé comme patrimoine mondial).



*Photo 1.9 : représente les travaux de restauration de la MEDRASA MESBAHIYA.
Source : www.aderfes.ma*



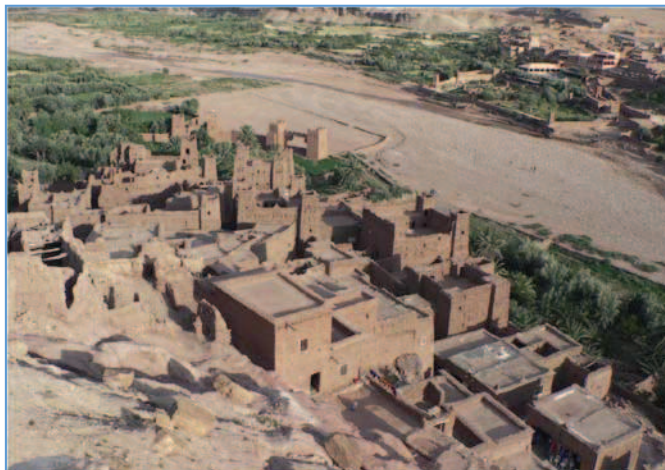
Photo 1.10 : Intérieur du palais Dar Adiyel pendant et après les travaux de restauration⁷⁸.

⁷⁷ Voir « **Projet de sauvegarde et de réhabilitation du Ksar Aït Benhaddou** », Gestion du patrimoine et développement durable, Unesco, Mars 2004, page : 05.

⁷⁸ Les travaux de restauration ont débuté en juin 1995, et ont été achevés en mars 1998. (à peu près 3 ans)

Photo 1.11 : vue générale sur Ksar
Aït Benhaddou.

Source : « Dossier Ksar d'Aït-Ben-Haddou – menaces et espérances. », *Patrimoine Mondial* N° 48 • janvier 2008.



L'attention des Etats parties aux Conventions de l'UNESCO est attirée sur la création de **fondations** ou **associations** publiques ou privées nationales dont le but est d'encourager des libéralités en faveur de la protection du patrimoine architectural, culturel et naturel et d'organiser des programmes d'éducation et d'information afin de renforcer le respect et l'attachement des peuples à ce patrimoine⁷⁹. C'est dans ce contexte, qu'ont été créées plusieurs associations par exemple en Tunisie, en 1967 a été créé **l'Association de Sauvegarde de la Médina de Tunis (ASM)** qui en collaboration avec l'UNESCO œuvre pour la protection de la médina de Tunis. La création de l'ASM revêt deux grandes significations : reconnaissance⁸⁰ de la valeur architecturale et urbanistique du tissu historique traditionnel par la société civile et renforcement de l'impact des idées émanant de la population sur les décisions des autorités publiques⁸¹.

L'un des célèbres projets réalisés, Le projet Oukalas, une réhabilitation sociale d'un patrimoine ancien. Ce projet marque une étape importante dans l'évolution de la politique urbaine en Tunisie qui s'oriente aujourd'hui vers la récupération et la reconquête du centre ville constituant tout à la fois un patrimoine historique et culturel à sauvegarder et un ensemble urbain vivant à considérer. Avec l'engagement de deux institutions financières internationales (La Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement, "BIRD" et le Fonds Arabe de Développement Economique et Social "FADES"⁸²) pour la première fois de leur

⁷⁹ Voir la *Convention pour la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel*, 16 novembre 1972, *supra* note 14 aux art. 17 et 23.

⁸⁰ L'inscription de la médina en 1979, dans la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO.

⁸¹ Hend Ben Mahfoudh, "**Le processus de patrimonialisation des villes coloniales en Tunisie : Rôle de la France**", Université Européenne d'été « *Habiter le patrimoine* », Saumur, 13 – 16 Octobre 2003.page03.

⁸² FADES : Fonds Arabe de Développement Economique et Social finance en partie le projet d'assainissement des oukalas.

histoire, au financement de la réhabilitation de l'habitat dans un centre historique est une preuve de la pertinence et de l'intérêt que présentent ces projets. Un autre projet nommé le projet Hafsia, c'est un projet de réhabilitation d'un quartier de (13 ha) : Plus qu'un projet d'Architecture et d'Urbanisme, c'est toute une philosophie et une politique d'intervention dans un site historique qui fût reconnue à l'occasion du dernier prix Agha Khan.

En plus des associations, il y'a des fondations telles que la célèbre la « Fondation Aga Khan» qui décerne des prix aux projets de restauration les plus ambitieux.

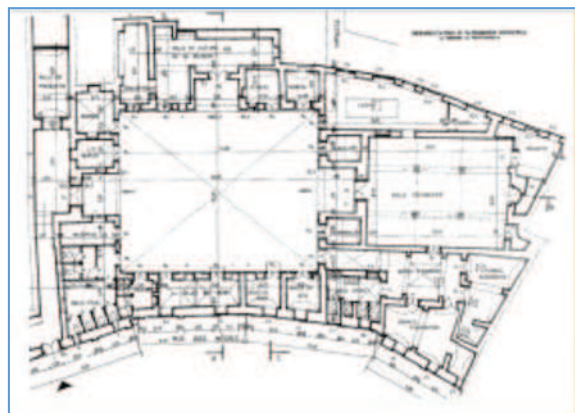


Avant



Après

Figure 1.6 : Mederça El Moutaciriya : Restaurée et réaffectée en jardin d'enfants. Pendant le projet d'Oukalas
 Source : <http://www.asmtunis.com>



Avant



Après

En plus, le gouvernement algérien s'associe au P.N.U.D (le Programme des Nations Unies pour le Développement) et à l'Unesco pour tenter de réhabiliter les ksour. Ce projet vise à générer des processus de développement locaux par le biais d'un tourisme « *culturel et durable* » dans le Sud algérien, comme l'explique Marc Destanne de Bernis⁸³ que l'objectif est double, « Restaurer ces villages aidera à mettre en valeur cet héritage, notamment pour promouvoir le tourisme culturel, et surtout permettra de renforcer les capacités de développement des populations du Sud qui vivent avec peu d'emploi dans des écosystèmes fragiles. »⁸⁴. En fait, quatre axes principaux se dégagent : préserver pour les générations futures, le patrimoine culturel et naturel du Sahara ; concevoir le tourisme comme un outil au service de la lutte contre la pauvreté ; promouvoir une politique touristique respectueuse du patrimoine et économiquement efficace et encourager la participation des populations sahariennes au développement touristique.

Dans ce passage où nous avons présenté brièvement quelques projets de coopération interétatique pour la sauvegarde et de réhabilitation des villes historiques (médiinas, ksour et kasbah) en collaboration avec d'organisations internationales, financièrement par les agences de développement international, tout cela pour montrer l'intérêt international importé sur la prise de conscience de sa valeur et pour le sauvegarder. Un tableau représente une analyse comparative des principales chartes et recommandations d'après la présentation de Jade Tabet⁸⁵ dans quatre points : définition, principes généraux, menaces identifiées et la politique proposée et stratégies recommandées. Ce tableau représente l'intérêt apporté par les institutions, les différentes chartes internationales autour de ces agglomérations.

⁸³ Le diplomate représentant du Pnud à Alger, un français ancien professeur à Strasbourg.

⁸⁴ Discours de Monsieur Marc Destanne de Bernis Représentant résident du PNUD ADRAR , 2 AVRIL 2006

⁸⁵ Jade Tabet est architecte urbaniste, directeur du Programme de Travail de l'Union Internationale des Architectes sur la Reconstruction des Villes (1997-2000), il est actuellement administrateur de l'association Patrimoine Sans Frontières et expert au Comité du Patrimoine Mondial de l'UNESCO.

	1968	1976	1987	2005
	RECOMMANDATION CONCERNANT LA PRÉSERVATION DES BIENS CULTURELS MIS EN PÉRIL PAR LES TRAVAUX PUBLICS OU PRIVÉS	RECOMMANDATION DE NAIROBI CONCERNANT LA SAUVEGARDE DES ENSEMBLES HISTORIQUES OU TRADITIONNELS ET LEUR RÔLE DANS LA VIE CONTEMPORAINE	CHARTRE DE WASHINGTON POUR LA CONSERVATION DES VILLES HISTORIQUES ET DES ZONES URBAINES	MÉMORANDUM DE VIENNE SUR LE PATRIMOINE MONDIAL ET L'ARCHITECTURE CONTEMPORAINE – GESTION DU PAYSAGE URBAIN HISTORIQUE
DÉFINITION	a) Biens immeubles : sites archéologiques, historiques et scientifiques incluant des groupes de structures traditionnelles, <u>quartiers historiques</u> de zones urbaines ou rurales bâties et structures ethnologiques b) biens meubles : (sans objet ici)	<u>Ensemble historiques et architecturaux</u> : groupe de bâtiments, de structures et espaces non bâtis dans un environnement urbain ou rural dont la cohésion et la valeur sont reconnues du point de vue archéologique, architectural, préhistorique, historique, esthétique ou socioculturel. Environnement : cadre naturel ou créé par l'homme qui influence la <u>perception</u> statique ou dynamique de ces ensembles ou qui leur est <u>directement rattaché</u> dans l'espace ou par des liens sociaux, économiques ou culturels	<u>Zones urbaines historiques</u> , grandes et petites, notamment les grandes villes, les villes et les centres ou quartiers historiques avec leur cadre <u>naturel et créé par l'homme</u>	<u>Le paysage urbain historique</u> va au-delà des notions de centres historiques, ensembles, environs, pour inclure le <u>contexte territorial et paysager plus large</u> . Composé d'éléments qui définissent son caractère : modes d'utilisation des terres, organisation spatiale, relations visuelles, topographie et sols, végétation et tous les éléments des infrastructures techniques.
PRINCIPES GÉNÉRAUX	a) Préservation de la totalité du site ou de la structure contre les effets de travaux publics ou privés b) <u>Récupération ou sauvetage</u> du bien si la zone est destinée à être transformée, notamment préservation et transfert du bien	a) Les ensembles historiques et leurs <u>environs</u> doivent être considérés dans leur globalité, comme un tout cohérent dont l'équilibre et la nature spécifique dépendent des éléments qui les composent. b) Les éléments à préserver incluent les activités humaines, les bâtiments, l'organisation spatiale et leurs environs	a) La conservation doit faire partie intégrante de <u>politiques cohérentes</u> de développement économique et social, d'urbanisme et d'aménagement du territoire b) Les qualités à préserver sont notamment l'organisation urbaine, les rapports entre bâtiments et espaces non bâtis, l'aspect extérieur des bâtiments, les rapports avec le cadre environnant et les fonctions	a) <u>Changement permanent</u> reconnu comme faisant partie de la tradition de la ville : la réponse à la dynamique du développement doit faciliter les changements et la croissance, tout en respectant la physionomie urbaine héritée et son paysage, ainsi que l'authenticité et l'intégrité de la ville historique. b) Améliorer la qualité de la vie et l'efficacité de la production aide à renforcer l'identité et la cohésion sociale.

<p>MENACES IDENTIFIÉES</p>	<p>a) Expansion urbaine et projets de rénovation supprimant des structures <u>autour de bâtiments classés</u>. b) Modifications peu judicieuses de <u>certaines bâtiments</u> c) Barrages, autoroutes, ponts, nettoyage et nivellement de terrains, mines, carrières, etc.</p>	<p>a) Ensembles nouvellement aménagés qui risquent de porter atteinte à l'environnement et au caractère des <u>ensembles historiques contigus</u> b) <u>Défiguration d'ensembles historiques</u> causée par les infrastructures, la pollution et les atteintes à l'environnement c) Spéculation qui met en péril les intérêts de la communauté tout entière.</p>	<p>a) <u>Dégradation physique et destruction</u> causées par le développement urbain qui suit l'industrialisation b) Circulation automobile et stationnement non contrôlés, construction de routes à l'intérieur de villes historiques, catastrophes naturelles, pollution et vibrations</p>	<p>Les changements socio-économiques et la croissance qui ne respecteraient pas l'authenticité et l'intégrité des villes historiques, ainsi que leur physionomie héritée et leur paysage.</p>
<p>POLITIQUE PROPOSÉE ET STRATÉGIES RECOMMANDÉES</p>	<p>a) Adopter et maintenir des mesures législatives nécessaires pour garantir la <u>préservation ou le sauvetage</u> des biens culturels mis en péril b) Prévoir des <u>budgets publics</u> adéquats pour ces activités de préservation ou de sauvetage c) Encourager la préservation par des taux d'imposition, subventions, prêts, etc. favorables d) Confier la responsabilité de la préservation à des organismes officiels compétents, aux niveaux national et local. e) Donner des conseils à la population et élaborer des programmes d'éducation</p>	<p>a) Préparer des études détaillées d'ensembles historiques et de leurs environs, en incluant des données architecturales, sociales, économiques, culturelles et techniques. b) Établir des plans et documents adéquats définissant les ensembles et les éléments à protéger, les normes à respecter, les règles régissant les nouvelles constructions, etc. c) Déterminer les <u>priorités pour l'allocation des fonds publics</u> d) La protection et la restauration doivent s'accompagner d'une <u>politique de revitalisation sociale et économique</u> afin d'éviter toute rupture du tissu social</p>	<p>a) Les plans de conservation doivent couvrir tous les facteurs pertinents, notamment l'histoire, l'architecture, la sociologie et l'économie, et doivent garantir une <u>relation harmonieuse</u> entre l'ensemble urbain historique et l'ensemble de la ville. b) Les nouvelles fonctions et activités doivent être compatibles avec le caractère de l'ensemble historique c) Des programmes d'éducation et de formation spéciaux doivent être établis</p>	<p>a) L'urbanisme dans les paysages urbains historiques exige une formulation détaillée des <u>opportunités et des risques</u> afin de garantir un développement équilibré. b) <u>L'architecture contemporaine</u> doit venir compléter les valeurs du paysage urbain historique et ne doit pas mettre en péril la nature historique de la ville. c) <u>Le développement économique</u> doit être lié aux objectifs de préservation du patrimoine à long terme.</p>

Tableau 1.2 : Analyse comparative des principales chartes et recommandations : D'après la présentation de Jade Tabet, ancien membre du WHCOM, Liban pour la réunion d'experts en matière de planification sur le paysage urbain historique, sept. 2006 à l'UNESCO.

Parler des institutions, des organismes, des lois et des chartes et l'intérêt apporté à ces villes historiques, nous pousse à connaître la législation de notre pays, l'Algérie régissant le patrimoine en général et les villes historiques (médiinas, kasbah et ksar) en particulier.

I.11. PATRIMOINE & LEGISLATION ALGERIENNE

En ce qui concerne le sujet de la protection du patrimoine, l'Algérie a promulgué des lois et des législations et si après l'indépendance en 1966-1967, une série de textes juridique définissaient la politique en matière de protection et de mise en valeur des monuments et sites historiques. Un dispositif législatif est décrété pour éclaircir l'application et la mise en œuvre de cette politique. Le premier de ces textes est l'ordonnance 67.281 du 20/12/67.

Cadre juridique régissant le secteur du patrimoine culturel

- Loi 98-04 du 15/06/1998 relative à la protection du patrimoine culturel.
- Loi 94-35 du 24/02/1994 relative au code de la protection du patrimoine archéologique, historique et des arts traditionnels.
- Loi 54-1160 du 21/11/1954 modifiant le décret du 14/09/1925 sur les monuments historiques en Algérie.
- Loi 01-2000 relative à l'aménagement du territoire et au développement durable (mise en valeur et utilisation rationnelle des ressources patrimoniales naturelles et culturelles).
- Décret exécutif N° 03-322 du 5 octobre 2003 portant maîtrise d'œuvre relative aux biens culturels immobiliers protégés.
- Décret 83-684 du 26/11/1983 fixant les conditions d'intervention sur le tissu urbain existant. Ce décret pour définir les modalités d'intervention sur les tissus urbains existant comprenant des actions de restauration, rénovation urbaine, réhabilitation et la restructuration.
- Ordonnance N°67-281 du 20/12/1967 relative aux fouilles archéologiques et à la protection des sites et monuments historiques et naturels.
- Loi 62-157 du 03/12/1962 relative à la protection des sites et monuments historiques et naturels.
- Loi 87-03 relative à l'aménagement du territoire stipulant la protection et la restauration des sites historiques.⁸⁶

A l'indépendance, l'Algérie hérite l'organisation des structures administratives coloniales. Dans le domaine patrimonial, les instances officielles reconduisent la législation française en matière de protection des monuments et des sites, après avoir supprimé les dispositions allant à l'encontre de la souveraineté nationale (loi du 20 decembre1967).

⁸⁶ HAMMOUNI Zakia, op.cit, page :

La mise en place d'une politique patrimoniale cohérente et soutenue du début de 1990. C'est aussi à partir de ce moment seulement qu'était envisagée la refonte des instruments législatifs concernant la protection du patrimoine.⁸⁷

Le plus important, ce qui a été publié dans la loi N° 98/04 du 15 juin 1998 relative à la protection du patrimoine, qui comprend neuf (09) sections et cent huit (108) articles. Cette loi a pour objet de définir le patrimoine culturel de la nation, d'édicter les règles générales de sa protection, sa sauvegarde et sa mise en valeur et de fixer les conditions de leur mise en œuvre (ART 1), dans son article 41, elle ne fait pas référence aux centres historiques traditionnels (médiinas, kasbah et ksour.)

Toutefois, nous aimerions souligner l'article 41 qui précise que les secteurs concernés par la sauvegarde « **Secteurs sauvegardés** » sont « *les ensembles immobiliers urbains, ou ruraux tels que casbahs, médiinas, ksour, villages et agglomérations traditionnelles caractérisées par leur prédominance de zones d'habitats, et qui par leur homogénéité et leur unité architecturales, présentant un intérêt historique, architectural, artistique ou traditionnel de nature à en justifier la protection, la restauration, la réhabilitation et la mise en valeur* » Art41. Et « les secteurs sauvegardés sont dotés d'un plan de sauvegarde et de mise en valeur tenant lieu de plan d'occupation des sols » (Art. 43). Nous avons vu qu'au cours des dernières années, il y'a eu de nombreux projets et des tentatives de rénovation, restructuration des noyaux anciens. Mais en dépit de cela , il faut noter qu' « *En vertu de la loi et des textes législatif et réglementaire régissant la sauvegarde du patrimoine en Algérie de moindres efforts ont été déployés pour leurs applications, la protection de l'héritage culturel était beaucoup plus concentré sur la protection et préservation des sites d'intérêt archéologique ou étymologique tandis que dans les zones urbaines, cette protection s'est limitée à la restauration de quelques édifices historiques, et à de petites opérations de réhabilitation des noyaux anciens qui représentent des valeurs culturelles et artistiques* »⁸⁸ (Zerouala, M.S et Lebbal, N. 1997). Même plus loin que ça, pour ce qui est de l'Algérie le patrimoine comme dans certains pays arabes est resté longtemps ignoré et, « *mal connu dans son ensemble, des publications ont été faites sur*

⁸⁷ Nabila Oulebsir, "*Les usages du patrimoine: monuments, musées et politique coloniale en Algérie (1830-1930)*", édition de la maison des sciences de l'homme, paris, 2004, pages : 305-306.

⁸⁸ M.S. Zerouala. Et Lebbal. n. "*Sauvegarde du patrimoine architectural dans les pays en voie de développement cas de l'Algérie*". Séminaire national en architecture Biskra le 10.11 novembre 1997 p283.

certaines aspects du patrimoine sans que pour autant il s'en dégage une vision générale précise
 »⁸⁹(Guerroudj, T. 1988).

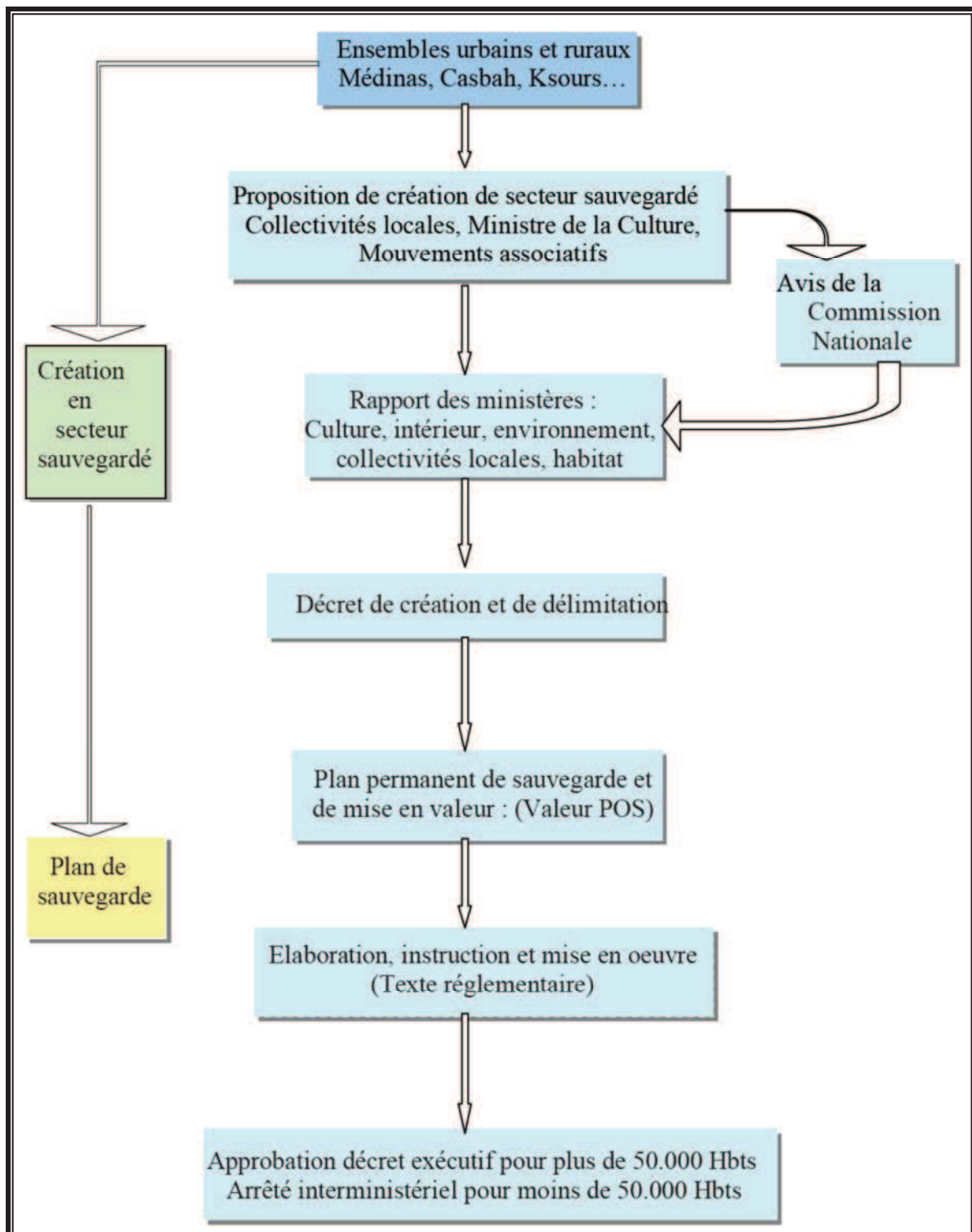


Figure 1.7 : Le secteur sauvegardé, procédure et champs d'application.

Source : Dekoumi, 2007 :page157.

⁸⁹ T Guerroudj, "aperçu sur le patrimoine architectural Algérien", oct. 1988 p2.

Malgré la mauvaise voire l'absence d'application de la réglementation sur ces tissus et au regard du processus de dégradation qui a été au centre des diverses préoccupations de chercheurs, dans le cadre de manifestations scientifiques notamment nous tenterons de faire part tantôt de certaines appréhensions et tantôt de certaines visions voire orientations

I.12. REVALORISATION OU SURVALORISATION DU PATRIMOINE

Le patrimoine bâti comme un produit humain qui devrait ordonner et améliorer nos relations avec l'environnement, nous poussant à ne pas mettre en péril, dévaloriser ou survaloriser par des approches volontaristes dans les travaux de sauvegarde d'où l'interprétation comme illustré dans la figure 11. **Veschambre (V.)**, Dans son livre « *Traces et mémoires urbaines, enjeux sociaux de la patrimonialisation et de la destruction* ». Dans ce livre deux concepts clés sont apparus : trace/marque. Les **traces** sont les vestiges et indices du passé, qui subsistent de façon non intentionnelle. Elles peuvent être l'objet d'une réactivation contemporaine (patrimonialisation) ou au contraire d'un effacement.

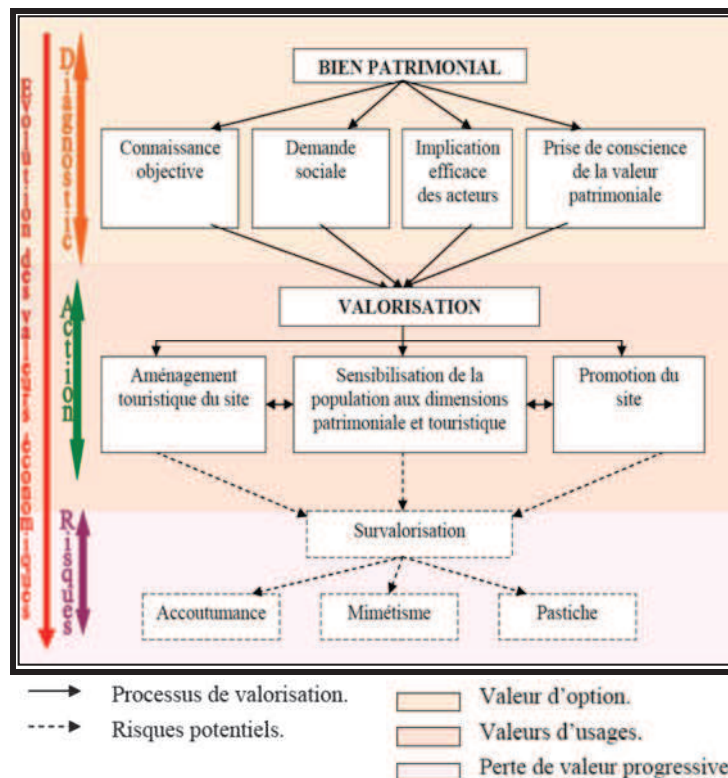


Figure 1.8 : Processus de valorisation et risque de survalorisation du patrimoine.⁹⁰

⁹⁰ Laudy Maroun DOUMIT, « *la valorisation du patrimoine endokarstique libanais* », Thèse de Doctorat de Géographie, Université Saint-Joseph, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Département de Géographie, Beyrouth, LIBAN, Décembre 2007, page 29.

Avant d'entrer dans le sujet de valorisation et le risque de survalorisation, il est évident d'expliquer ce que nous entendons par la patrimonialisation :

11.2.1. Patrimonialisation en tant que processus

Veschambre (V.), dans son livre cité auparavant consacre tout un chapitre autour de la patrimonialisation qui est la réactivation d'une trace. Plusieurs auteurs tels que M. LAPLANTE (1992) et P.A. LANDEL (2004) décrivent la « patrimonialisation » comme l'ensemble du processus qui transite par différentes étapes. Pour M. LAPLANTE, le processus se fait en 4 temps : **sélection, élévation au niveau de symbole, consécration et mise en exposition**. Alors que P.A. LANDEL cite 7 stades : l'abandon, l'identification, la protection, la conservation, la restauration, l'exposition et la mise en valeur. H. FRANCOIS et al. (2005)⁹¹ propose cinq (05) étapes de la démarche de la « patrimonialisation » : Sélection, justification, conservation, exposition et valorisation, illustré dans la Figure 12.

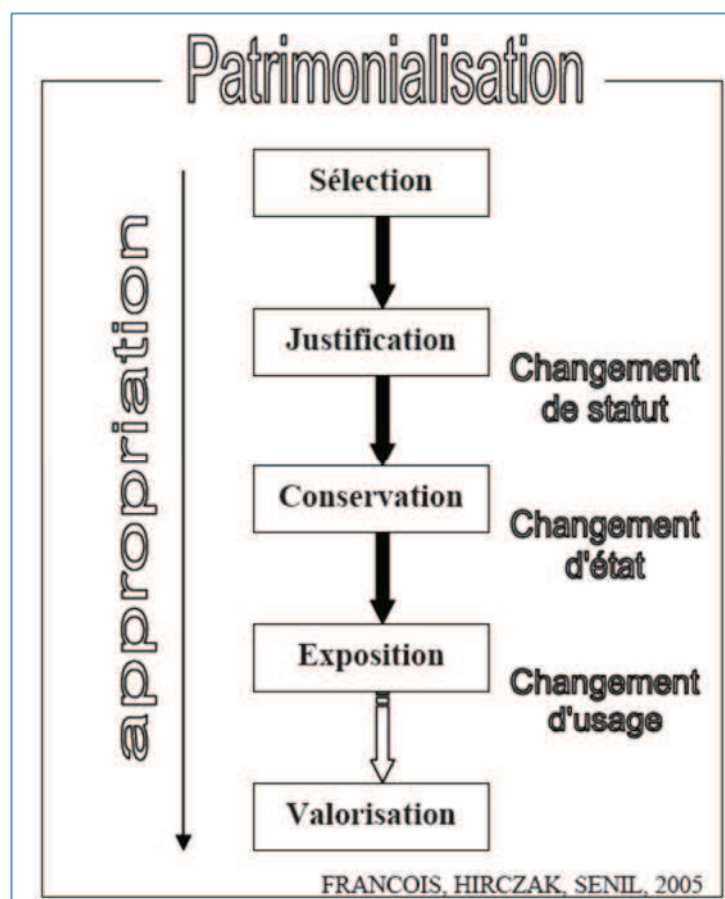


Figure 1.9 : Les étapes de la patrimonialisation.⁹²

⁹¹ FRANCOIS Hugues, HIRCZAK Maud & SENIL Nicolas (2005) : "Le patrimoine : une catégorie utile pour l'économie ?" XLle colloque de l'ASRDLF, Villes et territoires face aux défis de la mondialisation, 19 pages.

⁹² Laudy Maroun DOUMIT, op.cit, page35.

Dans ce processus, on peut valoriser notre patrimoine d'une part mais d'autre part on peut tomber dans le risque de la survalorisation.

Des travaux dits « de rénovation » restent tributaires d'un "pastichisme", tout au loin de la logique même de ces édifices. Cette idéologie qui aboutit à des rénovations désolantes s'apparente à ce que F. Choay appelle « le vandalisme patrimonial »⁹³. Cette crainte, sensée dans les recommandations du séminaire intitulé : « *Le patrimoine culturel et sa pédagogie: un facteur de tolérance, de civisme et d'intégration sociale* », tenu par le Conseil de l'Europe en août 1995 à Bruxelles, met l'accent dans ses recommandations finales sur la nécessité d'une analyse critique des tendances actuelles et le développement d'un nouveau cadre théorique et ses applications dans le domaine du patrimoine bâti.

Pour la patrimonialisation au niveau des villes historiques, il s'agit, notamment de s'interroger avec Boumaza Nadir sur les manières de faire pour la sauvegarde des centres historiques, les démarches patrimoniales pour mettre en relief de contexte, les limites des opérations de sauvegarde (Le processus de patrimonialisation). Car il ne s'agit pas seulement de sauvegarder un monument, un bâtiment ou un morceau de ville ; mais bien plus que cela. Nadir Boumaza a développé une posture critique sur l'approche du patrimoine dans les trois pays de situations maghrébines.

Pour plus de détails un passage de Boumaza signale la situation :

"Le fait que le patrimoine constitue une catégorie importée ou imposée, nécessite cependant la prise de position critique vis-à-vis des démarches technocratiques d'une part, passivistes, muséificatrices ou élitaires d'autre part, que tenter d'imposer certains acteurs. On pensera là à l'expérience et aux impasses du programme de sauvegarde de la médina de Fès dont les réussites en matière de valorisation monumentale masquent l'abandon des habitants des tissus et habitations ordinaires qui disparaissent régulièrement. On pensera également à l'exemple de la vallée du Mزاب en Algérie où la communauté mozabite à travers ses dirigeants se limite à protéger les façades et la trame tout en abandonnant les principes fondamentaux de l'urbanisme vernaculaire ou encore à celui de la casbah d'Alger où le discours ambigu des autorités et des organismes a contribué à l'état de ruine dans lequel se trouvent des îlots entiers. De même pourra-t-on noter combien les médinas du monde arabe dans leur ensemble, même lorsque bénéficié de programme ou de processus de valorisation (à des fins souvent

⁹³ Françoise Choay, "*L'allégorie du patrimoine*", Ed du Seuil Paris 1999.

touristiques), ont été confinées dans des situations d'isolat à l'intérieur de villes dont la gestion urbaine reste contradictoire des démarches patrimoniales.⁹⁴ Cette démarche illustrée dans un organigramme de même auteure.

Un autre risque de survalorisation de ce patrimoine bâti, nous le constatons dans les travaux dits d'interprétation, la question des archétypes d'architecture se pose comme élément à copier, le risque de ce "mimétisme" par des archétypes éculés usés et abusés, cette architecture n'est elle pas souvent qualifiée "d'architecture de placage ?" contribue à vider le patrimoine de sa substance, de sa profondeur historique, de sa richesse sémantique et de ses atouts fonctionnels et contribue à sa survalorisation. Cela conduit à un processus de galvaudage systématique du patrimoine, S.Mazouz donne l'autre vision du travail de réinterprétation des archétypes historiques du patrimoine, il à insister que « ...ce n'est pas le stéréotype formel qui est repris mais plutôt le concept abstrait qui peut, dans un contexte nouveau, prendre une forme nouvelle mais dont le contenu ou le signifié est évidemment le même (ou sensiblement le même que celui véhiculé par l'ancien archétype). »⁹⁵, c'est un travail basé non pas sur la répétition à satiété d'archétypes usités, mais sur l'élaboration des concepts abstraites des signifiés et des contenus véhiculés par les archétypes analysés, « réinterprétation formelle de concepts informelles », par le biais du contexte comportant une série des critères objectifs comme les critères sociaux, psychosociaux, économiques, climatiques,...etc.⁹⁶

Les opérations de rénovation urbaine illustrent nettement cette désorientation vis-à-vis de la production d'un espace original, elles témoignent en particulier de l'incapacité de proposer une synthèse en harmonie avec une identité renouvelée. Comme si partout l'imitation appauvrie et la confusion substituent le décor à l'architecture et le pastiche au modèle enraciné.

De l'Algérie Arkoun (1994) parle de « morceaux ou éléments de tradition juxtaposés ou insérés dans un espace urbain et qui sont ravagés par des forces destructives situées au niveau des mentalités collectives, des comportements et des discours »⁹⁷. Il s'agit en ait d'une

⁹⁴ BOUMAZA, N. op.cit, page120.

⁹⁵ Mazouz Said "*Culture et Architecture : Cas de l'Architecture religieuse en pays islamiques, Les occasions perdues.*" les cahiers de l'EPAU "*Patrimoine*", revue semestrielle d'architecture et d'urbanisme, n° 5/6, octobre 1996". Page 64-72. Page : 71.

⁹⁶ Il y'a plusieurs travaux de nombreux architectes connues comme Louis Kahn, jean nouvel, portoghesi...etc. igurer comme des jalons sur la route de la maitrise du concept de réinterprétation historique.

⁹⁷ Arkoun, M (1994), "Space for freedom", l monde diplomatique (24/11/1994)

confusion profonde entre **symboles**, **signes** et **signaux** comme éléments fondamentaux pour exprimer des messages nouveaux à travers des systèmes sémiotiques en transformation.⁹⁸

Et la question lancinante devient dès lors, comment mettre à jour un système de représentations renouvelées, capable d'aider les peuples magrébins de renouer avec leur héritage historique et de l'interpréter à la lumière d'une modernité enrichi et assumé.

Le Prince Karim Aga Khan qui s'est souvent penché sur les conditions de la renaissance de l'architecture islamique affirme que "Nous ne devons pas copier le passé ni importer des solutions imaginées pour d'autres problèmes et d'autres cultures.

Ce dont le monde musulman a besoin aujourd'hui c'est davantage de ces architectes novateurs qui peuvent naviguer entre deux dangers, celui de copier servilement l'architecture du passé ou d'ignorer notre riche héritage. Il a besoin de ceux qui peuvent intérioriser profondément la sagesse collective des générations précédentes, le message moral et éternel avec lequel nous vivons, et qui savent le renforcer dans le langage de demain » (Aga Khan, 1992).

⁹⁸ Une crise sémiotique qui a marquée l'espace maghrébin et qui a touché un grand nombre de formes bâti depuis les édifices publics et l'habitat

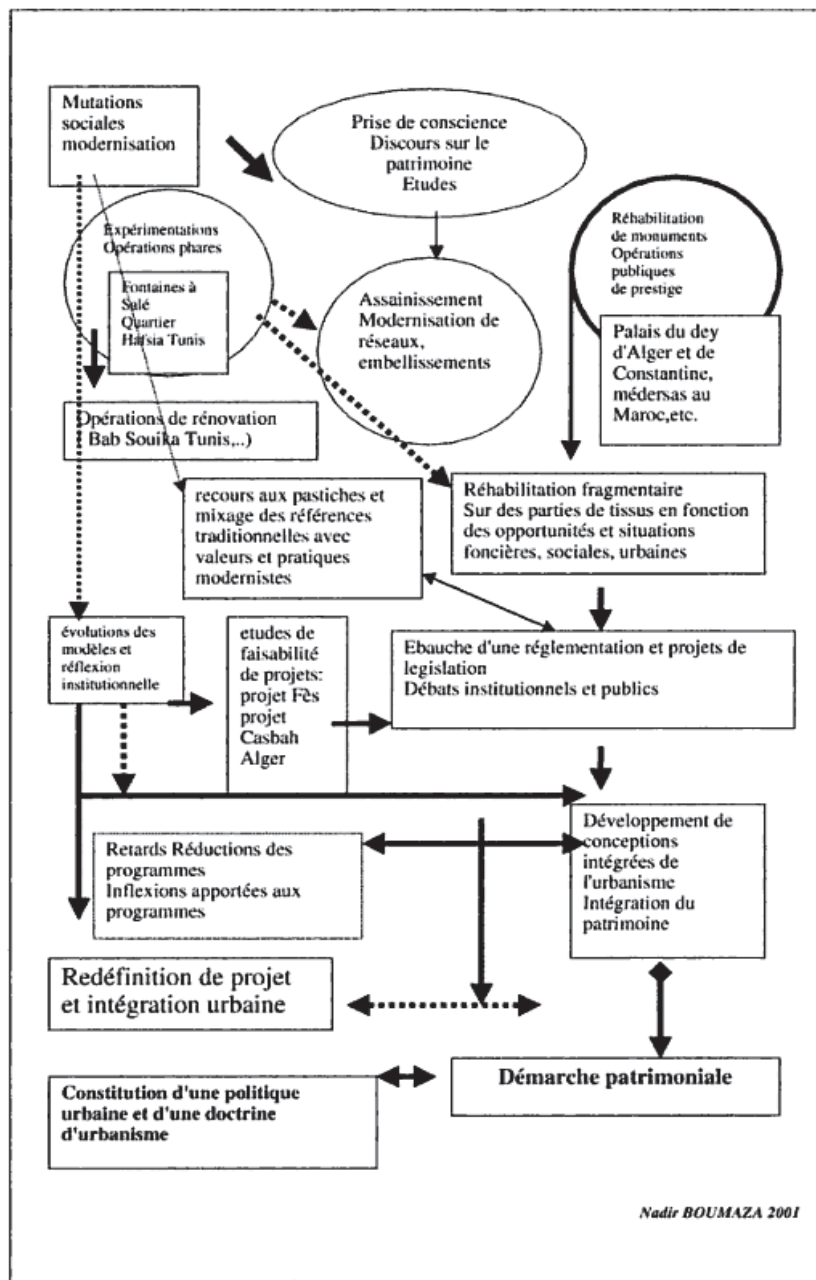


Figure 1.10 : Processus d'action menant à la démarche patrimoniale.
 Source : N. BOUMAZA, (2001), op.cit. p 129.

Dans ce que suivra, nous présentons l'autre coté de la valorisation et l'apport de ce patrimoine dans le développement, l'économie et le tourisme...etc.

I.13. LE PATRIMOINE COMME CŒUR DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ; OBJECTIFS STRATEGIQUES ACTUELS

La question de la sauvegarde et de la revalorisation de patrimoine devient de plus en plus un sujet plutôt lié au développement. La notion de patrimoine, qui s'est élargie pour englober l'agglomération historique toute entière voire même toutes les dimensions spatiotemporelles et socioculturelles dans le cadre de ce qui est communément connu actuellement par "la patrimonialisation de l'espace", est aujourd'hui devenue un outil déterminant dans l'approche du développement. Les villes historiques constituent non seulement un patrimoine qu'il s'agit de préserver et de transmettre, mais aussi participent à l'économie des pays. En effet, en plus des dimensions culturelles dont symboliques, culturelles et historiques, le patrimoine des villes historiques peut également revêtir une valeur économique « ...est bien sa « dimension patrimoniale», à savoir la valeur identitaire et culturelle qui commence à être reconnue comme un aspect essentiel du développement». ⁹⁹ "Il n'est plus un secteur marginal, mais il est au cœur du développement sociétal, non seulement dans ses dimensions culturelles, mais aussi économiques et politiques"¹⁰⁰. Plusieurs expériences à travers le monde ont démontré l'intérêt économique de la valorisation du patrimoine, il constitue une ressource mobilisable pour promouvoir l'accueil touristique, et en conséquence, créer des activités, des revenus et des emplois. (GUESNIER, 1996)¹⁰¹ comme le souligne G. S. ZOUAIN (1999), « *Le patrimoine a un impact direct sur l'économie de laquelle il est issu et à laquelle il participe* ». ¹⁰²

Ce patrimoine remplit plusieurs fonctions comme lieux et supports de communication de connaissances, de construction de culture, d'identité, mais aussi lieux de contemplation esthétique, de loisir passe-temps, moteurs de développement local et régional, et enfin prétextes à l'activité touristique et à la production de revenus.¹⁰³ A côté de la convention pour la protection du patrimoine mondial, la Charte relative au Tourisme Culturel adoptée en novembre 1976 par l'ICOMOS, en association avec d'autres organisations mondiales et régionales a révélé l'importance de l'enjeu économique lié au patrimoine. Il a été prononcé dans la Charte Internationale pour la Sauvegarde des Villes Historiques (charte de Washington 1987) dans ses

⁹⁹ Daniele Pini, *Patrimoine et développement durable : les enjeux et les défis pour les villes historiques du Maghreb*, introduction de « *Patrimoine et Développement Durable dans les Villes Historiques du Maghreb Contemporain* », Enjeux, diagnostics et recommandations, Unesco, page 1.

¹⁰⁰ Sandrine Basilico, op.cit, page 1.

¹⁰¹ GUESNIER Bernard: *Le patrimoine, une valorisation touristique à haut risque : De la démarche prospective appliquée à la valorisation du patrimoine*, cahier Espaces 49, 1996, pp. 122 – 132.

¹⁰² ZOUAIN S. Georges : *Du patrimoine dans l'état moderne, Réflexions et éléments d'une politique*, 1999, 16 pages.

¹⁰³ *Patrimoines et dynamiques de développement*, <http://www.prodig.cnrs.fr/spip.php?article1465>

principes et objectifs: *(La sauvegarde des villes et quartiers historiques doit, pour être efficace, faire partie intégrante d'une politique cohérente de développement économique et social et être prise en compte dans les plans d'aménagement et d'urbanisme à tous les niveaux.)*¹⁰⁴

Greffe (1990) définit un certain nombre d'indicateurs permet de connaître l'apport économique du patrimoine et sa contribution du patrimoine au développement économique¹⁰⁵. Il s'agit de trois types d'indicateurs importants : Le chiffre d'affaires, le taux de fréquentation (nombre de visiteurs) et l'emploi (emplois directs, les emplois indirects et les emplois liés à la filière du tourisme).

Selon NECISSA.Y¹⁰⁶, le patrimoine peut exercer des effets de levier sur le développement économique à cinq niveaux :

1. Il stimule la créativité des entreprises, produit des compétences au bénéfice de tous les secteurs de l'économie, contribue à la gestion des ressources humaines au sein des entreprises et anime les lieux de consommation.
2. Le développement des activités artistiques au profit de la création, conduit à réorganiser les institutions culturelles Patrimoine et économie classiques, des musées se mobilisent et considèrent que la conservation des produits et des modèles est essentielle et explorent ainsi leur patrimoine.
3. X.Greffe cite plusieurs exemples de musées qui sont transformés en pôles d'économie du patrimoine en associant des entreprises de porcelaine et des magasins de vente de produits d'artisanat.
4. A ce versant économique s'ajoute un versant social, les activités patrimoniales sont considérées comme moyen de renforcer l'identité culturelle et peuvent créer des liens sociaux et améliorer le cadre de vie.
5. Le développement des activités culturelles permet aux communautés de s'intégrer aux cultures variées, ce qui permet de développer de nouveaux projets, inscrire ainsi les communes dans une économie globale et d'organiser sur ces territoires de meilleures qualités de vie. Les savoir-faire dans le domaine de l'artisanat présentent un intérêt en tant que patrimoine culturel national. Les techniques utilisées font appel à des procédés

¹⁰⁴ Charte internationale pour la Sauvegarde des Villes Historiques, charte de Washington, principes et objectifs, alinéa 1, 1987, ICOMOS

¹⁰⁵ X.Greffe : *"la valeur économique du patrimoine"*, Ed. economica, 1990.

¹⁰⁶ Yamina NECISSA, *"L'apport économique du patrimoine"*, *Vies de Villes, Revue Architecture, Urbanisme et Société* : N°05, "Dossier : L'urgence de se réappropriier notre patrimoine", mai 2006, pp. 62-65.

respectueux de l'environnement, au-delà de ces valeurs culturelles, ils peuvent être porteurs d'identité d'un potentiel économique considérable.

Deux tendances économiques majeures posent des défis majeurs à la préservation du patrimoine :

1. *La restructuration économique amenée par la mondialisation et les déplacements massifs de population que celle-ci a générés augmentent la diversité ethnique et culturelle des villes et contribuent à créer des dynamiques urbaines dont la complexité est sans cesse croissante ;*
2. *Le rythme rapide de l'innovation technologique génère l'arrivée massive de nouveaux messages et de nouvelles images montrant des symboles et des styles de vie associés au statut social et à la réussite, ce qui tend à dévaloriser ce qui est vieux. Parallèlement, la propagation d'information non censurée favorise la continuité ou la relance de valeurs culturelles, de croyances et de coutumes distinctives. Des sous-groupes d'ethnies diverses au sein d'une population peuvent se fragmenter et adopter des comportements distincts à l'intérieur du même espace urbain¹⁰⁷.*

I.14. LE PATRIMOINE ET LE TOURISME

Une valorisation patrimoniale peut revêtir un aspect touristique, car celui-ci peut constituer un levier important de développement d'une politique de protection, de conservation et d'exposition patrimoniale. Le patrimoine serait désormais un vecteur majeur de l'activité touristique¹⁰⁸. C'est vrai que « *Le lien entre une activité touristique et la présence d'un bien patrimonial n'est pas le seul critère valide pour justifier une volonté de préservation.* » mais il est nécessaire de comprendre qu'il y a un besoin mutuel entre le tourisme et le patrimoine architectural. *Ce dernier a besoin du tourisme qui peut justifier sa restauration, son entretien ou sa réhabilitation. En échange, le tourisme a besoin du patrimoine architectural pour enrichir son produit et le diversifier et offrir une spécificité essentielle de la région.*¹⁰⁹ Comme

¹⁰⁷ Actes du IX Congrès Mondial des Villes du Patrimoine Mondial, Kazan, 19 - 23 Juin 2007, page30.

¹⁰⁸ Marie-Pierre SOL, « *La patrimonialisation comme (re)mise en tourisme. De quelques modalités dans les Pyrénées catalanes* », Communication aux journées 2004 de la Commission de Géographie du Tourisme du CNFG, « Tourisme et Patrimoine », Saumur, 17-19 mai 2004. Publié dans : Philippe VIOLIER & Olivier LAZZAROTTI (dir.), *Tourisme et patrimoine. Un moment du monde*, Presses de l'Université d'Angers, 2007 (p. 161-175).

¹⁰⁹ Mohamed Berriane, op.cit, page 30

illustre la figure 19 qui met en relation le développement touristique et le processus de patrimonialisation "*dialogique touristico-patrimoniale*".

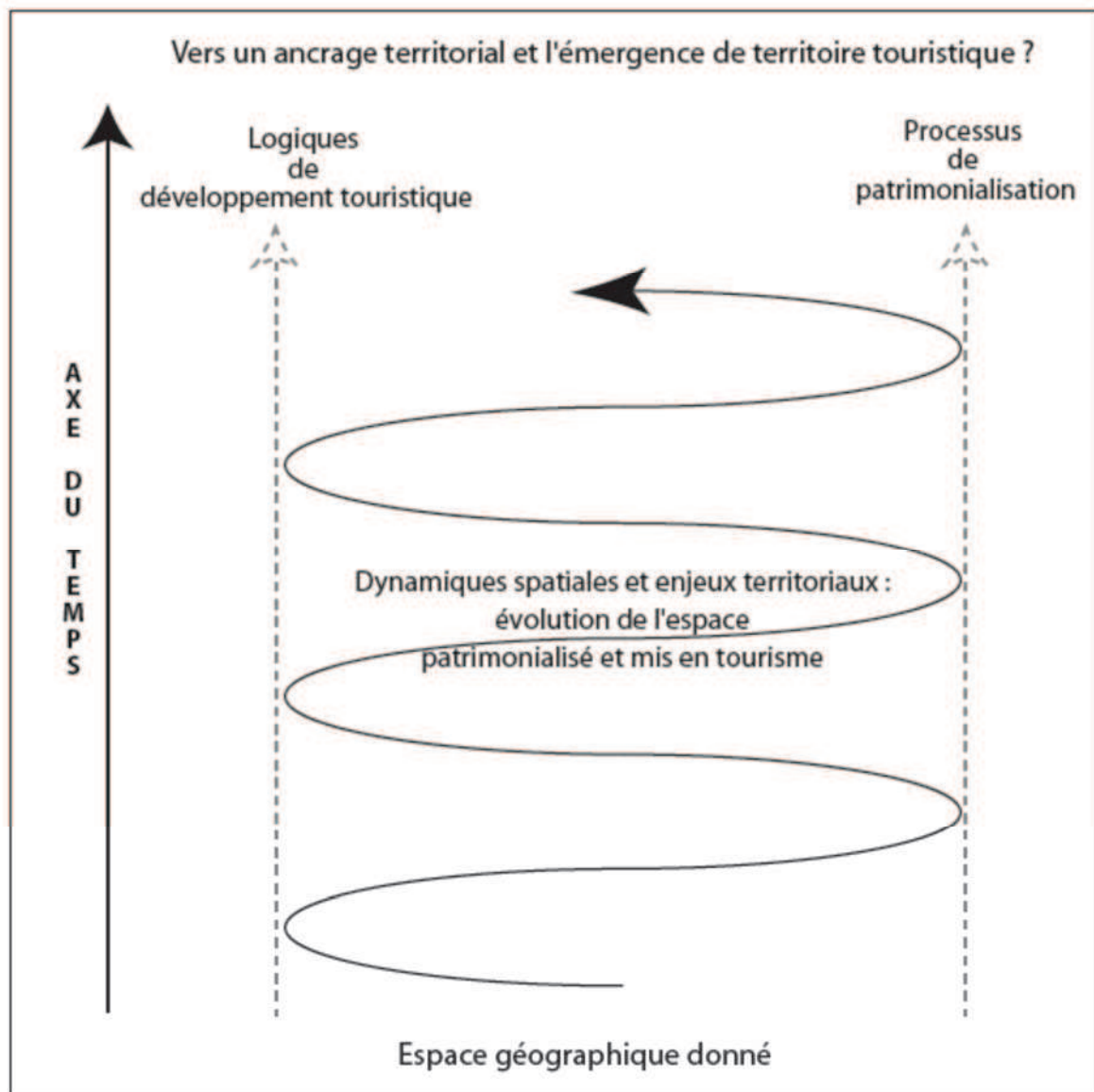


Figure 1.11 : Apports de la dialogique touristico-patrimoniale dans la compréhension du devenir des espaces touristiques à valeur patrimoniale.¹¹⁰

Encore plus, lors des "Ateliers du Management du Patrimoine Méditerranéen, qui se sont tenus le 25 mai 2010 à Paris, au Carrousel du Louvre. Cette journée de rencontre des pays de l'Union pour la Méditerranée, impulsée par la Caisse des Dépôts et organisée par l'ONG Vocations Patrimoine, a eu pour objet de donner la parole aux pays et aux acteurs publics,

¹¹⁰ Mélanie Duval, « *Dynamiques spatiales et enjeux territoriaux des processus de patrimonialisation et de développement touristique : étude comparée des gorges de l'Ardèche et du karst slovène* », Thèse de doctorat de Géographie, Université de Savoie, octobre 2007, 516p. Page : 22.

privés, civils et scientifiques de l'espace méditerranéen autour du thème fédérateur de la valorisation économique et touristique du patrimoine culturel et naturel de la Méditerranée.



Photo 1.12 : la fonction commerciale et artisanale du ksar de Médenine au sud tunisien, adressée aux touristes et visiteurs.

Source : www.archi-mag.com.

Les acteurs de la Charte relative au Tourisme Culturel adoptée en novembre 1976 par l'ICOMOS, convaincus de la nécessité de protéger le patrimoine pour promouvoir le tourisme, ont exigé la mobilisation au service de la protection des sites et monuments, des ressources les plus élaborées de la technique moderne et des actions d'experts scientifiques et de techniciens du monde entier pour la conception et la mise en œuvre de l'utilisation touristique du patrimoine culturel et naturel. De même, ils ont proposé que les architectes doivent recevoir une formation adaptée à la nature et à l'interdisciplinarité du problème, et être associés dès l'origine à la programmation et à l'exécution des plans de développement et d'équipement touristique.¹¹¹ Et mis en exergue la valeur touristique du patrimoine architectural et sa contribution au développement socio-économique.

Néanmoins, il faudra préciser que parmi les questions posées par la Décennie mondiale du développement culturel, celle relative à la finalité du développement et à ses effets sur la spécificité et l'identité socioculturelles concerne directement le phénomène touristique¹¹², qui rejoint la problématique plus vaste des interactions entre la culture et le développement. L'UNESCO et de la BIRD, fut organisé en décembre 1976 à Washington le séminaire sur «

¹¹¹ Ben Mahfoudh Hend, *op.cit.* page06.

¹¹² Mohamed Berriane, *op.cit.* page07.

L'impact du tourisme international sur les valeurs socioculturelles ». Le séminaire se préoccupait des seuls effets sociaux et culturels de la croissance économique. Le phénomène des Riads Marocains est bien là, ils sont devenus un business finement orchestré, comme un combat à mener contre l'oubli des fondements culturels de leur identité. Ce phénomène a donné naissance à de nouvelles pratiques 'de la médina' et de nouvelles pratiques 'en médina'.

I.15. CONCLUSION

Perçu comme un héritage culturel qu'on doit transmettre, le patrimoine selon Ollagnon Henry (1998) « est l'ensemble des éléments matériels et immatériels qui concourent à maintenir et à développer l'identité et l'autonomie de son titulaire dans le temps et dans l'espace par adaptation en milieu évolutif. ». Le patrimoine est le vecteur de **l'identité**. L'enjeu identitaire, est étroitement lié au patrimoine, car il renvoie à **l'identité** et à la **mémoire** des groupes, comme l'a noté Sandrine Basilico, (2005) « Facteur d'identité culturelle, le patrimoine est donc aussi source de dialogue interculturel, de compréhension mutuelle et de citoyenneté. ».

Comme il a déjà été signalé par Saïd Mazouz, (2009), la notion du patrimoine est **en perpétuelle évolution**, qui, à chaque fois, accueille de **nouvelles dimensions** (historique, archéologique, environnementale, paysagère géographique et chronologique. Depuis la charte d'Athènes, un débat conceptuel qui sera mis en évidence où le monument historique était le premier objet sur lequel s'est porté un regard patrimonial, mais un « monument objet » isolé de son contexte ; passant par la charte de Venise (1964) où le monument fut placé dans son contexte, pour constituer un tout cohérent, jusqu'à la charte de Washington (1987) où il englobe des villes historiques.

Les établissements de types médinas et ksour représentent les « ville historique » au Maghreb, d'après l'Unesco (1974) « *les ensembles historiques ou traditionnelles, constituent à travers les âges les témoignages les plus tangibles de la richesse et de la diversité des créations culturelles, religieuses et sociales de l'humanité* »¹¹³. Ensemble et organisation urbaine remarquable, constitué de biens immobiliers patrimoniaux, ces établissements humains sont particuliers par son homogénéité, sa cohérence et son unité architecturale et esthétique.

¹¹³ UNESCO, 17^{ème} Session, Paris 1974.

Ce patrimoine bâti ayant une valeur de plusieurs dimensions. Dans le chapitre qui suivra, on tentera de mettre l'accent sur l'intérêt apporté par les institutions interactionnelles sur ce type d'établissement.

CHAPITRE II

LES KSOUR : UN PATRIMOINE SAHARIEN

II.1. INTRODUCTION

II.2. LES KSOUR, LIEUX DE MEMOIRE

II.2.1. Origine de la cité saharienne, (Genèse et fondement des ksour)

II.2.2. Implantation du ksar : choix du site

II.3. KSAR : BESOINS EN EAU, SOUCI DE PROTECTION ET POSITION DE CARREFOUR

II.4. LES KSOUR : UN PATRIMOINE SAHARIEN

II.4.1. Les ksour, un système oasien

II.4.2. L'eau, un élément déterminant

II.4.3. Deux modes d'irrigation traditionnelle au Sahara

II.4.4. Une architecture d'ombre et de fraîcheur

II.4.5. Deux formes, deux façons de construire l'espace

II.4.6. Formes et Matériaux

II.5. LA DIMENSION SOCIALE

II.5.1. Une structure de pluralité discrète : ksar d'Ouargla

II.5.2. Les formes construites

II.5.3. Le rapport entre l'échelle et l'organisation du ksar

II.5.4. Le rapport entre la forme et la structure sociale

II.5.5. La palmeraie, un lieu de vie.

II.5.6. La vie ksourienne et structure urbaine des ksour

II.6. COMPOSANTES DES KSOUR

II.6.1. Contenu latent de l'architecture Ksourienne

- II.6.2. L'organisation intérieure
- II.6.3. Le patio
- II.6.4. Les portes
- II.6.5. Sqîfa
- II.6.6. Ayn ad-dar
- II.6.7. Les arceaux

**II.7. LES KSOUR : UN PATRIMOINE SAHARIEN MENACE, UN
HERITAGE EN VOIE DE DEGRADATION**

II.8. LES KSOUR : UN PATRIMOINE NECESSITE UN SAUVEGARDE

II.9. CONCLUSION :

CHAPITRE II

LES KSOUR : UN PATRIMOINE SAHARIEN

II.1 INTRODUCTION

L'environnement désertique a, toujours, été une merveille pour l'homme. Pour survivre les sahariens n'ont eu de choix que de développer des idées de génie : sur ce plan, la palmeraie en est la traduction la plus élaborée, ce bel ordre qu'admirent les visiteurs. Comme toute empreinte humaine sur la nature, la palmeraie est la fin d'un processus abouti pour apprivoiser le milieu désertique, fait d'expériences cumulées transmises à travers les générations. Cet héritage nécessaire pour s'adapter et composer avec cet environnement hostile même dans ses dimensions spatiales et sociales.



Photo 2.1 : Kasbah de Taourirt, Ouarzazate.

II.2. LES KSOUR, LIEUX DE MEMOIRE

II.2.1. Origine de la cité saharienne, (Genèse et fondement des ksour)

Selon N. Marouf, les villes du Sahara se définissent à partir d'un habitat groupé (ksar) lié à la présence d'une palmeraie (cultures stratifiées ; palmiers, arbres fruitiers, légumes) et un mode de distribution de l'eau (selon un typage hydraulique singulier : Foggaras, seguias) (N. Marouf, 1980).

Si la médina s'identifie par la mosquée et le souk (quartier des affaires), le ksar est, surtout, agricole. Par lente évolution, la ville se distingue du village. Mais cette distinction, au Sahara, est si peu sensible que l'on peine à la percevoir, tant les caractères ruraux et urbains sont imbriqués. Alors, le ksar désigne toute agglomération saharienne anciennement construite et de tendance plutôt rurale par opposition aux structures plus importantes que sont les médinas.

II.2.2. Implantation du ksar : choix du site

Le mot ksar, étymologiquement "cité fortifié", désigne un village ordinaire, qu'il ait ou pas conservé son enceinte. Centre de culture ou palmeraie, le saharien y voit en lui un centre à fonction agricole prédominante, utile pour sa défense. Le ksar est une implantation agglomérée spécifique aux populations du désert, c'est, aussi, la forme urbaine traditionnelle de ces régions. Son installation dépend de la disponibilité de l'eau, condition assurant la culture du palmier et la création de jardins qui fonctionnent, tels des microclimats indispensables à l'installation humaine.

Pour Ibn-Khaldoun (1934), établir une ville au Sahara sur un site donné, obéit à certains critères "*Pour se protéger de mauvaises conditions atmosphériques, on veillera à choisir le lieu dans une région où l'air est bon et pur*" (Mouqadima). Aussi, la présence de points d'eau permet aux habitants de se ravitailler et la proximité des jardins facilite l'exploitation des ressources. Masqueray voit une autre cause dans la formation des cités maghrébines : "*Les ksour ont été bâties sur des collines ou à flancs de coteau, afin d'être ensoleillés en hiver et protégés des vents, des crues d'oueds et des agressions*" [E. Masqueray, 1983]. Alors que K. Mahrouf note en 1994 : "*deux critères fondamentaux sont nécessaires pour la formation d'un établissement humain, la présence de l'eau et l'accessibilité dont l'intensité et la valeur changent au cours du temps*".



Photo 2.2 : Ksar de taghit.



*Figure 2.1 : Un Ksar de montagne typique. Au Maroc.
Source : Herbert Pothorn 1981.*

Dans le sud Algérien, les Ksour ne présentent pas de caractéristiques typologiques uniformes. Les premières études conduites par des officiers militaires français (Martin, 1908, Echallier, 1972)¹¹⁴ particulièrement dans le Sud-ouest, révèlent unité et différences ; l'unité paraît surtout dans la localisation, le processus d'implantation, et le modèle d'organisation des

¹¹⁴ Echallier (1972), se basant sur l'apport de photos aériennes, entreprit une classification qui fit ressortir six types différents de ksour.

rues. Les différences portent essentiellement sur la morphologie de l'unité fondamentale composant le ksar. Tandis que dans le Sud-ouest, le ksar est constitué par l'adjonction d'entités appelés **kasbet** (pluriel de kasbah), entités fortifiées, cette caractéristique ne se rencontre pas dans la vallée du Mزاب ou dans les ksour du Sud-est.



Figure 2.2 : Les Ksour du Sahar occidentale : un caractère urbain diffus.

II.3. KSAR : BESOINS EN EAU, SOUCI DE PROTECTION ET POSITION DE CARREFOUR

Les besoins en eau et le souci de protection expliquent le choix du site. L'insécurité dans ces régions jusqu'à la colonisation rendit l'habitat éparé risqué, il obligea les habitants à s'abriter derrière des murailles. Le ksar de Bechar avait, initialement, huit tours et les terrasses de ses maisons périphériques constituaient le chemin de ronde de l'enceinte. Cette forteresse était à l'abri de toutes menaces. Taghit, dans la vallée de la Saoura, est bâtie sur le pic rocheux qui surplombe l'oued. Dans le Touat, les ksour d'Adrar sont d'anciens ksour fortifiés. Au Gourara, il n'y a pas de village qui ne soit édifié sur une éminence, sauf les Zaouïas qui, pour leur origine religieuse, n'ont pas eu à redouter les pillards. [Chaouche Bencherif, 2007]

«Les ksour ne s'ont pas une création de l'eau, les ksour sont une création des relations (des échanges caravaniers) par la mise en place d'une certaine logistique échelonnée le long des axes (puits, oasis) » [COTE M., 2010]. Les itinéraires commerciaux transsahariens constituent un autre élément fondateur de l'oasis, la localisation sur un de ces axes, fut un élément essentiel de la dynamique oasienne, pour des raisons de circulation de populations esclaves entre Afrique noire et rive méditerranéenne, qui ont constitué un apport indispensable au dynamisme agricole oasien ainsi que pour des raisons d'accroissement des potentialités d'échanges induites par le commerce afin de pallier aux insuffisances de production locale.

Le développement des moyens de communication fut l'élément vital qui dynamisa la cité, et permirent le déplacement des personnes et des biens et, ce n'est pas un hasard que des cités comme Ouargla, Tamentit, aient émergées et se soient développées le long de voies naturelles.

II.4. LES KSOUR : UN PATRIMOINE SAHARIEN

II.4.1. Les ksour, un système oasien

"Il est communément admis que les agglomérations urbaines traditionnelles sont le résultat d'une multitude de facteurs culturels et socio-économiques, qui en s'imbriquant, ont contraint les habitants à produire un habitat de survie formant un véritable système écologique." [S. Mazouz, 2005].

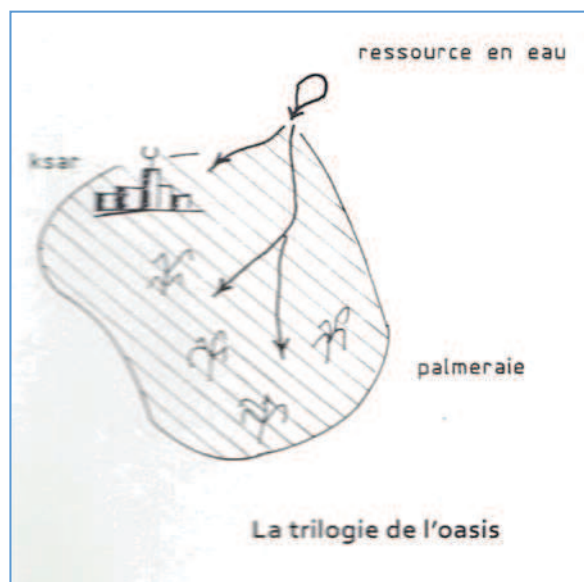


Figure 2.3 : la trilogie de l'oasis.

Source : Marc cote, 2012.

Au-delà des particularités physiques et topographiques qui fondent la spécificité saharienne, la forme, la structure et le fonctionnement des pôles du peuplement saharien se distinguent par une richesse en matière de pratiques et de configurations spatiales.

Au-delà des facteurs de localisation de l'oasis, sa structure traditionnelle présente une très forte intégration des éléments de l'espace oasien qui soulève des spécificités, conduisant à l'appréhender de manière systémique. (Figure 2.3) Ce dernier constitue un « espace [un système] socio-territorial » [Gaouar, 2000].

L'ensemble des oasis s'est fondé sur le triptyque eau – habitat – palmeraie qui forme un tout qui se caractérise par la cohérence et la forte interdépendance. Néanmoins, M.A. Gaouar

(2000) propose d'ajouter à ce triptyque un quatrième élément structurant et moteur : l'homme, mettant ainsi l'accent sur l'organisation et la dynamique sociale très spécifique des oasis.

Des interactions entre ces quatre éléments, découle une hiérarchie de l'organisation socio-politique dont les rapports s'inscrivent solidement dans l'espace. Cet ensemble structuré, au delà de sa dynamique interne, fonctionne comme un système ouvert aux fluctuations du système spatial plus large dans lequel il s'imbrique géographiquement et économiquement.

Si le système oasien met en évidence des éléments structurants et fondamentaux, l'ensemble des oasis a connu des mutations et des dynamiques propres et particulières aux différents niveaux d'analyse sociaux, économiques et spatiaux. (Figure 2.4)

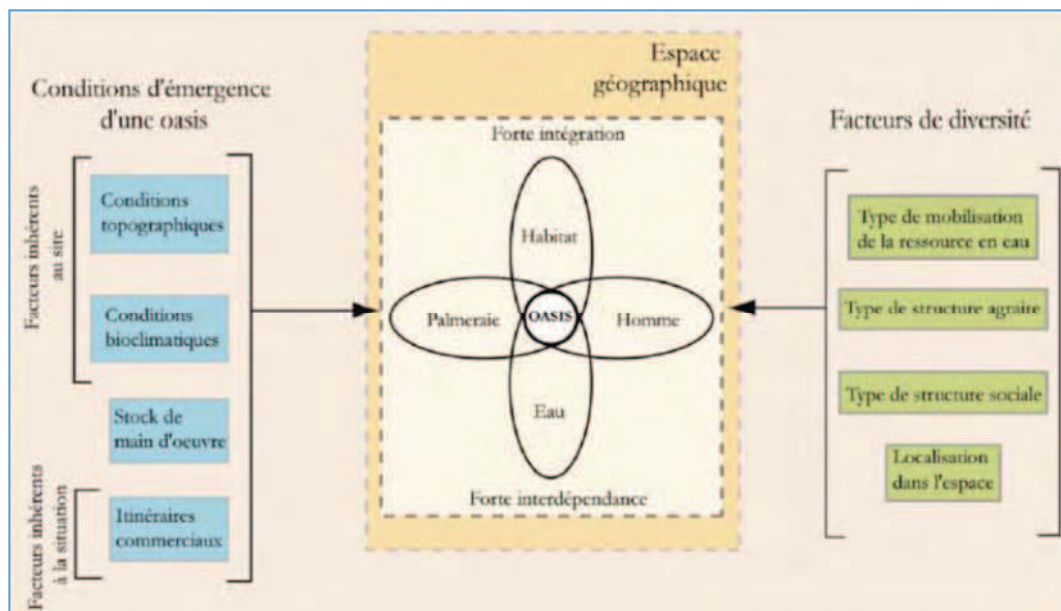


Figure 2.4 : Eléments structurants du système oasien

Source : Laudy Maroun DOUMIT, 2007

Une oasis rassemble généralement un ou plusieurs *ksour* adossés à une ou plusieurs palmeraies formant ainsi un ensemble géographiquement cohérent et singularisé, où on y observe généralement une homogénéité des pratiques agricoles et de mobilisation de l'eau, du fait de la forte dépendance aux conditions topographiques locales.

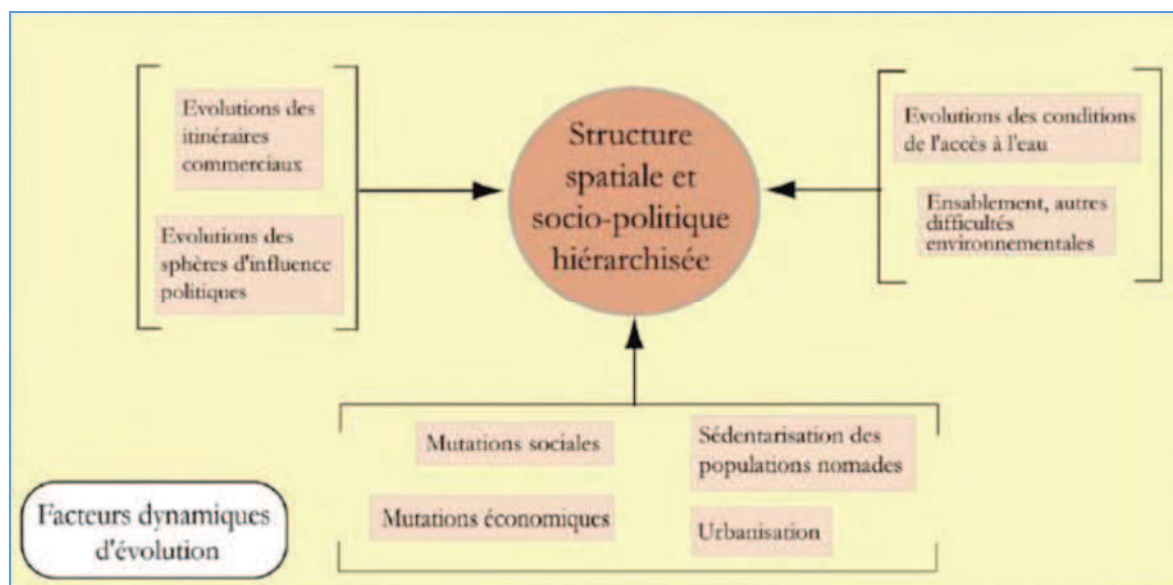


Figure 2.5 : Facteurs dynamiques d'évolution d'un système oasien

Source : Laudy Maroun DOUMIT, 2007

II.4.2. L'eau, un élément déterminant

« L'eau signe de bénédiction, et de vie devient l'élément générateur et structurant de l'établissement humain, auquel se trouve subordonné, en qualité de condition principale de vie. »¹¹⁵

« Si c'est bien dans les conditions extrêmes du Sahara que l'eau se révèle, plus que partout ailleurs en Algérie, comme la contrainte environnementale majeure, autant par sa rareté et la difficulté de son accès que par l'accroissement des besoins amplifiés par l'aridité, c'est aussi au Sahara que l'eau se trouve être le meilleur révélateur des vigoureuses mutations qui ont secoué l'espace et la société en Algérie. »¹¹⁶

Les systèmes hydrauliques anciens fonctionnent selon un déterminisme strict : les terroirs se regroupent sur des sites dont le choix est dicté par la présence de l'eau et de pouvoir la puiser et irriguer par gravité (sources, épandages d'oued, foggaras), puisque l'économie d'effort à l'exhaure est important, sauf si l'eau est proche de la surface et qu'il devient inutile d'irriguer les

¹¹⁵ B. BENYOUCEF. « Le M'zab, espace et société », 1992. P30.

¹¹⁶ M. COTE. « Signatures sahariennes. Terroirs & territoires vus du ciel. » Presses Universitaires de Provence (PUP), Collection : Méditerranée revue géographique, 2012. P95.

palmyers. Ce qui, dans ce cas, signifie une localisation dans des dépressions topographiques, les ghouts (cas d'El Oued).

II.4.3. Deux modes d'irrigation traditionnelle au Sahara

- Le puits à balancier (*chilel, khattara*) était répandu autrefois de la Mauritanie à la Saoura et à l'Égypte. Mû à la main, il présente une forte pénibilité, et n'assure que des quantités d'eau très réduites (à l'échelle de 1/10^e d'hectare). Il est encore fonctionnel en Mauritanie (Tagant).
- Le puits à traction animale (mû par un dromadaire, un âne, ou un bœuf), représente un progrès technique, car il assure un volume d'eau nettement supérieur. La contrepartie est la possession et l'entretien d'un animal. C'est le grand mode de puisages du Mزاب autrefois. C'est la forme dominante aujourd'hui dans les vallées de l'Air.

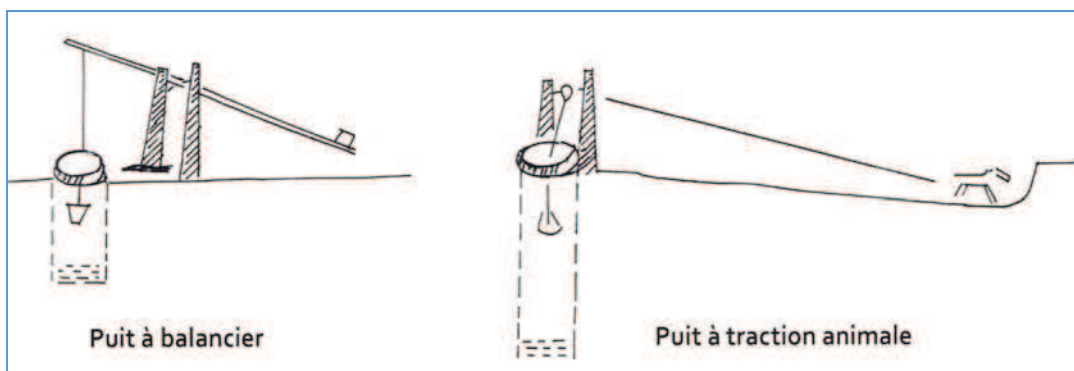


Figure 2.6 : Deux modes d'irrigation Traditionnelle au Sahara.

Source : Marc Cote, 2012.

« La foggara recrée les conditions d'un écoulement permanent. C'est une galerie de drainage qui collecte l'eau du sous-sol et la diffuse vers les jardins à irriguer. Pour comprendre la genèse et l'évolution des palmeraies liées à ce type d'irrigation, il faut connaître le concept de cet équipement hydraulique, quasi exclusif, au Gourara Touat Tidikelt au cœur du Sahara algérien et quelques oasis marocaines dont la vie de plusieurs milliers de familles en dépend » [J-P. Cheylan, 1990].

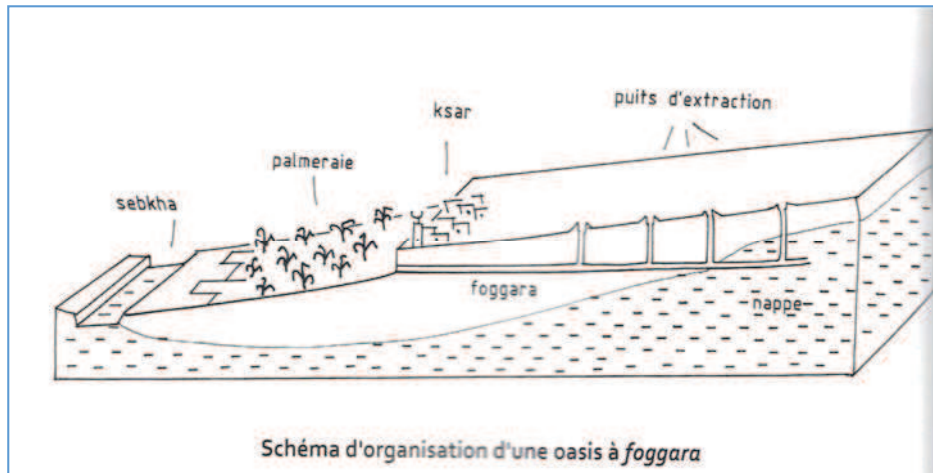


Figure 2.7 : Schéma d'organisation d'une oasis à foggara.
Source : Marc Cote, 2012.

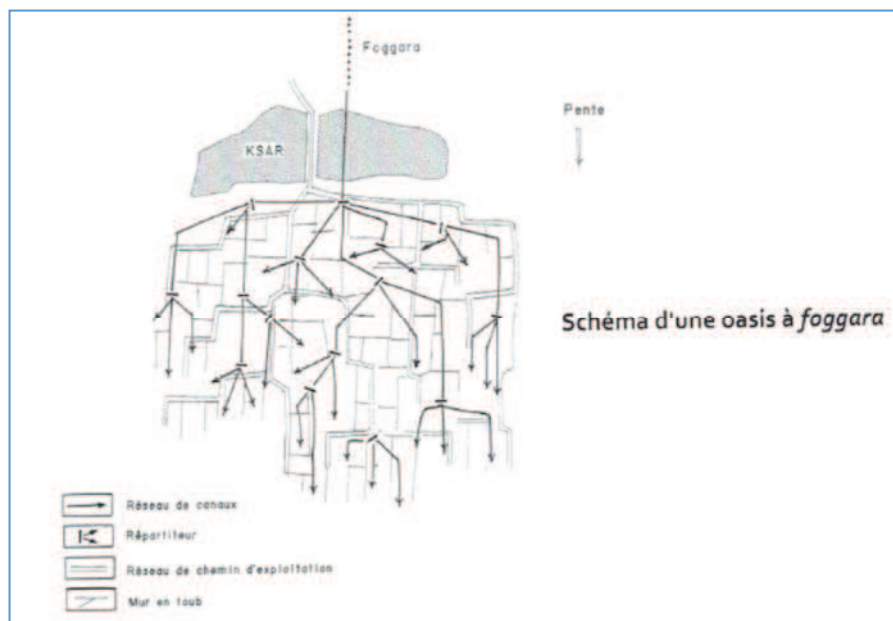


Figure 2.8 : Schéma d'une oasis à foggara.
Source : Marc Cote, 2012.

II.4.4. Une architecture d'ombre et de fraîcheur

Plan du ksar de Beni-Abbès d'après Amedeo Cresti :

« Le ksar a été de sa population en 1957 par décision de l'armée française, qui l'a transférée à l'extérieur de la palmeraie. Il a donc été abandonné d'un coup, mais a été conservé tel quel, et nous a donc été transmis en l'état, tel qu'il fonctionnait.

Ksar très compact, enserré dans sa palmeraie, fermé par un mur d'enceinte, ou le dos des maisons mitoyennes. Villages très structurés, avec ses portes, ses tours d'angle, ses passages couverts, ses espaces publics, une mosquée de grande taille. Le décrochement des ruelles, le décalage des portes d'entrée des maisons assurent à chaque îlot et chaque maison une forte intimité au sein de ce conglomérat.

L'insertion du ksar au sein de la palmeraie lui assure un micro-climat adouci, qui peut comporter jusqu'à 10 degrés de moins qu'en désert nu. » [Amedeo Cresti, 1978]

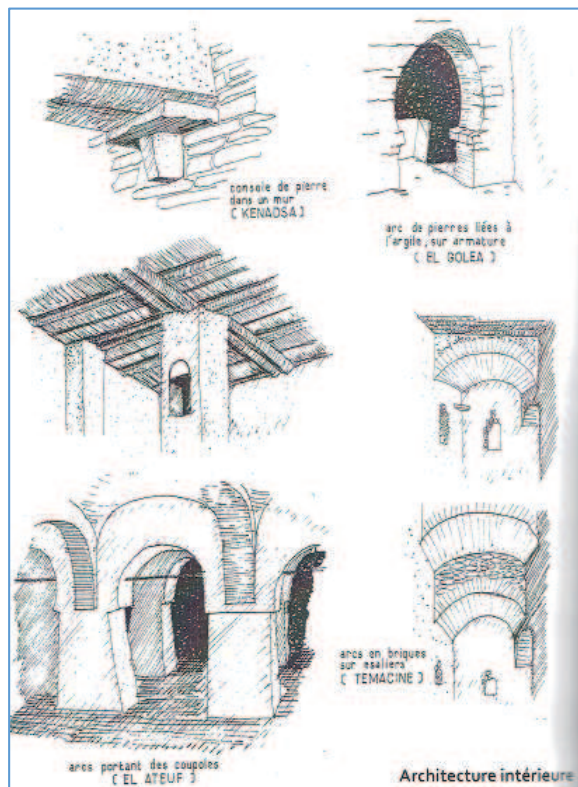


Figure 2.9 : Architecture Intérieure des Ksour.
Source : Marc Cote, 2012.

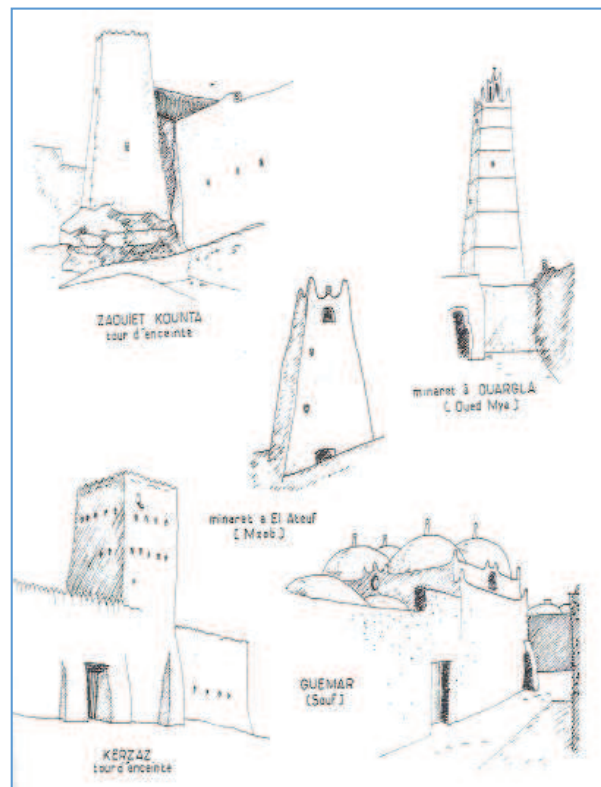


Figure 2.10 : Architecture extérieure des Ksour
Source : Marc Cote, 2012. (D'après J.C. Echallier, 1986).

II.4.5. Deux formes, deux façons de construire l'espace

L'histoire ne nous apprend pas grand-chose sur ces différentes logiques spatiales, hormis que certaines seraient plus anciennes que d'autres. Mais l'observation précise au sol note qu'il y a convergence entre certaines caractéristiques.

Ainsi, les constructions de plan circulaire :

- Sont édifiées généralement sur des éminences, des buttes elles sont construites généralement en pierres lui est souvent lié un habitat troglodytique (Matmata, Nefoussa) nombre d'entre elles sont en ruine aujourd'hui, et éloignées spatialement des palmeraies, ce qui corrobore leur ancienneté un certain nombre de ces ksour (mais pas tous) sont habités par des berbérophones.
- Aux agglomérations de plan carré ou rectangulaire sont liés les éléments suivants :
- Edification en plaine (utilisant toujours les buttes lorsqu'il y en a) ;
- Construction en argile (brique de terre crue) ;
- Présence d'éléments de défense : tours, portes ;

II.4.6. Formes et Matériaux

« Il existe des centaines de ksour, et il n'est pas étonnant que, par-delà ce "modèle" ainsi défini, existent des différenciations marquées. Il y a là toute une richesse architecturale et urbanistique du bâti saharien.

*Les plus évidentes apparaissent dans les matériaux de construction, et dans les formes construites. »*¹¹⁷

Le système constructif Ksourien se caractérise par une grande simplicité : des murs porteurs, parfois suppléés par des éléments verticaux porteurs du type poteau en brique de terre, sur lesquels sont posés des troncs de palmier et des branchages de palmier recouverts d'une couche d'argile. Les fondations sont du type filant en rigole, avec parfois un soubassement en pierres qui permet de protéger les murs de la remontée capillaire et des eaux de pluie.

« Les sahariens ont fait appel à deux grand types de matériaux locaux, suivant les milieux physiques et les pratique locales. Les constructions en pierres sont majoritaires dans le sud marocain et en Mauritanie. Elles peuvent comporter plusieurs modes de mise en œuvre : la construction en pierre régulière, disposées en assises horizontales, tenues par un liant d'argile,

¹¹⁷ M. COTE, Op.cit. p100.

et donnant lieu souvent à de très belles constructions (Tagant), avec décorations de façades ; la construction en pierres irrégulières, noyées dans un béton à base d'argile, et montées entre des banches de bois (Gourara). Le même procédé peut faire appel à un liant qui durcit vite et assure une grande solidité à l'ensemble, le timchent, qui est un plâtre (Souf) ou un ciment (Mzab) fabriqué localement. »¹¹⁸

Le matériau le plus classique est l'argile, que l'on trouve dans les plaines ou vallées, et qui assure la majorité des constructions au Sahara, de l'Égypte au Touat. Deux variantes de mise en œuvre :

- le pisé, c'est-à-dire l'argile (mêlée souvent à un peu de paille ou de fumier, afin d'augmenter la solidité), édifiée par coffrage, c'est-à-dire entre deux banches de bois verticales (comme pour les pierres). Procédé ancien, et qui semble autochtone au Sahara.
- La brique de terre crue, réalisée dans un petit moule en bois. Procédé simple et aujourd'hui universel, mais qui paraît en son temps avoir quelque peu révolutionné la construction au Sahara : pas besoin de bois de coffrage, manutention aisée, possibilité de préparer à l'avance, ouvrage rapidement monté, possibilité de préparer à l'avance, ouvrage rapidement monté, possibilité de décor. D'origine orientale (probablement de Perse, via le Yémen), ce procédé n'eut pas de peine à s'implanter dans ces régions déjà habituées à l'argile il caractérise donc une phase plus récente de l'habitat saharien.

II.5. LA DIMENSION SOCIALE

« Une véritable organisation urbaine existe dans les pays arabes ; elle a été imposée par la structure du corps social et par la vie de celui-ci. Elle est d'abord révélée par un aménagement de l'espace qui exprime parfaitement bien la forme, les relations et les besoins des groupes familiaux et " tribaux " repliés sur eux-mêmes, juxtaposés, voisins et hiérarchisés. »¹¹⁹

Une structure sociale tire sa force de tout système de relations humaines de base, et c'est par là que la disposition de la maison et sa place par rapport à une autre provoquent l'agencement

¹¹⁸ M. COTE, Op.cit. p100.

¹¹⁹ CHEVALIER Dominique, « l'espace social de la ville arabe », Publication du département d'Islamologie de l'université de Paris-Sorbonne, G. P. Maisonneuve et Larose, 1979. p 08.

urbain¹²⁰. L'espace urbain dans la l'espace ksourien ne peut être ni un simple support des pratiques ni un simple produit. « *Elle est une des formes d'expressions de la société dans toute sa complexité.* »¹²¹

Le Ksar est un espace de vie collective répondant à la fois à une organisation politique d'autodéfense et à une organisation sociale visant à faire respecter la segmentation sociale et raciale. Le rôle de la Djemâ'a (l'assemblée consultative ou le conseil du Ksar) était primordial quant à l'organisation de la vie politique et la gestion des ressources économiques au sein des Ksour.

Chaque Ksar obéissant à ses propres logiques, les constructions destinées à la collectivité, sans être une règle sont souvent groupées à l'entrée du Ksar. Il s'agit de la mosquée et de ses annexes, de la maison de la Djemâ'a - le conseil du Ksar - ou et des magasins d'artisans. L'importance de cette partie collective varie d'un Ksar à l'autre selon la disponibilité en espace constructible et selon la richesse et le pouvoir du conseil du Ksar. Chaque Ksar dispose d'un certain nombre de puits, le seul puits collectif était celui de la mosquée.

"Le ksar est un groupement d'habitat, une forme construite. Mais c'est aussi un ensemble social, une population, qui a son histoire et ses composantes. Quel rapport, de l'un à l'autre ? La structure du ksar apparaît simple. Mais la simplicité des formes peut cacher la complexité de l'organisation sociale, comme est complexe la société saharienne. L'une n'est pas toujours la traduction de l'autre.

Le cas le plus simple est celui des ksour présentant une forte unité humaine, abritant une communauté relativement homogène ethniquement et socialement. C'est le cas généralement des petits ksour, des établissements de type rural. Leur unité transparait dans l'autorité qui détient le pouvoir, soit le *cheikh*, chef de village. Mais la structure des ksour est souvent plus complexe. Fréquemment ils sont composés de plusieurs noyaux d'habitat, plus ou moins coalescents.

On lit alors à travers la structure d'habitat la composition sociétale ; différents groupes humains se sont installés à proximité les uns des autres. Les uns peuvent être sédentaires, d'autres nomades en voie de sédentarisation, les uns arabophones, d'autres berbérophones.

¹²⁰ CHEVALIER Dominique, 1979, page 15. Cité par Abdelaziz BARKANI, "**Logique et mode d'organisation de l'espace ksourien, étude de l'entité de dwiriyate au sein du ksar de Kenadsa**", mémoire de Magistère, encadré par Dr. Moussannef-Serrab Chahrazed, Option : Architecture urbaine et environnementale dans le Sahara, Université de Bechar, Juin 2011, 285p.

¹²¹ DRIS Nassima, "**La ville mouvementée : espace public, centralité, mémoire urbaine à Alger**", Editions L'Harmattan, 2002. p24.

Certains secteurs d'habitat pouvaient être réservés à des catégories sociales particulières, de rang élevé (*chorfas*, *Merabtine*), ou au contraire de rang inférieur (*Harratins*, *Abid*, *Choachin*, *Kamadja*).

Dans les ksour du Mزاب cohabitent quartiers ibadites et quartiers malékites. Des groupements juifs étaient présents fréquemment dans les ksour, la mémoire s'en est conservée (*mellah* du Sud marocain, du Touat). [M. Côte, 2012]

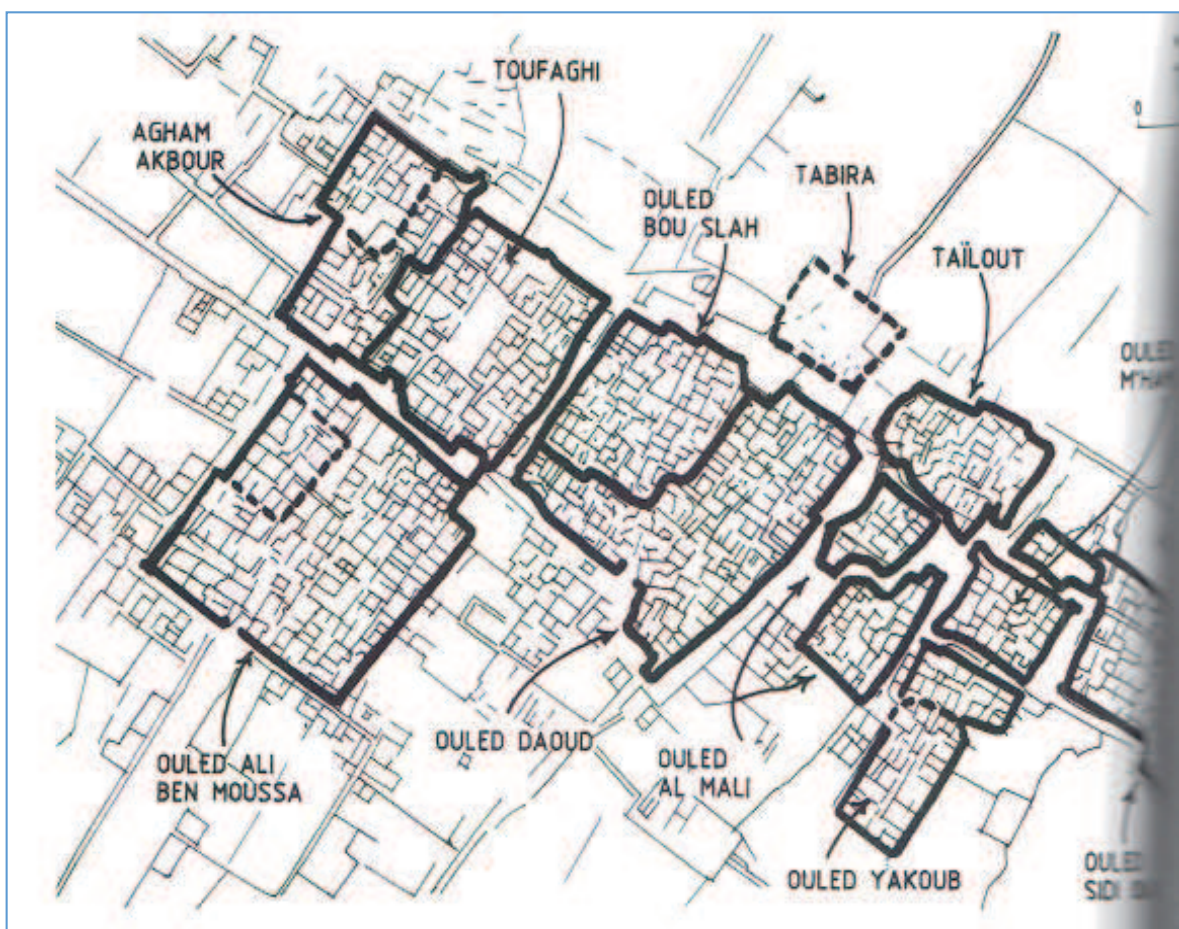


Figure 2.11 : Une structure plurielle : Tamentit (Touat, Algérie)

Source : Marc Cote, 2012.

II.5.1. Une structure de pluralité discrète : ksar d'Ouargla

Apparemment, le ksar présente les éléments d'une forte unité :

- Bâtie sur une légère surélévation de terrain, destinée à mettre les maisons au sec par rapport aux bas-fonds salés périphériques
- Ceinturée avec vigueur par le boulevard périphérique circulaire, occupant la place des anciens remparts et fossés, détruits au XIXe siècle
- Un tissu dense, compact, très régulier, dans lequel le non bâti n'occupe qu'une place limitée
- Une centralité assurée par deux mosquées, voisines l'une de l'autre, l'une malékite, l'autre ibadite. A proximité, le marché, bâtiment ... d'origine récente.
- A l'écart au sud-ouest, l'ancienne forteresse (*Kasbah*), occupée aujourd'hui par des bâtiments de la santé.



Figure 2.12 : structure du ksar d'Ouargla

Source : Marc Cote, 2012.

II.5.2. Les formes construites

Les caractéristiques topographiques du site sur lequel sont édifiés les ksour sont déterminants quant à la forme géométrique que peut prendre le bâti, nous distinguons :

- Les formes adaptées à la topographie (aux éléments de la topographie) : formes rondes, formes allongées,...
- Les formes indifférentes à la topographie : formes rectangulaires bien nettes.

II.5.3. Le rapport entre l'échelle et l'organisation du ksar

Le ksar s'organise selon différentes échelles :

- L'échelle de l'édifice : habitation ou édifice public ;
- L'échelle de l'unité urbaine : association de plusieurs édifices organisés le long d'un axe (Zkak) ou autour d'une place (Rahba), définissant une unité autonome appropriable par le groupe ;
- L'échelle de la cité (ksar) : l'ensemble des entités en articulations, structurées, hiérarchisées ;
- L'échelle du territoire : l'ensemble des ksour implantés, généralement selon des principes morphologiques communs et définissent, une fois en relation d'échanges, un champ d'appropriation pour la population de la région.

II.5.4. Le rapport entre la forme et la structure sociale

Le ksar est une forte structure, organisé par certains éléments lui conférant certaines caractéristiques :

- Compacité, ruelles étroites, peu de places (la surface du bâti supérieur à la surface du non bâti) ;
- Pas de différenciation possible ;
- l'emboîtement des espaces ; à la base c'est la maison ensuite l'ilot qui constitue une petite entité puis l'ensemble du ksar, avec ou sans rempart.

Il est selon COTE M. (2010) possible de distinguer les ksour du point de vue social:

- **Ksar simple** : de forme simple, d'une trame unique, l'existence d'une seule mosquée, et rassemblant une communauté.

- **Ksar composite** : avec éléments juxtaposés, ensemble de quartiers, chacun fermé par des remparts où chaque quartier représente une communauté, nous sommes alors en présence d'une population diversifiée, hiérarchisée.

« L'humanisation de tout espace, signifie avant tout la traduction par l'homme de sa vision du monde dans l'espace, ce qui confère à l'espace, objet physique, muet et immobile, sa dimension de signifiant et on parlera alors de l'esprit du lieu.

Dans ce système, chaque élément, chose, trouve sa place, sa position, son statut et son rôle. »

II.5.5. La palmeraie, un lieu de vie.

L'environnement désertique a, toujours, été une merveille pour l'homme. Pour survivre les sahariens n'ont eu de choix que de développer des idées de génie : sur ce plan, la palmeraie en est la traduction la plus élaborée, ce bel ordre qu'admirent les visiteurs. Comme toute empreinte humaine sur la nature, la palmeraie est la fin d'un processus abouti pour apprivoiser le milieu désertique, fait d'expériences cumulées transmises à travers les générations.

La palmeraie irriguée et le groupement des maisons des cultivateurs (le ksar) sont, donc, les deux composantes du paysage agraire au désert.

« Par sa forme, le végétal procure des zones d'ombre sous lesquelles peuvent se développer certaines activités agricoles, telle la culture étagée. La projection des zones d'ombre des arbres feuillus sur les parois des édifices peut réduire, beaucoup, leur échauffement et améliorer leur confort thermique interne. Pour créer cette barrière, l'arbre doit coloniser les sites pour assurer une couverture verte en milieu urbain et jouer son rôle de filtre à air et de brise-vent tout en abaissant les températures et en humidifiant l'air. »¹²²

La palmeraie, composante vitale de la naissance, de la prospérité et de la durabilité de l'habitat oasien.

II.5.6. La vie Ksourienne et structure urbaine des ksour

« Hormis les villes mozabites et El Goléa, ce qui caractérise les cités sahariennes, c'est le paysage de masse dominant et sa faible hauteur sur l'horizon, donnant ainsi une homogénéité

¹²² CHAOUCHÉ-BENCHERIF Meriama, « **La Micro-urbanisation et la ville-oasis ; une alternative à l'équilibre des zones arides pour une ville saharienne durable, cas du Bas-Sahara** », mémoire de doctorat en sciences, sous la direction de Dr. Farhi Abdellah, option urbanisme, département d'architecture et d'urbanisme, université Mentouri, Constantine, 2007, p87.

blanche ou ocre, rehaussée d'un minaret est entourée de palmeraies vertes; en arrière plan, des étendues de sable, parfois, un décor de montagnes. »

« L'enceinte, les portes, la mosquée et le souk, sont les éléments autour desquels sont tracées les voies de circulations. On trouve, en général, un îlot central, entouré par des pâtés de maisons traversés par des passages sinueux. Quand une rue forme un arc de cercle, il s'agit quasiment du tracé d'une ancienne muraille abattue. Le noyau central (mosquée-souk) était le point de convergence des rues. »¹²³

Le tissu est organisé autour d'un réseau de voirie structuré en ramification, dont les différentes branches traduisent, au sol, la division du groupement humain et des sous-groupes. Les habitations sont continues et généralement mitoyennes sur deux ou trois côtés. Les places des ksour sont appelées **rahbas**. Elles constituent des éléments structurants dans l'espace urbain et servant le plus souvent de lieux de réunions pour les structures sociales traditionnelles. C'est aussi dans les **rahbas** que sont célébrées certaines fêtes religieuses, et parfois de vieilles traditions païennes remontant à la période antéislamique. Quelques activités commerciales y prennent place à côté du marché hebdomadaire. La place acquiert souvent de l'importance du fait de ses activités commerciales. L'importance de ces dernières se reflète dans la configuration de la place et sur sa structure urbaine.



Photo 2.3 : Souk (Rahba) de Beni-Isguen.

Source: www.vitamedz.com

¹²³ CHAOUICHE-BENCHERIF Meriama, op. cit, p98.

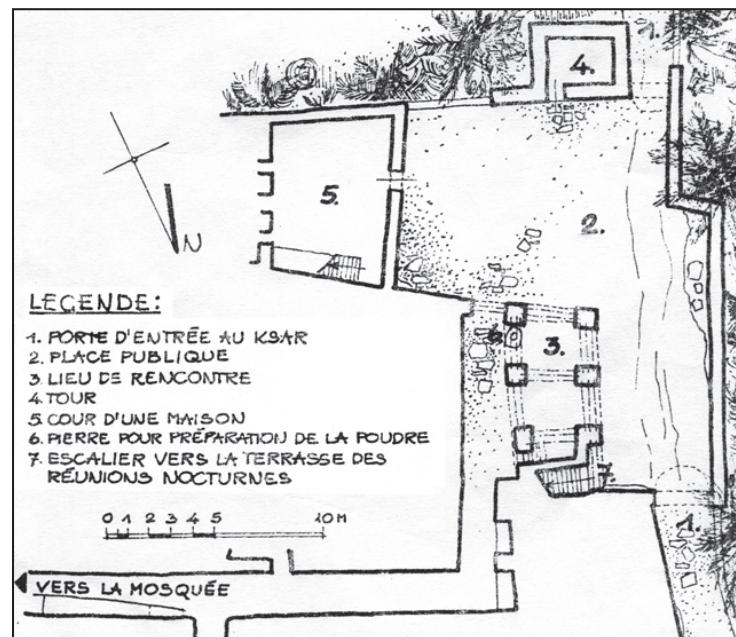


Figure 2.13 : Place de djma'a à Béni Abbés

Source: (J. Bachminski et D. Grandet, 1985)

II.6. COMPOSANTES DES KSOUR

Plusieurs facteurs se sont combinés pour accélérer la dégradation des Ksour, et d'après les constatations faites lors des différentes visites effectuées au sud, le degré de chaque facteur varie d'une région à une autre et d'un Ksar à un autre. Mais l'abandon consommé et l'inexistence d'entretien dans ces structures reste la cause principale des dégradations, et on peut citer parmi les autres facteurs :

- la terre crue qui représente le matériau de base, constitue le talon d'Achille pour ces habitations du fait qu'elle nécessite des entretiens périodiques ;
- Le vent altère aussi très fortement les constructions en terre. Il cause des dégradations plus ou moins aggravées par l'impact des objets transportés et par l'impact du sable (vents de sables) ;
- l'eau sous toutes ses formes, contribue au dépérissement des Ksour (remontées capillaires, les eaux pluviales sous forme d'averses, des fuites des canalisations mal conçues) ;
- nouvelles pratiques apportées par les habitants, auxquelles les Ksour n'étaient pas conçus (insertion des climatiseurs) .

L'enceinte, les portes, la mosquée et le souk, sont les éléments autour desquels sont tracées les voies de circulations. On trouve, en général, un îlot central, entouré par des pâtés de maisons traversés par des passages sinueux. Quand une rue forme un arc de cercle, il s'agit quasiment du tracé d'une ancienne muraille abattue. Le noyau central (mosquée-souk) était le point de convergence des rues ; trois à Ouargla, deux à Ghadamès, qui permettent d'accéder au centre. Capot-rey (1955) écrivait que « *toutes les agglomérations du désert, villages ou villes, sont à certains égards des ribats.* »¹²⁴

II.6.1. Contenu latent de l'architecture Ksourienne

L'architecture Ksourienne est le produit d'une culture de masse nourrie de la quotidienneté, de l'environnement et du génie local et non pas une production d'élite. Cet habitat exprime les contraintes environnementales et les valeurs locales. Car, raisonner, exclusivement, en termes d'écosystèmes et de contraintes environnementales, c'est succombé à la séduction du discours rationnel qui sépare le corps et l'esprit en deux entités distinctes. De la disposition de la maison dépend le salut de ses occupants.

II.6.2. L'organisation intérieure

Le premier endroit que l'homme privilégie est bien entendu celui où il vit le plus régulièrement, mais l'endroit où l'homme investit le plus est celui où il se retrouve seul ou avec les siens, face à la nuit et à l'inconnu qui l'habite. Un des noms de la maison, al-bayt, renvoie au concept de la nuit, demeure du mystère.

L'espace intérieur de la maison est découpé selon une conception du sacré et non pas seulement en fonction de besoins concrets et objectivables. En général, deux chambres, une cour intérieure (**Rahba**), un petit magasin à provision et un petit enclos pour les animaux (**Taghemmin**). Ce petit enclos est d'une importance capitale, en tant que

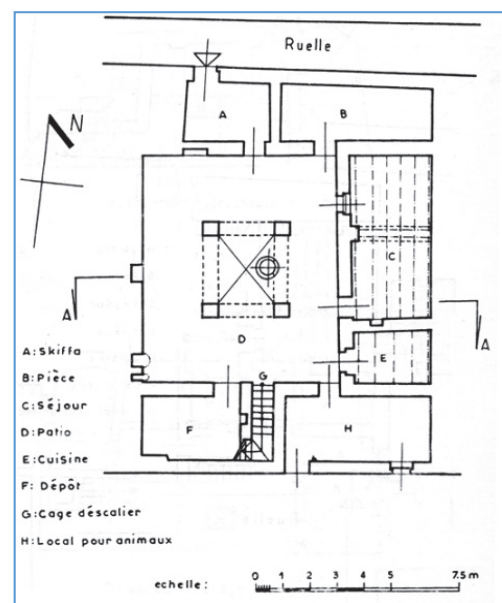


Figure 2.14 : Maison à quatre piliers au ksar de Kenadsa

Source: (J. Bachminski et D. Grandet, 1985)

¹²⁴ CHAOUCHÉ-BENCHERIF Meriama, op. cit, p98.

premier broyeur des déchets ménagers. Tout déchet domestique se transforme immédiatement en aliment de bétail dont les déjections sont recyclées en un engrais assez recherché. Ce fumier, mélangé aux cendres du foyer (**kanûn**), fait souvent l'objet d'une clause spéciale. Le propriétaire d'une maison, avant de la louer, exige du futur locataire, comme condition préalable, la récupération du fumier (**laghbâr**) aussi bien humain qu'animal.¹²⁵

II.6.3. Le patio

Un autre élément très important et même structurant de la maison Ksourienne est le patio ou **Wast Dâr**, autour duquel se construit la maison. Chaque face ouvre sur un espace appelé bayt. La signification du Patio varie grandement d'une société à une autre. Par exemple, une cour peut isoler une communauté du monde extérieur pour des raisons de pureté spirituelle, être un espace de pouvoir historiquement sanctifié ou une source de vitalité familiale. Le Patio est la source de la vie et de la fertilité. C'est la forme fondamentale de toute architecture traditionnelle palais, sanctuaires ou maisons. La maison à patio reflète le rôle central de la famille dans la société.



*Photo 2.4 : Dar El-Chorfa Mrabtine de Ait-Kin (Sud Marocain).
Source: Salima Nadji, 2015.*

II.6.4. Les portes

Les portes, seuils et ouvertures marquent la transition entre deux sortes d'espace. Leur franchissement peut indiquer le passage d'une personne d'un état à l'autre. Portes et fenêtres, ouvertures indispensables sont aussi les parties les plus vulnérables d'un édifice. La porte invite

¹²⁵ « Les arcanes de la maison ksourienne entre signes et signifiants » par Mustapha Ameer Djeradi (Communication présentée aux Ateliers Méditerranéens du Patrimoine, 21 et 22 Avril 2010 à Béchar)

à l'entrée et en permet le contrôle. Les portes sont les expressions les plus élaborées et les plus explicites du contrôle. Reflétant ou proclamant l'importance du contenu de l'édifice.

Chez les Berbères, la porte doit rester ouverte toute la journée pour qu'entre la lumière du soleil, apportant la prospérité. Une porte fermée signifie la stérilité ; s'asseoir sur le seuil s'est empêché soleil de rentrer, c'est barrer l'entrée du bonheur et de la fertilité. La porte acquiert souvent une importance marquée par des arcs, piliers, portiques et autres éléments. Ces arcs si diversement décorés sont là pour marquer des passages. Que ce soit à l'entrée du Ksar ou dans une rue, la porte est bien soulignée par cette arcature signe de protection.



Photo 2.5 : porte à Walata
Mauritanie.

Source: www.photaki.com

II.6.5. Sqîfa

La porte est souvent prolongée d'une *sqîfa*, une sorte de vestibule où parfois est confectionnée une banquette maçonnée (*dukkâna*) permettant ainsi au seuil d'être marqué dans sa fonction de filtre. Contrairement à ce que l'on a pu penser ou écrire, cette *sqîfa* n'est pas un espace où le propriétaire recevait ses invités. Elle révèle plutôt, la structuration polynucléaire de la famille.

Avant d'entamer *sqîfa*, un lieu de sens, *Atba* (seuil) la devance et qui sert à marquer le changement d'espace, mais également de statut. En revanche, le seuil peut signifier le contrat que l'on passe avec les forces de l'Invisible, également appelées *Ahl-ad-Dār* (lit, "Les Occupants de la Maison").

Les seuils sont souvent des barrières symboliques de ces ouvertures et peuvent être marqués par des prières, des incantations et des bénédictions pour s'assurer qu'une arrivée est bienveillante et protéger l'espace intérieur.

II.6.6. Ayn ad-dar

Un élément architectonique a attiré notre curiosité est ce trou au niveau de la toiture appelé *ayn ad-dār* littéralement traduit "l'œil de la maison". Cette ouverture aménagée au plafond des

patios est, en effet, un "œil de la maison" qui regarde le ciel, symbole de la grâce et de la protection. Elle permet l'infiltration de la lumière qui est la métaphore la plus fondamentale du Coran.

II.6.7. Les arceaux

L'arc le plus usité au Maghreb est l'arc plein cintre outre passé ou en Fer à cheval qui symbolise la défense et la protection magiques.

Si l'arc, symbole de majesté, marque tous les passages, c'est que la porte possède un sens symbolique. Plus qu'un accès, c'est une limite. A la fois permissive et obstruant, la porte est l'expression d'une ambivalence du possible et de l'impossible. Elle s'ouvre et se ferme.

II.7. LES KSOUR : UN PATRIMOINE SAHARIEN MENACE, UN HERITAGE EN VOIE DE DEGRADATION

« Une partie considérable de ce patrimoine souffre de dépérissement et tombe progressivement en désuétude. Le matériau de construction terre, qui représente le matériau de base servant à la construction de ces établissements humains, constitue le talon d'Achille de ces groupements et participe, par sa dégradation et son manque de durabilité, à la disparition pure et simple de pans entiers de la mémoire collective locale et nationale. » [Mazouz.S 2005].

Aussi sur le plan urbanistique et de sa dégradation, l'action combinée de l'homme et de la nature nous amène à constater que le ksar d'aujourd'hui est malade de ses acteurs et que certains comportements irréflechis ont apporté de multiples déséquilibres. Chaque intervention étrangère opérée dans l'incompréhension du fonctionnement global a engendré des effets néfastes sur l'ensemble de l'écosystème dus dans la plupart des cas :

- Au délaissement des foggaras et des palmeraies - au non respect de l'urbanisme ancien et de ses règles
- à la rupture de l'écosystème due essentiellement aux changements socio-économiques
- à l'absence d'instruments de planification spatiale propres à ce genre d'établissements humains et qui a pour conséquence une urbanisation anarchique et des formes de bâti extraverties
- à l'introduction de nouvelles techniques et des matériaux de construction non adaptés

- à une prise en charge très timide des pouvoirs publics à sauvegarder les anciens tissus bâtis
- à la mise en place d'infrastructures techniques urbaines mal étudiées mettant souvent en péril le cadre bâti ancien.

Le ksar voit aussi sa fonction disparaître car il est victime de ce manque d'espace lui permettant l'implantation d'équipements publics telles écoles, salle de soins, aires de jeux etc... Cette difficulté engendre une urbanisation forcée tout azimut avec la création de zones nouvelles sans ancrage, ni lien avec l'ancien tissu

Il a été constaté que les pathologies et les désordres, dont souffrent les Ksour sont en général ceux propres aux constructions en terre



Photo 2.6 : *Évolution du mode de consommation, Mauvaise gestion État insalubre*

Photo 2.7 : *Apparition d'appareils scellés aux murs ou sur terrasse (paraboles, climatiseurs) : altération des façades*



Photo 2.8 : Dégradation du cadre bâti.



Photo 2.9 : Urbanisation et réduction de la palmeraie destruction de l'écosystème. ksar de Reggane, Touat,2003.

II.8. LES KSOUR : UN PATRIMOINE NECESSITE UN SAUVEGARDE

Ce constat malheureusement amer n'est que le résultat du comportement de l'homme et il est urgent et nécessaire d'apporter des solutions afin de faire revivre le ksar. Le ksar, système complexe où s'entrecroisent une multitude d'éléments liés à son organisation mérite aujourd'hui d'être revalorisé et réhabilité. C'est une des conditions incontournables et indispensables pour sa sauvegarde

L'originalité des Ksour s'exprime dans l'utilisation des matériaux, les formes et l'agencement des espaces, mais aussi à travers l'utilité et le rôle de chaque espace bâti. Cependant la connaissance des matériaux utilisés, les techniques de mise en œuvre et le fonctionnement de la vie dans les Ksour sont nécessaires pour mener à bien le projet de leur réhabilitation. Par réhabilitation, on entend la valorisation et la sauvegarde, qui situent les Ksour dans leur réalité socio- économique, historique et culturelle, pour prévoir leur mise à niveau et la relance de leur dynamisme.

La Charte de Venise 69, en 1964, rappelle dans son introduction pour les sites les plus prestigieux : « Chargées d'un message spirituel du passé, les œuvres monumentales des peuples demeurent dans la vie présente, le témoignage vivant de leurs traditions séculaires. L'humanité, qui prend chaque jour conscience de l'unité des valeurs humaines, les considère comme un patrimoine commun et, vis-à-vis des générations futures, se reconnaît solidairement responsable de leur **sauvegarde**. Elle se doit de les leur **transmettre** dans toute la richesse de leur authenticité ».

II.9. CONCLUSION :

Étant l'héritage prestigieux de la civilisation oasienne, le Ksar est l'œuvre collective d'une société harmonieusement adaptée à son milieu. Il doit son existence à la cohérence économique, sociale et culturelle de la société oasienne.

Ces établissements humains que nous voyons comme le produit d'une spontanéité se révèlent être, en fait, le produit d'une planification rigoureuse et autrement plus complexe que la planification actuelle, en ce sens où elle a pris en compte non seulement le fonctionnel mais encore et surtout ce que nous avons appelé l'immatériel.

Prenant pour point de départ la forme de la maison dans l'architecture Ksourienne, montrant comment les explications unilatérales à partir du climat, des matériaux, de la

technologie, du site, de l'économie ou de la religion sont impuissantes à expliquer les différentes formes que peut prendre la maison, Nous concluons que la forme de la maison est avant tout culturelle, c'est-à-dire complexe.

La ville historiques de type médina et ksar représente un « héritage », porteuses d'un patrimoine urbain riche et diversifié. Témoignage physique de l'histoire d'une communauté, image de son identité, cet héritage est perçu comme une ressource ayant une « valeur », et ce n'est qu'à ce moment que la nécessité de la sauvegarde s'impose. La « valeur » patrimoniale de la ville historique, en ses différentes dimensions. Culturelles, sociales, économiques, politiques, tient essentiellement aux significations qui sont liées à son identité.

CHAPITRE III

EXPERIENCES DE SAUVEGARD DU PATRIMOINE BATI

III.1. METHODE REHABIMED POUR LA REHABILITATION DE L'ARCHITECTURE TRADITIONNELLE MEDITERRANEENNE.

- III.1.1. INTRODUCTION**
- III.1.2. REHABILITATION DE LA VILLE ET DU TERRITOIRE**
- III.1.3. LA REHABILITATION EN TANT QUE PROCESSUS**
- III.1.4. OBJECTIF DE LA METHODE**
- III.1.5. PRINCIPES DE LA METHODE**
- III.1.6. PHASES DE LA METHODE**
- III.1.7. REHABILITATION DES BATIMENTS**

III.2. PROJET DE SAUVEGARDE ET DE RESTAURATION DU KSAR ASSA AU SUD DU MAROC.

- III.2.1. JUSTIFICATION DU CHOIX D'EXEMPLE.**
- III.2.2. PRESENTATION DU PROJET**
- III.2.3. TRAVAUX SAUVEGARDE ET DE RESTAURATION**
- III.2.4. PROJETS REALISES LORS LA RESTAURATION**
- III.2.5. CONCLUSION**

III.3. CONCLUSION

CHAPITRE III

EXPERIENCES DE SAUVEGARD DU PATRIMOINE BATI

III.1. METHODE REHABIMED POUR LA REHABILITATION DE L'ARCHITECTURE TRADITIONNELLE MEDITERRANEENNE.

III.1.1. INTRODUCTION

Ce chapitre viendra présenter la méthode RehabiMed de la réhabilitation de l'architecture traditionnelle méditerranéenne, une approche de la réhabilitation des espaces bâtis traditionnels. L'expérience de travail conjoint entre institutions et organisations de plus de 40 pays euro-méditerranéens. De fait, elle formalise un réseau d'experts de pays du Nord et de pays du Sud de la Méditerranée qui s'est consolidé en travaillant ensemble et de manière répétitive. Cette association vise à étendre son expérience et ses connaissances à d'autres régions de la planète.

Le présente chapitre est composé de deux parties différenciées et complémentaires. La première partie recueille la stratégie globale d'intervention en considérant l'échelle territoriale (rurale et urbaine) et s'adresse aux élus et aux techniciens des administrations. La deuxième partie se focalise sur l'intervention à l'échelle de l'édifice et est orientée aux architectes, ingénieurs et constructeurs qui projettent, dirigent et exécutent quotidiennement des travaux de réhabilitation dans des édifices traditionnels.

III.1.2. REHABILITATION DE LA VILLE ET DU TERRITOIRE.

III.1.2.1. La méthode Rehabimed et ses outils

La Méthode d'intervention proposée s'adresse aux autorités locales et à tous les acteurs impliqués dans les processus de réhabilitation. Son objectif est d'aider et de faciliter la promotion, la planification, la gestion et l'exécution des interventions de réhabilitation de l'architecture traditionnelle méditerranéenne.

Le présent chapitre est composé de deux parties différenciées et complémentaires. La première partie recueille la stratégie globale d'intervention en considérant l'échelle territoriale (rurale et urbaine) et s'adresse aux élus et aux techniciens des Administrations. La deuxième partie se focalise sur l'intervention à l'échelle de l'édifice et est orientée aux architectes, ingénieurs et constructeurs qui projettent, dirigent et exécutent quotidiennement des travaux de réhabilitation dans des édifices traditionnels. Il est indéniable que la réhabilitation d'un édifice exige de disposer d'une vision globale du territoire dans lequel il se trouve et de comprendre sa relation avec le milieu territorial et urbain. C'est pourquoi la Méthode RehabiMed insiste sur le besoin de toujours travailler dans le cadre global de la réhabilitation en définissant des critères d'intervention communs et cohérents afin de faire face à la problématique complexe que ces situations comportent.

III.1.3. LA REHABILITATION EN TANT QUE PROCESSUS

La réhabilitation doit être un processus de transformation lent et programmé, loin des interventions brusques et rapides, avec des objectifs à moyen et à long terme, qui doit commencer par un geste politique décidé et ne doit pas culminer avec l'exécution de projets spécifiques, mais qui exige une action et une évaluation continue en accord avec l'évolution de la zone et de ses habitants.

La réhabilitation de l'architecture traditionnelle doit être :

- resituée dans le cadre d'un processus de revitalisation et de régénération du territoire dans lequel elle s'intègre, soit dans un domaine urbain soit dans un domaine rural.
- comprise comme une intervention aussi bien sur l'environnement physique que sur la population qu'il héberge, sur l'ensemble des activités culturelles, sociales et économiques qui définissent l'« ambiance sociale », avec l'objectif prioritaire d'améliorer les conditions de vie de cette population parallèlement à l'amélioration

de la qualité de la zone et de l'environnement « construit », en conservant et en promouvant ses valeurs culturelles et patrimoniales, et en garantissant en même temps son adaptation cohérente aux nécessités de la vie contemporaine.

III.1.4. OBJECTIF DE LA METHODE

RehabiMed propose une méthode d'intervention ambitieuse, dans l'intention de sensibiliser les pouvoirs publics et les techniciens quant à la complexité de ce type de processus, qui est habituellement envisagé de manière trop schématique (analyses trop génériques, réflexion unilatérale à court terme, interventions isolées, partielles et sans évaluation postérieure), ne recherchant très souvent que des résultats immédiats, entraînant des conséquences imprévisibles, des hypothèques sociales ou des pertes patrimoniales irrécupérables.

La méthode a pour objectif :

- d'*ordonner* et de *systématiser* les étapes du processus de réhabilitation (de la volonté politique à l'exécution et à l'évaluation de l'intervention),
- d'*identifier les outils et les instruments* à considérer (techniques, administratifs et légaux) pour leur gestion et leur développement optimums,
- de *définir les critères* qui doivent permettre de réfléchir sur les problèmes et les stratégies à mettre en place pour garantir le succès du processus.

III.1.5. PRINCIPES DE LA METHODE

La méthode assume cinq principes de base comme garantie du succès du processus de réhabilitation / revitalisation.

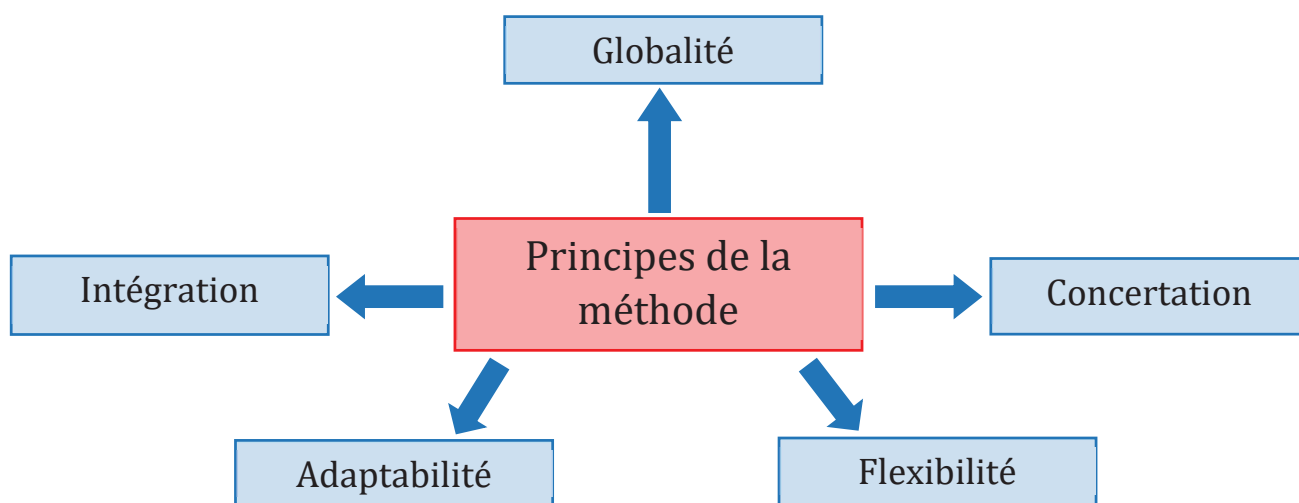


Figure 3.1 : Principes de la méthode RéhabiMed.

L'intégration, en comprenant l'espace traditionnel, la ville historique et le territoire rural comme faisant partie d'un territoire à plus grande échelle dans lequel il doit s'insérer et s'articuler dans la perspective de sa singularité historique et non comme une enclave isolée.

La globalité, en considérant une vision multisectorielle du processus en termes économiques, sociaux et environnementaux, et non seulement d'un point de vue exclusivement technique ou urbanistique.

La concertation, en envisageant, dans la perspective de la revendication d'un contexte clair d'intervention publique, un nouveau cadre de gouvernance dans lequel les agents concernés par la réhabilitation (hommes politiques, techniciens, agents sociaux, etc. et évidemment les habitants) s'impliquent dans le processus à la recherche d'un consensus d'action, véritable garantie de durabilité.

La flexibilité, en assumant le fait que la longue durée des processus de réhabilitation exige l'évaluation continue de l'intervention ainsi que la possibilité de réorientation de la stratégie de réhabilitation, afin de l'adapter aux changements sociaux, économiques, etc. souvent imprévisibles a priori, qui conditionnent l'évolution du territoire.

L'adaptabilité, en définissant uniquement un cadre-guide pour faciliter la gestion de la réhabilitation, sans prétend retrouver des solutions généralisables aux problématiques de l'habitat traditionnel pour l'ensemble du bassin méditerranéen, mais plutôt en assumant le fait que la concrétisation des stratégies et des propositions d'action sera conditionnée par les spécificités de chaque contexte local.



Photo 3.1 :

Vue aérienne d'un tissu urbain traditionnel musulman, la médina de Tripoli, Lybie

III.1.6. PHASES DE LA METHODE

La méthode est structurée en **cinq phases d'intervention**, dans lesquelles on peut situer huit étapes ou moments clé du processus.

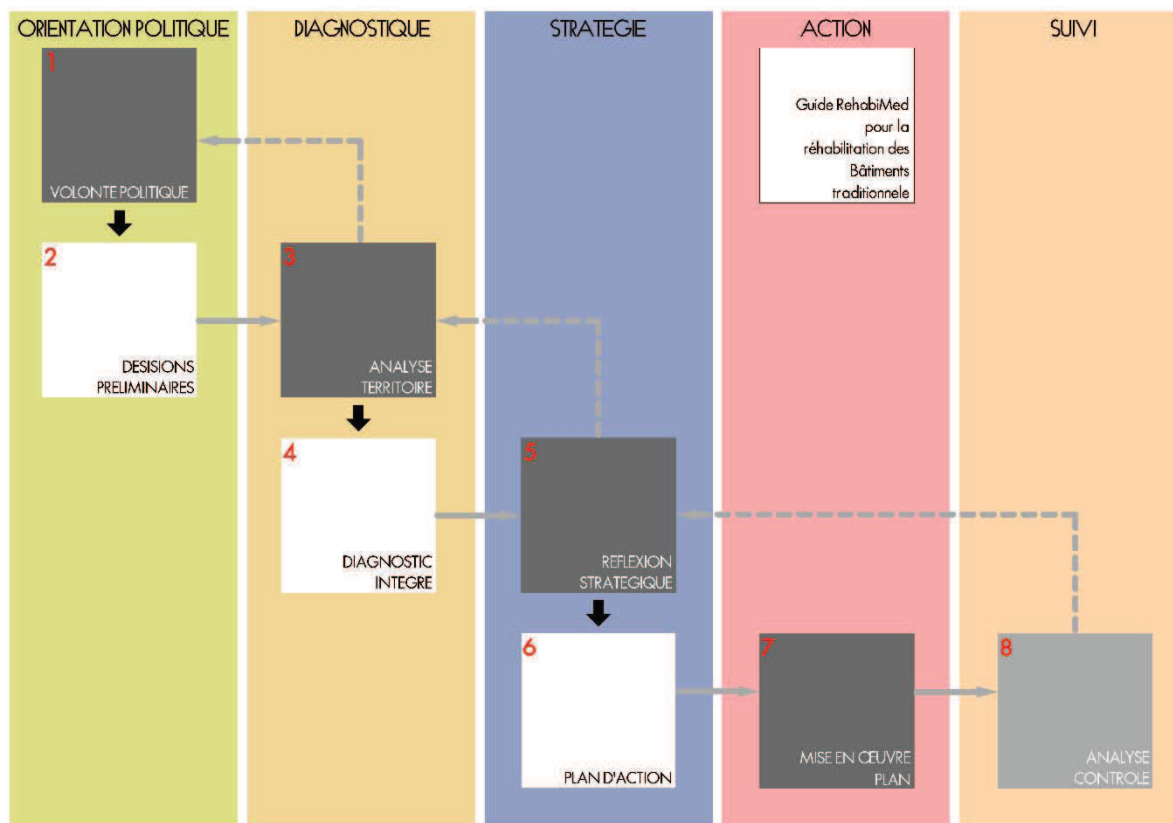


Figure 3.2 : Les cinq phases d'intervention de la méthode RéhabiMed.

Source : RéhabiMed, 2008

L'orientation politique : Le processus commence avec la volonté politique d'agir (étape 1) et c'est avec elle que sont prises les décisions préliminaires (étape 2) nécessaires à l'organisation et à la gestion de manière adéquate du processus de réhabilitation : la délimitation du domaine d'intervention, la décision quant à la nature des actions à réaliser ainsi que la définition du cadre de gouvernance, c'est-à-dire la manière dont sera gérée l'intervention des différents agents impliqués dans la réhabilitation ainsi que la participation des habitants.

La diagnose : Avant de décider d'une stratégie d'intervention il est nécessaire de vérifier les impératifs légaux en vigueur et de bien connaître le domaine d'intervention grâce à une analyse du territoire (étape 3), avec un programme d'études multisectorielles cohérent avec le lieu et l'orientation politique prise ainsi qu'avec la reconnaissance des besoins et des demandes des habitants. Dans la phase d'analyse, il est possible d'identifier des problèmes non perçus au cours de la phase d'orientation politique, obligeant à reconsidérer cette orientation (phase 1). À

partir de l'analyse, on élaborera le diagnostic intégré (étape 4), c'est-à-dire un rapport de l'état actuel de la zone, accepté socialement et disposant de l'aval politique correspondant, dans lequel seront détaillés les potentiels ainsi que les dysfonctions.

La stratégie : À partir des points critiques du domaine identifié dans le diagnostic intégré, et au travers d'une réflexion stratégique (étape 5) qui prendra en considération un ensemble de prémisses quant à la stratégie et la durabilité, on définira un ensemble d'hypothèses d'intervention qui seront évaluées afin de vérifier la viabilité de la stratégie. Dans le processus de réflexion, il est possible de détecter si la phase d'analyse est insuffisante et si l'on doit revenir à la phase 2 pour compléter le diagnostic de la zone. Après avoir décidé du scénario-objectif que l'on doit assumer, un Plan d'action (étape 6) détaillera l'ensemble des actions à développer pour l'atteindre. Le plan sera accepté socialement par consensus, approuvé par les responsables politiques. Joint aux projets et politiques à réaliser, il développera alors les instruments légaux et opérationnels adéquats permettant de le mener à terme.

L'action : Dans cette phase seront menées à termes toutes les interventions (étape 7) prévues dans le Plan d'action, aussi bien les actions de type urbanistique que les projets spécifiques sur les bâtiments, l'espace libre, etc. ainsi que les mesures complémentaires de type social, économique ou environnemental. Pour les projets de réhabilitation de bâtiments, on appliquera le Guide RehabiMed pour la réhabilitation des bâtiments traditionnels.

Le suivi : La phase d'évaluation continue (étape 8) des interventions sera entamée parallèlement aux interventions qui seront menées à terme. Cette évaluation, qui sera réalisée pendant le développement des actions, mais qui sera maintenue une fois celles-ci terminées, doit permettre de contrôler le degré de satisfaction de l'accomplissement des objectifs envisagés dans la phase de réflexion. Dans le cas où l'on constatera que les interventions ne donnent pas les résultats espérés ou que les conditions d'évolution ne sont pas celles qui auront été prévues a priori, on devra revenir à la phase de réflexion stratégique ou même, si l'on perçoit que les conditions du territoire ont évolué, à celle du diagnostic.

III.1.6.1. L'orientation politique

Le processus de réhabilitation commence avec la décision politique d'agir. Cette décision doit être prise par l'administration sur la base de la perception des problèmes qui affectent une zone déterminée, mais elle peut aussi être motivée comme réponse à la pression de la société civile ou à l'initiative du secteur privé.

III.1.6.1.1.Problématique

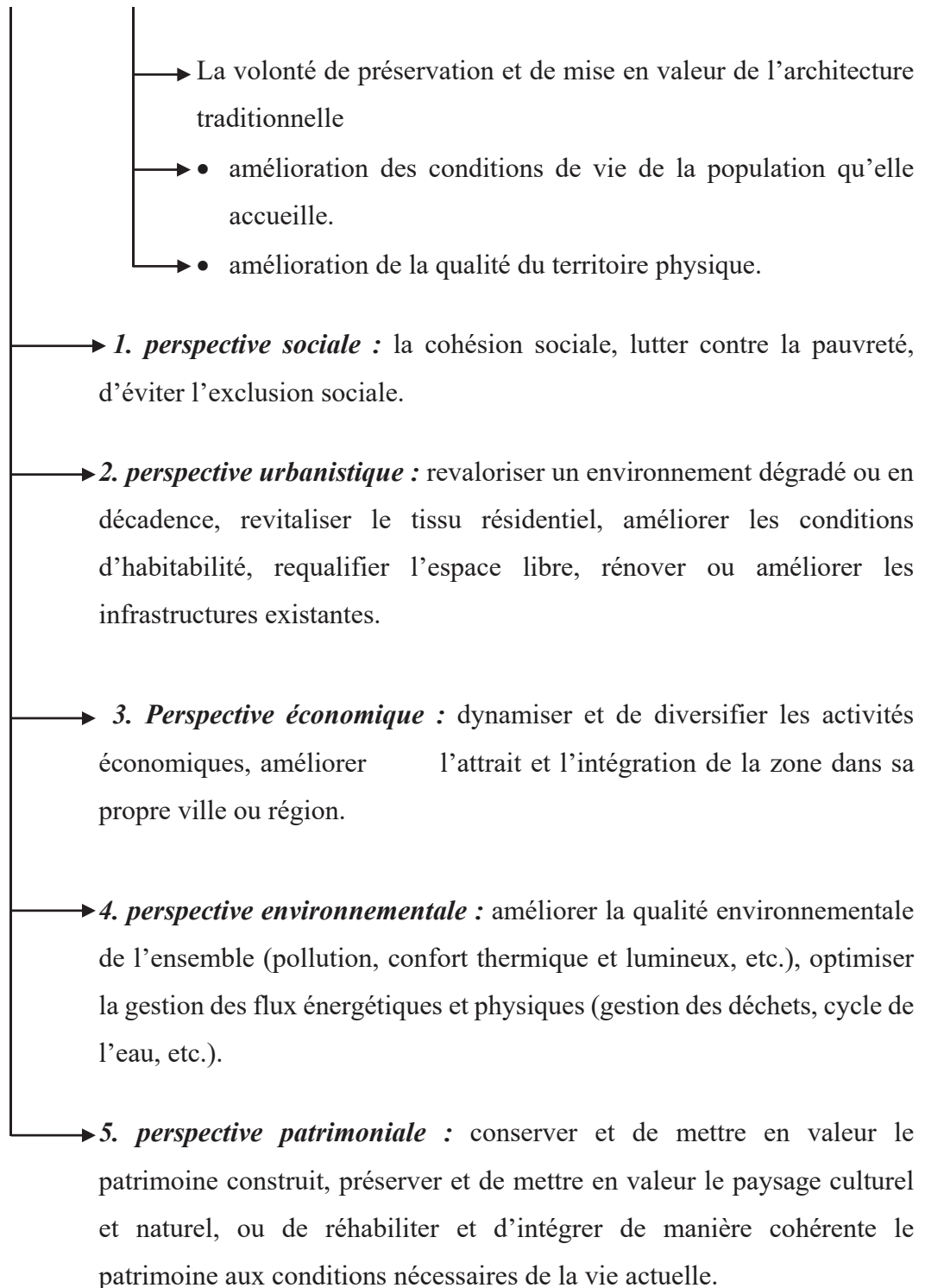
L'extrême diversité des origines et de l'évolution historique des différentes typologies d'habitat méditerranéen, l'hétérogénéité des conditions géographiques et sociales, les différentes cultures artistiques et constructives, etc. ainsi que les différents contextes économiques et sociaux actuels ont entraîné une grande diversité des problèmes qui les affectent.

À partir de la perception de l'ensemble des problèmes et des tendances négatives qui affectent une zone déterminée que doit être assumée la nécessité politique d'agir pour les résoudre. Il s'agit d'une diversité de problèmes qui mènera aussi à la définition de réponses diverses.

III.1.6.1.2.Prise de conscience de la nécessité d'agir

L'initiative publique doit diriger l'intervention qui permettra d'adapter la structure et l'usage de l'habitat traditionnel aux besoins d'un territoire contemporain, c'est-à-dire de promouvoir sa redéfinition comme un environnement qui facilite la vie d'aujourd'hui et non comme un espace qui la rend plus difficile.

III.1.6.1.3. Perspective et justification politique de l'intervention



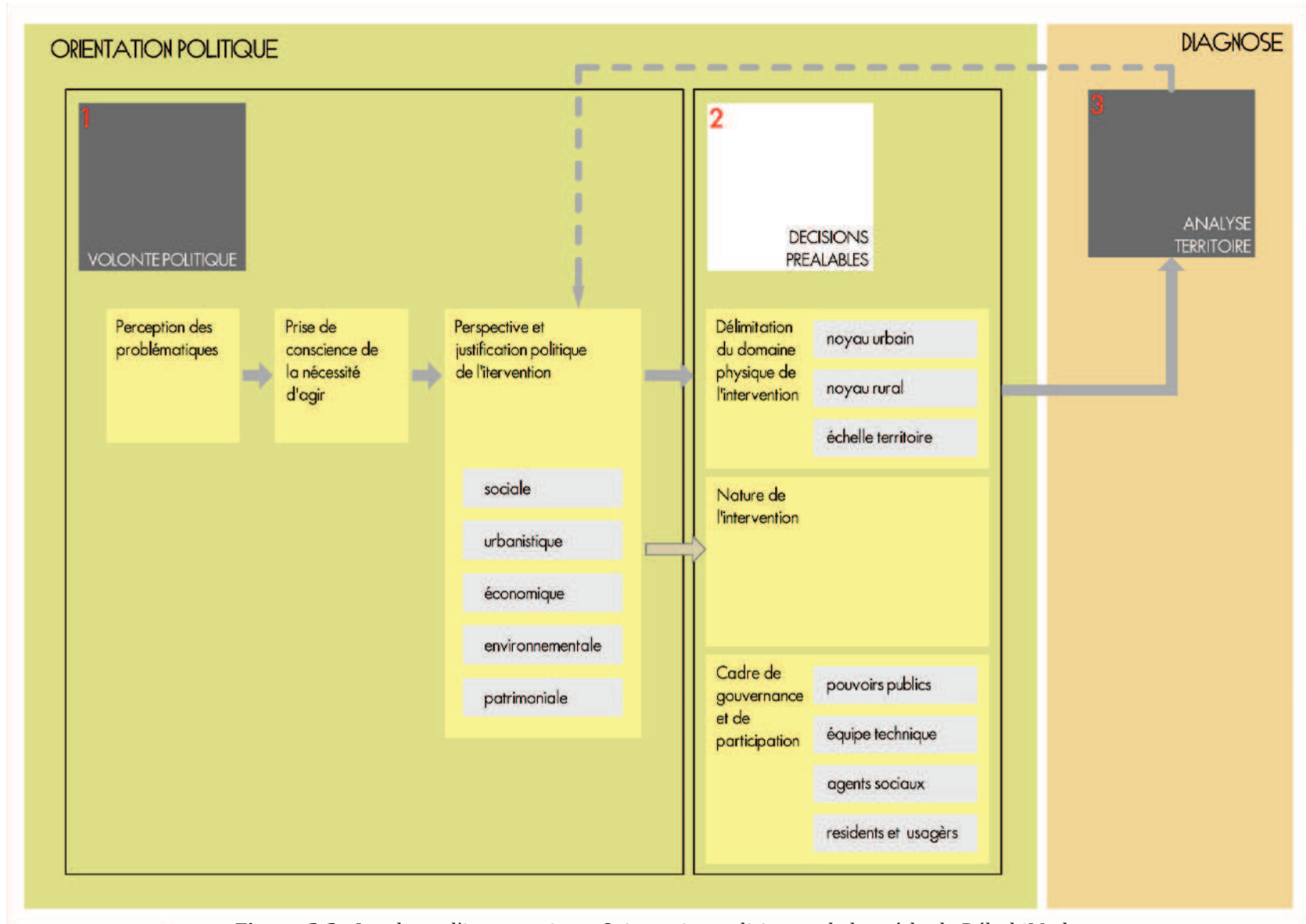


Figure 3.3 : La phase d'intervention « Orientation politique » de la méthode RéhabiMed.

Source : RéhabiMed, 2008

III.1.6.2. Diagnostique

III.1.6.2.1. Analyse du territoire

Préalablement à la prise de décisions, il sera indispensable d'avoir une bonne connaissance de la zone sur laquelle on souhaite intervenir, et de détecter ses points forts et ses déficiences, comme base préalable à la discussion et à la détermination de priorités et d'objectifs d'action. Cette découverte de la zone s'effectuera grâce à l'élaboration d'un ensemble d'études multisectorielles, à la connaissance des nécessités et attentes des résidents et usagers ainsi qu'au cadre légal en vigueur dans le domaine affecté par la réhabilitation.

La phase de diagnostic est tout particulièrement importante, étant donné que de sa concrétisation ainsi que de sa coordination et de sa perspective optimums dépendront l'adéquation et la cohérence des futures propositions d'action.

Cette phase est passée par quatre étapes :

Planification du processus de diagnose.

Reconnaissance du cadre légal en vigueur.

Programme d'études multisectorielles.

Identification des besoins et des attentes des résidents et des usagers

III.1.6.2.1.1. Programme d'études multisectorielles : ce programme contient quatre approches d'études

A. Approche urbanistico-architecturale

« Analyse du domaine d'intervention dans la perspective de sa configuration physique, aussi bien des caractéristiques morphologiques des implantations et des bâtiments que de l'espace libre et des infrastructures, comme base de la mise en place de règles cohérentes d'intervention et de transformation.

Dans un contexte urbain, il est nécessaire d'analyser les données structurelles du tissu urbain, aussi bien dans la perspective de l'analyse de l'espace occupé par **les constructions** (typologies et densités d'édification, formes de regroupement, hauteurs, profondeurs, etc.) qu'au moyen de **l'identification du « vide »** (espace libre privé, espace public constitué de rues et de places, de cours intérieures, de jardins, etc.), de **ses formes** (places, intersections, passages, porches, rues nouvelles, etc.) et de **la relation et de l'articulation entre les deux.** » [RéhabiMed, 2008]

A.1. Typologies édicatrices et résidentielles :

L'analyse doit être envisagée de **trois points** de vue différents et dans la perspective de leur interrelation : les valeurs de des bâtiments et des typologies résidentielles, celles de l'espace libre, et celles de la structure traditionnelle propre de la zone, en identifiant les différentes époques.

Dans un contexte urbain, l'analyse patrimoniale doit avoir une incidence sur les valeurs de l'espace public (séquences d'espaces, empreintes historiques, espaces singuliers ou monumentaux, etc.), des bâtiments (ensembles singuliers, systèmes et séries typologiques, pièces monumentales, etc.) et de l'organisation propre de l'espace urbain par sa valeur et son sens au long de l'histoire.

A.2. Valeurs constructives et formelles :

- "Identification des systèmes constructifs,
- des matériaux et des ressources de style
- et de composition des bâtiments de notre domaine d'intervention (forme de la couverture, trous dans les façades, corps en saillie, finitions et menuiseries, etc.) comme base de la définition d'un bon manuel de réhabilitation.

B. Approche socio-économique :

B.1. Sociologique / valeurs sociales :

"Analyse des habitudes et des comportements sociaux par rapport aux formes du territoire et de l'habitation, de la temporalité et de la simultanéité des activités, de l'usage de l'espace collectif, de l'existence de conflits sociaux et de groupes ou de collectifs de ségrégation, etc. Description de la structure des unités familiales, de l'existence de quartiers, du tissu social et associatif, etc. Il s'agit là d'autant d'aspects importants au moment de construire une stratégie de participation citoyenne."

B.2. Anthropologique / valeurs culturelles :

Étude des valeurs de l'espace bâti (et tout particulièrement de la valeur de l'espace public dans les environnements urbains) d'un point de vue anthropologique (espaces d'interaction sociale, d'échange, de communication, de transit, etc.) et de leur relation avec la morphologie du territoire, de l'évolution des coutumes, ainsi que des traditions et de leurs répercussions sur les formes de l'habitat.

B.3. Psychologique / valeurs vitales

Étude du sentiment d'appartenance et d'enracinement au lieu, du sentiment d'insécurité, des phénomènes de non-communication, des formes de cohésion sociale et de leur relation avec le

sentiment d'identité, etc.



Tableau 3.1 : Étude exhaustive de typologies (Tolède, Busquets)

Source : Réhabimed, 2008

C. Approche historico-géographique

C.1. Contexte historique territorial

Description du contexte historique du domaine d'intervention et du territoire dans lequel il s'intègre, en portant une attention toute spéciale sur les processus sociaux et culturels (et artistiques) qui ont déterminé la forme de l'architecture et de l'habitat.

C.2. Évolution historique et conditions d'évolution structurelle

Description de l'évolution de la forme urbaine et compréhension des conditions géographiques, historiques, économiques et sociales qui l'ont conditionnée.

C.3. Archéologique

Investigation quant au patrimoine archéologique, témoin architectural ou stratigraphique de son histoire. Le patrimoine archéologique doit être catalogué dans la mesure du possible pour être pris en compte dans les réglementations d'intervention urbaine, étant donné que cela peut avoir une influence considérable sur la réalisation de nouveaux travaux ou d'infrastructures qui impliquent la transformation radicale ou la démolition de bâtiments anciens ou encore l'extraction de dépôts stratigraphiques du sous-sol.

D. Approche bio-physique

Cette approche contient quatre critères qui sont ; le **milieu physique**, les **paramètres environnementaux**, le **paysage naturel** et les **risques naturels**

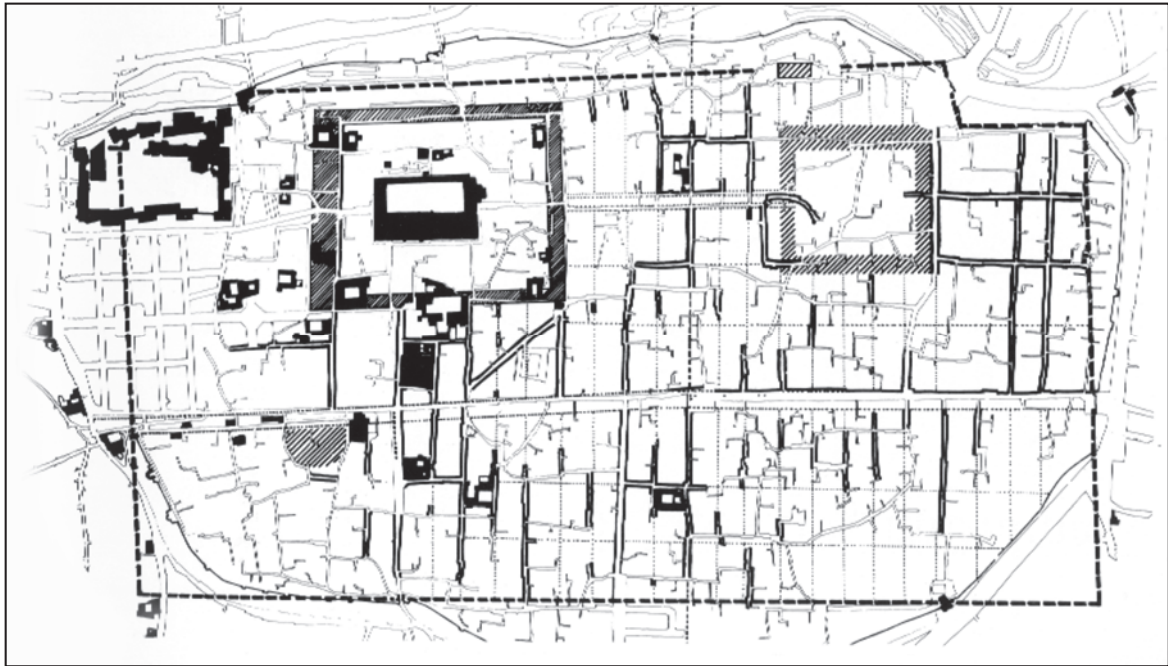


Figure 3.4 : Plan montre la superposition du tracé hellénistique et celui de la ville musulmane de Damas (Syrie)
Source : RéhabiMed, 2008

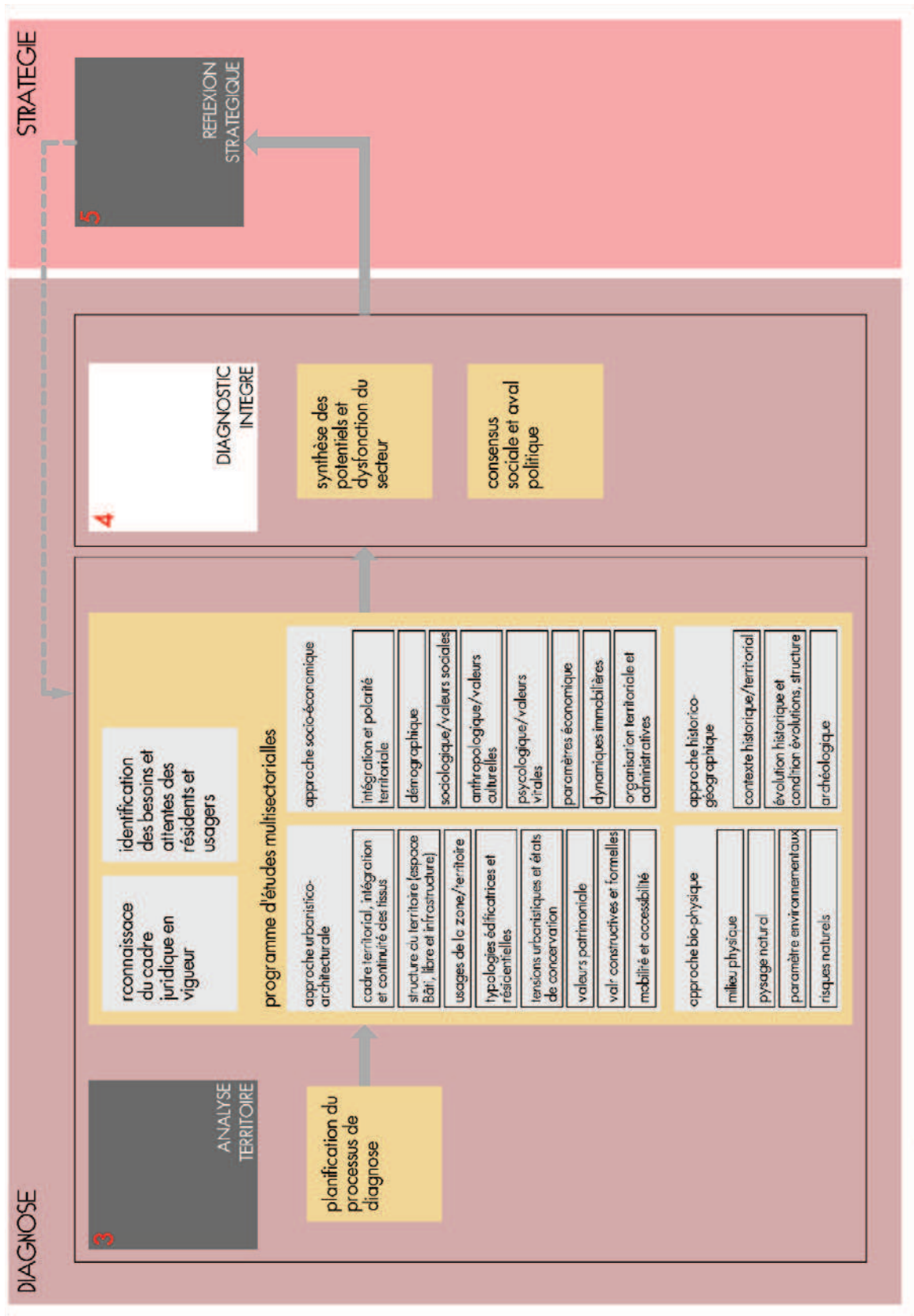


Figure 3.5 : La phase d'intervention « Diagnostique » de la méthode RéhabiMed.

Source : RéhabiMed, 2008

III.1.6.3. Stratégie

III.1.6.3.1. Reflexion stratégique :

Cette étape du processus doit conduire, avec la réflexion à partir des résultats exprimés dans le Diagnostic intégré (les points critiques du domaine d'intervention étant identifiés) à la définition d'un scénario-objectif d'action pouvant être assumé politiquement, socialement et économiquement. Les limites de cette réflexion sont déterminées par un ensemble de critères.

La définition des scénarios sera réalisée à partir de la prise en compte des prémisses stratégiques et des objectifs prioritaires de la réhabilitation, et leur évaluation, par les conditions de viabilité (économique, juridique et sociale) et de cohérence avec les objectifs de la réhabilitation durable.

III.1.6.3.1.1. Planification de la prise de décisions.

La décision ait toujours été un thème éminemment politique et/ou technique, il est nécessaire de nos jours de gérer un nouveau cadre de prise de décisions dans lequel sont acceptés les apports de la société civile. Une bonne gestion de cette phase garantira le fait que les priorités politiques, sociales et économiques soient accordées et soutenues par la majorité de la société.

III.1.6.3.1.2. Définition des scénarios d'intervention

La première phase de la réflexion, à partir des résultats exprimés par le *Diagnostic intégré* (potentiels et dysfonctions du domaine), doit conduire à la concrétisation de scénarios-objectif, c'est-à-dire à définir ce que doit être l'état final souhaité pour la zone d'intervention.

Il est évident que cette réflexion sur le scénario souhaité est aussi une réflexion sur le type d'actions à mener à terme pour atteindre un scénario concret, et par conséquent, sur le *Plan d'action* à élaborer, qui n'est rien de plus que le cadre stratégique qui synthétise l'intervention et regroupe l'ensemble des actions.

III.1.6.3.1.3. Les critères de réflexion.

A. Les prémisses stratégiques

C'est un outil qui a trois points de prendre en considération : l'articulation du long et du court terme, la considération de la subsidiarité des échelles et la synergie entre intérêts publics et privés.

A.1. L'articulation du long et du court

La définition des scénarios doit être faite en tenant compte de l'impact à long terme, sans renoncer cependant à des actions à court terme, ce qui est très souvent la manière la plus efficace

d'impliquer la société civile. On doit intégrer dans la réflexion une vision, une prospective des impacts futurs de l'action (prévoyant la réversibilité, la transmission de la valeur patrimoniale, l'épuisement des ressources, la préservation du patrimoine naturel et culturel, etc.).

A.2. La considération de la subsidiarité des échelles.

Les actions à mener à terme, et par conséquent le scénario objectif, doivent envisager l'impact de celles-ci à différents niveaux territoriaux. Cela implique de réfléchir quant à la subsidiarité des décisions à des échelles plus globales et, à l'inverse, des actions globales dans notre domaine d'action.

A.3. La synergie entre intérêts publics et privés.

Il est important de pouvoir rendre compatible dans sa définition la satisfaction des intérêts collectifs avec celle des intérêts privés et, inversement, des intérêts privés avec ceux de la communauté. Un exemple de cela serait la compatibilité des intérêts résidentiels avec les intérêts touristiques.

B. Objectifs prioritaires de la réhabilitation durable.

B.1. Amélioration de la qualité de vie des résidents :

En améliorant l'accessibilité aux services (à la santé, à l'éducation, etc.) ainsi qu'en garantissant l'accès à un logement habitable (sûr, confortable et accessible) et adapté aux nécessités de tous les résidents par sa diversité typologique. La stratégie doit avoir pour objectif le renforcement et l'amélioration des infrastructures publiques de services et la définition d'un espace libre (espace public) hautement qualifié, adéquat en tant qu'espace d'appropriation collective et de sociabilité

B.2. Mise en valeur du patrimoine culturel et naturel :

Réhabilitation doit avoir comme finalité la préservation du patrimoine culturel et naturel du domaine d'intervention, c'est-à-dire la transmission de la mémoire collective de la société, mettant en valeur son adéquation, ses nouvelles conditions et ses demandes.

B.3. Amélioration de la cohésion sociale.

La réhabilitation doit avoir comme principal objectif la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, c'est-à-dire la mise en valeur du patrimoine social. La stratégie doit participer au développement de la cohésion sociale et de



Photo 3.2 : Patio de Beit Jbli, Damas (Syrie).

l'idée de citoyenneté (promotion de la diversité, développement de la conscience civique, etc.) et développer la solidarité aussi bien intra- qu'intergénérationnelle.



Photo 3.3 : Sidi Bou Saïd (Tunisie).

B.4. Promotion de la vitalité économique :

La réhabilitation doit avoir comme objectif la promotion de la vitalité et l'autonomie économique de la zone d'intervention, en promouvant la diversité des fonctions et des activités, non seulement des activités touristiques ou récréatives mais aussi en investissant dans la connaissance et l'innovation, en les rendant compatibles avec la résidence et les formes traditionnelles de production (artisanat, agriculture, etc.).

B.5. Efficience environnementale :

La réhabilitation ne doit pas considérer uniquement les critères environnementaux dans la réhabilitation de l'édification, mais ceux-ci doivent être clairement en rapport avec la configuration et la transformation de la forme urbaine (dans la gestion des flux et des infrastructures, de la mobilité, dans la disposition des typologies, etc.). Non seulement il est important de prendre en compte la durabilité des ressources naturelles (l'usage des matériaux, l'efficience des systèmes énergétiques, la gestion du cycle de l'eau, etc.), mais aussi la prévention des nocivités environnementales et le contrôle des risques naturels et technologiques.

C. Évaluation des scénarios d'intervention.

L'évaluation des scénarios est une étape importante du processus, bien que particulièrement difficile à gérer. Les scénarios définis seront évalués en tenant compte aussi bien de leur degré de cohérence que de leur *viabilité*.

D'un côté, l'évaluation de la cohérence sera effectuée grâce à l'évaluation du degré d'accomplissement des *prémisses stratégiques* et des *objectifs prioritaires* de la *réhabilitation durable*, au moyen de la prise en considération du coût global, des impacts croisés et de la durabilité du scénario.

D'un autre côté, l'évaluation de la viabilité du scénario prendra en considération aussi bien la viabilité économique que la viabilité juridique et les possibilités d'acceptation sociale.

D. Choix du scénario-objectif

À partir du choix du scénario d'action le plus adapté pour la zone, en tenant compte des critères de cohérence et de viabilité, on définira le contenu de la stratégie de réhabilitation, le *Plan d'action*, qui permettra de concrétiser les actions à mener à terme. La stratégie de réhabilitation sera définie par deux conditions d'action sur le domaine, les actions et les projets de transformation physique, qui définissent le degré de l'intervention sur le territoire physique et les politiques sectorielles complémentaires, en référence au degré de complexité des actions ou des politiques sur la population et l'ambiance sociale.



Photo 3.4 : *Marché à Barcelone (Espagne)*

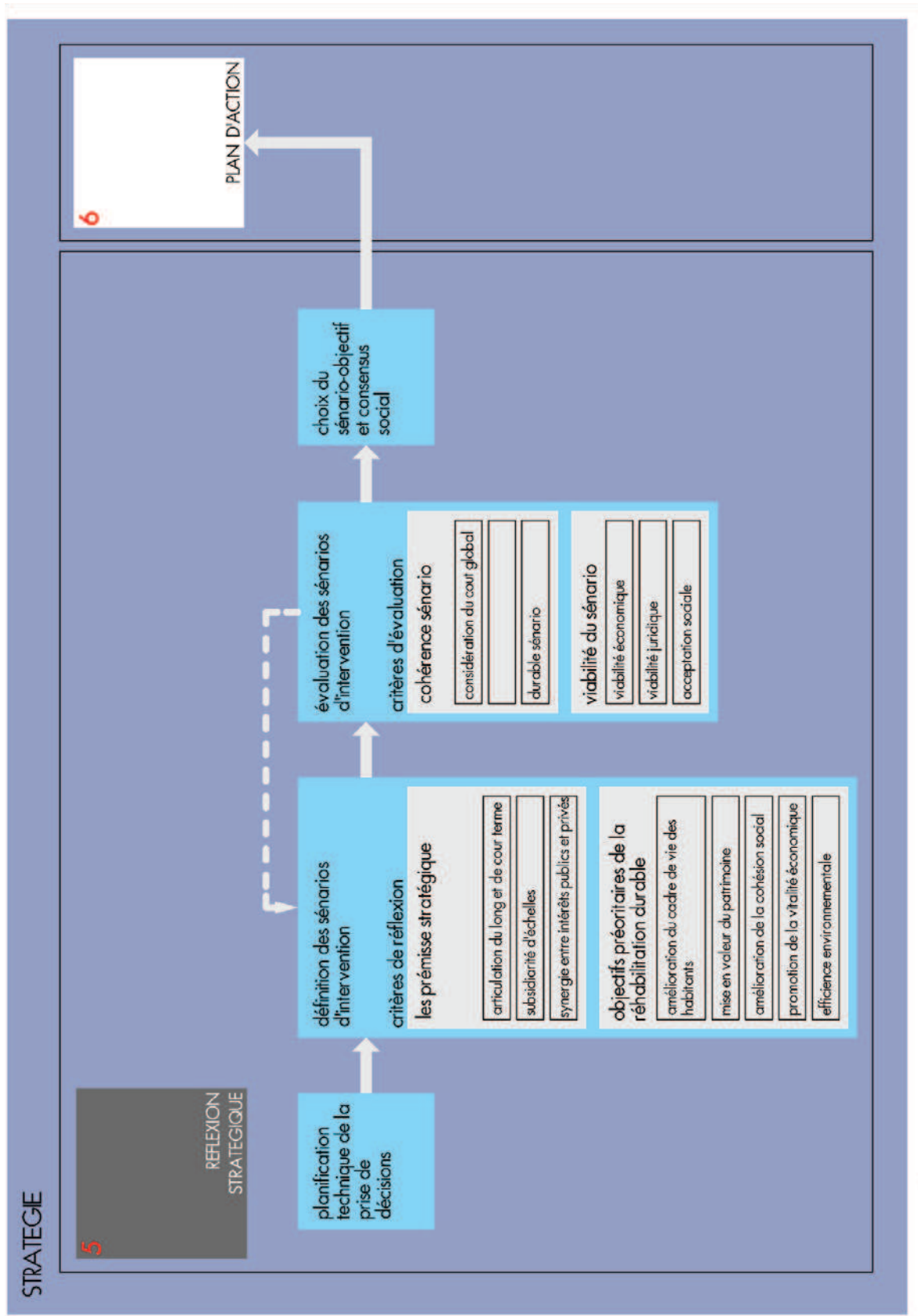


Figure 3.6 : La phase d'intervention « Stratégie » de la méthode RéhabiMed.

Source : RéhabiMed, 2008

III.1.6.3.2. Plan d'action

III.1.6.3.2.1. Rédaction du Plan d'Action de réhabilitation : qui contient quatre étapes essentielles

- A. Concrétisation et quantification des actions à mener à terme.
- B. Définition d'instruments légaux adéquats.
- C. Définition du cadre opérationnel.
- D. Consensus social et approbation politique.



Figure 3.7 : Plan des espaces libres de Tolède (Busquets)



Figure 3.8 : Plan d'action de l'intervention sur Tolède (Busquets)

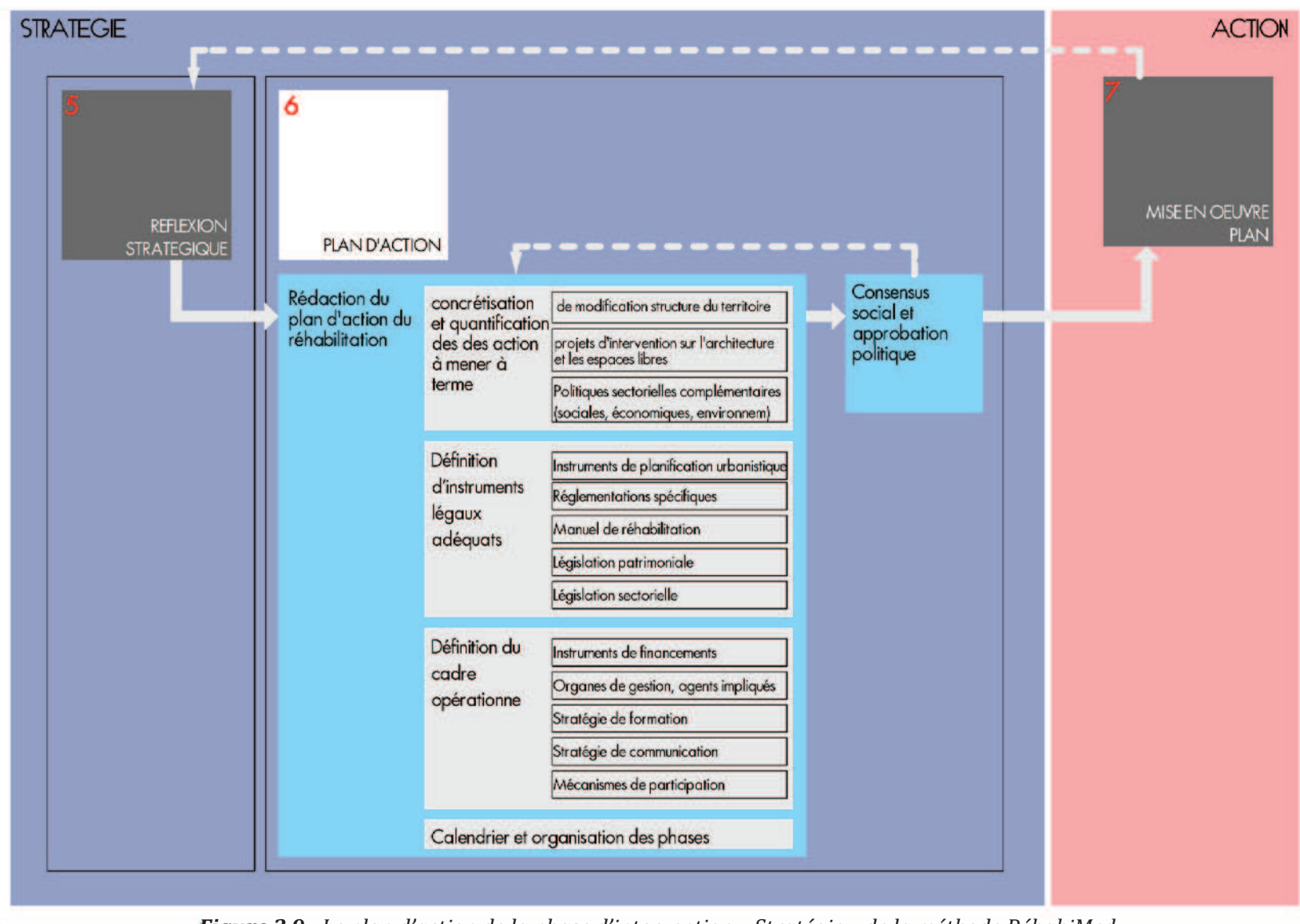


Figure 3.9 : Le plan d'action de la phase d'intervention « Stratégie » de la méthode RéhabiMed.

Source : RéhabiMed, 2008

III.1.6.4. Action

III.1.6.4.1. Mise en œuvre du plan

Cette phase correspond à la mise en œuvre du *Plan d'action*, c'est à- dire à l'exécution des actions prévues dans celui-ci, après avoir défini les instruments opérationnels nécessaires pour mener à terme l'exécution du plan et après avoir effectué les adaptations nécessaires du cadre législatif.

III.1.6.4.1.1 Développement de l'intervention urbanistique

L'intervention urbanistique, qui sera exécutée normalement en parallèle à la réalisation des projets spécifiques, sera d'initiative et de financement publics. Seront aussi exécutées *les actions de modification de la structure du territoire et de substitution et de modification de bâtiments* (démolitions verticales, démolitions horizontales et réductions de hauteur, élimination de constructions obsolètes ou « faux corps », libération d'espaces libres, curetage de cours intérieures, etc.), *les actions de transformation de l'espace libre* (ouverture de nouvelles rues, modification d'alignements, etc.) ainsi que *les actions d'amélioration des infrastructures* (infrastructure électrique, assainissement, etc.).



Photo 3.5 : Photo aérienne de la ville de Barcelone.

III.1.6.4.1.2. Développement de projets spécifiques :

Les projets spécifiques, qui peuvent être développés parallèlement à l'action urbanistique peuvent être d'initiative et de financement public ou privé.

A. Projets pour la réhabilitation de l'édification :

Les réhabilitations qui envisagent des changements typologiques, qui se proposent de réaliser des modifications de volume (démolitions partielles, insertions de nouveaux corps de bâtiment, etc.) ainsi que les modifications dans des éléments tels que les façades, les couvertures, etc. devront être particulièrement attentives au cadre juridique.

B. Projets pour l'insertion de nouvelles constructions :

Les projets de nouvelle architecture seront pour l'essentiel développés par l'initiative privée, bien que l'administration puisse aussi les développer (par exemple dans le cas de certains logements sociaux ou de bâtiments de services collectifs, en nouvelle construction).

C. Projets d'urbanisation et traitement de l'espace non bâti :

Les projets de nouveaux espaces urbains ne seront pas basés sur des critères d'« imitation » des éléments de composition et d'ornementation de la ville historique mais ils seront réalisés dans la perspective de la contemporanéité, sur la base d'une « lecture historique ». La définition des espaces libres en contextes ruraux sera spécialement respectueuse des caractéristiques paysagères du lieu.



Photo 3.6 : Une rue, Barcelone

III.1.6.4.1.3. Développement des politiques sectorielles :

Les politiques sectorielles complémentaires établies dans le Plan d'action (actions sociales, économiques et environnementales) seront menées à terme.

Cette politique sectorielle est faite selon trois volets de politiques à savoir sociale, économique et environnementale.

III.1.6.4.1.4. Développement des campagnes complémentaires :

Comme nous l'avons mentionné auparavant, indépendamment des actions spécifiques (projets et politiques) décrites dans le Plan d'action, le développement des interventions sera accompagné d'un ensemble de stratégies, explicitées aussi dans le Plan d'action stratégique (cadre opérationnel), afin de sensibiliser la population à la conservation du patrimoine, de développer différents aspects de la réhabilitation privée, de promouvoir la culture de l'entretien, ainsi que d'impliquer et d'animer l'ensemble des agents sociaux et des résidents pour l'amélioration de la qualité de leur cadre de vie.

Il s'agit d'une amélioration du cadre de vie qui aura des conséquences directes sur le sentiment de bien-être collectif, sur le sentiment d'identité et d'identification avec le lieu, destinée à tous les acteurs impliqués dans le processus de réhabilitation, et avec le progrès et la cohésion sociale.

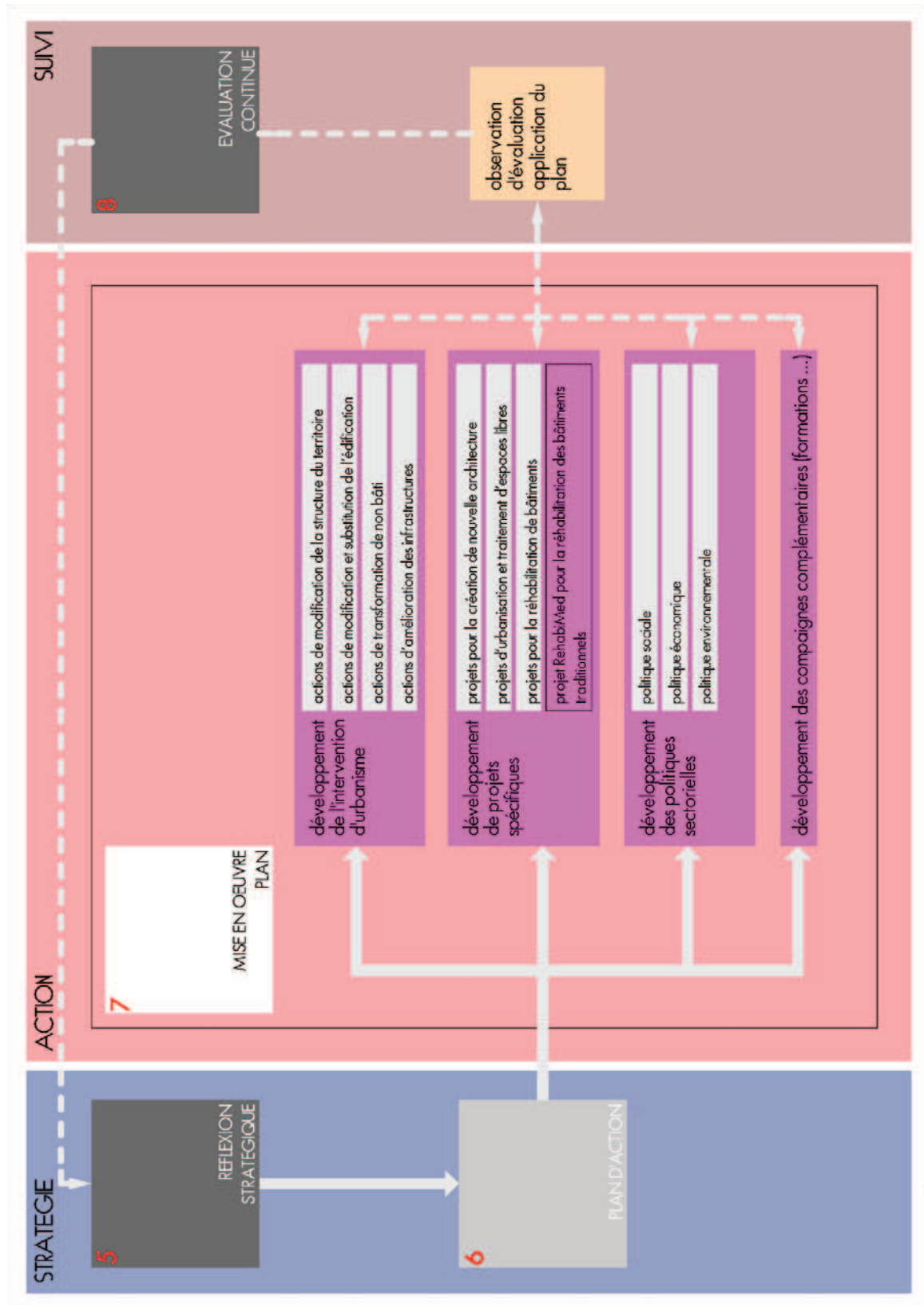


Figure 3.10 : La phase d'intervention « Action » de la méthode RéhabiMed. Source : RéhabiMed, 2008

III.1.6.5. Suivi

III.1.6.5.1. évaluation continue

Il est important de prévoir un mécanisme de suivi continu des opérations étant donné que, du fait de la longue durée des processus de réhabilitation, peuvent apparaître dans la zone des changements sociaux, économiques, etc. qui obligent à réorienter la stratégie envisagée au début et à reconsidérer les objectifs et actions prévus.

III.1.6.5.1.1. Création d'un observatoire d'évaluation de l'application du Plan d'action

Il est nécessaire de créer une équipe technique de suivi de l'évaluation du Plan d'Action, ainsi que des mécanismes (indicateurs, enquêtes auprès de la population, etc.) qui permettront de contrôler la satisfaction des objectifs envisagés ainsi que des buts partiels.

III.1.6.5.1.2. Suivi et évaluation continue du processus

La méthodologie devra prévoir la rétroaction du processus ainsi que la possibilité de reconsidérer les stratégies d'action au moment où les conditions détectées *a priori* et pour lesquelles ces stratégies auront changé sans que l'on ait pu le prévoir.

III.1.7. REHABILITATION DES BATIMENTS.

III.1.7.1. Les retapes à suivre

III.1.7.1.1. La connaissance.

La connaissance du bâtiment et de ses occupants doit être préalable à toute intervention.

La première étape -Preliminaires- : **recueille** la décision d'agir du promoteur mais se développe au travers d'un pré-diagnostic qui effectue une première estimation objective de la proposition et de l'objet de l'intervention (le bâtiment et ses usagers).

Deuxième étapes Études pluridisciplinaires -(Analyse)- basée sur une investigation disciplinaire soignée au cours de laquelle on analyse les domaines social, historique, architectural et constructif.

III.1.7.1.2. La réflexion et le projet :

Une fois que l'on connaît le bâtiment et ses usagers, il est possible d'effectuer un exercice de réflexion qui commence au moyen d'une :

Troisième étape : Diagnostic (Synthèse) de synthèse de l'information recueillie au cours de la phase préalable. Au cours de cette étape, on individualise les problèmes ainsi que leurs causes, et l'on donne une vision globale des potentiels et des déficits du bâtiment.

Dans la quatrième étape. Réflexion et cadre de décisions— on reprend les idées du promoteur pour la réalisation des travaux et l'on tente de les rendre compatibles avec la réalité du bâtiment, avec ses valeurs patrimoniales, avec les possibilités économiques d'investissement, etc. À ce point du processus, on confirme les critères de l'intervention (comment conserver, jusqu'à quel point transformer, etc.).

Il devient possible de passer à la cinquième étape -Projet- au cours de laquelle on rédige le document de projet qui permettra de passer contrat, de construire et de contrôler la réhabilitation.

III.1.7.1.3. Les travaux :

Ces deux grandes étapes préalables passées,

La sixième étape- Réhabilitation- pourra être réalisée d'une manière beaucoup plus ajustée, en préservant les valeurs du bâtiment, Toutefois, pour garantir la qualité de l'exécution de la réhabilitation, il est fondamental d'embaucher le constructeur et ses collaborateurs (que ce soient des artisans, des restaurateurs ou d'autres entreprises spécialisées).

III.1.7.1.4. La vie utile.

On pourrait croire qu'une fois le bâtiment réhabilité le processus a pris fin, mais nous considérons comme indispensable d'envisager

Une septième et dernière étape - **Entretien** - qui permet d'entretenir (petites opérations de nettoyage, réparations, rénovations effectuées en suivant un calendrier) le bâtiment au long de sa vie utile jusqu'à une future nouvelle réhabilitation (grande opération qui ramènera le bâtiment aux standards du moment).

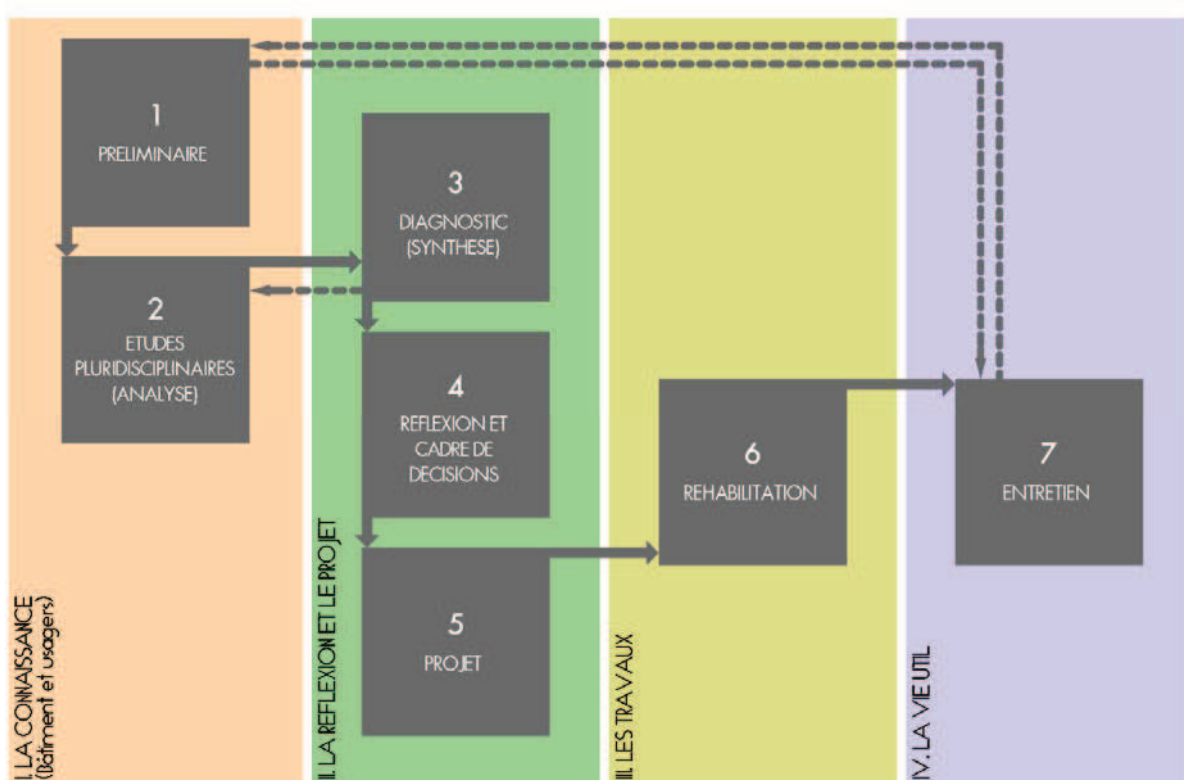


Figure 3.11 : Les étapes de la méthode RéhabiMed pour la réhabilitation d'un bâtiment.

Source : RéhabiMed, 2008

III.1.7.2. La connaissance

III.1.7.2.1. Préliminaires

III.1.7.2.1.1. Décision d'agir / Entrevue avec le promoteur :

C'est le moment du dialogue ouvert entre le propriétaire et l'architecte/ingénieur. Ce dernier doit identifier les besoins ainsi que les désirs du propriétaire, et il doit détecter les possibilités de développement de son idée.

III.1.7.2.1.2. Pré-diagnostic.

Le point clé de cette première étape est le pré-diagnostic. Cette étape implique une première approche globale du bâtiment, de ses valeurs (architecturales, historiques, etc.) et de ses problèmes (qu'ils soient constructifs, d'habitabilité, etc.) grâce à une première inspection du bâtiment. (découvrir le système constructif utilisé, les valeurs architecturales qui le caractérisent, les pathologies qui l'affectent, la problématique sociale qui lui est associée, etc.)

III.1.7.2.1.3. Le rapport du pré-diagnostic

Le rapport de pré-diagnostic doit recueillir de manière claire et résumée les renseignements compilés et il doit évaluer l'état de conservation du bâtiment et faire des recommandations.



Photo 3.7 : Le premier contact de l'architecte avec le bâtiment. (Como, Italie)

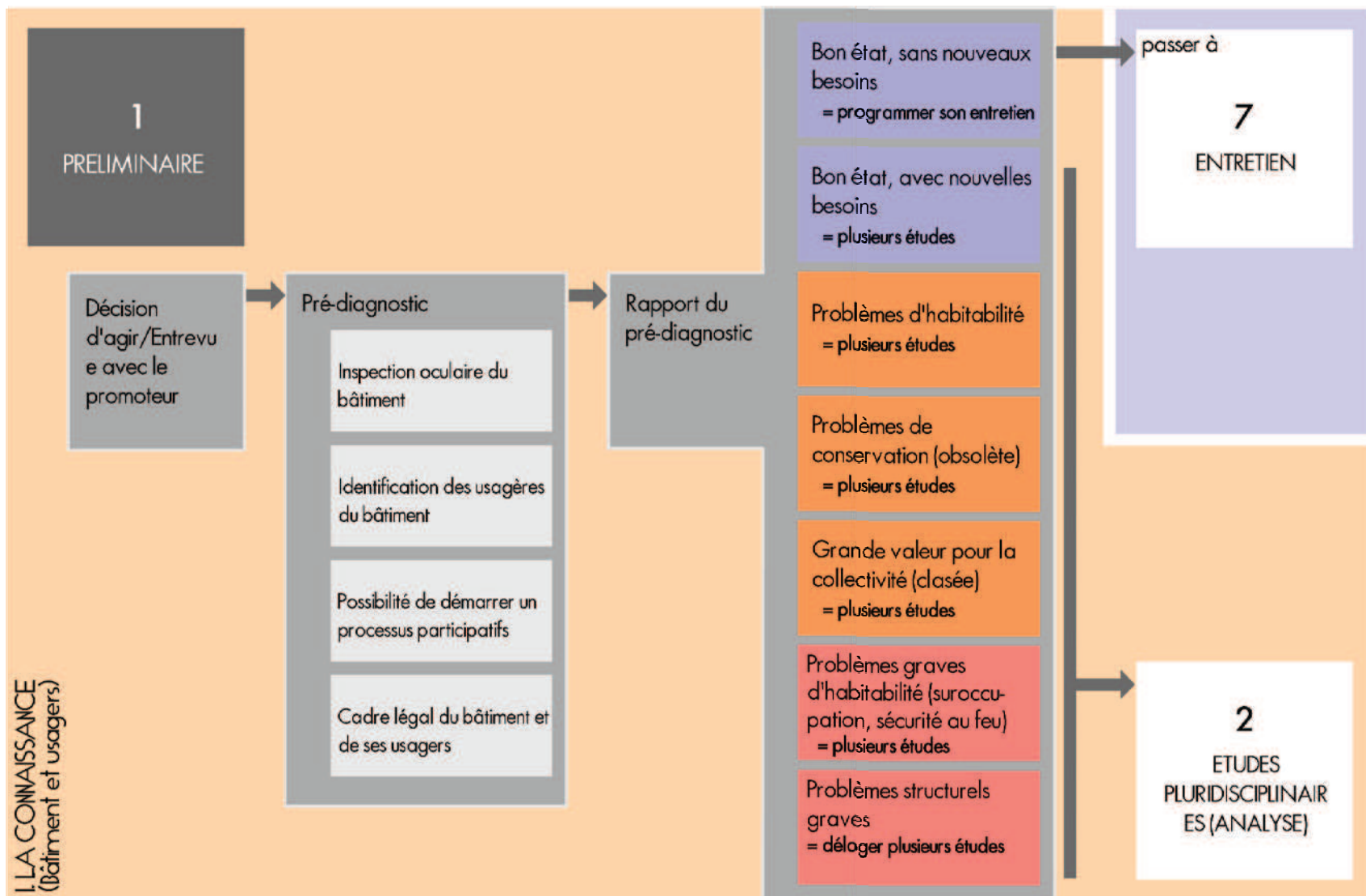


Figure 3.12 : L'étape « préliminaire » de la méthode RéhabiMed de la réhabilitation des bâtiments.

Source : RéhabiMed, 2008

III.1.7.2.2. Etudes pluridisciplinaires (analyse)

Cette étape du processus consiste en un recueil systématique d'information dans tous les domaines que l'on considère nécessaire d'investiguer pour parvenir à une profonde connaissance de l'objet d'étude.

III.1.7.2.2.1. Élaboration d'hypothèses provisoires :

L'étape des études pluridisciplinaires est fondamentale pour connaître suffisamment le bâtiment et son contexte avant d'y intervenir. De ce point de vue, il est souhaitable de se fixer des objectifs et de faire les premières hypothèses⁵ à partir des renseignements recueillis dans le rapport de pré-diagnostic

III.1.7.2.2.2. Programme d'études pluridisciplinaires :

À partir de ces hypothèses, on planifiera une campagne d'études abordable et cohérente en fonction des moyens disponibles. À ce point du processus, on doit être pleinement conscient de l'échelle de l'intervention (s'il s'agit d'une petite maison, d'un grand bâtiment comportant de nombreux logements, d'un bâtiment catalogué de haute valeur monumentale, etc.).

III.1.7.2.2.3. Domaine social

Selon le type de réhabilitation, les aspects socioéconomiques peuvent être cruciaux pour la possible intervention. La base de l'étude est en général une enquête sociologique qui permet de détecter les unités familiales ainsi que les possibles situations problématiques (entassement, marginalisation, chômage, abandon, etc.) et leur relation avec le quartier.

D'autre part, dans le domaine de l'architecture traditionnelle, l'anthropologie peut permettre d'obtenir de précieux renseignements quant à la signification sociale de la maison, l'usage des espaces, les coutumes, etc. : tous ces éléments intangibles que perçoit la communauté de son cadre de vie.

III.1.7.2.2.4. Domaine historique :

L'introduction des études historiques aide toujours à fixer des critères d'intervention beaucoup plus solides.

- la méthode historique enquête dans les sources documentaires (archives notariales, archives familiales, photographies anciennes, anciens projets du bâtiment) pour compiler des données qui aideront à comprendre le bâtiment et ses transformations.
- le bâtiment lui-même est un magnifique document historique qui peut être soigneusement étudié comme culture matérielle par la méthode archéologique qui est habituellement utilisée parallèlement au relevé graphique du bâtiment (sondages dans

les murs, analyse des matériaux de construction, analyse stratigraphique du bâtiment, etc.).

- l'histoire orale, joue un rôle important dans la réhabilitation de l'architecture traditionnelle. Grâce à la consultation de personnes d'un certain âge, il est possible d'obtenir des renseignements très utiles sur le bâtiment ainsi que sur les techniques de construction traditionnelles qui sont sur le point de disparaître.

III.1.7.2.2.5. Domaine architectural

Le niveau de complexité du bâtiment et des interventions prévues orientera quant au type de relevé et à son degré de précision.

- On peut opter pour un relevé manuel avec mètre-ruban, pour un relevé topographique ou même pour un relevé photogrammétrique.
- Une bonne documentation photographique, voire vidéographique, est extrêmement utile parce qu'elle permet de fixer des détails qui peuvent passer inaperçus à première vue.
- Un relevé graphique n'est pas seulement une opération abstraite permettant de prendre des mesures. Dessiner le bâtiment est le meilleur moyen pour le découvrir et l'appréhender.
- Relevé graphique des matériaux des techniques constructives et des lésions dans la perspective de l'approche constructive.

Au cours de cette étape, il est recommandé de consulter les études déjà réalisées sur la typologie du bâtiment et, dans certains cas, d'effectuer des études des aspects singuliers du bâtiment. Dans cette même orientation, l'architecture traditionnelle se caractérise d'une manière tout à fait particulière par la superficie de ses parements (couleur, texture, irrégularités, etc. des façades et des intérieurs).

III.1.7.2.2.6. Domaine constructif

Cette étape comprend la reconnaissance physico-constructive de tous les éléments du bâtiment ainsi que l'observation de ses lésions.

- l'étude de la construction par sous-systèmes (fondations, murs, planchers, enveloppe, etc.), mais que dans le cas de l'architecture traditionnelle le bâtiment se construisait comme un tout.
- L'approche des problèmes doit être la plus scientifique possible : détection des lésions, première hypothèse des causes qui en sont à l'origine et vérification de cette hypothèse.

- identifier les matériaux, leurs altérations éventuelles, l'attaque des insectes xylophages, de faire le suivi des fissures, etc.
- d'introduire des critères de durabilité et de protection de l'environnement dans la réhabilitation du bâtiment.

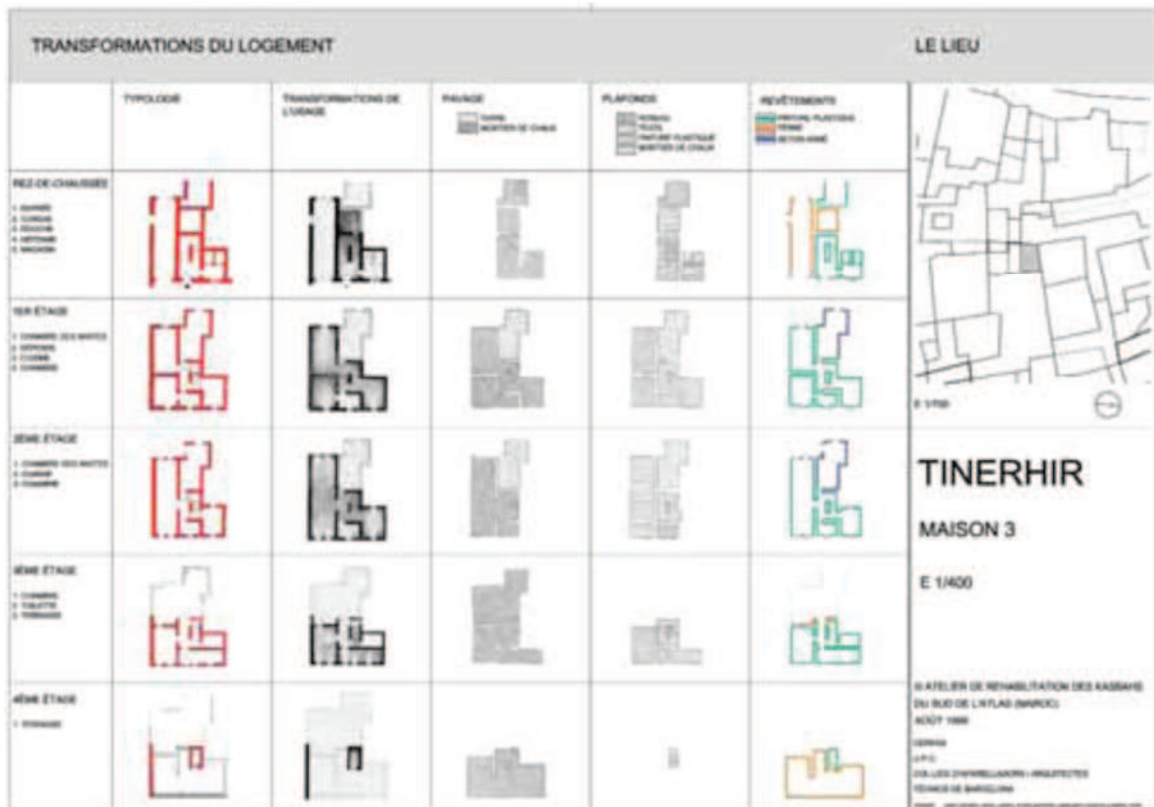


Figure 3.13 : Des relevés indique les transformations dans la maison traditionnelle, Ksar Tinerhir (Maroc).

Source : RéhabiMed, 2008.

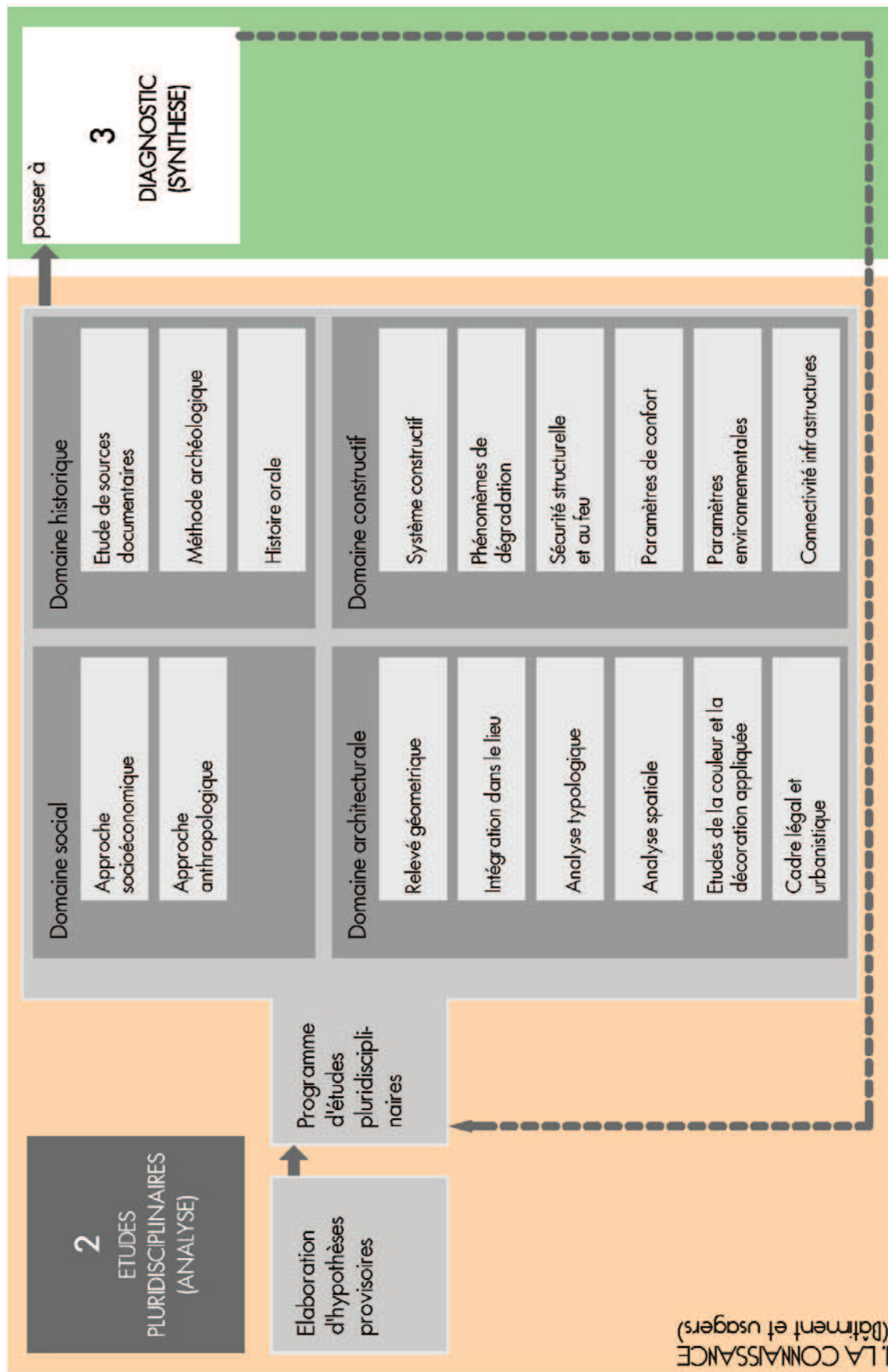


Figure 3.14 : L'étape « études pluridisciplinaires » de la méthode RéhabiMed de la réhabilitation des bâtiments.

III.1.7.3. La réflexion et le projet

III.1.7.3.1. Diagnostic (synthèse)

III.1.7.3.1.1. Évaluation critique des études :

L'étape de diagnostic implique un travail de synthèse et une réflexion critique qui est fondés sur les études pluridisciplinaires ayant été réalisée au cours de l'étape antérieure.

Pour ordonner et fixer l'information, il est toujours nécessaire de la comparer pour l'appréhender ; par exemple, en la fixant graphiquement sur le relevé géométrique du bâtiment. Ainsi, de manière systématique (par étage, par élévation, en section) on pourra créer trois types de cartes :

- une **carte de valeurs** sur laquelle on notera les valeurs spatiales, de couleur, historiques, artistiques de chaque partie ou de l'ensemble du bâtiment
- une **carte des déficits** sur laquelle on notera la problématique sociale, les prestations du bâtiment ainsi que les lésions et les dégradations ;
- une **carte des usages précédents et/ou existants** sur laquelle on montrera comment a été utilisé et comment est encore utilisé le bâtiment avant l'intervention.

III.1.7.3.1.2. Confirmation de l'hypothèse :

Sur la base de cette première évaluation, il doit être possible d'avoir une vision globale du bâtiment et de confirmer les hypothèses envisagées au début des études pluridisciplinaires au travers des observations et des tests. Toutefois,

III.1.7.3.1.3. Rédaction d'un rapport d'expertise :

À la fin de cette étape, il est à nouveau nécessaire de mettre par écrit le degré de connaissance du bâtiment qui a été atteint.

- Description du bâtiment.
- descriptions des études réalisées.
- justification des valeurs du bâtiment.
- Description des édifices.
- Diagnostic.
- Recommandation.

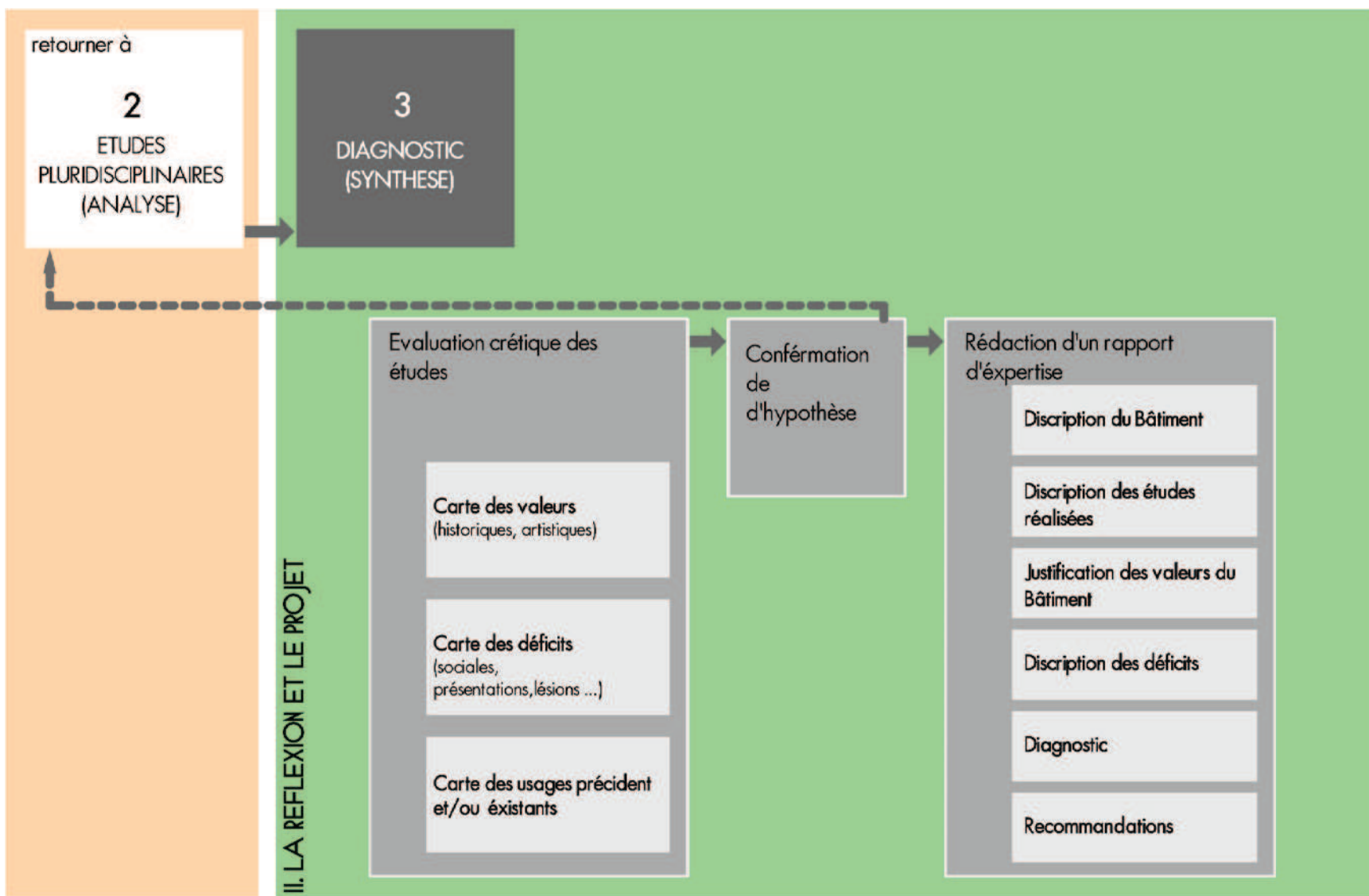


Figure 3.15 : L'étape « diagnostic » de la méthode RéhabiMed de la réhabilitation des bâtiments.

Source : RéhabiMed, 2008

III.1.7.3.2. Réflexion et cadre de décisions

III.1.7.3.2.1. Faisabilité :

Pour commencer l'étude de faisabilité, on partira de trois études partielles :

- Ce que l'on appelle la carte de transformabilité, qui ne fait rien d'autre que croiser l'information des cartes des valeurs, des déficits et des usages de l'étape antérieure pour montrer les parties du bâtiment qui seraient susceptibles de changements (éliminations, additions, réformes, etc.) et les parties qui devraient être conservées pour préserver sa valeur ;
- Le programme des nouveaux usages, proposé par le client et déjà rationalisé (superficies, relations entre usages, etc.) par l'architecte/ingénieur ; et,
- L'évaluation des conditions réglementaires liées aux paramètres urbanistiques et de catalogage des biens d'intérêt culturel.

III.1.7.3.2.2. Confirmation des critères :

Au cours de cette étape, l'architecte/ingénieur devra fixer les critères qui seront appliqués au projet (additions, éliminations, priorité donnée aux aspects d'habitabilité, réintégration des parties perdues, réversibilité des interventions à risques, consolidation des parties en ruine, etc.).

III.1.7.3.2.3. Cadre de décisions

Après avoir confirmé les critères, on devra envisager la compatibilité du type d'intervention ; c'est-à-dire que l'on recherchera l'équilibre entre l'amélioration des conditions de vie des habitants, la sécurité de la structure, la sauvegarde des valeurs patrimoniales et les ressources économiques disponibles. Et, finalement, on pourra prendre la décision d'agir en choisissant en toute connaissance de cause le type de travail de réhabilitation.

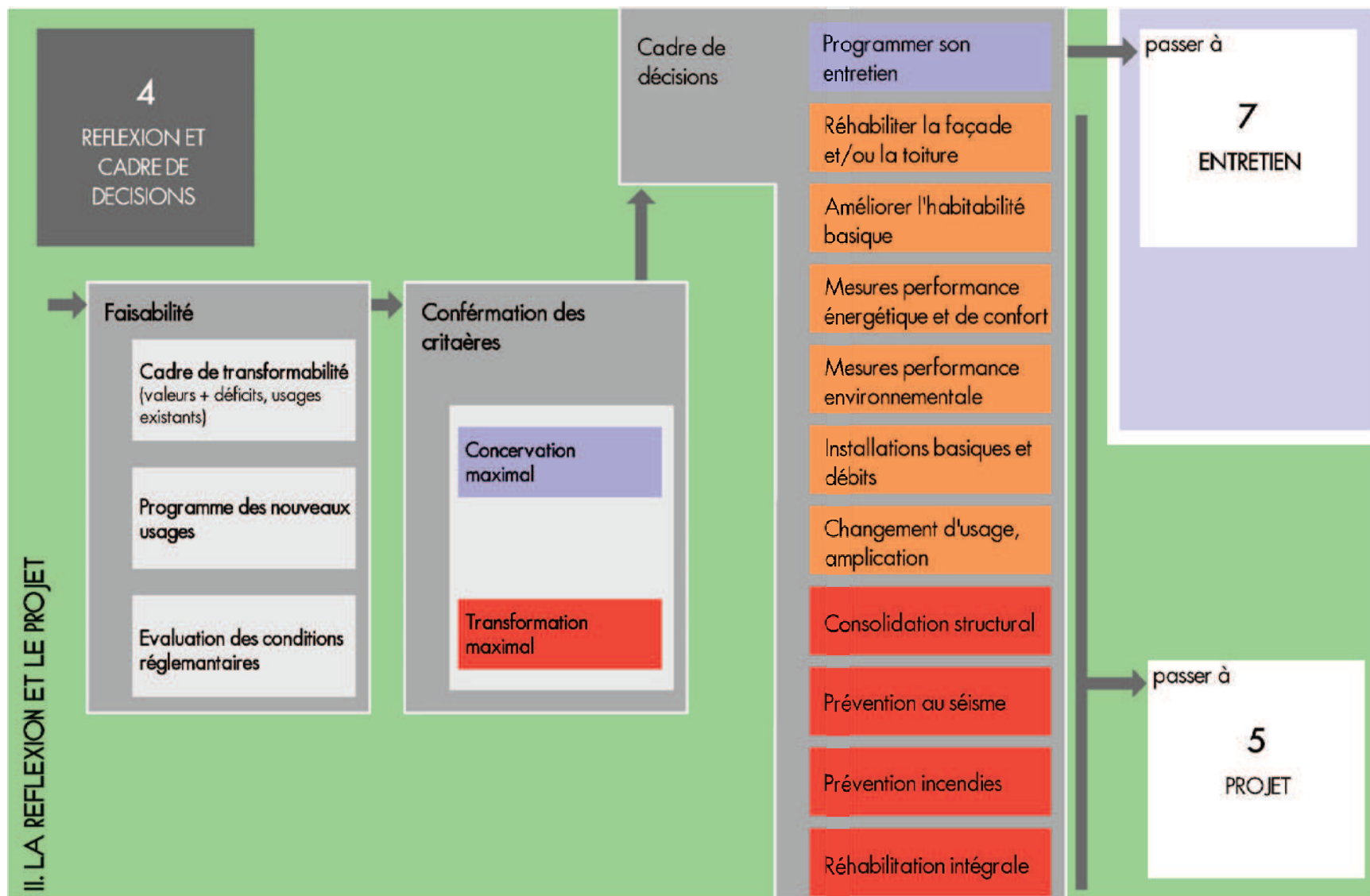


Figure 3.16 : L'étape « réflexion et cadre de décisions » de la méthode RéhabiMed de la réhabilitation des bâtiments.

III.1.7.3.3. Projet

III.1.7.3.3.1. Avant-projet

L'avant-projet est une étape de profond dialogue avec le client sur ce qu'il doit être possible d'activer dans un processus participatif des habitants ou des usagers du bâtiment.

- Evaluation des alternatives.
- Incorporation idées de processus participatif
- Acceptation du projet pour la part du propriétaire.

III.1.7.3.3.2. Projet

Le projet détaille l'intervention avec un niveau suffisant pour pouvoir effectuer les démarches administratives, embaucher les entreprises de construction et exécuter les travaux sans déviations de coût. De la même manière, le projet d'exécution interprète les critères d'intervention et applique une série de paramètres techniques afin de matérialiser l'intervention.

A. Paramètres techniques :

- Connaissance de la construction locale.
- Visibilité de l'intervention.
- Compatibilité des technologies utilisables.
- Intégration des installations modernes.
- Durabilité.
- Maintenabilité.

B. Documentation :

- Plans détaillés.
- Détails constructifs.
- Mesures.
- Devis.
- Cahiers des charges.
- Mesures de sécurité dans le travail

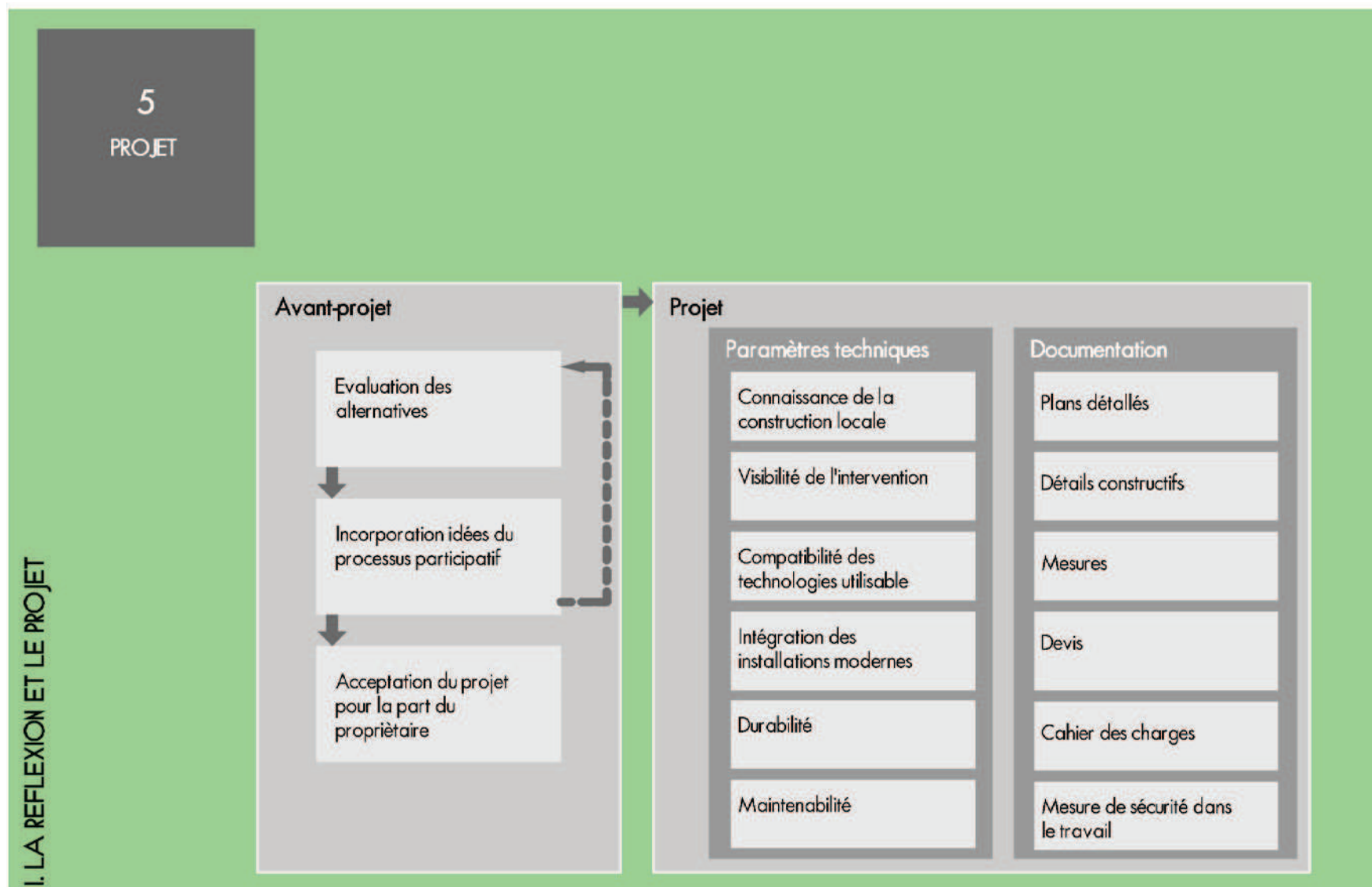


Figure 3.17 : L'étape « projet » de la méthode RéhabiMed de la réhabilitation des bâtiments.

Source : RéhabiMed, 2008

III.1.7.4. Les travaux

III.1.7.4.1. Réhabilitation

III.1.7.4.1.1. Contrat de construction

Pour garantir une réhabilitation correcte, le choix du type de constructeur est très important. Dans certaines régions il est encore possible de trouver un constructeur qui connaît et qui pratique les techniques traditionnelles de construction, mais ceux-ci sont malheureusement en voie de disparition rapide. Dans certaines réhabilitations, peut-être sera-t-il possible de former le constructeur à une technique particulière, mais dans la majorité des cas on devra renoncer à la récupération de certaines techniques du fait de leur coût économique.

III.1.7.4.1.2. Démarches du permis de construire

Dans la programmation de la réhabilitation, on doit tenir compte des délais d'attente qui sont nécessaires pour obtenir les permis de construire de la part des autorités compétentes. Dans les cas des dossiers des bâtiments catalogués, les délais d'attente peuvent être plus importants encore.

III.1.7.4.1.3. Exécution des travaux

La direction des travaux d'un bâtiment traditionnel exige avant tout une certaine flexibilité et un certain temps. Dans la phase de suivi des travaux, la révision continue du projet sera possible, de même que la réinterprétation du bâtiment à la lumière des nouvelles découvertes. Dans cette étape de suivi, il faut suivre :

- Révision continue du projet.
- Contrôle des solutions appliquées.
- Evaluation éléments découverts.
- Coordination de la sécurité des travaux.
- Rapport des travaux réellement exécutées.

III.1.7.4.1.4. Livraison des travaux :

À la fin des travaux, on effectuera les démarches légales pour les terminer et, dans certains cas, pour pouvoir accéder aux subventions économiques. Il est important de profiter de cette étape pour analyser la gestion, la construction et l'adéquation du projet à l'usage prévu.

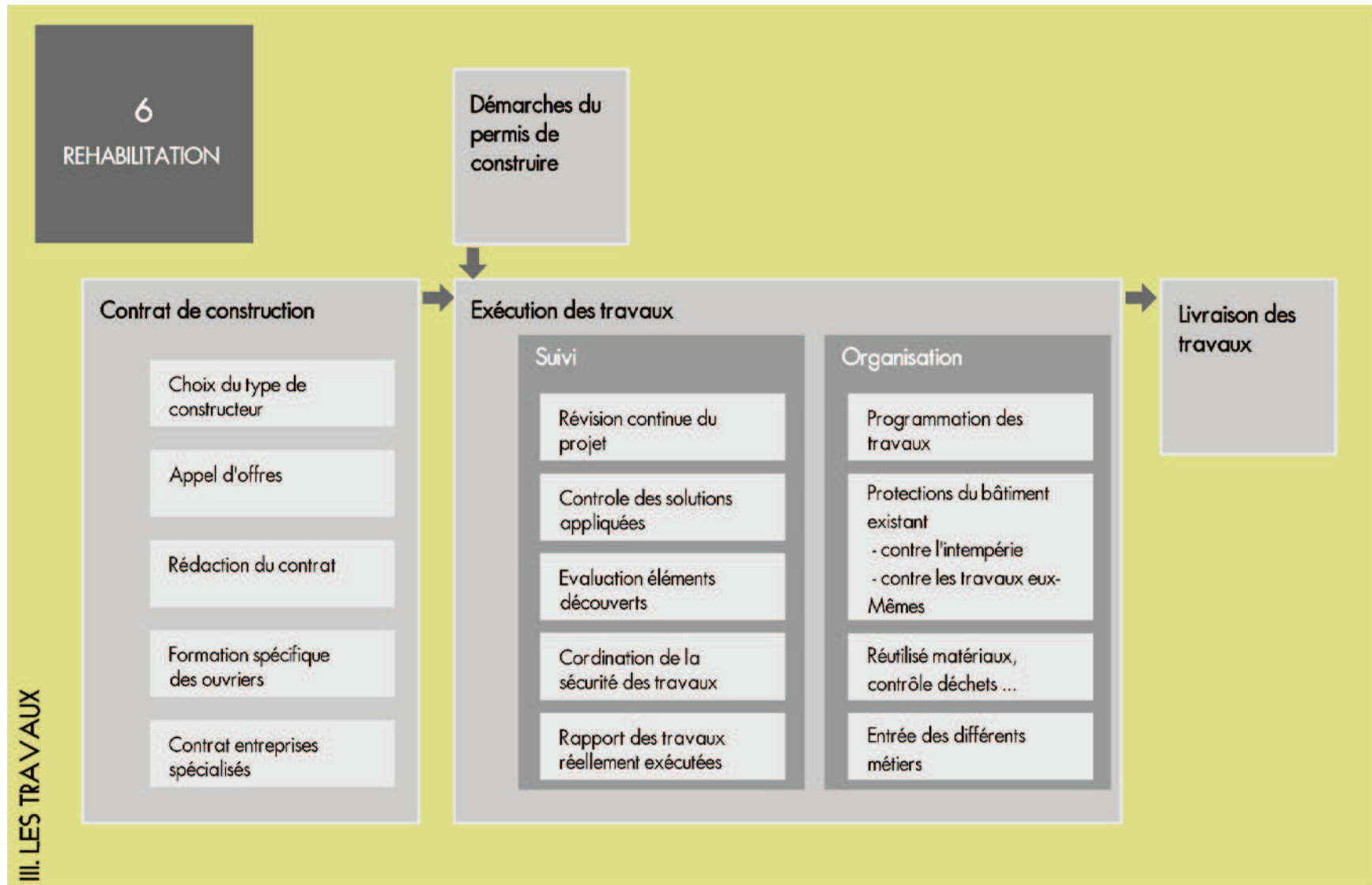


Figure 3.18 : L'étape « réhabilitation » de la méthode RéhabiMed de la réhabilitation des bâtiments.

Source : RéhabiMed, 2008

III.1.7.5. La vie utile

III.1.7.5.1. Entretien

III.1.7.5.1.1. Diffusion des valeurs du bâtiment au sein de la collectivité

La fracture du monde traditionnel et l'homogénéisation culturelle ont entraîné le mépris de nombre de ces architectures comme symbole de misère, de retard de la population. Une fois terminés les travaux de réhabilitation, ce doit être une priorité de travailler pour que la collectivité reconnaisse ses valeurs et participe à sa réhabilitation.

III.1.7.5.1.2. Choix du modèle d'entretien

L'entretien d'un bâtiment est un ensemble de travaux périodiques qui sont réalisés et qui ont pour objectif de le conserver pendant sa période de vie utile dans des conditions adéquates pour couvrir les besoins prévus. Habituellement, on associe l'entretien à l'idée de réparation des éléments endommagés, c'est ce que nous appelons l'entretien correctif ; mais ce qui est proposé dans la méthode RehabiMed, c'est de penser en termes d'entretien planifié et préventif.

III.1.7.5.1.3. « Carte d'identité »

Pour systématiser cette manière de réaliser l'entretien, nous proposons de doter le bâtiment d'une « Carte d'identité » ; il s'agit d'un document qui recueillera toute l'information qui existe sur le bâtiment et qui, en même temps, disposera d'un calendrier programmant les opérations d'entretien. Cette carte sera délivrée au propriétaire (dans certains cas à tous les locataires) afin qu'il suive ses recommandations.

La carte d'entretien

Comment remplir les listes aide-mémoire

Adresse de l'immeuble: *Ch. de la Colline 17 - Morgez*
 Propriétaire: *S.I. Beau-Sifs*
 Gérance: *Ducommun S.A.*

Points à surveiller	Contrôles à effectuer	Années					Remarques
		1988	1989	1990	1991	19...	
Couverture toitures	Étanchéité, barres à neige, ventilation.	1	2	1	1		
Couverture ardoises		1/1		1/1			
Chéneaux	Propreté, état général, pente.	1/1	1	1/1	1		
Tuyaux descente EP	État général, raccordement...	1	1	1	1		
Géofrises	Corrosion, dilatation.	1	1	1	1		
Téléphones	Installation, raccordement.	1	1	1	1		<i>voir carte, rempli de 1988</i>
Lucarnes	Nettoyage, vitrages.						
Soubres	Frottes, goudrons.	1	1	1	2		
Antennes	Fixation, corrosion.	2	3	1	1		<i>antennes mal fixés</i>
Paramètres							
Chapelle bois	Affaissements, infiltrations, mousses.	1	1	1	1		

Périodicité: 1 an, 6 mois, 1 à 2 mois, Fréquence variable
 Date de la visite: 22.07.88, 02.09.89, 02.07.90, 21.08.91
 Effectuée par: *AS*, *AS*, *AS*, *AS*
 Date de la visite: 20.01.88, 16.02.89, 30.09.90
 Effectuée par: *AS*, *AS*, *AS*

CODES: 1 BON ETAT 2 A SURVEILLER 3 A INTERVENIR 4 URGENCE

Figure 3.19 : Calendrier d'entretien d'un bâtiment

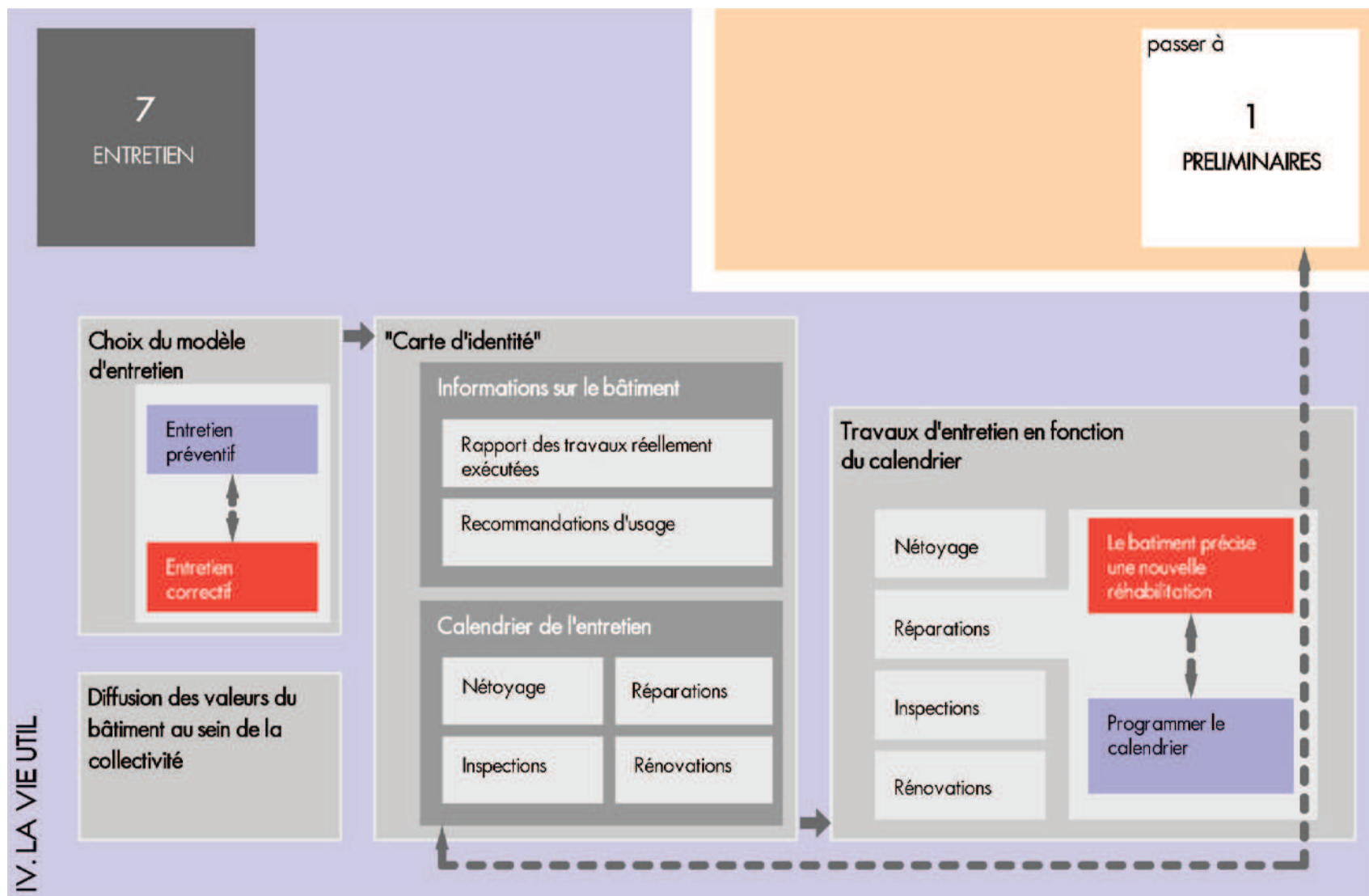


Figure 3.20 : L'étape « entretien » de la méthode RéhabiMed de la réhabilitation des bâtiments.

Source : RéhabiMed, 2008

III.2. PROJET DE SAUVEGARDE ET DE RESTAURATION DU KSAR ASSA AU SUD DU MAROC.

III.2.1. JUSTIFICATION DU CHOIX D'EXEMPLE.

Notre choix s'est porté sur le village « Ksar d'Assa » au sud du Maroc, pour son emplacement le rendant l'une des villes historique les plus proche de la ville de Tindouf. La distance entre les deux villes est d'environ 163 km au vol d'oiseau, comme le représente la figure 3.21



Figure 3.21 : Localisation du village « Ksar d'Assa » par rapport à Tindouf.

Le ksar Assa est l'un des principaux ksour de la région d'Oued-Noun, qu'on trouve son influence claire dans l'architecture de la ville de Tindouf.

III.2.2. PRESENTATION DU PROJET.

Le projet que nous allons présenter dans cette partie consiste à la restauration de quelques vestiges du village de Ksar Assa, considéré comme patrimoine majeur du Maroc saharien. On note que ce projet a été impulsé et piloté par l'Agence pour la promotion et le développement économique et social des provinces du sud du royaume marocain, mais avec une forte implication de la population dans la restauration.

Le village de Ksar Assa est le chef-lieu de la province d'Assa-Zag, à 107 kilomètres de Guelmim et à 200 kilomètres de Tata, ce qu'on arrive à constater à travers la carte suivante.

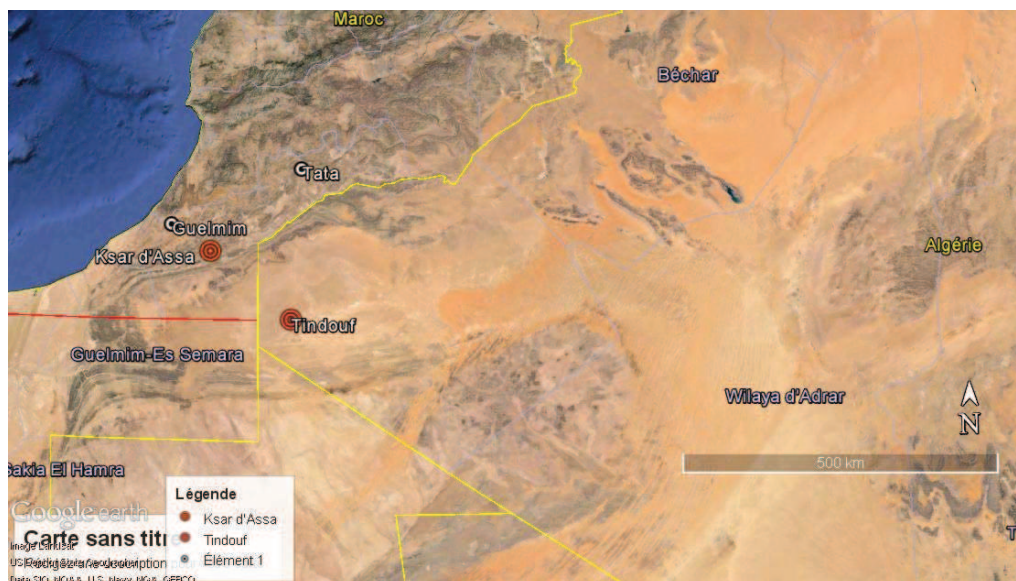


Figure 3.22 : Localisation du ksar d'Assa.

Le ksar est bien protégé de l'extension urbaine, grâce à sa situation de sommet en isolat. L'entourage même s'il est proche mais il reste séparée du ksar par la palmeraie (Figure 3.22) assurant ainsi une coupure paysagère. Sans que le ksar soit masqué ou étouffé par des bâtiments récents, ce qui renforce ses qualités esthétiques.

La ville s'est construite au-dessus d'un large bassin suffisamment étendue pour être poissonneux. Les sources qui se trouvent au pied du ksar ont été longuement et adroitement aménagées en *charij* (bassins), à partir desquels s'organise un savant réseau de séguias qui assure une irrigation gravitaire la plus étendue possible. A cela s'ajoutent les « eaux caché » d'Assa avec en premier lieu les *Khettaras* (galeries souterraines drainante).

Le projet était lancé vers la fin des années 2000 mais le chantier, à caractère participatif n'a commencé qu'en Février 2006.

Salima Naji est l'architecte qui a assuré la restauration du village de Ksar Assa, en s'investissant dans des actions concrètes de sauvetage ou de développement culturel. Elle exerce au Maroc en privilégiant les matériaux locaux dans le respect de l'environnement et de la culture des lieux. S'intéressant aux traditions artistiques des Kasbas du Sud marocain, elle a consacré plusieurs années de recherches aux greniers-citadelles du Maroc. Elle a interrogé la vitalité des pratiques conservatoires en privilégiant les formes construites, le grenier communautaire qui a le plus souvent bénéficié de la solidité d'un matériau – la pierre – sans négliger cependant les autres patrimoines tangibles et intangibles, dont les traditions transmises oralement.

III.2.2.1. Objectifs de l'intervention

L'objectif suprême du projet est de concevoir une restauration qui ne soit pas une coquille vide mais le socle et le lieu d'un développement local intégré, qui s'inscrit par la suite dans la culture des lieux et la valorise tout en répondant aux besoins de la population locale.

III.2.2.2. Patrimoine d'Assa, vers un levé de développement

La réhabilitation du Ksar Assa a permis une réflexion et une expérimentation générales sur l'usage du patrimoine culturel comme levier de développement dans les provinces du sud du Royaume marocain.

Ce projet s'appuyait sur une implication forte de la population dans la restauration, en employant et en formant une main d'œuvre locale, mais surtout en proposant de vrais soutiens pour la création d'activités génératrices de revenus, d'emplois et de biens culturels dans le Ksar d'Assa. Ce programme a pris une dimension globale.

III.2.3. TRAVAUX SAUVEGARDE ET DE RESTAURATION.

III.2.3.1. Ksar d'Assa, lieux et mémoire

Ksar d'Assa est un site majeur du patrimoine saharien marocain de par son ampleur et son implantation, le ksar d'Assa constitue un chaînon entre les ksour du Draâ et ceux de Mauritanie. Edifié sur un rocher, promontoire exceptionnel qui domine une palmeraie prospère comme on arrive à bien le remarquer dans la photo 3.8.



Photo 3.8 : Vue générale sur Ksar d'Assa.

Ce port saharien témoigne du point d'enclavage d'une civilisation conciliant nomade et sédentaire, regroupés d'une zawya illustre qui aurait été fondée par Sidi Issa Ben Salah, mort en 1107.

A partir de XII^e siècle, cette zawya ne cesse de rayonner par ses saints et ses affiliés. Ce qui fait de ce ksar un lieu de mémoire à forte charge symbolique, constituant un espace sacré remarquable ou s'organisent de nombreux pèlerinage depuis des siècles.

III.2.3.2. La dimension urbano-architecturale du Ksar d'Assa

Les tours défensives, les hautes murailles et les portes monumentales et fortifiées de ce port saharien font de lui un relais sûr, tout en assurant le contrôle des personnes.

Un code commun régissait toute intromission dans le ksar. Une grande esplanade servait au souk d'Assa, ainsi qu'aux fêtes et événements notamment religieux qui réunissaient l'ensemble de la tribu à dates fixes.

Le ksar est ordonné selon une trame à voie centrale de grande desserte donnant de part et d'autre sur des *derbs* semi-couverts (Photo 3.9).



Photo 3.9 : *Vue aérienne sur l'ensemble du ksar d'Assa.*

L'étude du plan, complétée des témoignages oraux, permet de découper le ksar en sept quartiers, correspondant à sept lignages, la photo 3.10 montre le découpage des sept quartiers. Ces sept quartiers possédaient, à l'intérieur de l'enceinte commune leurs propres fortifications

munie d'un borj (tour) et parfois d'un bastion qui faisait aussi office de porte. Une grosse pierre saillante marque les limites de chacune de ces grandes familles implantées en ces lieux.

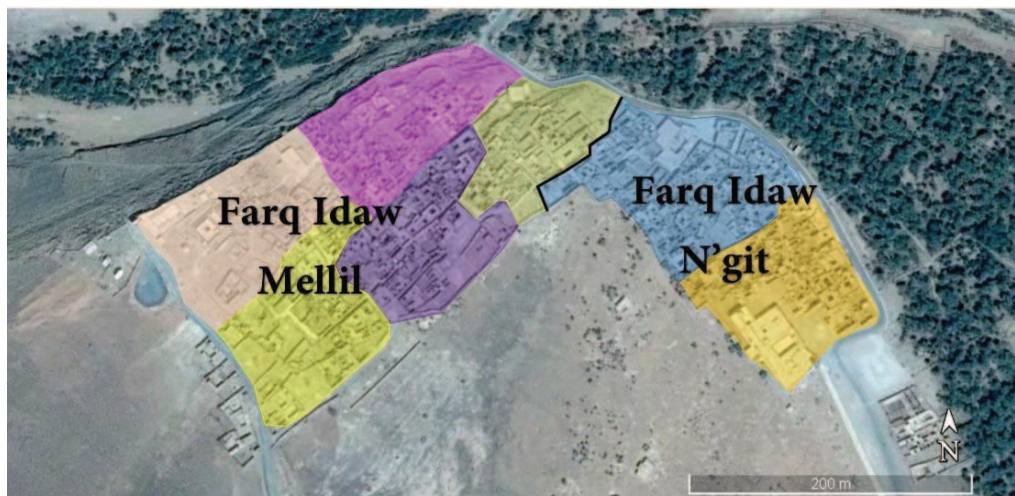


Photo 3.10 : Les sept quartiers du ksar d'Assa.

Chaque quartier possède ses structures collectives : plusieurs mosquées, des citernes ou puits protégés, un lieu pour le partage de la viande (tagzert).

Chaque maison dispose, à son tour d'une porte fortifiée et de greniers pour l'entrepôt des réserves alimentaires.

Le cimetière reconduit le même découpage linéaire des morts est construit en miroir de celui des vivants.

III.2.3.3. Ksar d'Assa, un monument historique menacé

L'ensemble du ksar peut parfaitement correspondre à l'appellation de « monument historique » définie par la Charte de Venise de l'Unesco en 1964 comme la création architecturale isolée aussi bien que le site urbain ou rural qui porte témoignage d'une civilisation particulière, d'une évolution significative ou d'un événement historique. Elle s'étend non seulement aux grandes créations mais aussi aux œuvres modestes qui ont acquis avec le temps une signification culturelle.

Du moment où, ksar d'Assa représente un moment passé désormais révolu, sans être menacé par le présent, on peut bien l'appeler patrimoine historique.

Par contre, une situation d'abandon des structures premières fait plonger le ksar dans une lente décadence, comme on arrive à le constater à travers la photo 3.11.

Fort heureusement l'urbanisme du ksar n'a pas été irrémédiablement altéré par des édifices nouveaux. Seule la zawya et quelques mosquées ont été détruites et reconstruites selon des codes architecturaux exogènes à la tradition locale.



Photo 3.11 : Etat de dégradation du ksar.

III.2.3.4. Le souci de sauvegarde du ksar d'Assa

Soucieuse de préserver un témoignage vivant du passé, l'Agence pour la promotion et le développement économique et social des provinces du sud du royaume (l'Agence du sud), a entrepris, dans un premier temps (2006), de sauvegarder le site dans le réseau des murailles existants et d'entamer la restauration de ces dernières ainsi que des tours-portes, avant de valoriser un parcours de découverte à l'intérieur de la cité sainte. Ce chantier spectaculaire a constitué une première étape pour sensibiliser de façon très concrète les habitants d'Assa à la restauration patrimoniale.

Dans un second temps, l'Agence de Sud a accompagné et soutenu une dizaine de porteurs de projets, désireuse d'implanter durablement des activités génératrices de revenus dans les demeures ancestrales, une fois celles-ci convenablement réhabilitées.

III.2.3.5. Etat des lieux avant la restauration

L'état des lieux du ksar avant sa restauration n'était pas uniforme et assez contrasté, il variait d'un endroit à un autre, selon sa nature et ce qu'il représentait. Les bâtiments les mieux

entretenus sont les édifices les plus prestigieux ou les plus fréquentés tels que les mosquées, qui ont connu une certaine modernisation.

Les habitations individuelles quant aux-elles, elles ont connu plusieurs sorts, quelques-unes étaient en assez bon état et encore habitées, ne nécessitant que la reprise des enduits, ou quelques consolidations des ouvertures. D'autres par contre, étaient totalement en ruine.

Les espaces collectifs étaient aussi dans un état de dégradation avancée et menaçaient de s'effondrer, certains endroits comme les murailles et les tours étaient encore visibles, mais d'autres tel que les pans, nécessitaient une reconstruction complète depuis les fondations.

III.2.3.6. Restauration de la culture avant la restauration du bâti

L'une des priorités des décideurs était de pouvoir restaurer la culture des habitations traditionnelles et de l'utilisation des matériaux locaux, qui étaient catégoriquement refusés par les habitants du ksar. La volonté des habitants allait plutôt vers la modernité, ce qui a produit une défiance culturelle pour tous ce qui est traditionnel et ancien, notamment les procédés de construction en terre et en pierre jugée comme « bonne pour les animaux, pas pour les maisons qui doivent être solides et belles ».

C'est pour tous cela, que la restauration de la confiance pour les techniques traditionnelles a donc été un préalable aux travaux de restauration du ksar.

III.2.3.7. Méthode pour une sauvegarde raisonnée du Ksar d'Assa.

La restauration ne se limite pas au bâti, mais s'étend vers la société, qui seule peut perdurer l'état du ksar après sa restauration, en s'appropriant un projet d'avenir dans une démarche participative.

La réhabilitation des demeures des habitants d'Assa, se fait par des porteurs de projet, natifs des lieux et représentatifs de chaque famille, pour d'une part redonner du travail et de la vie au ksar, et d'une autre part, atteindre le but ultime qui est la réhabilitation participative.

Un chantier de restauration ouvert a débuté avec l'idée de le traiter comme un espace participatif, les *maalmine* (maitre-artisans) sont accompagnés par des jeunes habitants de la ville d'Assa, les habitants sont invité sur le chantier pour les partis pris architecturaux de restauration, les doyens quand a eu, sont érigés au rang de grands témoins et leurs commentaires sont encouragés pour affiner la restitution.

L'ouverture du chantier a permis d'approfondir la réflexion sur l'ensemble du ksar.

III.2.3.8. Démarches et méthode d'intervention.

L'intervention sur la restauration du ksar d'Assa s'est divisée en quatre importantes parties.

- **Relevé et inventaire** : relevé de tous les éléments du ksar, commençant par les différents matériaux de construction et leurs techniques d'assemblage, et arrivant à tous les détails architecturaux.

- **Etude sociale** : qui concerne les différentes pratiques sociales (Photo 3.11) ainsi que le vécu de l'espace.

- **Approche participative** : une démarche qui permet à tous les membres de la société de participer dans la restauration, des décideurs locaux aux habitants de la ville.

- **Formations sur les métiers traditionnels** : toujours dans la philosophie de l'approche participative, on initiait les maître-artisans (*maalmine*) à former les jeunes dans le domaine de la construction traditionnelle.



Photo 3.11 : les différentes méthodes et démarches d'interventions.

III.2.3.9. Spécificité architecturale du Ksar d'Assa.

a. Les baies.

Les baies d'Assa se caractérisent par leur discrétion, l'architecture fortifiée des demeures limite les ouvertures extérieures qui sont alors d'abord des meurtrières liées à la défense. La cours centrale des demeures ne se renouvelle pas à l'étage, privilégiant de petites ouvertures à volets de bois réglables.

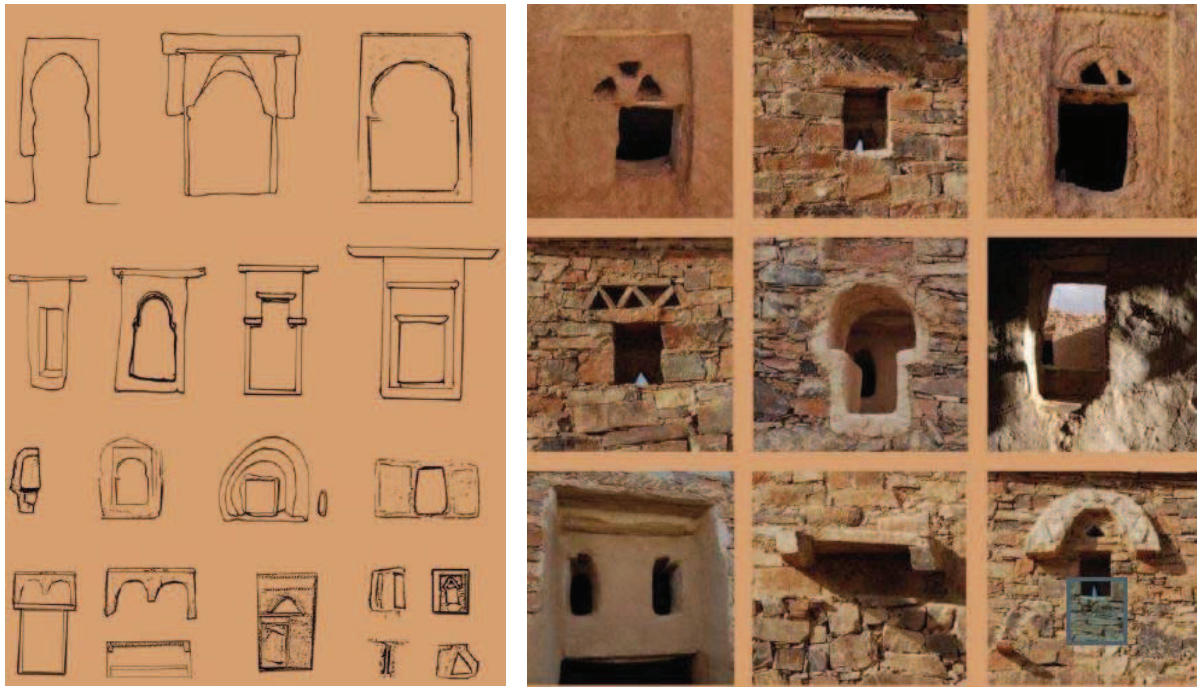


Figure 3.23 : Inventaire des différentes baies du ksar.

Des lucarnes haut placées dans certains murs, ou disposées en enfilade lors de la succession des pièces, souvent au-dessus des portes, permettent une circulation haute de l'air.

b. Les entrées les portes et les porches.

Les portes extérieures des demeures d'Assa sont deux types, les anciennes avec un style africain (Figure) et les autres modernes qui n'ont pas de style particulier.

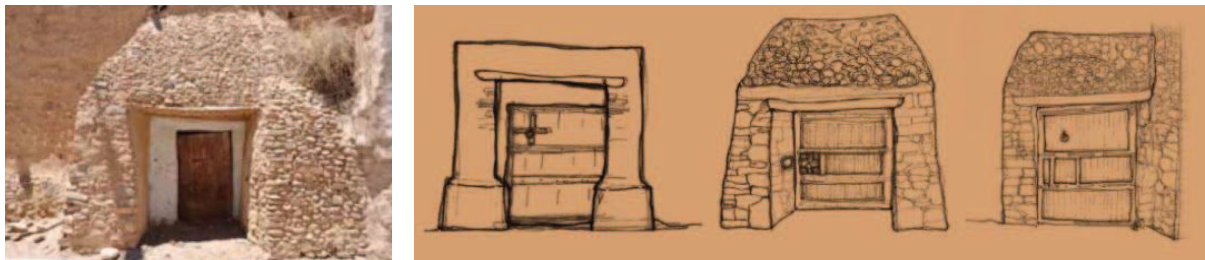


Figure 3.24 : Inventaire des différents porches du ksar.

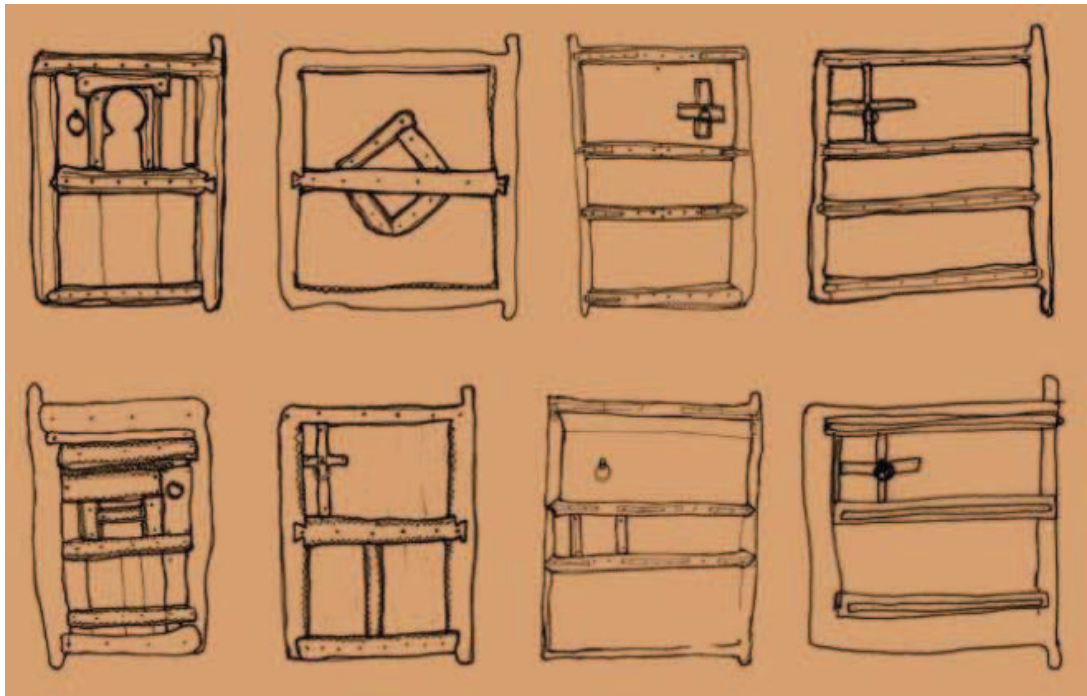


Figure 3.25 : Inventaire des différentes portes du ksar.

c. Les toits et les plafonds :

Les plafonds ont des façonnages vraiment variantes, dans le point en commun c'est l'utilisation exclusive du palmier. On utilise le palmier comme poutres, stipes, planches et palmes entières ou débitées. Ces éléments sont soit naturels, soit colorés.



Figure 3.26 : Exemples des quelques plafonds du ksar.

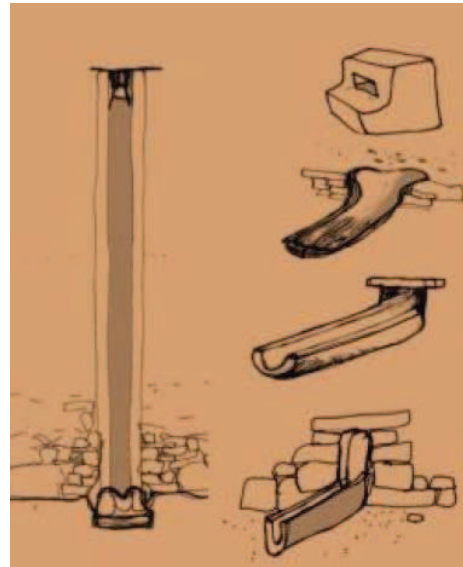
d. Les gouttières

Comme l'eau est considérée telle la première ennemie des constructions en terre, tous les éléments empêchant les infiltrations d'eau font l'objet de grands soins de protection. Parmi ces éléments, on peut citer les soubassements, et aussi le réseau de gouttières ou de gueulards, qui

rejette les eaux au plus loin du mur. La figure suivante 3.27 représente les différents types de gouttières trouvées durant la restauration du ksar d'Assa.



Figure 3.27 : Exemples des gouttières du ksar.



e. Les Piliers et les chapiteaux.

Les pièces sont souvent assez étroites parce que les portées de poutres sont faibles pour les porter. C'est pour cela, que les poteaux et les piliers redistribuent les descentes de charges et permettent d'obtenir de plus grands espaces. Comme tous les autres éléments constructifs, une variété de poteaux, de piliers et de chapiteaux ont été inventoriés durant la restauration du ksar, comme le montre bien la figure 3.28.

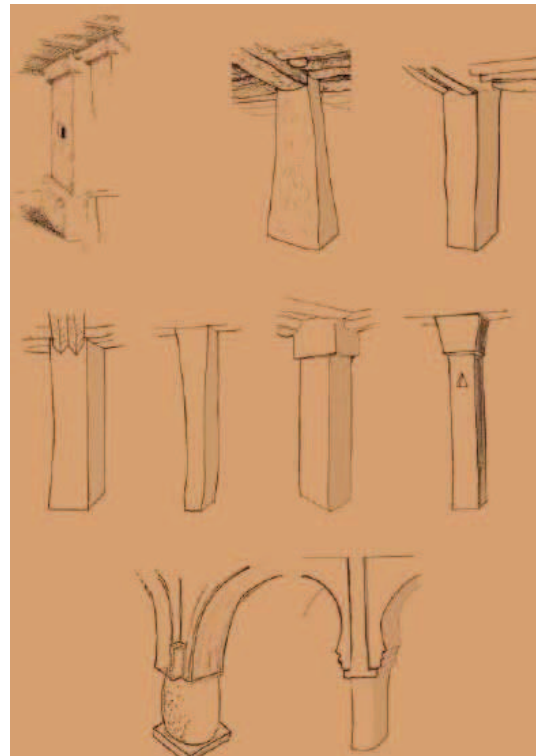


Figure 3.28 : Inventaire des piliers et chapiteaux du ksar.

f. Les pièces et leur quotidien.

Assa possède bien une architecture climatique utilisant de façon passive pour rafraichir les espaces la moindre brise de vent l'été ou, au contraire, fermant les espaces à vivre avec de petits volets l'hiver ou lors des nuits fraîches.

On trouve des ouvertures dans les toits qui font objet de puits de lumière et de cheminées d'aération.



Photo 3.12 : Exemples des pièces du ksar.

Pour les besoins de rangements, des niches sont créées directement dans les murs. Comme le montre bien la photo 3.12, ces niches ont différentes formes soutenant la diversité culturelle et artistique de la région.



Figure3.29 : Inventaire des formes des niches du ksar.

g. Les borjs

Les borjs qui désignent les tours qui protègent l'enceinte du ksar, tout en servant de talus renforçant le caractère défensif des ouvrages et assurant leurs pérennités.

Les tours d'Assa sont pari les bâtiments qui ont le plus concentré l'effort des constructeurs, avec des bases en pierre et une superstructure en pisé (figure 3.30), mais on trouve des borjs avec un seul matériau (soit la terre, soit la pierre). Leur forme est pyramidale

avec d'épais murs à la base. La couverture finale est un lit de lauzes en léger porte à faux pour protéger des pluies.

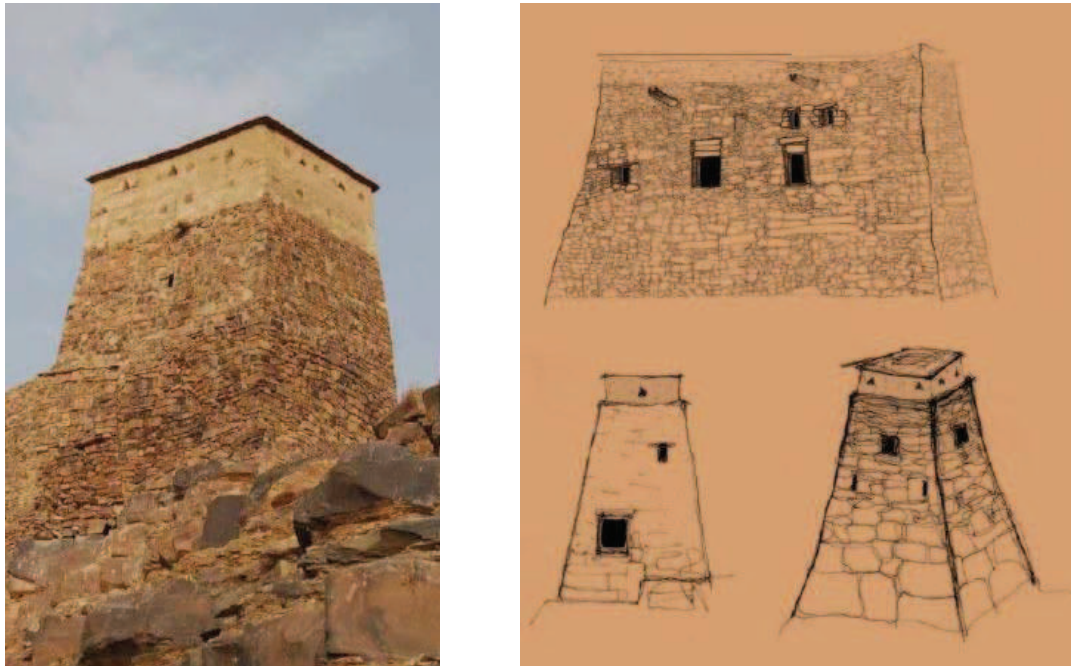


Figure 3.30 Exemples des Borj du ksar

III.2.3.10. Techniques et procédés de construction.

L'architecture d'Assa est une architecture de collecte, chaque bâtisse a été construite à partir des matériaux locaux disponible sur le site (Photo 3.13) ; la pierre, le galet, la terre mais aussi le palmier. Le ksar concentre divers procédés et techniques d'édification, créant la diversité dans l'unité, un équilibre fragile à maintenir.



Photo 3.13 : Inventaire des différents matériaux et techniques de construction.

Les procédés constructifs apparaissent comme un compromis entre efficacité et esthétique. Avant toute restauration, il était nécessaire de réaliser leur inventaire pour comprendre comment fut édifié le ksar sur la durée.

III.2.3.10.1. Inventaire des procédés de construction.

Plusieurs procédés se succèdent, des bords de l'oued jusqu'au sommet du ksar : d'abord, les galets ronds liés au mortier de terre, les briques crues et blocs de pisé prennent ensuite le relais, puis, à mesure que l'on rejoint le haut du ksar, les schistes et lauzes taillées se font plus nombreux, jusqu'à une utilisation exclusive. Végétaux vifs ou morts, assemblés, complètent astucieusement le minérale. Pour couronner certains murs de pisé, un lit de palmes tressées remplace la pierre plate.

Chaque matériau produit une architectonique particulière ; le pisé et ses formes pyramidales caractéristiques, ménagent de rares ouvertures austères en un rythme particulier, les pierres monolithes et traversantes, les portes qui épousent la ligne du corps, les voutes qui sont parfois des paraboles, la pierre mur de pisé est aussi ce liant qui fixe les matériaux entre eux. Il crée une unité de couleur et de matière, faisant de cet ensemble architectural, une sculpture que le temps a façonnée, buriné longuement, du sol aux murs.

III.2.3.10.1.1. Construction en pierre.

a. L'amas de blocage : appareil cyclopéen des murs anciens : Les murs sont de moellons bruts et ébauchés, parfois construits avec des techniques empruntées à la pierre sèche, leur épaisseur à la base assied la structure.

Ils servent de talus renforçant le caractère défensif des ouvrages et assurant la pérennité du bâti. Pour monter un mur en pierre sèche comme en pierre jointée, les apprentis disposent les pierres au sol pour que le *maalem* puisse choisir au fur et à mesure de la construction, son expérience lui permet d'envisager les emboitements successifs.

Jadis, à Assa, l'amas de blocage, posé avec un liant de terre, s'employait brut en ajustant les fragments par appareillage polygonal, lorsqu'il n'était pas arasé au niveau de certaines assises, aujourd'hui, pour la restauration, les mortiers de terre sont renforcés à la chaux de même que les mortiers de couvertures.



Photo 3.14 : Reconstruction d'un mur en pierre lors de la restauration du ksar.



b. Murs en pierre montés à bain de mortier et mises en fourrure des murs en pierre : De nombreuses demeures d'Assa révèlent l'emploi de plusieurs types de matériaux associés, avec de nombreuses reprises d'œuvre. La technique la plus répandue pour la construction des murs de clôture et de certaines demeures, consiste à ménager entre deux assises irrégulières, une surface de lit réglée sur un plan horizontal. Le mortier noie la pierre de pierre de petit appareillage pour constituer des lits homogènes. Ce dernier procédé a le grand avantage d'utiliser toute la pierre disponible, y compris les éclats et les blocs asymétriques ou informes.

Les anciens comme les contemporains construisent les murs en pierre maçonnerie, assise par assise, pour garder un niveau égal, coudée par coudée, jusqu'au plancher. Deux types d'assises s'offrent au regard : les assises faisant alterner des pierres de gros appareil et des arases de petite taille. Le second type consiste à édifier les murs à l'aide de blocs de taille décroissante à mesure que le bâtiment s'élève. Les murs des parements intérieurs sont établis à l'aide de pierres de bien moins gros appareillage que sur la ceinture extérieure.

c. Longrines horizontales : Certains murs cyclopéens présentant des longrines monolithes, posées horizontalement ; lorsqu'elles sont placées dans les fondations ou les parties basses de la construction, elles préviennent les tassements (borj Timzgida Ida Oumlil). Ceci permet de régler une surface de lit sur un plan horizontal. Ce procédé est utilisé en priorité pour les tours. Pour restaurer ce type de murs, le plan initial doit être relevé, les pierres numérotées, et le plan de démontage doit prévoir son remontage en taillant de nouvelles pierres pour remplacer les pierres manquantes.

d. Agfef : *L'agfef (igfafen au pluriel)* peut être longue ou courte, l'une sert pour le débord ou les lauzes du toit, l'autre pour les poutres ou les longrines. Les pierres plates et longues sont réservées aux couvertures, les terminent les rebords de toiture et les départs de gouttières. Les grandes lauzes traversantes sont disposées pour constituer des planchers.

III.2.3.10.1.2. Construction en terre crue.

a. Le pisé (*leuh*) : Le procédé utilisant la banchée en bois, ce grand moule à parois mobiles (*leuh*). A la particularité, à Assa, de présenter à l'emplacement ou sont retirées les entretoises qui lient les banches entre elles, une grosse pierre lisse. Cette pierre préparée avant le damage vient prendre sa place avec précision et ferme ponctuellement le pisé. Ce procédé permet aux murs de pisé de perdurer dans le temps ; les parements ne présentent en effet aucune perforation de surface dans laquelle l'eau pourrait s'engouffrer et, à terme, sabrer le mur.

Certains murs de pierre et certains murs de terre et pierre donnent à penser que la banchée ne servait pas seulement à la terre mais à la mêler fortement toutes sortes de moellons et de schistes montés dans des banchées, le procédé en blocage maçonnerie au mortier de terre ou de chaux permet d'obtenir des murs très solides.



Photo 3.15 : Différentes techniques de construction en terre.

b. La brique crue : La brique crue est utilisée pour les parois intérieures, les réparations, les reprises d'œuvre ou pour façonner les édicules des terrasse (parapet, marche ou auvent de l'escalier). Elle est souvent associée à d'autres matériaux locaux, notamment végétaux, ou est encore remplacée par la pierre de petit appareillage. Les briques de terre crue, *toub*, sont fabriquées dans de petites matrices en bois, *qaleb*, dans lesquelles est moulé un mélange de terre humide et de paille hachée. La brique cuite n'est pas utilisée à Assa.

La brique crue est aussi utilisée pour certaines voûtes proposent ainsi, avec le schiste plat et régulier, des systèmes à claveaux, aux dessins caractéristiques, souvent appuyés sur des gabarits en bois de palmier.

III.2.3.10.1.3. Autres procédés.

Les techniques constructives de gros-œuvres sont complétées par des enduits de finition qui peuvent recouvrir mur et sol. D'autres procédés plus particuliers s'attacheront encore à renforcer l'étanchéité des gueulards et des gouttières murales.

La base des murs est généralement revêtue d'un mélange kaolin-cendres (2/3 de kaolin, 1/3 de cendres) sur une longueur de 25 à 30 cm. Les murs reçoivent eux-mêmes un mortier liquide, étendu à la main puis égalisé au moyen d'un galet. L'enduit est complété d'un badigeon de kaolin (*salsal*) renouvelé chaque année. Lorsque la première couche est séchée, on renouvelle l'opération autant de fois qu'il est nécessaire jusqu'à ce que le mur présente une surface relativement lisse et brillante.

Tous les espaces sacrés présentent cet enduit intérieur, qui était aussi utilisé mêlé à la chaux naguère pour les façades extérieures, conférant aux lieux saints une blancheur immaculée. La blancheur de cet enduit donne de la lumière aux espaces, une netteté de finition et une douceur appréciable, De plus les espaces convenablement enduits sont thermiquement isolés.



Photo 3.16 : Enduit en terre.

D'autres enduit locaux peuvent servir aussi à d'autres badigeons spécifiques : le lait d'euphorbe pour empêcher la vermine de s'installer dans les lieux de stockage, mais également la bouse de vache, utilisée pour rendre étanches les gouttières des terrasses.

III.2.3.10.1.4. Couvertures et toits-terrasses :

Des pierres plates ou un corps végétal enchevêtré couvrent l'ossature du plancher (photo 3.17). La charpente, très simple, est constituée de stipes de palmier de section rectangulaire ou triangulaire. Très rapprochées, elles font office de palmes lesquelles forment le voligeage. Afin d'anticiper sur une pente d'écoulement des eaux de pluie, inhérente à toute terrasse et déterminée au moment de la pose des poutres et des solives, les maitres d'œuvre vont procéder à la couverture des planchers recouverts d'un épais mortier de terre brute (*azzur*).



Photo 3.17 : Différents types des toits et des terrasses.

Les terres des toits-terrasses ne sont pas les mêmes que celles ayant servis à l'édification des murs : Plus imperméables, elles contiennent des gravillons qui conduisent l'eau de pluie vers les gouttières. Les acrotères servent de sodées aux couvertures qui pourraient être arrachées par le vent ; elles préservent aussi des regards, si le niveau supérieur est une terrasse, des lauzes débordantes, peuvent également être posées, Certaines couvertures, constituées d'un monticule de terre, ont la douceur de Gouttières, à la faveur uniquement de pentes opposées. Ces couvertures sans acrotères, jouent sur une épaisseur allant décroissant de part et d'autre des murs porteurs. La couverture de terre est cependant toujours appuyée sur de larges lauzes, posées à l'horizontale et noyées dans la masse.

III.2.4. PROJETS REALISES LORS LA RESTAURATION.



Figure 3.31 : Implantation des projets réalisés lors de la restauration du ksar

III.2.4.1. Les remparts ou le symbole de réveil du Ksar.

Après des mois d'identification et d'inventaires, le premier chantier fût pour la reconstruction de la muraille qui surplombe l'oued, pour que le travail soit visible par l'ensemble des habitants.

L'objectif principal est de préserver ce qui reste, tout en rendant à l'ensemble sa noblesse perdue au fil des ans. Une fois édifiés, les remparts redessinèrent la ligne paysagère du site et lui rendirent sa grandeur perdue.



Photo 3.18 : Vue sur le rempart du ksar (avant et après les travaux).

a. Le Borj Ihchach.

Après les remparts, on a procédé à la restitution des tours de surveillance à savoir le Borj Ihchach et le Borj Bab Rih dont il ne restait que le départ des murs.

Pour le *Borj Bab Rih*, il fut facile de restituer sa structure en démontrant les parties les plus affaiblies, afin de les reconstruire dans leur prolongement initial. Les deux périodes (état initial et restauration) se distinguent par la couler des pierres.

Pour le *Borj Ihchach*, il fut plusieurs fois détruit et plusieurs fois reconstruit sur ses propres ruines, il ne subsistait en effet du *Borj* que le nom et un monticule de terre dû aux murs de pisé effondrés à proximité.



Figure 3.32 : Le Borj Ihchach (avant et après les travaux).

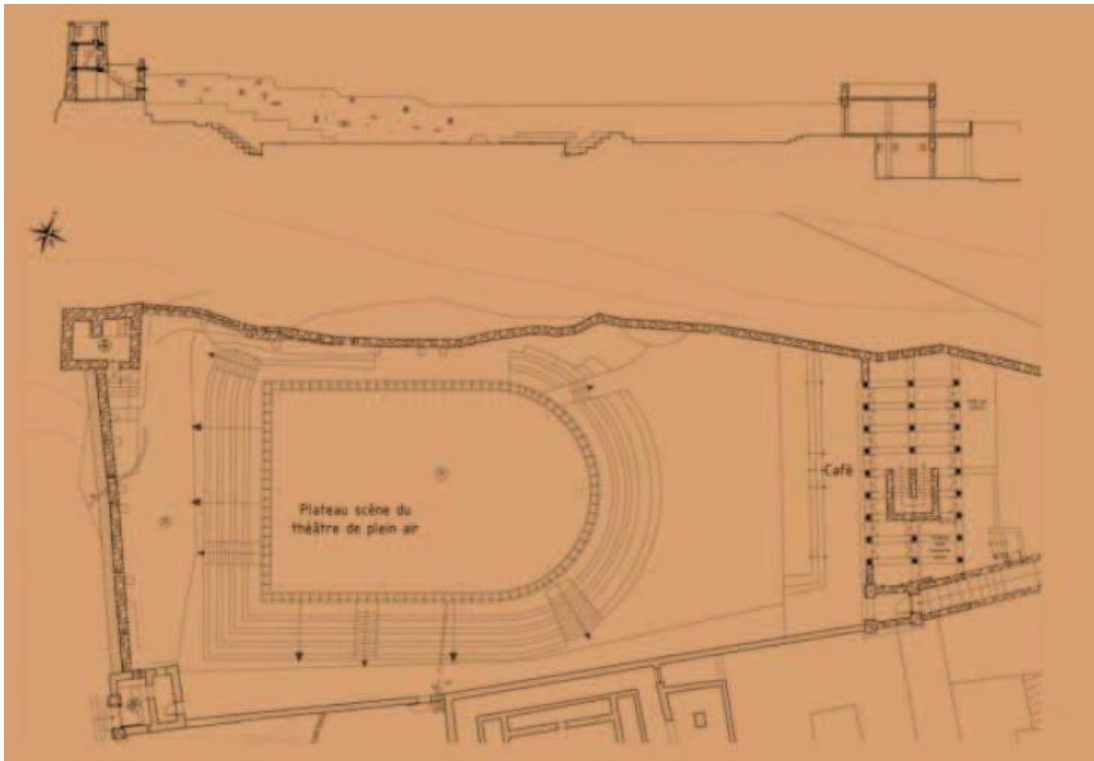


Figure 3.33 : Plan du rempart et du théâtre en plein air au ksar.

b. Le Théâtre de plein air du Ksar.

Au pied du *Borj Ichach*, s'étend un vaste espace libre de toute construction, délimité au nord par les remparts de pisé, l'oratoire de Sidi El Wali à l'ouest et *Timziguida Ufella* au sud. Cette zone servait à battre le grain, mais aussi de lieu de festivité pour les mariages ou les fêtes, appelé *assays*.

Le théâtre fut investi avant même la fin de sa réalisation, les gradins à peine ébauchés permettaient d'accueillir le public à l'abri du vent. Cette partie du Ksar en partie délaissée redevint un lieu important pour la communauté. On a donc décidé de réorganiser l'accès en goudronnant la voie, puis d'aménager un parking e l'autre coté du ksar, après il fut décidé de créer une nouvelle porte au ksar au lieu de restituer intégralement tout le mur.



Photo 3.19 : Vue sur le théâtre en plein air.

III.2.4.2. Lieux sacrés.

Ksar d'Assa est ponctué de multiples bâtiments religieux. Leur valeur symbolique de premier ordre commandait un traitement tout particulier de ces espaces, on citera dans ce qui suit quelques exemples.

a. Timzguida Ufella.



Photo 3.20 : Vue sur Timzguida Ufella.

Timzguida Ufella, littéralement c'est la mosquée du haut. Le travail entamé sur *Timzguida Ufella* nourrit la demande de certains pour la reconstruction des autres mosquées auxquelles se sont substituées des salles de prières en béton de ciment. Ce travail nécessitant la destruction des bâtiments est juridiquement plus complexe.



Figure 3.34 : Timzguida Ufella.

b. Sidi Abdella Laghmati.



Photo 3.21 : Vue sur Sidi Abdella Laghmati.

Ce très bel ensemble présente à la fois une tombe sainte avec une coupole sur pendentifs en *Toub* et pierre, et *Imqsurt*, c'est-à-dire une salle de prière attenante au plan caractéristique de cette région. La tradition orale en fait un lieu d'enseignement.

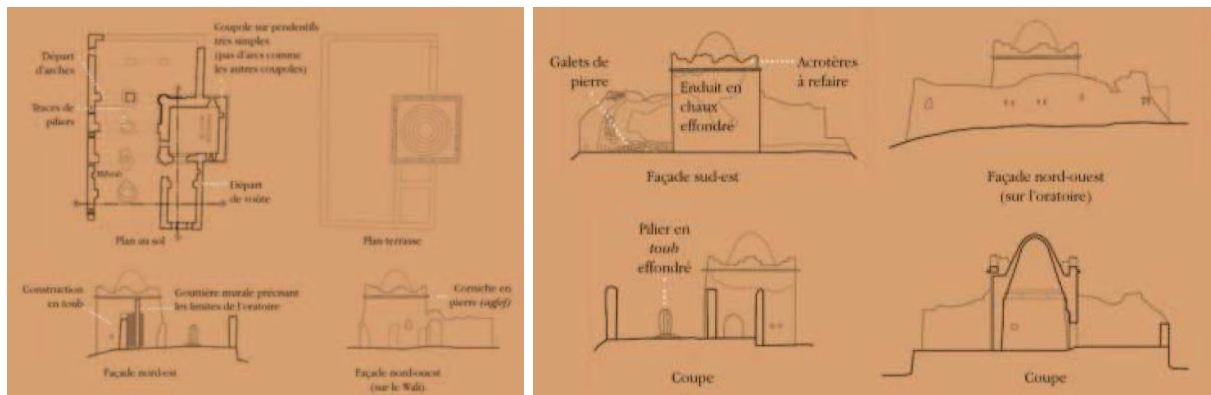


Figure 3.35 : Détails de constructions de Sidi Abdella Laghmati.

c. Sidi El wali.



Photo 3.22 : Vue sur Sidi El wali.

Ce saint au nom oublié Sidi El wali, littéralement « Mon seigneur le proche de dieu » présentait certains désordres sans gravité et avait perdu sa coupole depuis longtemps, lors de la restauration, on a taché de la lui rendre.

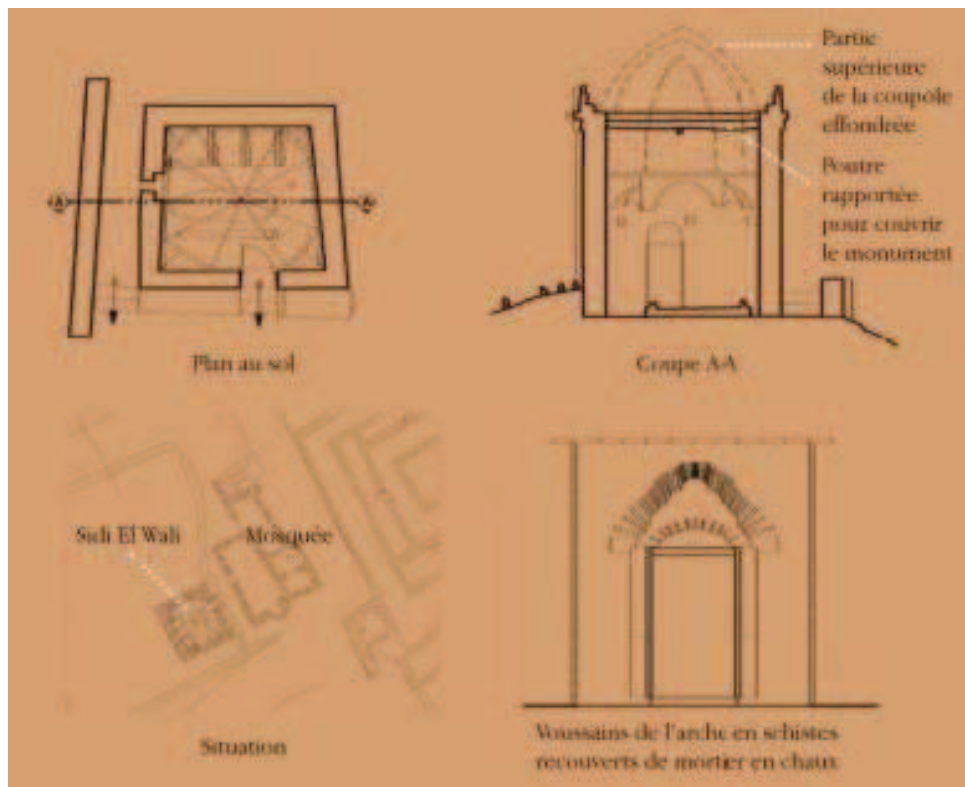


Figure 3.36 : Détails de constructions de Sidi El wali.

d. Zawya Kbira du Ksar.



Photo 3.23 : Vue sur la Zawya Kbira.

La Zawya Kbira d'Assa dont les bâtiments auraient été édifiés au XIII^e, était très abîmée en 2002. Suite à un drame, la mosquée est démolie, les formes ancestrales sont perdues au profit d'un nouvel édifice dans un style urbain exogène. La réhabilitation des autres lieux saints du ksar a mis en lumière la faible représentation identitaire qui se dégageait de cette construction récente qui par ailleurs souffrait de certains désordres architecturaux.

L'ensemble des façades est calepiné de pierre ou de terre pour se fondre harmonieusement dans le site, à côté des coupôles et des autres mausolées du cimetière attenant.

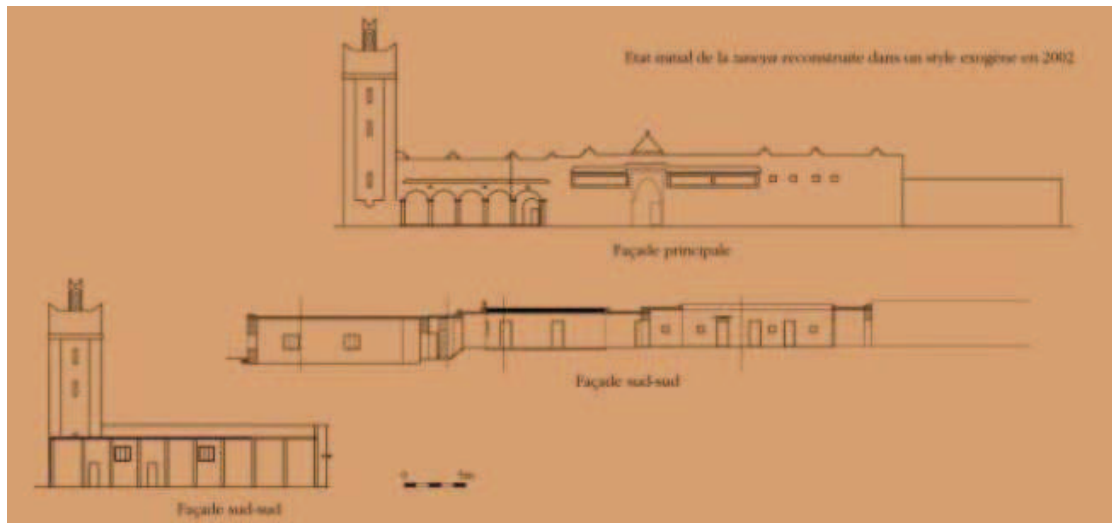


Figure 3.37 : Façades de la Zawya Kbira.

III.2.4.3. Demeures.

L'habitat d'Assa contient un esprit de synthèse, les plans oscillent entre un traitement à cour centrale rappelant les demeures du Drâa et des autres palmeraies du Maroc, et des espaces proches de ceux de Mauritanie ou du Mali, pièces toutes en longueur ouvertes sur diverses cours.

Le diagnostic permet de faire pénétrer le projet de restauration dans chaque famille, plusieurs maisons (figure 3.38) ont été restauré au cours de la démarche globale de restaurer le ksar.

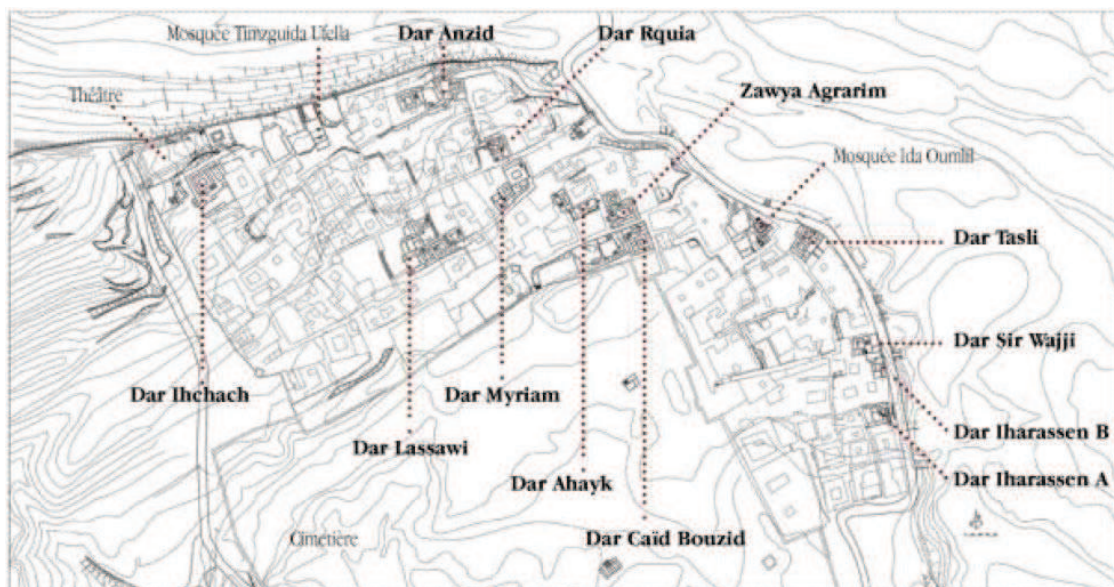


Figure 3.38 : Emplacement des différentes demeures du ksar.

Dans ce qui suit des exemples des différentes maisons qui ont fait objet de diagnostic et de restauration.

a. Dar anzid.



Figure 3.39 : Plan de la demeure dar Anzid.

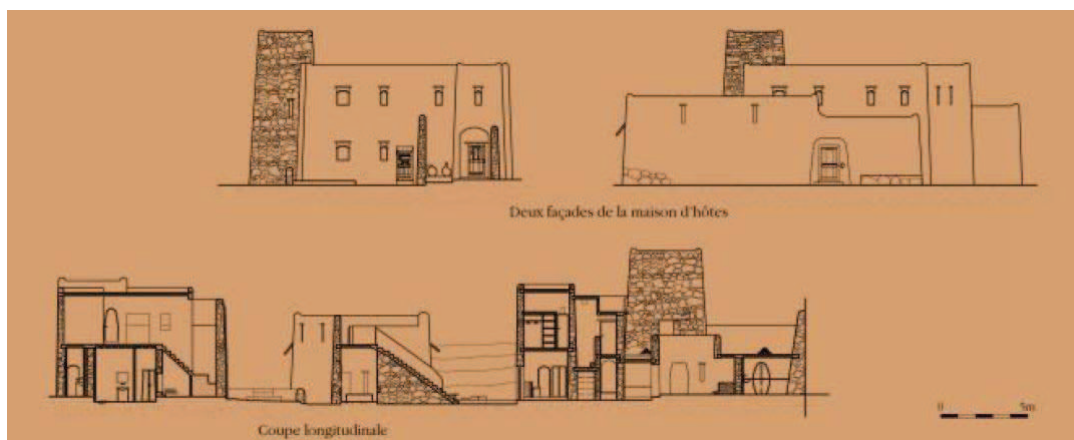


Figure 3.40 : Façades et coupes sur la demeure dar Anzid.

e. Dar Tasli.

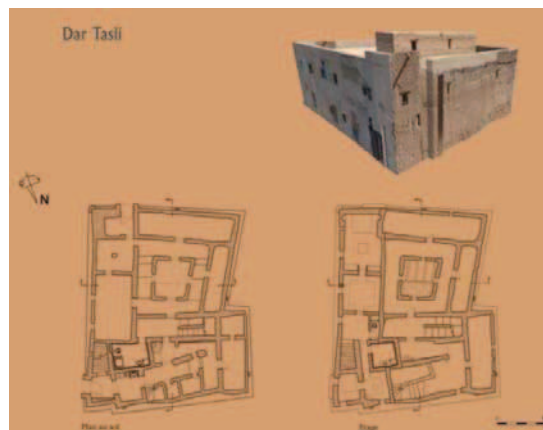


Figure 3.41 Plans de la demeure dar Tasli.

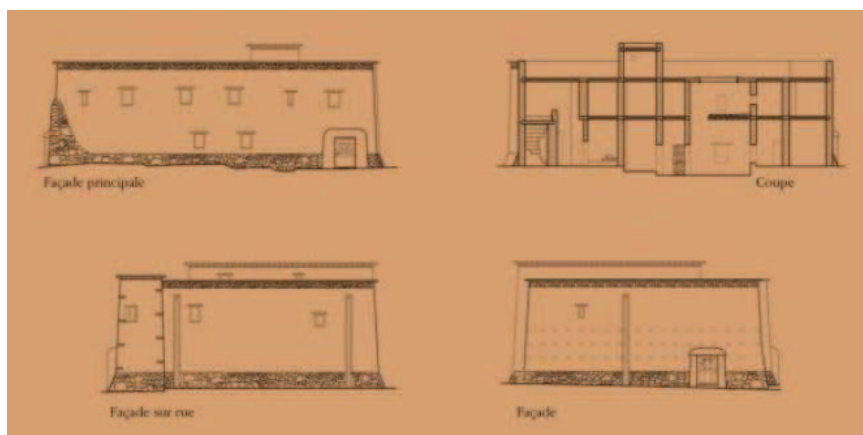


Figure 3.42 : Façades de la demeure dar Tasli.

f. Dar Caïd Bouzid.

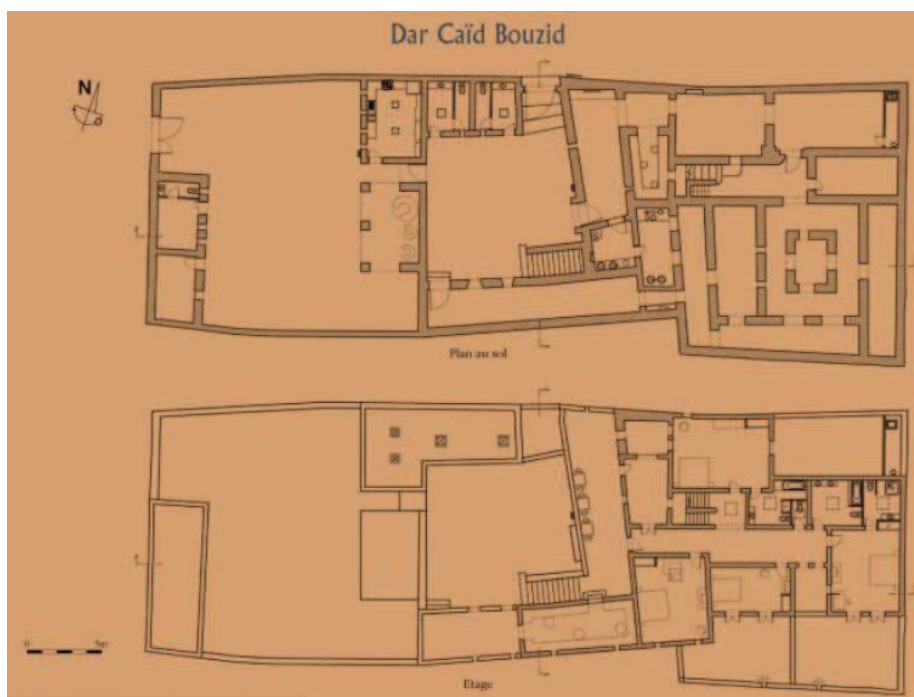


Figure 3.43 : Plan de la demeure dar Caïd Bouzid.

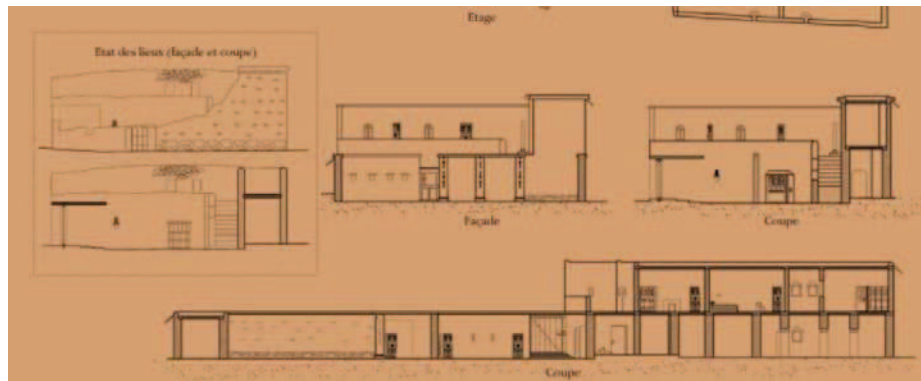


Figure 3.44 : Façades de la demeure dar Caïd Bouzid.

III.2.5. CONCLUSION.

Depuis les premières heures passées dans ce ksar fascinant , on a préparé son inventaire dans chaque détail (fondations, parements, corniches, gouttières, détails de modénature, portes et baies, arcs, arcatures et arcades, cours intérieurs, dispositifs spatiaux...), on a répertorié les éléments nécessaires pour définir une charte architecturale accompagnant le plan de sauvegarde et d'action du ksar.

Le chantier de restauration dans sa dimension concrète a rendu le projet accessible au plus grand nombre et lui a donné une ampleur de plus en plus forte au fil des années.

Aujourd'hui, pour les habitants, le recours aux matériaux traditionnels est un choix positif, réfléchi et assumé. La restauration enfin de compte a touché les mentalités tout en touchant le bâti, et c'est le but ultime de cette intervention.

PROBLEMATIQUE ET AXES DE RECHERCHE

ELEMENTS DE PROBLEMATIQUE

- 1. INTRODUCTION.**
- 2. OBJET D'ETUDE, LA VILLE DE TINDOUF.**
- 3. EFFETS ET CONSTATS DE LA DEGRADATION.**
- 4. HYPOTHESE DE TRAVAIL.**
- 5. CONCEPTUALISATION.**
- 6. OBJECTIFS**

PROBLEMATIQUE ET AXES DE RECHERCHE

ELEMENTS DE PROBLEMATIQUE

1. Introduction

« Tout peuple qui a produit une architecture a dégagé ses lignes préférées qui lui sont aussi spécifiques que sa langue, son costume ou son folklore. Jusqu'à l'effondrement des frontières culturelles survenu au XIX^{ème} siècle, on rencontrait sur tout la terre des formes et détails architecturaux locaux, et les constructions de chaque région étaient le fruit merveilleux de l'heureuse alliance de l'imagination du peuple et des exigences du paysage » [Hassan FATHI, 1948]

Le patrimoine est l'héritage, témoignage de l'histoire, des lieux, des identités des habitants, et des traditions d'une société qui nous a été légué par les générations précédentes leurs us et coutumes, un signe de leur appartenance à un territoire, constitue pourtant un dilemme de taille pour tous les pays.

Le patrimoine bâti, en tant qu'espace réceptacle, résultant d'une activité humaine qui a évoluée pendant des siècles et vue défiler sur sol plusieurs civilisations, constitue aujourd'hui un héritage culturel et historique très important pour notre mémoire collective. Ce patrimoine est une ressource symbolique, une expression irremplaçable de la richesse et de la diversité du patrimoine culturel ; un témoin inestimable du passé et un bien commun à travers lequel une société fonde son histoire, sa mémoire et son identité. Il participe à la logique de mieux articuler le temps présent des sociétés, à leur passé et à leur avenir, dans une logique de transmission et de solidarité intergénérationnelle. Il définit comme *"l'ensemble des éléments matériels et*

immatériels qui concourent à maintenir et à développer l'identité et l'autonomie de son titulaire dans le temps et dans l'espace par adaptation en milieu évolutif." [OLLAGNON Henry, 1998]. En plus, l'enjeu identitaire, est étroitement lié au patrimoine car il renvoie à l'**identité** et à la **mémoire** des groupes, (dont l'affirmation, les revendications, la perpétuité, font inévitablement, référence au patrimoine). [A.Barkani, 2011]

En réalité l'héritage devient « patrimoine » lorsqu'il est perçu comme une ressource ayant une « valeur », et ce n'est qu'à ce moment que la nécessité de la sauvegarde s'impose. P. Collarossi définit les principales valeurs attribuées ou attribuables aux biens naturels et culturels, comme la valeur scientifique, la valeur monumentale, la valeur esthétique, la valeur d'évocation et la valeur pédagogique, la valeur de consistance, la valeur ludique et la valeur d'usage. [P.Colarossi, 1993]. Le moment où cet héritage a été représenté comme un patrimoine ayant une valeur de plusieurs dimensions donc un acquis en plus de l'intérêt et d'une reconnaissance de leur valeur par les organismes et les institutions internationales.

2. Objet d'étude, La ville de Tindouf

Le sud algérien offre un patrimoine architectural extrêmement riche, exceptionnel par sa portée historique et symbolique. Un centre religieux, représente un lieu qui possède une valeur patrimoniale indéniable, chargés d'une richesse culturelle et symbolique.

La ville de Tindouf fait partie de l'ensemble des villes du sud-ouest algérien. Cette ville est située à l'extrême ouest de la région désertique de la Saoura, au sud de la hamada du Draâ et au nord-ouest de l'Erg Iguidi. Au siècle dernier seulement, "Tindouf est un point d'une extrême importance pour l'avenir. c'est par là que passera un jour la route qui reliera, à travers le désert, le Maroc à l'Afrique Occidentale française, à Dakar." [René CHAMBRE,1954] et aussi "l'oasis de Tindouf étant considérée comme un centre d'attraction, pourrait recevoir des renforts venus ou du Touat ou de Taoudeni." [Etienne RICHET, 1920].

Photo P1 : Tindouf.
Au premier plan, la ville indigène, la palmerie: au delà de celle-ci, le bordj Ressot.
Source : [J. LARRIBAUDE, 1952]



De par son histoire, sa localisation, sa nature géologique et par sa situation géographique au bord des plusieurs territoires culturels, (les Eglabs, la H'mada, les oueds, les points d'eau (lac de Tafaggoumt, les Gettarat), et la présence d'une couverture végétale (l'arbre du Talh et l'Arganie), la ville de Tindouf offre un patrimoine riche et diversifié à savoir matériel et immatériel.



Photo P2 : représente une partie du noyau historique de la ville de Tindouf.

Source : www.delcampe.fr

Le noyau historique de la ville compose d'une entité traditionnelle englobant trois ksour (Moussanni, R'madine et Legsabi), cette entité ancienne a été fondée en 1840 par le Mrabet Bellameche, Moussanni et R'madine. Dans un archive de l'institut de pasteur date de 1952, J. LARRIBAUE dit que "l'ensemble des maisons offre un aspect agréable à l'œil, malgré le délabrement de beaucoup d'entre elles. L'architecture a subi très nettement l'influence du Maroc, de Marrakech en particulier: une certaine régularité dans les lignes, un souci évident d'élégance étonnent le visiteur, mais ce dernier perd vite ses illusions en franchissant le seuil de l'une de ces demeures." [J. LARRIBAUE, 1952].

Ce patrimoine a connu une richesse architecturale très remarquable sous l'effet de la richesse cumulée grâce aux activités commerciales. Dans son rapport, le lieutenant DE LABARRIERE décrit l'architecture traditionnelle de Tindouf, il dit que : « les patios écrit-il, sont généralement entourés de colonnettes blanches soutenant des arcades légères d'un style très pur. Les pièces sont divisées par de larges arcades artistement festonnées, et dont les moulures en creux sont petites en bleu, rouge bistre et blanc. A l'étage, des balustrades en bois ; au-dessus, des frises d'arabesque ou des ornements fort décoratives. Les plafonds, très

hauts, sont fort joliment aménagées par des entrelacements de baguettes de laurier-rose peintes, alternées et jointives, et l'ensemble est une succession de beaux losanges multi-couleurs dont les couleurs passées sont agréables au regard.». En plus, La ville possède la fameuse zaouïa-casbah de Belaâmach qui a fait l'objet d'un classement, en 1999, au titre du patrimoine national en tant que *centre urbain vivant*. En effet, ce noyau historique avec ses spécificités historiques et ses richesses architecturales, urbanistiques renferme une charge symbolique. "Ainsi fut créée une zaouia dont le rayonnement intellectuel devint extrêmement brillant." [J. LARRIBAUE, 1952].



Photo P3 : Représente la Zawiya-Kasbah de Bellameche.
Source : [O.PUIGAUEAU, 1949]

Malgré cette importance majeure, ce patrimoine n'offre pas actuellement d'intérêts majeurs a contrario des autres grandes cités du Sahara algérien. Représentant une puissante organisation sociale et chargés d'une richesse culturelle indéniable, le patrimoine bâti de Tindouf représente un héritage architectural traditionnel est fortement menacé. A cet effet, on constate une dégradation énorme sur tous les plans. Sur le plan architectural, un effondrement et dégradation des bâtiments, et même sur le plan urbain ; tracé urbain entièrement effacé et parfois arasé complètement comme le cas de Legsabi.

L'image du centre historique de la ville évoque l'extrême dégradation. Au demeurant, pour une ville qui s'enracine dans les temps immémoriaux, l'état des lieux du centre historique, offre une image sans commune mesure avec les ambitions et les attentes locales et nationales.

La passivité affichée se mue en impuissance dans la définition de résolutions fermes, appropriées et surtout nécessaires dans l'état actuel des choses. Il y a urgence... ; les vides entraînent l'affaissement du reste (effet domino). Il y a également des alternatives...

3. Effets et constats de la dégradation



Photo P3 : représente les dégradations de l'état bâti du noyau historique.

L'image du centre historique de la ville évoque l'extrême dégradation.

		Avant	Maintenant
Ksar Moussanni	Gasbh de Ahl Bellameche		
	Gasbah de Ahl Essanhouri		




<p>Ksar Moussanni</p>	<p>Dwayriyyet Essanhouri</p>		
<p>Ksar R'madine</p>	<p>Dwayriyyet Ahl El-Abd</p>		
<p>Ksar Legsabi</p>	<p>Dar Eddymani El-Wasri</p>		
<p>Ksar Legsabi</p>	<p>Dar Eddymani El-Wasri</p>		

Tableau P1 : La dégradation de centre historique de Tindouf.

Devant un tel **constat imagé**, réanimer et faire revivre de nouveau ce patrimoine n'est pas chose aisée. Le maintenir en vie par la seule conservation du bâti ne suffirait pas à réanimer un centre historique où les fonctions vitales ne sont plus assurées correctement (vie sociale, habitabilité et autre, ...), ne répondent plus aux besoins actuels de ses habitants et usagers et où le malaise et le mal-être règnent. Il est donc nécessaire que cette réanimation soit considérée dans son sens global, c'est-à-dire, redonner la vie à cette entité où l'utilisateur et l'habitant se réapproprient l'espace, s'y identifient et l'adaptent à leurs besoins et exigences de la vie contemporaine.

Notre préoccupation actuelle est de conserver et mettre en valeur, dans le respect de ses composantes physiques et paysagères ce tissu urbain mineur, mutilé mais porteur d'authenticités stratifiées révélées par les éléments de permanence de son cadre bâti (typologie architecturale), son tracé viaire et son parcellaire (morphologie urbaine) et de préserver son intégrité fondamentale. Précisément, notre travail passe par deux étapes importantes. La première est "**définir et connaître**" la valeur patrimoniale du patrimoine bâti de la ville de Tindouf, la deuxième est de "**lire et comprendre**" ce patrimoine dans un but d'établir un diagnostic, un corpus qui englobe tous le travail de terrain (relevés, inventaire, ...etc.).

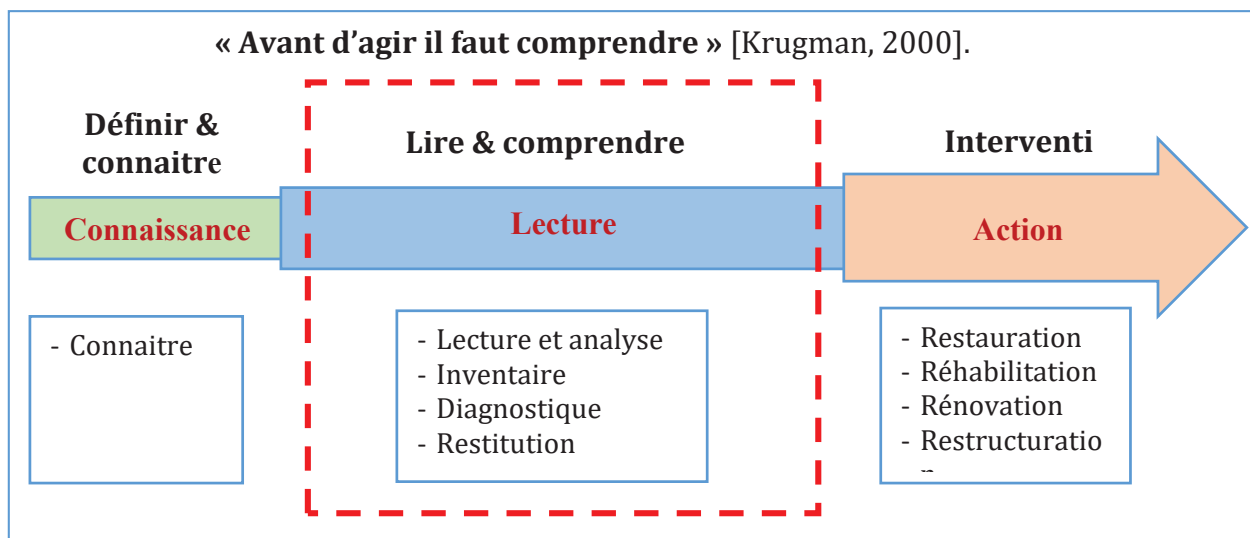


Figure P1 : Etapes nécessaires pour une intervention dans un patrimoine bâti.

A cet effet, la problématique impose un questionnement.

Comment peut-on donc préserver ce patrimoine bâti dans un lieu dont la grande partie est totalement en ruine et le reste toujours menaçant ruine et abritant une population en quête d'une vie décente ?

Comment peut-on conserver et préserver l'objet culturel (patrimoine bâti) porteur de l'histoire et l'identité d'un groupe social) dans une perspective patrimoniale ?

4. Hypothèse de travail

Dans le cadre de cette étude, nous nous fixerons comme objectif de répondre aux interrogations posées précédemment. Pour ce faire, nous allons émettre une hypothèse en vue, d'orienter le cheminement de nos idées, et que nous essayerons de vérifier (confirmer ou infirmer) à l'issue de ce travail :

La **connaissance** de la valeur patrimoniale et l'**étude analytique architecturale préalable** (Diagnostic....) serait une action incontournable pour la **sauvegarde du centre historique** de Tindouf afin de la prise en compte dans des études de réhabilitation et/ou de conception des nouveaux projets.

5. Conceptualisation

La conceptualisation est une opération obligatoire et préalable à toute étude scientifique visant la mesure d'un phénomène réel donné [Salvador, 1999]. Pour ce faire, le recours à des modèles est une pratique non inconnue dans les divers champs de la recherche scientifique bien que leur exhaustivité, universalité et leur perfection ne soient jamais atteintes lorsqu'ils sont appliqués. Ainsi, il est admis, comme l'affirment R. Quivy et L. V. Campenhoudt [1995], que la conceptualisation focalise sur les aspects qui constituent l'incontournable pour le chercheur : « il s'agit d'une construction-sélection».

Représentant une notion abstraite et latente, le concept doit être opérationnalisé si on veut le mesurer dans une situation réelle. Nous adopterons la conceptualisation systémique, qui selon R. Quivy et L. V. Campenhoudt [1995] « à partir de paradigmes développées par les grands auteurs et dont l'efficacité a déjà pu être testée empiriquement ». En fait, cette conceptualisation est consacré à une démarche analytique de différentes dimensions, spatiale, fonctionnelle et formelle, nous préciserons que chaque dimension recouvre un ensemble d'indicateurs mesurables qui seront représentés, en l'occurrence, la dimension spatiale, quant à la configuration et l'organisation spatiale, la dimension formelle, traitera du vocabulaire architectural comme les arcatures, les colonnes, le décor,...etc.

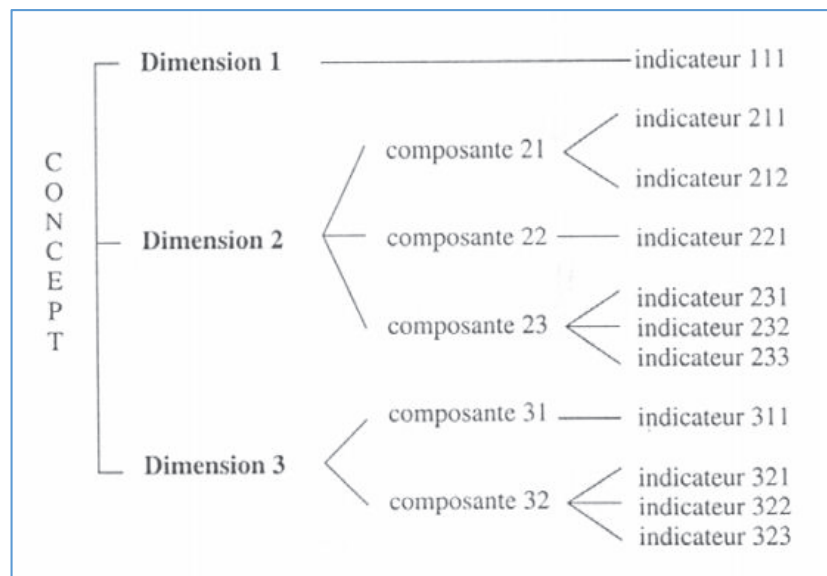


Figure P2 : Schéma de la procédure de conceptualisation.

Source : [L.V. Campenhoudt, 1995].

Cette approche de conceptualisation sera détaillée dans le chapitre de l'analyse qui traite le modèle d'analyse. (Voir Chapitre d'analyse : construire un modèle conceptuel d'analyse)

6. Objectifs

Nous nous retrouvons devant un double objectif ; l'un est d'ordre culturel, c'est celui-ci qui fait que ce centre soit classé patrimoine (ou patrimonialisé) et où sa conservation n'est plus à démontrer. L'autre objectif est celui qui donne un réel sens à cette conservation non muséale.

- Identifier les différentes nécessités et intensités de réhabilitation dans le territoire à partir des renseignements obtenus par l'analyse effectuée au cours de la période de diagnostic, en prenant en considération ce qui conditionne l'intérêt patrimonial ainsi que les tensions urbanistiques existantes.
- Identifier non-seulement la valeur patrimoniale des bâtiments.
- Identifier non seulement la valeur patrimoniale des bâtiments à titre individuel, mais reconnaître aussi la valeur d'ensembles de bâtiments et de zones ayant une image relativement homogène et caractéristique, et dans lesquels il est nécessaire de maintenir l'équilibre et la cohérence d'ensemble ; et ceci, non seulement du fait de leur intérêt architectural, mais aussi de leur intérêt environnemental, naturel, historique, etc. singulier et différent d'autres zones du territoire.

DEUXIEME PARTIE

ANALYSE & INTERPRETATION

CHAPITRE IV

PRESANTATION DE L'ERE D'ETUDE

IV.1. CONTEXTE GENERALE.

- IV.1.1. Tindouf, la wilaya.
- IV.1.2. Données climatiques.
- IV.1.3. Nature géologique
- IV.1.4. Nature géomorphologique

IV.2. TINDOUF, PATRIMOINE RI CHE ET DIVERSIFIE.

- IV.2.1. Patrimoine naturel
- IV.2.2. Patrimoine culturel.
- IV.2.3. Patrimoine bâti

IV.3. QUELQUES ELEMENTS D'HISTOIRE DE TINDOUF.

- IV.3.1. Tindouf, l'origine du nom
- IV.3.2. Tindouf L'ancienne
- IV.3.3. La chute de « Tinigui », et l'occupation de Tindouf
- IV.3.4. Termes-espace ; quelques significations
- IV.3.4. Tindouf, la région historique

IV.4. APPROCHE TERRITORIALE ET GEOGRAPHIQUE

- IV.4.1. Les caravanes créèrent la ville
- IV.4.2. Forme géomorphologique et Implantation ; quelle relation

IV.5. LES TAJAKANT ; FONDATEURS DE LA VILLE.

- IV.5.1. Les Tadjakant et Tindouf
- IV.5.2. Sidi Bellaâmeche, refondateur de la ville.

IV.6. FONDATION ET GENESE DE LA VILLE DE TINDOUF

IV.7. LA VILLE DE TINDOUF, MULTI DIMENSIONS DE LECTURE.

IV.7.1. La dimension économique

IV.7.2. La dimension socio-culturelle.

IV.7.3. La dimension environnementale et bioclimatique

IV.8. LES EDIFICES PATRIMONIAUX DE LA VILLE AUJOURD'HUI

IV.8.1. Au *Ksar* de Moussaānni

IV.8.2. Au *Ksar* de R'madhine.

IV.8.3. Au *Ksar* de Legssābi

CHAPITRE IV

PRESENTATION DE L'ERE D'ETUDE

IV.1. CONTEXTE GENERALE.

IV.1.1. Tindouf, la wilaya.



Figure 4.1 : Carte indique la situation de la wilaya de Tindouf
Source : Google Maps, 2015.

Entre 27° et 28° de longitude au nord et entre 8° et 9° de latitude à l'ouest, et au fond de sud-ouest algérienne, situe la ville de Tindouf, qu'elle considérée comme wilaya depuis 1984,

avec une superficie de 158 874 km². Compte deux communes et une seul daïra. Ses limites administratives sont les suivants :

- Au nord-est : la wilaya de Béchar.
- Au nord-ouest : le royaume du Maroc.
- Au ouest : le royaume du Maroc et le Sahara Occidentale.
- Au sud-ouest la république islamique de la Mauritanie.
- Au sud-est la wilaya d'Adrar.

Tindouf a considéré comme wilaya du grand sud algérien, et grâce à sa situation importante (à la frontière du pays) au bord du trois pays ; le Maroc, la RASD et la Mauritanie, Tindouf a connu une valeur stratégique intéressante. Sa population a été estimée à plus de 71.890 habitants a 2012 soit une densité moyenne de 0,45 habitant/km² DPSB. La ville a connu une croissance démographique très rapide pendant les deux derniers dessinés du siècle passé à cause de l'exode rurale et la dessiné noire d'une part, et d'autre part l'installation des réfugiés sahraouis dans la ville au cours de la dessiné passée.

IV.1.2. Données climatiques.

Ce qui concerne au climat de la zone de Tindouf, elle est soumise à un climat essentiellement saharien, caractérise par des précipitations occasionnelles, les vents dominant sont ceux d'ouest et surtout ceux du Nord-Ouest. La période de forte chaleur est de Mai à septembre avec une température maximale d'ordre de 45°C. Le climat est l'ensemble des phénomènes (température, vent, précipitation, humidité...) qui varient d'un lieu à un autre de la surface terrestre.

Premièrement, les températures moyennes mensuelles des minima sont comprises entre 7,5°C en Janvier et environ 26,8°C en Août. Les moyennes mensuelles des maxima varient entre 21,2°C en Janvier et 44,4°C en Juillet. Quant aux températures moyennes observées, nous notons un maximum au mois de Juillet (35,4°C) et un minimum au mois de Janvier (14,4°C).

Deuxièmes, c'est le vent et par définition c'est le mouvement horizontal de l'air par rapport à la surface de la terre, l'apparition est liée à l'inégalité de pression atmosphérique en différents lieux et au même moment. Le vent est un facteur climatique aussi important que la température et l'évaporation. Le vent est fréquent durant pratiquement toute l'année. Sa violence apparaît très nettement pendant les mois de Mai, Juin et Juillet. La direction dominante est Ouest plus précisément Nord-Ouest. [Station météorologique de TINDOUF].

Troisièmes, les précipitations regroupent toutes les eaux météoriques recueillies par un bassin versant ou une zone déterminée. Précipitations annuelles, on constate que la courbe ne présente pas une symétrie par rapport à la moyenne des précipitations annuelles qui est de 34,5 mm/an calculée sur une période de 36ans. Le maximum de 177,1mm est observé en (2002-2003) et le minimum nulle (0 mm) n'est enregistré plusieurs années durant la période considérée. Sur l'histogramme des précipitations mensuelles, Nous pouvons remarquer que les mois les plus pluvieux sont Octobre (9,1mm) et Septembre (7,5mm), par contre le mois d'Avril et Juin ont enregistré la plus faible valeur de 0,4mm. Précipitations saisonnières : Les quatre saisons de l'année correspondent à :

- L'hiver (Décembre, Janvier et Février).
- Le printemps (Mars, Avril). Les précipitations regroupent toutes les eaux météoriques recueillies par un bassin versant ou une zone déterminée.

Finalement, l'humidité et par définition, c'est le rapport entre la pression partielle de vapeur d'eau dans l'air et la pression de saturation, elle est exprimée en pourcentage. Elle croit à partir du sol pour atteindre son maximum (Rh=100%) au niveau des couches nuageuses. Elle nous renseigne sur l'état de saturation de l'atmosphère.

IV.1.3. Nature géologique.

La région de Tindouf se situe dans la partie occidentale du Sahara algérien, à environ 800 km au Sud de la ville de Bechar. Elle est limitée au Nord par la frontière Algéro-Marocaine, au Sud par la frontière Algéro-mauritanienne, à l'Est par les monts d'Ougarta et Erg Chèche et enfin par le Sahara occidental à l'Ouest.

Le bassin de Tindouf (WSW-ENE) est une synclise dissymétrique, dont l'axe se situe approximativement à 30 km au Sud de l'Ouarkiz et à 55 km au Nord de Tindouf. Le flanc sud est très calme et ne montre aucuns plis tandis qu'au Nord toutes les formations sont plissées. Le pendage des séries paléozoïques varie de 1° à 2° au Sud et atteint 8° à 12° au Nord.

D'après la littérature, le synclinal de Tindouf il est comme un bassin, dont la surface est d'environ 200000 km², est le résidu d'un bassin raccordant le Craton Ouest - africain au sud, avec le Sillon Méditerranéen au Nord. Donc le synclinal de Tindouf dont l'axe est à direction Ouest –Est est dissymétrique : en effet le flanc sud est représenté par un monoclinal plongeant doucement vers le nord (1°-5°), tandis que le flanc nord est plus étroit et il est affecté par de nombreux plis secondaires.

Les formations paléozoïques sont recouvertes par des dépôts tertiaires et quaternaires de la Hamada, comprenant des grés plus ou moins argileux blanchâtres et verdâtre avec des conglomérats, à la base, et une dalle de calcaire dolomitique gréseux à lits silex, au sommet. Son épaisseur peut atteindre 80 m.

IV.1.4. Nature géomorphologique :

Quand -t- on parle sur la zone de Tindouf, cette dernière elle se compose morphologiquement deux parties, la hamada au nord, les affleurements rocheux au sud ; le coin sud – oriental est constitué par un petit morceau de l’erg.

Pour parler sur l’appellation donne à cette hamada, on cite par exemple ; La hamada connue, au niveau régional, comme hamada de Tindouf et localement à d’autres noms, en particulier hamada Arouieda au sud et hamada Ed-douakel à l’Est.

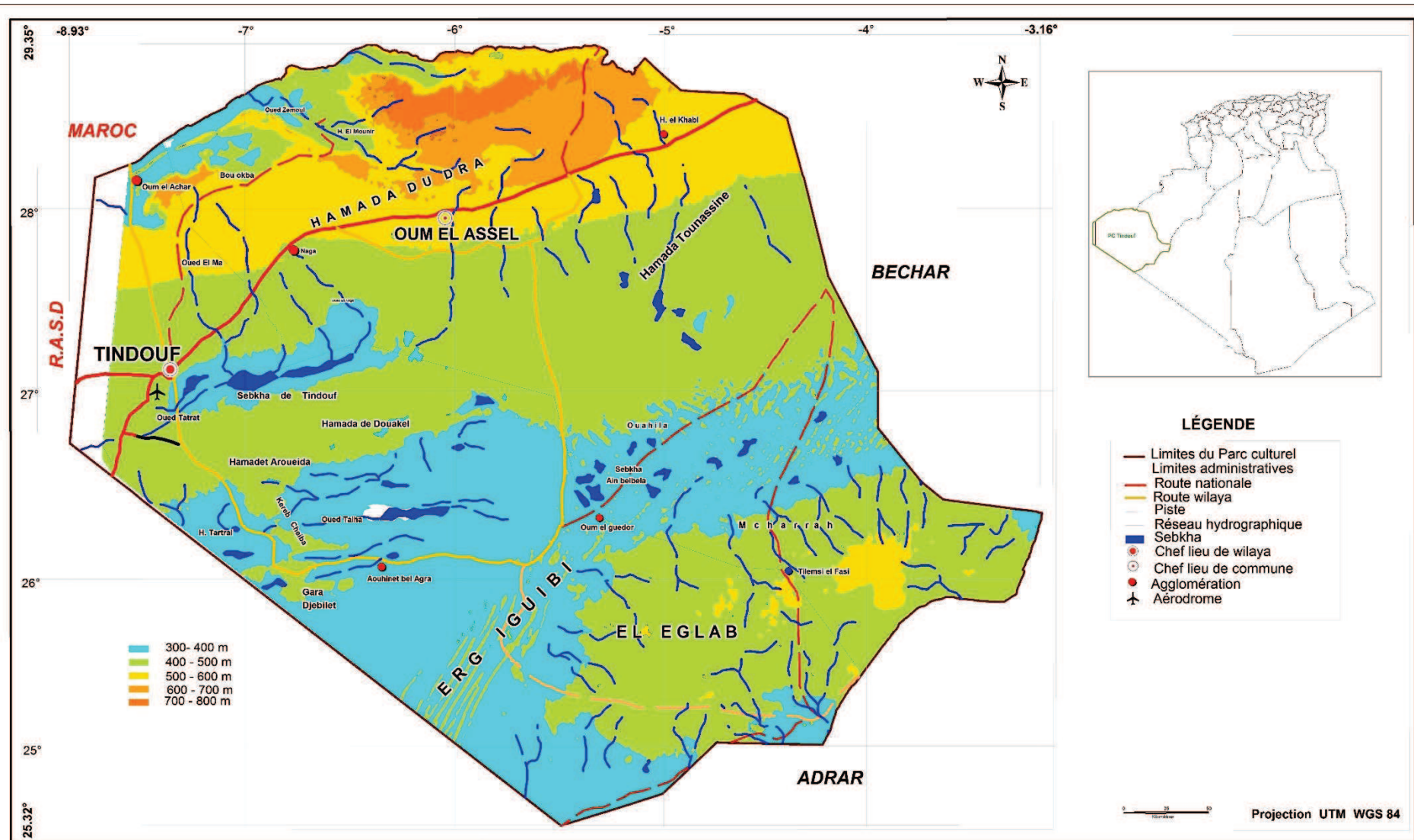


Figure 4.2 : Carte géographique de wilaya de Tindouf
Source : ONPCT, 2011.

IV.2. TINDOUF, PATRIMOINE RICHE ET DIVERSIFIE.

La région de Tindouf elle a marqué bien son existence et sa présence fortes dans la période préhistoire, c'est -à- dire, grâce aux dessins dans les pierres qui racontes des histoires des vies précédentes à ce moment-là sur les pierres et c'est la présence de l'homme depuis longtemps. Tindouf c'est totalement l'interaction des plusieurs culture qui a donné une richesse diversifié grâce à la situation géographique, il considéré comme point de concentration des caravanes commerciales, a la nature il a devenu un point d'interaction culturel arabo-berbéro africaine grâce à la confrontation et le contacte.



*Photos 4.1 : la déversité du patrimoine de Tindouf
Source : ONPCT, 2013.*

Il forme parte d'un territoire culturelle sous la signification « *Trab El-Beïdhane* » la terre des maures.

Quand -t- on parle sur le patrimoine, c'est totalement la richesse et la diversité :

IV.2.1. Patrimoine naturel :

La région de Tindouf elle forme parte de la géographie Sahara sahélienne. Sa nature climatique et environnemental et ses formations géologiques qui a connu depuis des milliers des années a offres un paysage naturelle très diversifié (la Hamada, El-Erg, les Eglabes), et aussi des surface d'eau (lac de Tafaggoumt, El-Gatarate,...) et les sources naturelles qui garantent une stabilisation comme l'eau. Aussi, les plantes rares comme l'Arganier l'une des plantes qui lutte contre la désertification, des animaux en via de disparition (le fennique).



Photo 4.2 : La diversité du patrimoine naturelle de Tindouf.

Source : ONPCT, 2013.

IV.2.2. Patrimoine culturel.



Photo 4.3 : La diversité du patrimoine culturelle de Tindouf.

Source : ONPCT, 2013.

C'est vrai que le commerce c'est le facteur créature de la ville de Tindouf, mais le rôle spirituel et toujours présent comme un facteur majeur définissant du caractère de la ville, il été connu à l'échelle de son territoire. D'ailleurs « les Tajakant » sont des « Z'waya » (Marabeau d'origine), et grâce au « Sidi Belaâmeche » le fondateur et son Zawya scientifique a rendu

Tindouf comme un lieu de savoir et une icône de la culture islamique dans la région¹, et sa vocation spirituelle a été connue à l'échelle de son territoire. La flamme scientifique fait l'appelle à des savants connus pour rendre sa visite pour l'apprentissage et l'engouement tels que « Mohammad Yahya Al-Walati », « Ahmad Mahmoud Etterkzi », « Twir Aljanna », le grand savant « Cheikh Malaâynine »,... sans oublier leurs apprenants. Parmi ses témoignages majeurs, on trouve des bibliothèques familiales manuscrites riches² et connues tels que la bibliothèque D'Ahl Bellaâmeche et la bibliothèque D'Ahl El-Abd. Donc, ses éléments ont marqué l'image de la culture de Tindouf.

Concernant la culture populaire marquée cette région, On ne peut pas ne pas comprendre son importance en considération, que Tindouf est une partie du territoire Beïdhanienne, au en trouve que Tindouf, est une zone de contact entre ce dernier, et ces territoires immédiates, ce qu'il a donné une culture d'origine maure, mais aussi croisée par quelques dérivations de deux autres cultures ; la culture soudanaise et la culture berbéro-marocaine . Cette situation de fait socioculturel a offerte à Tindouf une image culturelle populaire très riche et diversifiée, quand peut l'observer facilement à travers les costumes, les traditions, les gestes (le style de vie), la gastronomie, les variantes linguistiques...etc.

IV.2.3. Patrimoine bâti.

Les grands événements fabriquent les villes, fondent les villes et donnent sens aux communautés. C'est qu'avec l'arrivée de célèbre marabout « Mohammad El-Mokhtar Ould Bellaâmeche » que la ville de Tindouf prend son ampleur. Son acte de fondation de sa *Zāwya* célèbre, la ville a connu toute un rayonnement spirituel et culturel.

La ville de Tindouf possède un patrimoine bâti riche, diversifié et spécifique par rapport à l'échelle nationale. Ce patrimoine bâti en pisé essentiellement, est le témoignage concret de tout un noyau historique presque disparu aujourd'hui. A l'origine, la ville de Tindouf est composée de trois Ksour : *Moussanni*, *R'madhine*, et *Legsabi*, où chaque *Ksar* est composé d'un ensemble des *Gasbahs*, demeures, et une mosquée. Dans quelques *Gasbah*, on trouve des maisons richement ornées avec des façades à l'extérieur. Ce type de maisons appelés localement les *D'wayriyyats* (en singulier *D'wayriyya*), généralement ils sont la propriété de quelque famille à un statut sociale, ils sont destinées à l'usage d'accueil dont lesquelles la fonction principale est d'accueillir les invités.

¹ مصطفى ناعمي، معلمة المغرب (الجزء 7)، مطابع سلا 1992، ص 2288

² المختار السوسي، المعسول (الجزء 18)، مطبعة النجاح، الدار البيضاء 1961، ص 157

Malgré cette richesse patrimoniale de la ville de Tindouf, malheureusement, aujourd'hui c'est seulement quelques monuments et demeures qui restent comme témoins de ce passé prestigieux en l'occurrence : la mosquée El-Atiq, la *Gasbah* de Ahl Bellaâmeche, la *Gasbah* de Ahl El-Abd, Dar Eddeymani, la *Gasbah* de Ahl Essanhouri et autres, n'est plus qu'un simple bâtiment ancien. Derrière ce produit physique et matériel se cache toute une culture, un mode de vie et toute une leçon d'histoire qui nécessite une intention particulière à le sauvegarder et de le valoriser.

IV.3. QUELQUES ELEMENTS D'HISTOIRE DE TINDOUF.

IV.3.1. Tindouf, l'origine du nom.

Quand -t- on parle sur l'origine de l'appellation de la ville de « Tindouf », c'est totalement des différents rimeurs dites ; l'uns ils disent qu'elle revienne au terme Tintouf « تينطوف » qui se compose de deux mots, de Tin « تين » et Touf « طوف » qui signifie : le lieu pour faire des tours en tour de lui avec l'arbre de figue. D'après les autres, le terme Tindouf « تيندوف », il se compose aussi de deux mots, le première c'est Tin « تين » qui signifie L'eau (c'est -à- dire Le rivière) et le dernier c'est Douf « دوف » qui signifie la hamada.



Figure 4.3 : un puits au cœur du la Hamada
Source : croquis de Camille DOLUS, 1880.

En plus, il y a d'autres qu'ils disent que ces deux paroles Tin « تين » et Douf « دوف » et leurs significations c'est tout affait l'abondance de l'eau. Généralement, c'est vrai que c'est un terme bien composé de deux mots et original de Sanhadja vu que l'extension des tribus de Sanhadja dans cette zone et leur domination à partir de 9^{ème} siècle (J.-C.). Cette appellation, elle

rentre dans le même cadre des appellations des autres grandes villes sahariennes par exemple : Timpocoto « تيمبكتو », Tinzawatin « تينزاواطين », Tinfouchai « تينفوشاي »³, etc.

En parallèle, la réalité n'encourage pas d'une manière obligatoire les opinions précédents sur l'appellation ; ils restent toujours ces opinions juste des légendes transmises oralement et qu'ils ne procèdent plus sur des sources historiques.

Dans les recherches, qui faites par la chercheuse britannique (Odette DE PIGAUDEAU), sur les vraies sources historiques de que l'origine de terme « تيندوف », il revient au terme Tindoufs⁴ « تندفوس » ou Tindfos « تندفس », qui a été indiqué par le voyageur Ibn al-Bakri (décédé le 1094 J.-C) dans son ouvrage « Les chemins et les royaumes africains » "مسالك وممالك إفريقيا", il a signalé dans un titre « La route entre Tamdelt et la ville d'Oudaghest » il dit : Tu marches dans cette montagne trois jours jusqu'à ce qu'on appelle Tindafos des fourrages qui creusent les voyageurs et ils disparaissent rapidement⁵. Et pour cela la signification de terme Tindafos « تندفس » ça peut être falsifié pour beaucoup de usage à être Tindouf « تيندوف », et Tindouf ce peut-elle fundus proche de cette zone et son l'apparaissent des habitas, et ce lui il encourage la vérité de ce point de vu, aussi il confirme la description de Ibn Al-Bakri sur une Sahara située au sud ce que n'appelle Ikidi « إكيدي » au l'historien mauritanien Hamah Allah Oueld Al-salek que Ikidi « إكيدي »⁶ c'est un terme Sanhadji et il signifie la crissent sauve des sables au la fondation des fourrages et puis ils détruis rapidement grâce à la fragilité du sable.

IV.3.2. Tindouf L'ancienne.

D'après ce qu'il est disponible, dans des sources historiques, sur l'ancien terme de Tindouf « تيندوف », il revient à l'ouvrage « Tarikh Al-Fattache » « تاريخ الفتاش » du juge Mahmoud Kaat cité dans ce discours sur le voyage de Cherif Ahmed Al Sekili et voyagé à partir de son pays Bagdad à Tombocto l'année 1519 et que ce dernier voyageur il a passé sur Tindouf vient de Meknasa dirigé à Tomboctou, et il a dit : « ... et me rendis à Tindouf, où je trouvai comme imâm Qossai ben Souleimâne et comme Et-Tâhir El-Bekkaï »⁷ et son aucun d'autre information.

Cette information, on a beaucoup aidée à conclure que Tindouf elle a été une ville importante avec un imam que s'occupe de ses affaires et un juge pour s'occuper de la justice de

³ عبد الله حمادي الإدريسي، تيندوف وتجاننات تاريخا ومناقب و بطولات، دار الكتاب المالكي، الجزائر 2013، ص 451.

⁴ Odette De Puigaudeau, le passé Maghrébin de la Mauritanie, p46. Cité par Abdallah Hammadi Al-Idrissi, idem.

⁵ ابن البكري، المسالك والممالك، ج2، ص342-343.

⁶ ذكر المؤرخ الموريتاني حماد الله ولد السالم أن "إكيدي: كلمة صنهاجية معناها الرمال الدهسة اللينة والتي تحفر فيها الآبار فتتهدم سريعا لهشاشة التربة". المجتمع الأهلي الموريتاني، مدن القوافل 1898-1591. مركز دراسات الوحدة العربية، بيروت 2008، ص104

⁷ Mahmôud Kâti, Tarikh El-Fettach, traduire par O. Houdas et M.Delafosse, Paris 1913, p37.

ses gents. En plus, l'historien marocain Ibrahim Haraket dit que l'ancienne Tindouf a connu un grand développement en 16^{ème} siècle J.-C comme toute une ville avec un système oasis qu'ils ont détruite sur les mains des Berbères Touareg. En conclus que l'appellation de Tindouf elle revient à une ancienne ville détruite, et nous ne savons pas exactement sa zone, et à ce que c'est la même zone de Tindouf retard.

IV.3.3. La chute de « Tinigui », et l'occupation de Tindouf

La ville de « Tinigui » (تينيكوي) est situé dans la zone d'Adrar, en Nord de territoire de Chinguittie (Mauritanie actuellement), entre deux villes historiques « Chinguitti » et « Ouadane ». La fondation de cette ville revient à la tribu de Tadjakant Lamtounianne Almoravide, presque le milieu de 12^{ème} siècle J.-C, après la chute de l'Etat Almoravide. La ville de Tinigui a connu un grand développement presque quatre siècle de son histoire, et après une ville de savoir et littérature qui attire les voyageurs, et dans cette signification Ouassalem Bin Mohamed Al Hadi il dit : « ...quand les guerres des Morabites elles ont fini la tribu de Tadjakant a fondu son village Tinigui au milieu de 12^{ème} siècle J.-C. Quatre siècles de religieux, de savoir, de l'urbanisme et de prospérité ». Le prestige de Tiniki, et grâce à une guerre civile entre eux il a causé une détruite cette ville l'année 1651 J.-C, et après c'est totalement la séparation de ses gents en différentes destinations, et parmi elle le territoire Al Hodh, Taraza, Adrar et Azouad, et le savon et le bon homme Asalah Sayed Alhadj Ben Almokhtar Tadjakant dans la destination de Sahel à Arkachache, après Ikdi, après Ouadar (Ouaraa), et après ses petits-fils ils ont habité Sahara a Leklab à Lemnakeb comme des voisins à les fils de Al Molate pour rester à fin de ce regroupé avec leurs anciens de leurs tribu de Tadjakent. Ils sont colonisé la zone de Tindouf. Cet évènement a été signalé en 1919 par Paul MARTY, il dit qu' « une fraction partit vers le Nord et s'établit sur la rive gauche du Dra. C'est celle qui nomadise de cette vallée jusqu'au Tombouctou et dont le centre est Tindouf. »⁸

Ensuite, ils ont intègre au commerce avec les territoires voisins, et dans cette signification de Mohammed Mahmoud Al-Arawani « ...ils ont encoure dans leurs urbanisme et leurs habitats entre Touden et le Sahel à Ikdi, Al Hank, Arkachache et Laglab à Ouadra... »⁹. Et pour cela en peut considérer que l'occupation de la région de Tindouf par les Tadjakent, est venu comme résultat direct de la distraction de Tinigui, et pour encourager l'économie pour la tribu à travers

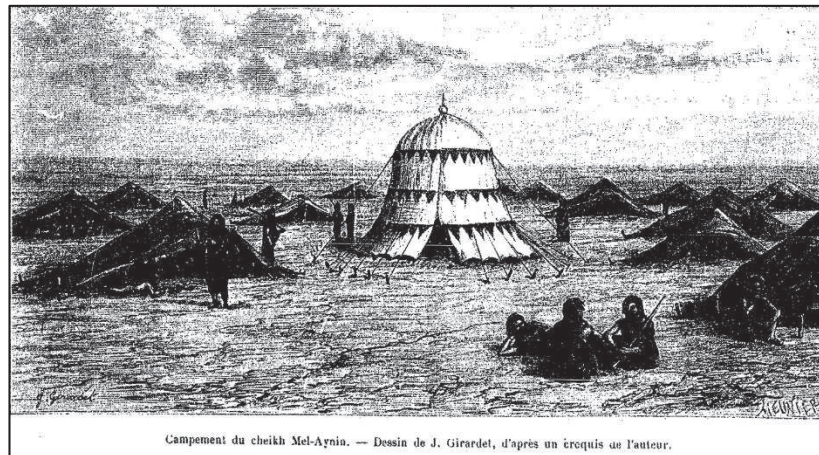
⁸ Paul MARTY, « l'Emirat des Trarza, collection de la revue du monde musulman », éditions Ernest LEROUX, Paris, 1919, p 176

⁹ يقول القاضي محمد محمود الأرواني " ... فلم يزلوا كذلك في عمارتهم وسكناهم فيما بين (تودن) والساحل في (إكيد) و(الحنك) و(أركشاش) و(لقلاب) إلى (وَأَدْرَ) يتتبعون الكلاً والمرعى حتى صاروا يغيبون للتجارة في أودان وغيره " عيد الله حمادي الإدريسي، ص421، المرجع السابق.

de renforcer la ligne commerciale relier entre le Maroc et le Soudaine à travers de la création d'une point de concentration et carrefour relier plusieurs axe commerciale.

IV.3.4. Termes-espace ; quelques significations

Il y a pas de doute que chaque groupe social a son style de vivre qui reflet leurs démontions socio-culturelle et qu'il a une construction et une manière spécial pour exploitation de l'espace, et il se peut changer une société dans son situation, et il ne peut pas être d'après un



Campement du cheikh Mel-Aynia. — Dessin de J. Girardet, d'après un croquis de l'auteur.

Figure 4.4 : Mahsar de Cheikh Malaâynine.

Source : Camille Deluce. 1880.

version naturelle a une étape au d'autre étapes transitoires qui prennent des caractéristiques sur les situation précédente et qui viendra, et se peut que une société a ses circonstances peut engager le changement dans sa situation colonialistes, et après revenir à sa la première situation si les conditions objectives sont disponibles.

Aussi, la cohabitation d'un groupe de Tajakant, venu de Tinigui dans la région de Tindouf, et cette cohabitation c'est une opération qu'elle a transformé d'une situation urbain a une situation nomade, et c'est une transformation qu'elle vient d'une manière graduel à travers d'un déplacement à une situation nomade stable et non mouvemente généralement. Aussi elle a commencé à pratiquer quelque activités agricoles à la dernière époque avant de reconstruit la ville de Tindouf, sous sa supervision du savant Bellaâmeche, cependant, d'autre territoires voisines de Tindouf qui a connu cette zone par les tribus nomades pour chercher la nourriture pour leurs busions.

Quel que soit la situation qu'il passe une société au d'autre, elle accompagne toujours son dictionnaire linguistique (jargon) dans son situation, pour des concepts correspond dans des discours au dans des conversations nouvelles. Le dictionnaire populaire Hassanite représente un exemple claire qui nous aider de comprendre la situation socio-spatiale au sien de ce

territoires et d'autres territoires voisin qu'il a une culture commun. Apartir de là, il vient à signaliez trois termes Fundamentals et son : F'rig, Mahçar et Hella « أفريغٌ » و "مَحْصَرٌ" و "حَلَّةٌ», et on essaye d'expliqué leurs significations et aussi ce qu'il peut indiquer :


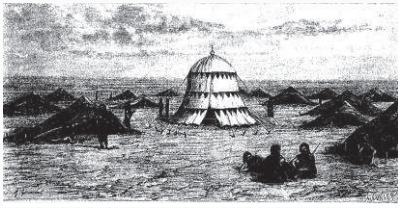
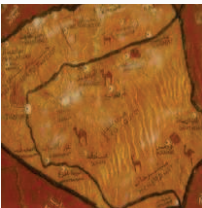
		Themes		
		F'rig	Mahçar	Hella
Illustration	Photo	 <p>Cliché du Dr Mercier Source : www.hellenicaworld.com</p>	 <p>Mahsar de Cheikh Malaâyinine Source : Camille Deluce. 1880</p>	 <p>Endroit occupé par hella de Tadjakant à Tindouf Source : Archive d'Ahl Eesanhour</p>
	Définition	Ensemble des tentes de nomade d'environ de 10 tentes (famille) généralement en déplacement , et de la même grande famille en générale	Ensemble des tentes de nomade généralement en installation proche de 40 tentes (famille), de la même fraction de tribu en générale	Ensemble des « <i>Mahçars</i> » de la même tribu généralement, occupent une région d'une manière dispersée.
Toponymie	Origine du mot	Soit le mot arabe « Fariq », ou le mot çanhagienne « Āfrig », que signifier un grillage.	« <i>Ehçar</i> » ; rester dans un endroit, il est falcification du mot arabe « haçara » , avec l'ajout de la lettre de définition « E » en langue çanhagienne	Mot arabe signifie l'endroit de rassemblement ou l'ensemble des maisons
	L'occupation de l'espace	Plus signifiant par rapport au nombre de l'ensemble, et il ne donne aucune signification sur l'installation ou l'occupation	Plus signifiant par rapport à l'installation et l'état d'occupation que du nombre des occupants	Signifie la longue occupation et l'appropriation du territoire

Figure 4.5 : F'rig- Mahsar-Hella, origine et signification des mots
Source : Auteur, 2015.

D'après cette interprétation comparée entre ses termes, et après l'interprétation des différents documents et des sources historiques, qui parlent sur la région de Tindouf, et sur l'existence de « Hella de Tajakant » « حلة لتجكانت » dans cette région avant la fondation de la ville, il a cité par Al-Arawani dans son discours sur l'installation de Tajakant à Tindouf, où il dit : « Encore ils ont là-bas jusqu'à que des différentes tribus de Tajakant a réunisses sur elle, et ce qu'il entend de Hella de Tajakant il vient chez Tajakant »¹⁰. D'après aussi quelques légendes orales entendre et qu'elles se maitre d'accord sur l'existence d'un ensemble des Mahçars de Tajakant dans la région, et en trouve aussi ce qu'il utilise le terme « Afrigue » au contraire dans des autres régions voisines où elles vivre des tribus de caractère nomades, quelles bouge dans ces territoires. La fondation de Tindouf donc, il vient comme un développement de la situation qu'elle a connu les Tajakants dans la région historique de Tindouf. Et que le retour à la situation nomade qu'ils ont connu après le détruit de Tinigui, c'est plus qu'un retour à un état nomade stable, plus que sa ils ont a connu quelque activités agricoles, c'est ce qu'on peut interprète d'après la parole de l'un des poète d'El-Wasra dans sa réponse à une femme qui a lui insulte de ne pas rentrer a participé à la creuse de la source d'eau (*El Khatara*) (الخطارة) à Tindouf :

كَلَّتْ عَنْ شِ مَاهُ مَعْرُوفٍ // يَمَحْرُوكُوتِ بُو مَلَاةَ
رَتَّعْنَاهُ فِكْرَايِرِ الْخُوفِ // وَاشْبَعْنَاهُ وَامْنَعْنَاهُ

Cela signifie que " فِكْرَايِرِ الْخُوفِ ", ils ont commencé à pratiquer des activités agricoles, et ce qu'il prouve et confirme bien la situation de stabilisation qui mènes a une fondation d'une ville, et en plus à d'autres circonstances économiques, scientifiques et spirituelles.

IV.3.4. Tindouf, la région historique :

Le processus de se concrétiser dans le territoire de Tindouf passe de *Mahçar* puis *Hella* et enfin toute une ville. Ces étapes d'évolution et d'installation dans l'espace sont des signes d'affirmation d'un groupe ou des groupes dans l'espace, cet acte comme le souligne déjà Moussaoui (2002) que « le choix de l'espace habité pour une telle approche permet de mieux souligner pareille dimension dans la mesure où l'habitat est le signe le plus apparent de la délimitation territoriale. C'est dans l'acte de bâtir que l'homme concrétise son besoin de territorialisation au sens le plus éthologique. Cet élan vers le territoire propre est une façon de se séparer et de se distinguer du reste ; c'est à dire, d'émerger à l'existence. Ainsi le **bâtir** devient

¹⁰يقول الأرواني: "ولم يزالوا هنالك حتى اجتمعت عليهم كثيرون من قبائلهم تجكانت ، فصار كل من سمع بحلة تجكانت من تجكانت يقصدهم" عيد الله حمادي الإدريسي، ص421، المرجع السابق.

un prolongement du **croire**, le lieu par excellence de l'affirmation du moi. »¹¹. Il souligne dans un autre passage les différenciations et les particularités qui se distinguent dans le même groupe qui s'installe dans ce territoire, il dit « nous considérons que le territoire est fondateur d'un état où l'homme crée des limites et des distances pour vivre, certes en commun, mais avec les particularités propres à son groupe.»¹²

« La demeure du mort, mais aussi la première bâtisse ou le temple qui ont traversé/capté le temps, sont autant de lieux qui transforment l'espace de territoire impersonnel en lieu propre au sens d'approprié aux usages du groupe. »¹³

A. Moussaoui (2002) Le Ksar en tant « que finage se composant d'une partie habitée et d'un territoire »¹⁴

La présence de plus de 16 marabouts dispersés (2 parmi eux ils ont été construits sous forme de tombeaux) au niveau de la région de Tindouf, cités par le Kaid « Abdallahi Ould Essanhouri ». Ayant une grande valeur comme des témoins et un acte de l'appropriation de territoire. Ce témoin chargé de signification symbolique et spirituelle est et qui est basé sur un acte historique signé par le Marabout Bellaâmeche lui-même, le fondateur de la ville. « La signification d'une tombe ou des reliques d'un saint renvoie, semble-t-il, plus à une stratégie



Figure 4.6 : Une lettre qui indique les frontières de la région historique de Tindouf.

Source : La famille d'Ahl Essanhouri.

¹¹ Abderrahmane Moussaoui, « Espace et sacré au Sahara. Ksour et oasis du sud-ouest algérien. » Paris, CNRS Éditions, 2002. p13.

¹² Idem, p13.

¹³ Idem, p30.

¹⁴ Cité par, Yaël KOUZMINE, thèse de doctorat en géographie intitulée : « dynamiques et mutations territoriale du Sahara algérienne ». Université Franche-Comté. Déc 2007. P 54.

de pouvoir qu'à une pratique superstitieuse. Elle accentue le droit de la propriété de la tribu sur des territoires précis et la consécration des espaces qui l'entourent »¹⁵

IV.4. APPROCHE TERRITORIALE ET GEOGRAPHIQUE.

IV.4.1. Les caravanes créèrent la ville :



Figure 4.7 : carte indique la relation entre Tindouf et ses territoires immédiats
Source : Auteur, 2015

Chaque ville a une fonction principale sur laquelle il a été fondé et un rôle historique qui le joue. L'acte de création des villes ce n'est pas un acte au hasard, c'est la nécessité de répondre à des circonstances et des conditions qui possèdent les installer et les bâtir.

On ne peut pas comprendre la refondation de la ville de Tindouf que dans son contexte territoriale immédiat et ces événements majeurs. La région de Tindouf a connue trois événements qui possèdent la création de la refondation de la ville : le premier est la chute de « Tinigui » et la réoccupation et l'appropriation du territoire de Tindouf. Le deuxième, c'est la fermeture des deux ports d'Agadir et de Massa, et l'ouverture du port d'Essouirra en 1765, ce qu'il pousse les caravanes commerciale a abandonné la route commerciale Sahélienne, et favorise la route de Maroc-Soudan à travers Tindouf. Enfin, l'arrivée du savant « Sidi Bellaâmeche », qu'il représente un vraie leader non seulement religieux mais aussi politique.

¹⁵ M.A. DJERADI, La sépulture pour une sacralisation du territoire.

La lecture précise faite par Sidi Bellaâmeche sur le plan économique, territoriale et sociale a lui encouragé de proposer son tribut « Tajakant » de refonder la ville de Tindouf. Cet acte qu'il arrive pour concentrer et focaliser les itinéraires commerciaux à un seul point maîtrisable, « La situation tout à fait exceptionnelle de Tindouf rendait son occupation indispensable pour pouvoir assurer la surveillance des routes sahariennes » [Lieutenant-colonel M. Bernard, 1934], « L'oasis de Tindouf étant considérée comme un centre d'attraction, pourrait recevoir des renforts venus ou du Touat ou de Taoudenni. » [Etienne RICHET, 1920], et cela rendre Tindouf comme un marché important dans le nord de Sahara. En plus que ça, l'acte de fondation vient de remplir aussi une mission plutôt sécuritaire afin d'assurer une stabilité dans la région.

Effectivement, Tindouf a connu un progrès rapide comme une **capitale religieux et commerciale**, qui a été rendu comme le premier bourse pour la définition des prix de produit venu de Soudan¹⁶ au bord nord de l'ouest Saharienne. D'ailleurs pas mal d'historien confirme cette situation tel que A. LE CHATELIER (1891) qu'il dit que : « Tindouf lui-même n'est qu'un petit ksar saharien qui doit son importance à sa situation sur la route du Sud marocain au Soudan. ». « Tindouf n'est qu'un bourj ; mais, pour les nomade qui ne possèdent dans leur territoire ni ville ni village, cette oasis prend les proportions d'une capitale. » [Camille DOULS, 1887]. Plus que ça les habitants de la ville a maîtrisé le mouvement commerciale sur cette route essentiellement par la maîtrise de métier de guide des caravanes « Tindouf est une ville commerçante par excellence ; ses habitants vivent des caravanes auxquelles ils louent leurs animaux et servent de guides. C'est de Tindouf que part tous les ans, en janvier, la *Kafila-El-Kebir*, la grande caravane de Tombouctou composée de milliers des chameaux. » [C. DE VARIGNY, 1894.].

IV.4.2. Forme géomorphologique et Implantation ; quelle relation ?

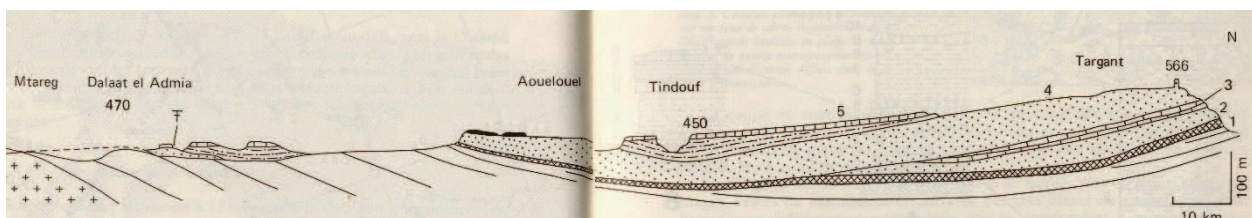


Figure 4.8 : coupe géologique sur la Hamada de Tindouf, indique les forme géomorphologique de la région

Source : Pierre GEVIN, 1974

¹⁶ Mostapha Naimi, p2289. Opcit.

Généralement, une ville historique n'est jamais s'édifier sur un terrain « plat ». Les raisons sécuritaires et défensif, le facteur de l'eau, et le raison d'agriculture, constituant un ensemble des facteurs déterminantes et modifiantes qui affectent le choix de site.

L'espace en tant que concept, il n'est pas toujours défini par des limites physiques, un espace peut aussi par foi défini par des limites « virtuelles », soit à l'échelle architecturél comme dans l'échelle urbaine ou géographique. Dans notre cas et dans un plateau Hamadienne (la Hamada de Tindouf), que la ville de Tindouf se située. Un plateau vaste, relativement plat, ou il nous remarque presque aucun signale formel (géomorphologique), sauf quelques crêtes appelés localement des« *Gāras* » ou des « *Kedyas* ». Ces composants naturels sont omniprésent dans le paysage urbain qui donnent une autre forme d'homogénéité formelle à l'espace. Parmi ces crêtes en trouve quelques chaines des crêtes apparent comme des éléments d'appelle dans ce vaste territoire (figure 4.11). Ces éléments naturels géomorphologique, qui définit un espace pénétré au même temps par un « *Wād* » offre un endroit très favorable pour fonder la ville.

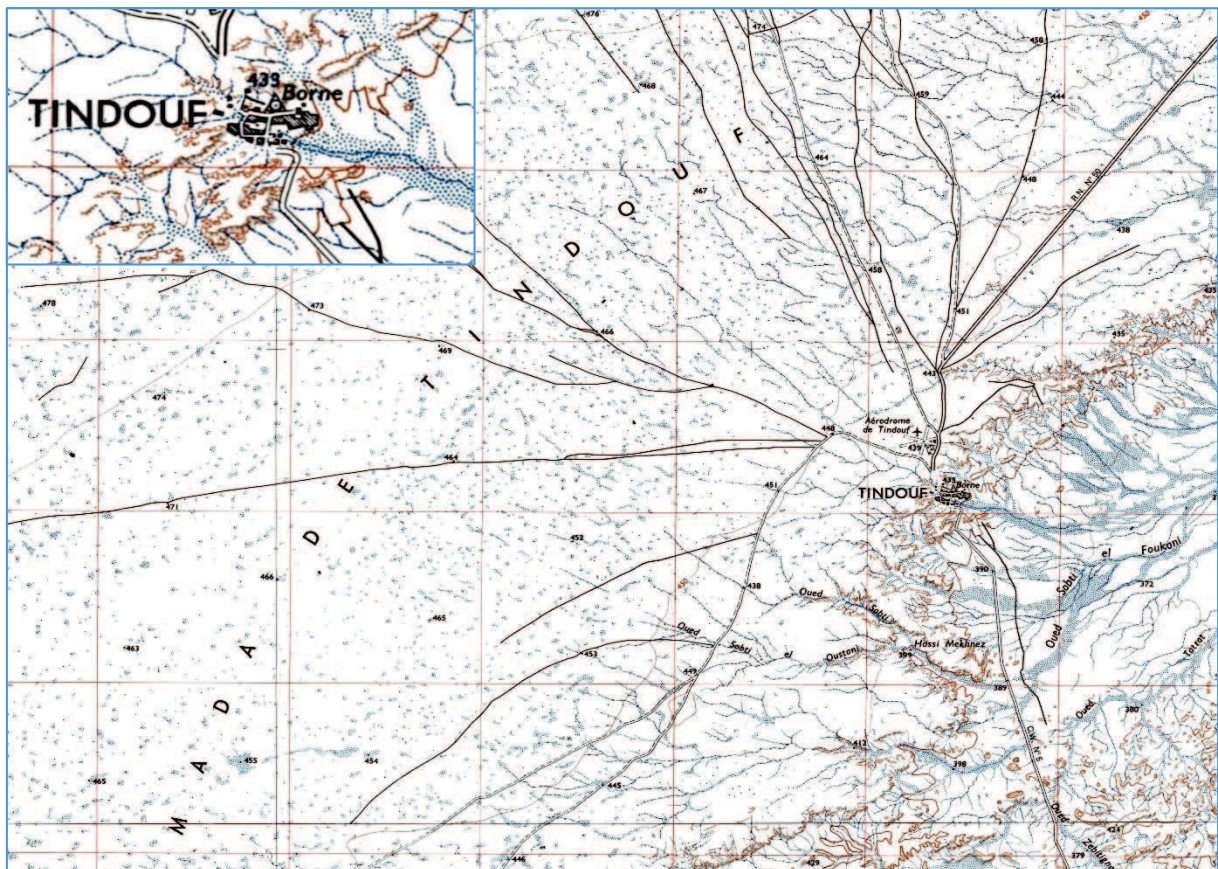


Figure 4.9 : Carte géographique de la région de Tindouf.

Source : INCT, 2014

L'implantation de la ville se fait au début sur les deux rives du *Wād* appelé *Aguejgale*, Ksar *Mousānni* au sud, et Ksar R'madhine au nord du *Wād* au pied d'une *Kedya*. Cette présence majeure de cet élément fortement marqué dans le paysage de la ville provoque toute les voyageurs qui visitent la ville. Voici une description du paysage de la ville de la part d'un voyageur où cette composante naturelle est très significative ; « La première impression du voyageur qui découvre Tindouf des haute d'une des collines qui dominant la cité au Nord et au Sud, est assez favorable : de part et d'autre d'un oued orienté Ouest-Est et se perdant dans une *sebkha*, s'étalent deux village (*Ksours*) Mousanni au Sud et Remadine au Nord. Etirée au nord de l'oued une petite palmeraie abrite quelques jardins » [J.LARRIBAUE, 1952].



Figure 4.10 : L'arrivé à Tindouf.
Source : Camille Deluce. 1880.

Ces éléments morphologique ne se limitent pas uniquement à sa présence dans la configuration physique et spatiale de territoire mais devient toute un élément ancré dans la mémoire collective. Ils sont devenus avec l'appropriation et l'occupation du territoire des éléments d'appel et de structuration de l'espace, et plus que ça ils sont devenue une composante anthropologique dans l'image mentale des habitants et même enrichir le répertoire linguistique de la toponymie locale. Cette présence provoque des poètes telles que le célèbre poète « Omar Ould Laârab » a d'immortaliser ces éléments de mémoire à travers pas mal de poésies *Hassāniyyas* où il dit dans une poésie :

« Je Te prends à témoin Dieu de l'Unicité L'amour de la plus aimée de nos beautés M'a fait aimer en retour **Elgour et Loudeyatt** Et ceux qui entoure nos **ksar** Et Dieu, qu'elle m'a fait aimer aussi La plus aimée de nos embellies **Maghdar Taykour, Aguejgual, Chalkhet Lehjab et Ras El-Ayn Et Guadir et Chalkhet Fouchel Et G'wayret Terkez et Majine.**

*Ma passion a tissé les fils de mes vœux De ma dévotion pour ma
dulcinée, la prunelle de mes yeux La force de mes sentiments m'a fait
aimer **Lesrayza** Dont l'amour a généré l'adoration de **Dhar Lehmar**
Celle que j'aime plus que tout au monde Pour laquelle mon ardeur est
si profonde Me fait adorer **Wad Ez-zaz** Et **Wad Et-talh** et adorer
Labbar Et la source de mes sentiments coule toujours Ne tarit ni la nuit,
ne tarit ni le jour. »*



Photo 4.4 : L'une des crêtes de Tindouf (Garet Ettabazi)

Source : Auteur, 2008.

IV.5. LES TAJAKANT ; FONDATEURS DE LA VILLE.

IV.5.1. Les Tadjakant et Tindouf

On appelle « Tadjakant » celui qui appartient à cette tribu « *Jakāni* » (en pluriel *Jakāniyyine*). Un mot d'origine Sanhadjite, signifie : les chefs. Une tribu qui descend de son grand père « Jaken Al-Abarr », l'un des chefs guerrières des Almoravide. D'origine Himyarite, Kahtanite, Arabe. Elle est divisée en douze fractions selon les fils de « Jaken Al-Abarr ». Aujourd'hui installé à plusieurs endroits : la Mauritanie, le Mali, Le Niger, le Maroc et à Tindouf en Algérie.

Historiquement, après la chute de l'état almoravide, les Tadjakants ont fondé leur célèbre ville en histoire, « Tinigui ». Où ils ont habité pendant quatre siècles, avant la chute de cette prestigieuse ville.

Les Tadjakants qu'ils ont venu à Tindouf après cet événement historique sont appartenus principalement de deux fractions : « R'madhine » (Ouled Ramdhane, fils de Jaken) et « Moussāni » (Ouled Moussān, fils de Jaken), en plus de quelques autres fractions, amis en minorité telle que : « Idaychaf » (Ouled Youcef, fils de Jaken), « Loujarat » (une partie de Ouled Brahim, fils de Jaken), Ouled Sidi-Aâli (une partie de « Legwalil » ; Ouled Aâmar Aguilal, fils

de Jaken), « Ez-zlamta » (Ouled Zelmat fils de Jaken). Ces dernières fractions en minorité, et en cause des événements pendant d'installations à Tindouf avant l'édification de la ville, ils sont constitués une sorte d'une nouvelle fraction appelé « L'wasra ». Cette nouvelle texture sociale qui va se présentée dans l'espace, pendant le processus de l'édification et le développement de la ville.

Sans la compréhension de la structure ethnologique, et la nature de relation entre les déférents « sous communautés » de Tajakant, on ne peut jamais comprendre les actes et les choix d'édifier la ville dans un premier lieu en deux Ksours, et en trois plus tard ; Ksar R'madhine, Ksar Moussānni et en fin Ksar Legsabi. Ces trois *Ksour* présentent la confirmation concrète de cette nouvelle structure. En d'autre terme est une « texture sociale imprimée sur le sol » [A.MOUSSAOUI, 2002].

IV.5.2. Sidi Bellaâmeche, fondateur de la ville.

Les grands événements fabriquent les villes, fondent les villes et donnent sens aux communautés. Les leaders et les grands personnages par ses actes d'appropriation et fonder les villes déterminent et structure leurs histoires. Le cas de notre ville de Tindouf est étroitement lié au grand savant Mohammed El-Mokhtar Ould Bellaâmeche. Né à la région de Zemmour (entre la Mauritanie et le Sahara Occidentale actuellement), en 1789[2], l'endroit où la famille de sa mère habite. À ce moment-là, de deux parents de la même tribu (Tajakant), appartient de la fraction Moussānni d'une ensemble des savants de Chamama (en Mauritanie actuellement), puis le grand savant soufisme « Sidi-Mohammad El-Khalifa El-Kenti » à Azawad (en Mali actuellement), où il prend la *Tariqa Al-Kadiriyya*.

Sidi Bellaâmeche a été avivé à la région de Tindouf chez son tribu Tajakant. Venu après tout un parcours d'acquisition du savoir et d'éducation. Il a nommé comme un Imam des prières et juge entre les Tajakant, par le chef Eddeymani. Très vite après la mort d'Eddeymani, Bellaâmeche devient pratiquement le chef de Tajakant. Les traditions des *Z'waya*, comme une catégorie sociale spécialisée dans l'éducation et la revivication de terre (*Ihya Al-Ardh*), dans les traditions de la société Beïdhanienne possède lui de réfléchir de fonder sa *Zawya* personnelle.

La lecture précise faite par Sidi Bellaâmeche sur le plan économique, territoriale et sociale a lui encouragé de proposer à son tribu de refonder la ville de Tindouf. Cet acte qu'il n'arrive pas seulement pour concentrer et focaliser les itinéraires commerciaux à un seul point maîtrisable, mais aussi comme une pratique fidèle de comme l'un des savants de *Z'waya*.

La lecture de la biographie personnelle du savant Sidi Bellaâmeche, à travers son manuscrit, et ses textes légaux, et à travers ces actes politiques et spatiaux, montre le rôle important et décisif joué par ce grand savant dans cette région.

IV.6. FONDATION ET GENESE DE LA VILLE DE TINDOUF.



Figure 4.11 : Les Ksours et L'oasis de Tindouf.

Source : Oscar LENZ, 1887.

Ya pas une date précise de la refondation de la ville de Tindouf, date en consensus par les historiens. 1840, 1849, 1851, 1852, 1853 et enfin 1857. Toutes ces dates sont citées par des historiens arabes et occidentaux. En tout cas, on peut considérer que Tindouf a été fondé environ la moitié du XIX^{ème} siècle. La plupart des Tadjakant de Tindouf, qu'ils ont dispersés dans ce territoire, et approprié le à ce moment-là, et à participer dans cette acte de refondation, sauf quelque famille notamment parmi les *Wasras*.

La refondation a venu comme une confirmation d'une structure ethnologique de la tribu fondatrice. Les Ouled Moussānni édifié le *Ksar* de Moussānni, comme les Ouled Ramdhane ils sont édifié le *Ksar* de R'madhine. La question de la première édification est encore présente jusqu'au aujourd'hui. Malgré il y'a des historiens qui considèrent que le premier édifice il au *Ksar* de R'madhine, « Tindouf comprend trois Ksour. Le premier construit Remadhin, compte une centaine de maisons » [M. BERNARD, 1934], la plus part considère la Mosquée El-Atiq de Moussānni est comme la première acte d'édification à Tindouf. Cette mosquée qui a connu la participation de femmes et d'hommes de Tadjakant¹⁷ pendant sa construction. Le centre

¹⁷المختار السوسي، ص 159. المرجع السابق.

historique est « ... dominé par un joli minaret. ». Il y'a pas un édifice jusqu'au aujourd'hui, qui représente une identité partagé entre les trois *Ksour*, comme cette mosquée.

Comme il n'y a pas une vie sans l'eau, et l'implantation des établissements humaines est toujours conditionné par la présence de l'eau. Tindouf est implanté aux deux rives du *Wād Aguejgale*. Ce *Wād* riche en eaux souterraines, permet aux premiers habitants a creusé un système d'hydraulique traditionnelle en toute longue de la ville à côté du *Wād*, qui s'appelle *Khattara* ou *Saguia* (appelé en Touat Foggara), «une séguia (foggara) arrosait la palmeraie » [Doury, 1910], plus quelques forages soi dans les jardins ou dans les maisons.



Photo 4.5 : La mosquée Al-Atiq.

Cette installation hydraulique est fortement favorisé l'activité agricole, rapidement Tindouf deviens une vrais oasis au cœur du Sahara, « Deux ksours abandonnés et une palmeraie contenant encore un millier de bonnes palmeraies » [Doury, 1910], « La palmeraie de deux à trois mille palmiers est irriguée par des foggaras. » [M. BERNARD, 1934].

L'édification de la troisième *Ksar* est arrivée plus tard. Nous nous savant pas exactement à qu'elle date cette édification commencé. Ce *Ksar* a édifié par une décision de l'un des petit fils de Eddeymani, après dissension avec Ahl Bellaâmeche. Pratiquement, la fraction d'Ould Eddeymani (*L'wasra*) est construire ce *Ksar* et habité au sien de lui.

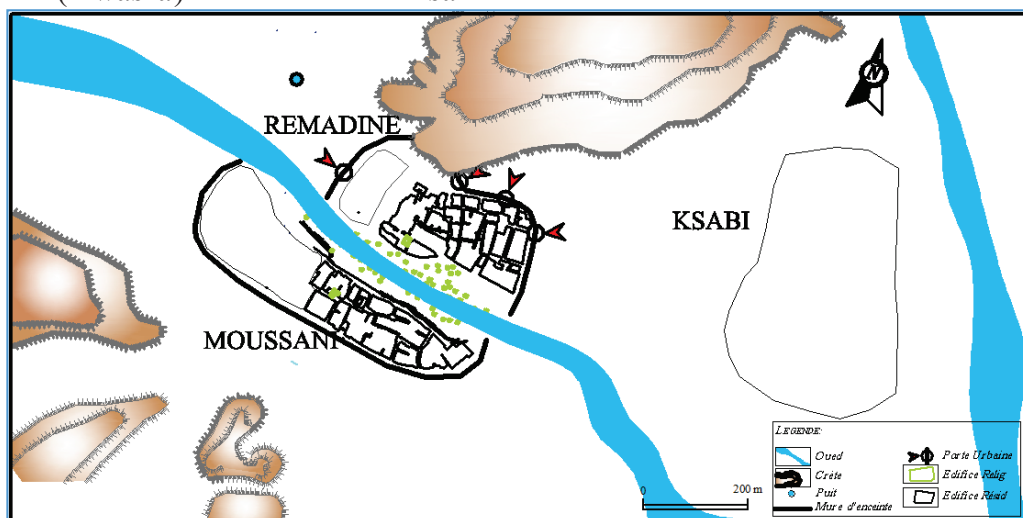


Figure 4.12 : carte représentative de la ville de Tindouf avant la colonisation des français.
Source : Carte établie sur la base du PDAU 2006(URBOR Oran) et l'étude de la restructuration du noyau historique 1990. (URBAT Tlemcen) et la transmission orale.

La lecture morphologique des édifice resté aujourd'hui, peut nous aider a savoir les premier édification dans deux ksour au mois (Moussānni et Legsabi). La forme régulière, et les lignes parallèles des pièces, renforce l'hypothèse dit que : la Gasbah d'Ahl Bellaâmeche et Dār Eddaymani, sont les premières installations au niveau de ces deux *Ksour*.

« Les enceintes des ksours, avant d'être des remparts contre de quelconques tribus belliqueuses, peuvent constituer des frontières délimitant le monde organisé par rapport à celui chaotique » [A.MOUSSAOUI, 2002]. Effectivement après l'édification des deux Ksour (Moussānni et R'madhine), les Tajakant commencent de construire une enceinte (appelé *Çour*localement), englobe les deux *ksour*. Le centre historique connue chez les vieux dits : à certain année les Tajakant décident de ne pas voyager pour l'échange commerce et de rester pour construire l'enceinte de la ville afin de lui protéger contre le« *Ghazzi* » (phénomène d'agression par les pillards). L'enceinte de Tindouf a construite est assume la forme de deux*Ksour*, Legsabi est édifié en dehors du *Çour*, ce qui contribuer à la dégradation rapide de ce *Ksar*, « Ksabi plus à l'est n'a plus que des murs d'enceinte » [M. BERNARD, 1934].

Généralement le *Çour* est cintien des *Bourjahs* ponctuelle tout ce longe, ou ces *Bourjahs* assume la réparation ethnologique dans chaque *ksar*. Les *Bourjahs* prennent les noms des sous-fractions (*Bourjet* Ouled Esâid, *Bourjet*Echwaneâ), et chaque'une de ces derniers, prend la responsabilité de son *Bourjah*.

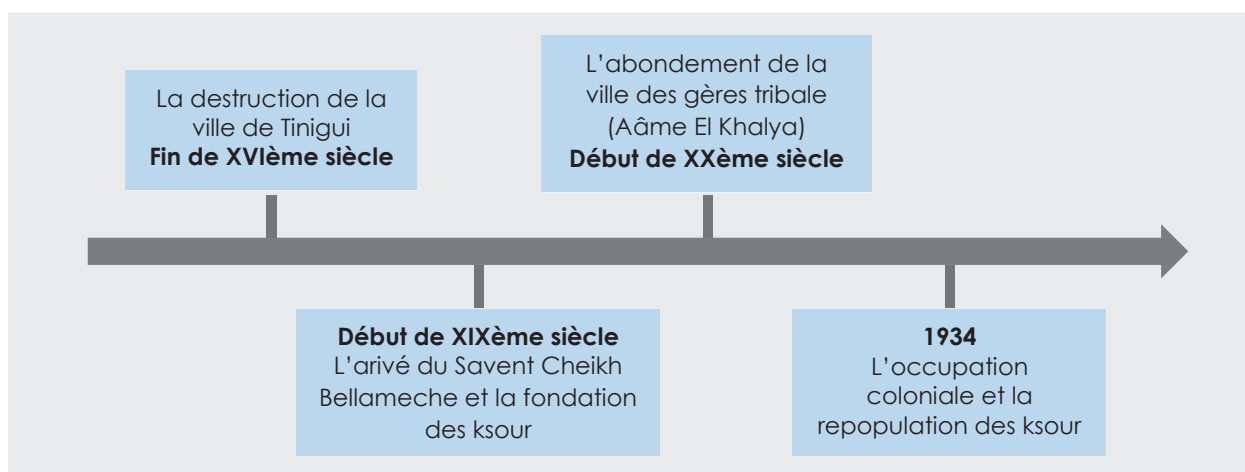


Figure 4.13 : Axe du temps, représente les événements majeurs influencés sur Tindouf.

Source : Auteur, 2015

IV.7. LA VILLE DE TINDOUF, MULTI DIMENSIONS DE LECTURE.



Photo 4.6 : Vue aérienne sur les deux Ksour (R'madhine et Moussānni), environ 1950.

IV.7.1. La dimension économique.

Carrefour d'intenses échanges commerciaux entre le Maghreb et l'Afrique Sahélienne, la région du sud-ouest algérien a vécu jusqu'à un passé récent au rythme du commerce caravanier. Le commerce caravanier à long distance a fait de Tindouf un lieu de retrait stratégique,

A côté de ce dynamisme commercial, foisonnait une vie culturelle et spirituelle intense. La position du Ksar au carrefour de deux routes caravanières favorisa rapidement son essor, les rapports d'échange ne se limite pas seulement de marchandises, mais aussi de cultures, de savoirs et même des modèles architecturaux.

IV.7.2. La dimension socio-culturelle.

Une grande influence sur le mode d'organisation de l'espace ainsi formé où d'autres gens appartenant à d'autres familles lointaines s'installent librement tout autour de celle-ci pour trouver protection et grâce divine.

Les relations sociales, la structure familiale, l'organisation sociale, la hiérarchisation sociale, le statut social,...etc. Tous ces éléments, ont guidé l'homme, dans la conception de son habitat, tout en s'impliquant comme des références dans l'organisation et la structuration de son espace. L'organisation spatiale de cette entité est étroitement articulée au modèle culturel et est en interaction avec l'écosystème social. Ce registre socioculturel *s'exprime* spatialement et *s'organise* dans l'espace.

Ceci s'explique par le fait que Lévi-Strauss rappelle (1958) dans « l'Anthropologie Structurale » qu'il y a bien souvent « ... une relation...entre la configuration spatiale et / la / structure sociale».

A Tindouf, on distingue trois sous entités dont chacune est occupée par une. Où l'espace est modelé par la structure de la société et représente la réalité « **socialo-ethnique** »

IV.7.3. La dimension environnementale et bioclimatique

Le ksar constitue une projection de la pensée et du savoir-faire du saharien face à ses conditions climatiques inhérentes au milieu désertique. Saïd Mazouz dans le chapitre IX « L'adaptation bioclimatique dans le Bas Sahara » du livre « la ville et le désert », signale qu'« *Il est communément admis que seuls les établissements traditionnels de type Ksour véhiculent des solutions bioclimatiques ingénieuses. L'ampleur des changements dans le mode de vie et dans le contexte socio-économique est telle que paraît nécessaire la maturation nécessaire à l'émergence du génie vernaculaire à travers des solutions adaptées au climat difficiles de ces régions.* »¹⁸

La composition architecturale horizontale et introvertie est prévue pour mieux s'adapter aux conditions climatiques rigoureuses.

Selon Bennadji A, avec une forme urbaine compacte, les gains de chaleurs au centre de l'agglomération (ksar) peuvent être réduits par 20% et la vitesse du vent diminuée d'une moyenne de 20% à 30%¹⁹.



Photo 4.7 : Vue sur une partie du Ksar R'madhine, où montre l'effet de l'ombre sur les masses du bâti. **Source :** J.Larribaude, 1952.

¹⁸ Saïd mazouz, "L'adaptation bioclimatique dans le Bas Sahara » " pages : 187-202. Dans le livre collective "La ville et le désert: le bas-Sahara algérien", sous la direction de Marc Coté, IREMAM, KARTHALA, pages : 187.

¹⁹ T.Haider, "Energy and Climatic Performance Versus Design and Form: A comparative analysis of urban pattern in hot arid climates", University of California, 1984.

La structure du ksar est dense. A.arbouï (1998) souligne que les habitations qui forment le cadre urbain sont emboîtées l'une sur l'autre et parfois une habitation fait partie d'une autre, ceci joue un rôle climatique fondamental, celui de *l'ombre* et de *l'inertie*. L'effet d'ombre d'une maison sur une autre est la protection de l'isolation directe et indirecte par réflexion ; au même moment, et du fait que l'augmentation de la densité voudrait dire plus de matériaux par unité de volume, (à l'échelle urbaine), le résultat est un déphasage thermique plus long et par conséquent une meilleure fluctuation de température diurne.²⁰

L'implantation des Ksour à l'intérieur des palmeraies²¹ constitue une enveloppe bioclimatique. Aussi ces formes permettent le maintien de l'humidité (nécessaire au confort) contenue dans l'air à des périodes excessivement sèches. De ce fait, la palmeraie constitue une véritable enveloppe urbaine créant un micro climat très doux.²²

IV.8. LES EDIFICES PATRIMONIAUX DE LA VILLE AUJOURD'HUI.

IV.8.1. Au Ksar de Moussaïnni

IV.8.1.1. La mosquée El-Atiq.

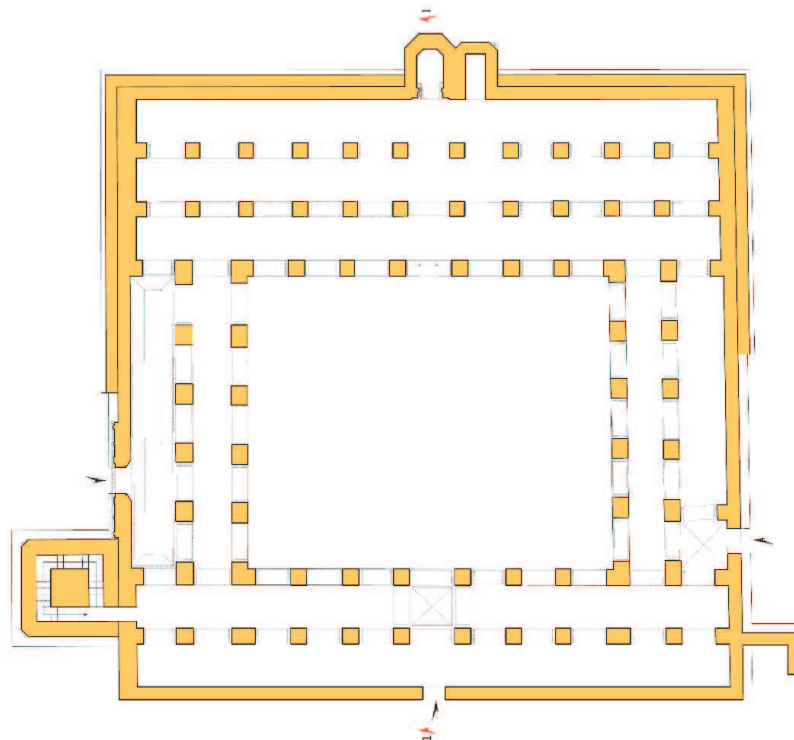


Figure 4.14 : Vue en plan de la mosquée El-Atiq, (échelle : 1/200).

Source : Auteur, 2015.

²⁰ A.Arbaoui, "*l'aménagement urbain dans les régions arides du sud algérien : considérations climatiques.*" Page 41-44, les cahiers de l'EPAU, n° 7/8, octobre 1998. "**HABITAT**" page 42.

²¹ Mais il est constaté que malheureusement cette enveloppe, il est subit de négligence.

²² IZARD (J.L) et AL "*Archi bio*" Edit : Parenthèses, Roquevaire, 1979, pp 41-43.



Figure 4.15 : Façade principale de la mosquée El-Atiq,(échelle : 1/200).
Source : Auteur, 2015.

IV.8.1.2. La Gasbah d’Ahl Bellaêmeche.

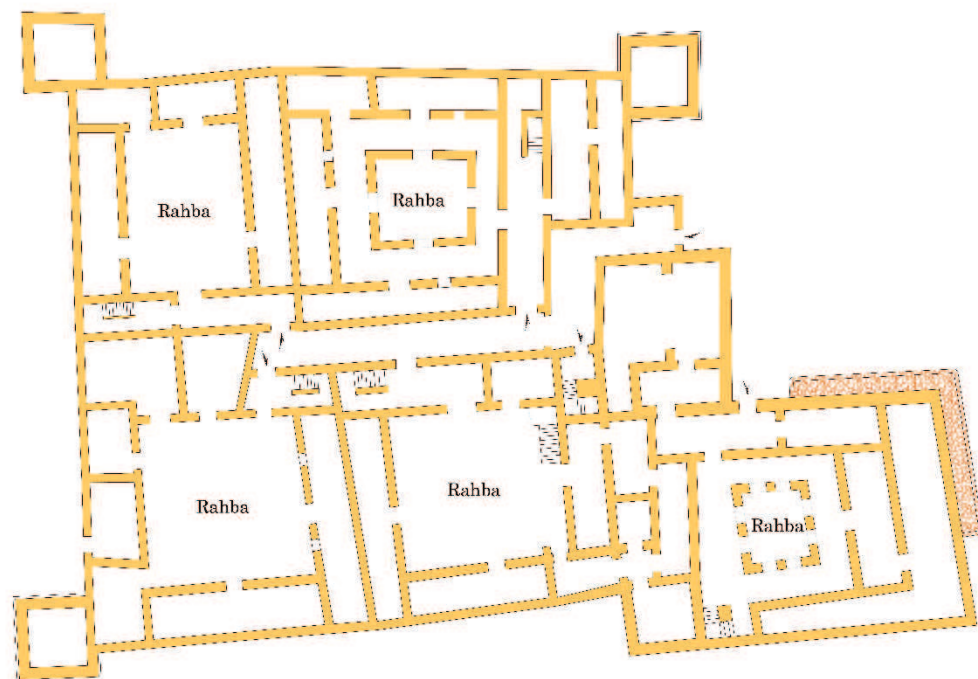


Figure 4.16 : Vue en plan de la Gasbah d’Ahl-Bellaameche, (échelle : 1/200).
Source : Auteur, 2015.

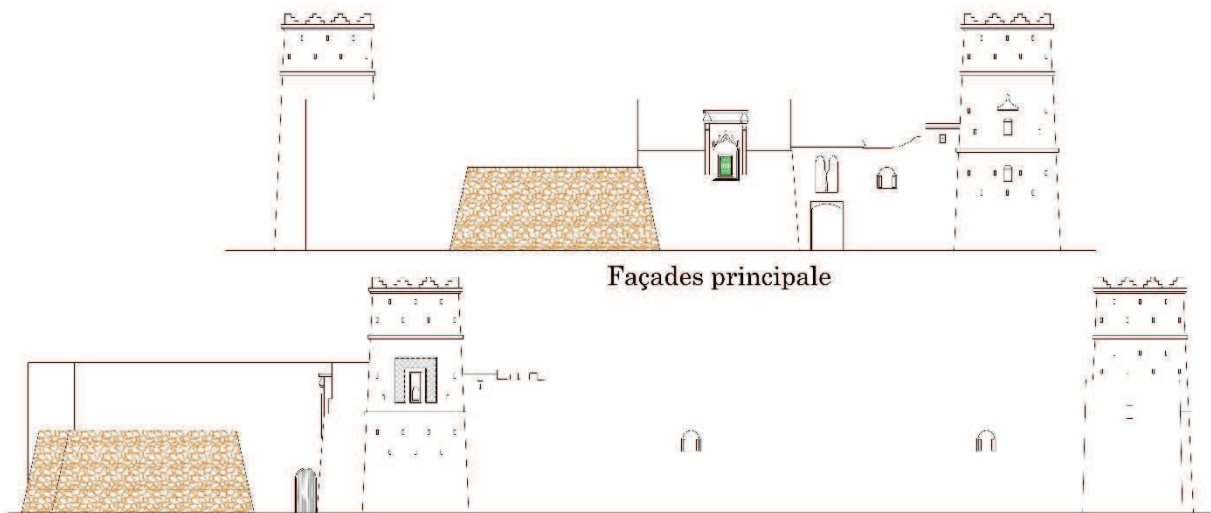


Figure 4.17 : Façades de la Gasbah d'Ahl-Bellaameche, (échelle : 1/200).

Source : Auteur, 2015.

IV.8.1.3. La Gasbah d’Ahl Essanhouri.

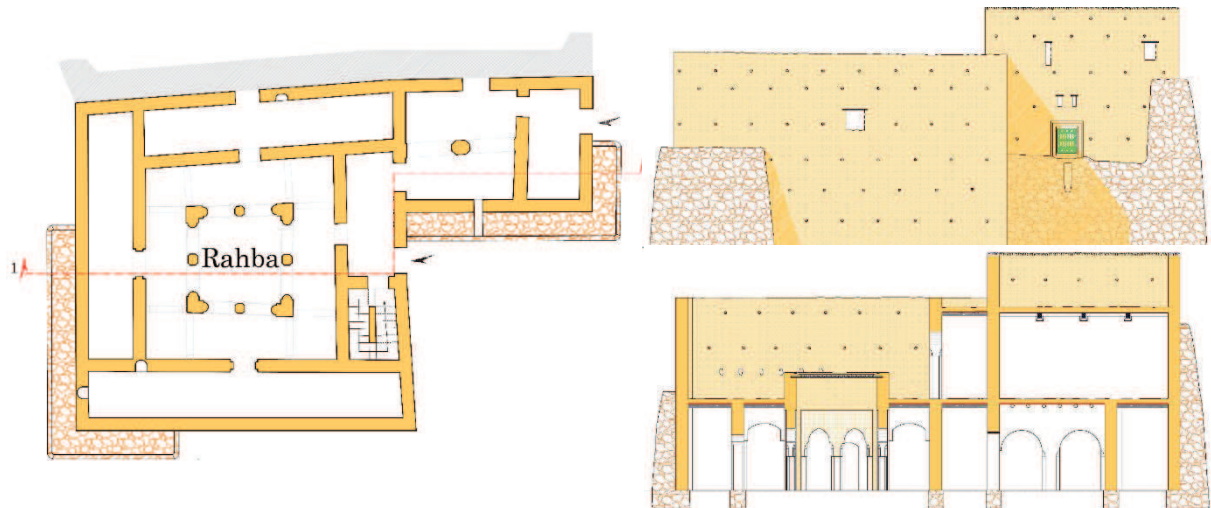


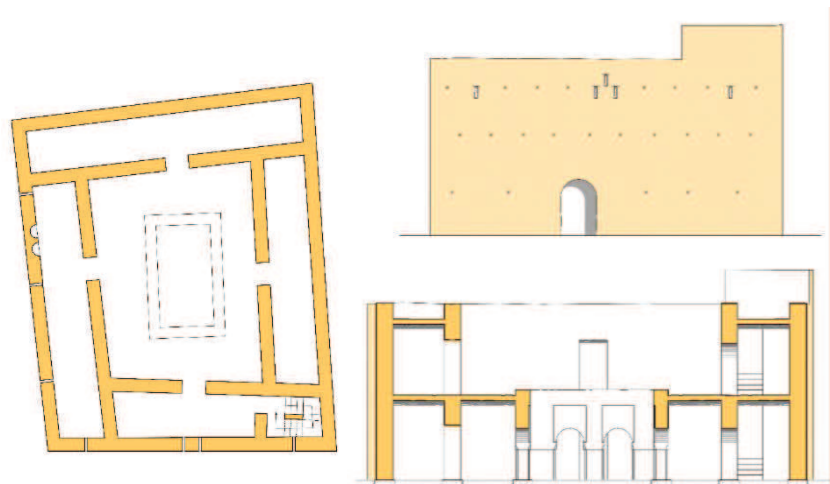
Figure 4.18 : Vue en plan, façade et coupe de Dyariyyet Ahl Essanhouri, (échelle : 1/200).

Source : Auteur, 2015.

IV.8.1.4. Dar Echchorfa.

Figure 4.19 : Vue en plan, façade et coupe de Dar Echchorfa, (échelle : 1/200).

Source : Auteur, 2015.



IV.8.1.5. Le tombeau du marabout Bellaâmeche.

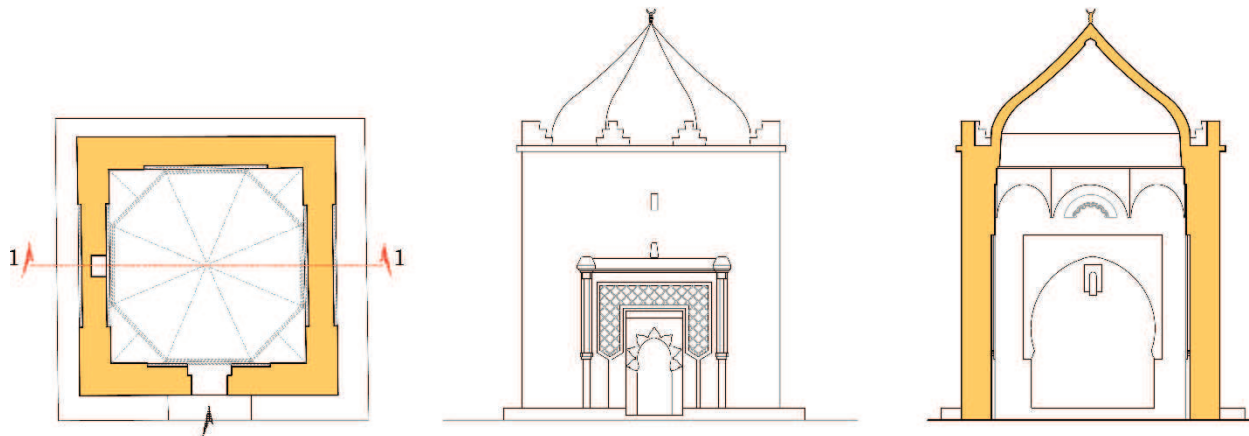


Figure 4.20 : Vue en plan, façade et coupe du tombeau de Bellaameche, (échelle : 1/200).

Source : Auteur, 2015.

IV.8.2. Au Ksar de R'madhine.

IV.8.2.1. La Gasbah d'Ahl El-Abd

Figure 4.21 : Vue en plan, d'une partie (Dwayriyya) d'Ahl El-Abd, (échelle : 1/200).

Source : Auteur, 2015.

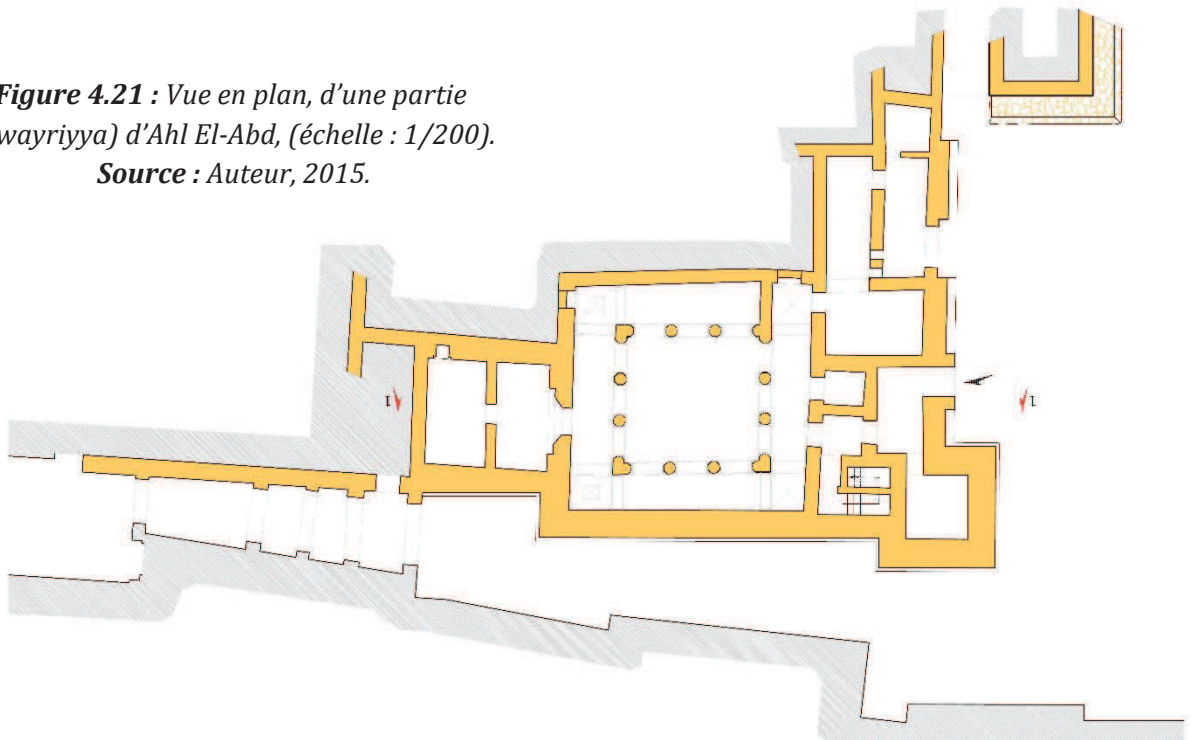
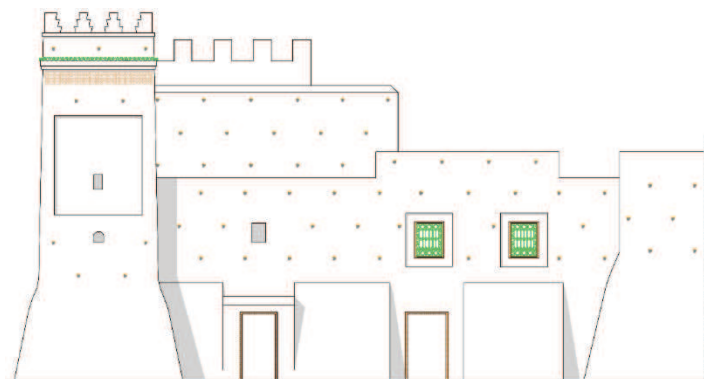


Figure 4.22 : Façade du Dwayriyyet Ahl El-Abd, (échelle : 1/200).

Source : Auteur, 2015.



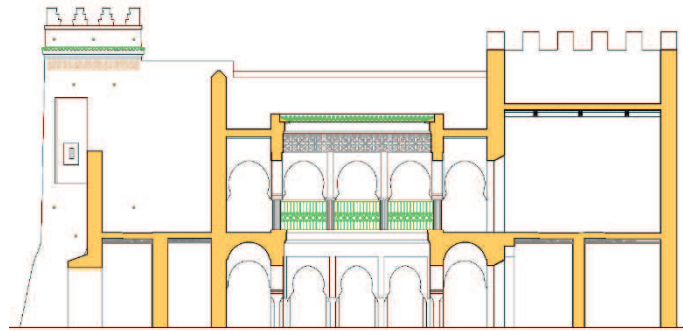


Figure 4.23 : Coupe sur Dwayriyyet Ahl El-Abd, (échelle : 1/200).

Source : Auteur, 2015.

IV.8.2.2. Dar Bouhjar

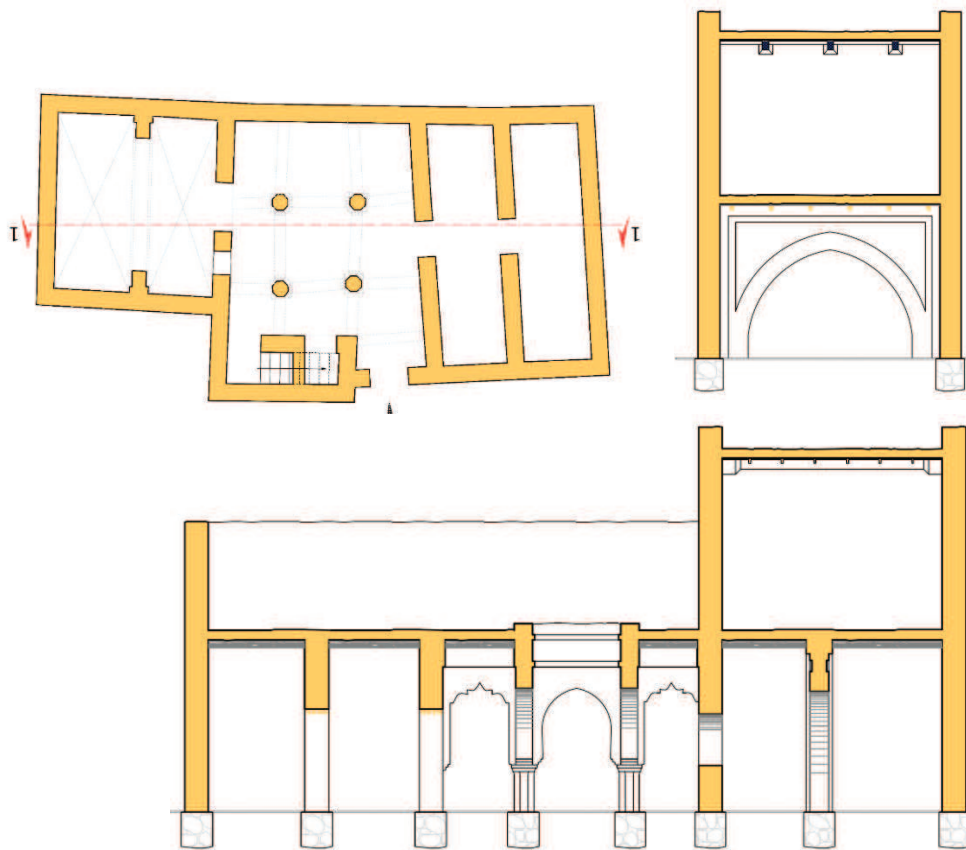


Figure 4.24 : Vue en plan et coupe de dar Bouhjar, (échelle : 1/200).

Source : Auteur, 2015.

IV.8.3. Au *Ksar* de Legssābi

IV.8.3.1. Dar Eddeymanī

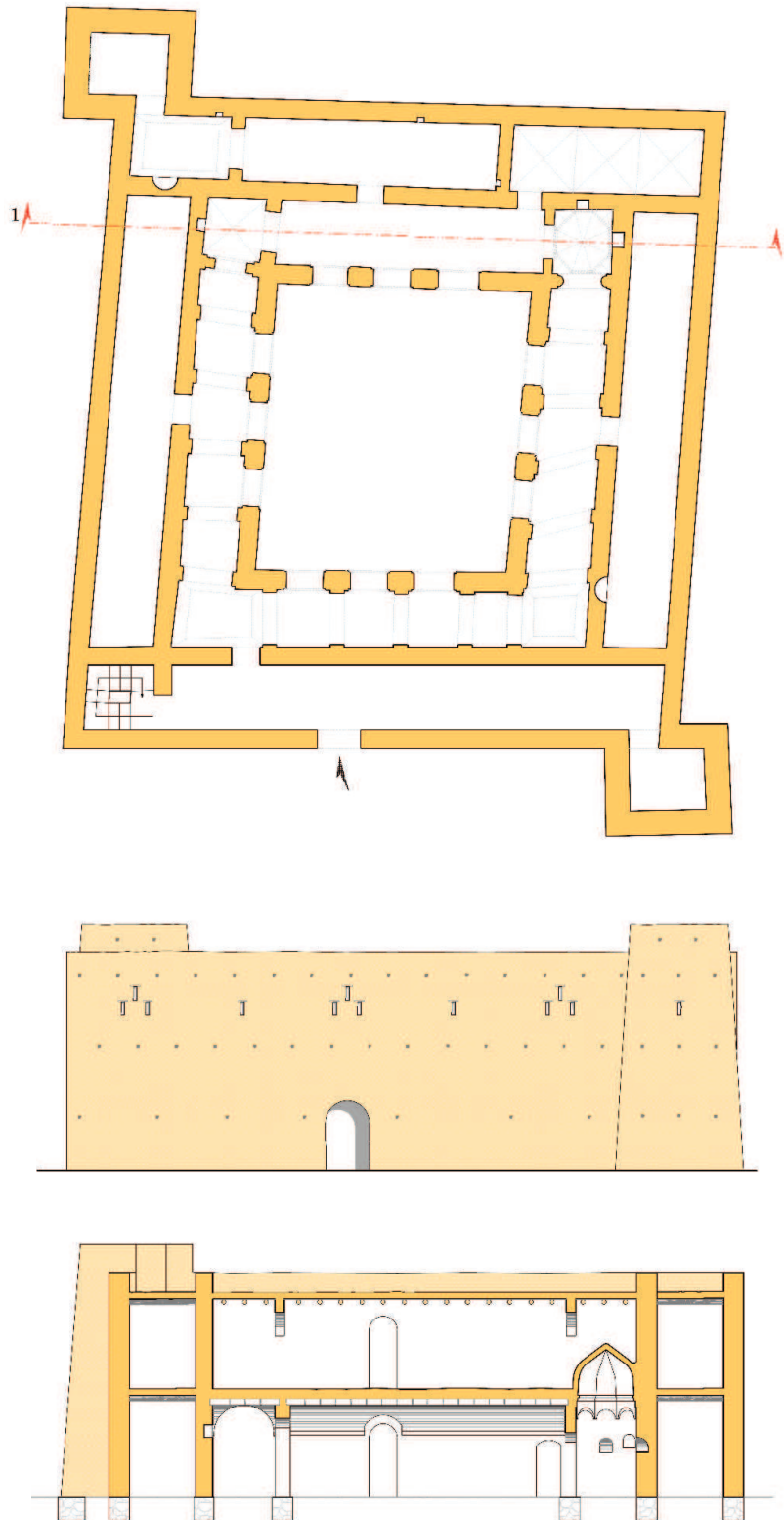


Figure 4.25 : Vue en plan, façade et coupe de Dar Eddeymanī, (échelle : 1/200).

Source : Auteur, 2015.

CHAPITRE V

MODELE D'ANALYSE ET APPROCHE TYPO-MORPHOLOGIQUE

V.1. INTRODUCTION.

V.2. CONSTRUIRE UN MODELE CONCEPTUEL D'ANALYSE.

V.2.1. Modèle conceptuel et opérationnalisation. Rappels

V.2.2. Analyse des documents préalables et des antécédents

V.3. TYPO-MORPHOLOGIE, COMME TECHNIQUE ET OUTIL DE RECHERCHE

V.3.1. Analyse des données

- Le classement préalable
- L'élaboration des types
- La construction des types

V.3.2. Outils de lecture

- a. leurs topologies
- b. leurs géométries
- c. leurs dimensions

V.4. GRILLES D'ANALYSE DE L'APPROCHE TYPOLOGIQUE.

V.5. INTERPRETATION ET DISCUSSION DES RESULTATS DE L'ANALYSE TYPO-MORPHOLOGIQUE.

V.5.1. Principe d'organisation spatiale des grandes demeures.

V.5.2. La maison à patio, modèle d'organisation spatiale.

V.5.2. La *S'guifa*, espace limitrophe.

V.6. ANALYSE ET INTERPRETATION DES RESULTATS DE L'ETUDE TYPOLOGIQUE DE CHAQUE ESPACE

V.6.1. Typologie des espaces centrale.

V.6.2. Typologie des pièces habitable

V.6.3. Typologie de *Borjahs*

V.6.4. Typologie des Entrées

V.6.5. Typologie d'escaliers

V.6.6. Typologie des terrasses

V.7. LES TABLEAUX DE L'ANALYSE TYPO-MORPHOLOGIQUE.

V.8. CONCLUSION

CHAPITRE V

MODELE D'ANALYSE ET APPROCHE TYPO-MORPHOLOGIQUE

V.1. INTRODUCTION

L'instrument le plus approprié de reconnaissance rationnelle des catégories des constructions et des figures spatiales est sans doute l'Analyse typo-morphologie de l'école italienne, puisqu'elle met en évidence la relation entre la forme de la ville et la typologie des édifices construits.

V.2. CONSTRUIRE UN MODELE CONCEPTUEL D'ANALYSE.

V.2.1. Modèle conceptuel et opérationnalisation. Rappels

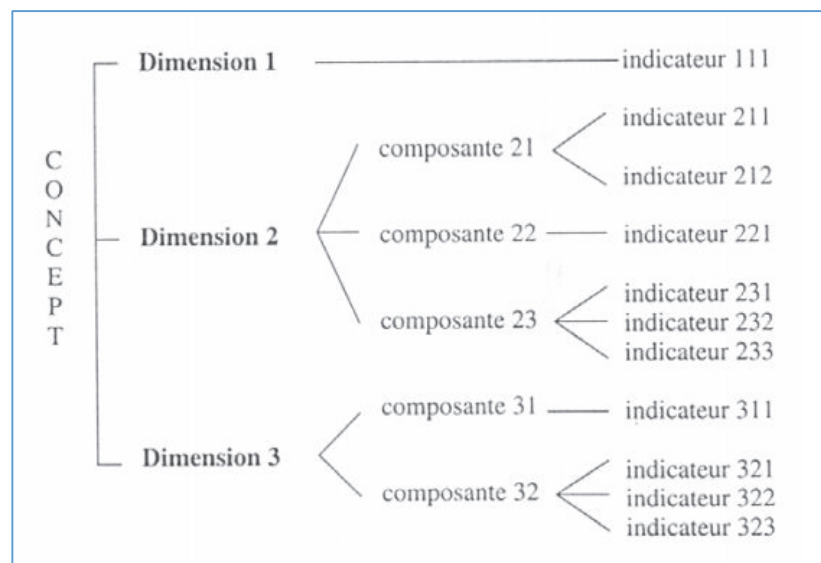
La conceptualisation est une opération obligatoire et préalable à toute étude scientifique visant la mesure d'un phénomène réel donné [Salvador, 1999]. Pour ce faire, le recours à des modèles est une pratique non inconnue dans les divers champs de la recherche scientifique bien que leur exhaustivité, universalité et leur perfection ne soient jamais atteintes lorsqu'ils sont appliqués. Ainsi, il est admis, comme l'affirment R. Quivy et L. V. Campenhoudt [1995], que la conceptualisation focalise sur les aspects qui constituent l'incontournable pour le chercheur : « il s'agit d'une construction-sélection ». Le modèle peut être élaboré par le chercheur en vue de décrire la structure de l'objet de sa recherche sans qu'il soit, toutefois, absolument complet et parfait [Broadbent, 1988].

Représentant une notion abstraite et latente, le concept doit être opérationnalisé si on veut le mesurer dans une situation réelle. Nous adopterons la conceptualisation systémique, qui selon R. Quivy et L. V. Campenhoudt [1995] « à partir de paradigmes développées par les grands auteurs et dont l'efficacité a déjà pu être testée empiriquement ». La manière la plus partagée par les auteurs d'une conceptualisation est d'en définir les dimensions, les composantes de ces dernières (sous-dimensions), d'en sélectionner les indicateurs (appelés aussi attributs ou caractéristiques) et éventuellement de construire avec des indices (Ghiglione et Richard, 1999 ; Salvador, 1999 ; Angers, 1997 ; Quivy et Campenhoudt, 1995) (Figure 5.1). Les indicateurs sont les moyens observables permettant la mesure directe et objective des dimensions d'un concept, d'où son opérationnalisation de manière effective [Ghiglione et Richard, 1999 ; Quivy et Campenhoudt, 1995].

En fait, dans notre cas, cette conceptualisation est consacré à une démarche analytique de différentes dimensions, spatiale, fonctionnelle et formelle, nous préciserons que chaque dimension recouvre un ensemble d'indicateurs mesurables qui seront représentés, en l'occurrence, la dimension spatiale, quant à la configuration et l'organisation spatiale, la dimension formelle, traitera du vocabulaire architectural comme les arcatures, les colonnes, le décor,...etc.

Egalement, au sein d'un modèle conceptuel, les mesures effectuées au travers des indicateurs peuvent se restreindre à certains éléments ou bien être soumises à une orientation par un objectif précis. Un certain nombre d'indicateur peut aussi être converti en un indice. Ce dernier constitue une mesure calculée et non absolue comme c'est le cas de l'indicateur. Les indices ne peuvent être construits que sur la base de variables quantitatives ou bien qualitatives ordonnées [Salvador, 1999].

Figure 5.1 : Schéma de la procédure de conceptualisation
 Source : [L.V. Campenhoudt, 1995].



V.2.2. Analyse des documents préalables et des antécédents

Il sera nécessaire ensuite de commencer la phase d'investigation, qui consistera à analyser le matériel disponible et à compléter la recherche documentaire et historique. On mettra à profit toutes les études ainsi que tous les travaux réalisés dans le domaine déterminé, et tout particulièrement ceux qui toucheront à l'histoire et au processus de formation du centre historique ou du noyau bâti sur lequel se basera le travail de l'inventaire.

En outre, on devra consulter toutes les sources cartographiques pour voir les évolutions découlant des différentes planifications, avec un intérêt tout spécial pour les orthophotos et les images historiques. L'ensemble de ce travail devra être développé en suivant une méthode de consultation préalable et d'examen des documents pour entamer le processus d'investigation, visant à compléter le niveau maximum de connaissance du secteur historique.

À cet effet, il sera nécessaire de consulter les bases d'information existantes. Celles-ci seront complétées au moment de la réalisation de l'inventaire de tous les immeubles faisant l'objet de l'étude.

V.3. TYPO-MORPHOLOGIQUE, COMME TECHNIQUE ET OUTIL DE RECHERCHE

Nous adopterons l'approche française comme susdit, et dont le précurseur est Philippe Pannerai.

V.3.1. Analyse des données

La démarche adoptée pour prendre en charge ce questionnement consiste en une analyse morphologique et typologique des éléments constituant d'une manière générale les édifices des trois ksour. Trois phases constituent cette démarche :

- **Le classement préalable** : inventaire et regroupement en familles.
- **L'élaboration des types** : explicitation de toutes les propriétés des objets composant les familles.
- **La construction des types.**

Une démarche analytique de différentes dimensions (Aspects), géométrique, topologique, fonctionnelle et formelle, nous préciserons que chaque dimension (Aspect) recouvre un ensemble d'indicateurs mesurables qui seront représentés, en l'occurrence, la dimension spatiale, quant à la configuration et l'organisation spatiale, la dimension formelle, traitera du

vocabulaire architectural comme les arcatures, les colonnes, le décor,... Les critères utilisés pour l'analyse et le traitement des données sont choisis en fonction des objectifs de l'étude. L'ensemble de ces dimensions et indicateurs seront regroupées dans des grilles d'analyse. Il faut noter que toute un travail de relevé personnel sur terrain a été effectué avant l'application de cette phase d'analyse typo morphologique tout en signalant les problèmes et les difficultés subi sur terrain.

V.3.2. Outils de lecture

Ces structures morphologiques peuvent être décrites et donc lues selon trois critères :

- leurs topologies
- leurs géométries
- leurs dimensions

a. La lecture topologique :

Elle concerne les caractéristiques et dispositions internes des espaces ainsi que les positions et les liaisons de ces espaces les uns par rapport aux autres.

b. La lecture géométrique

La lecture géométrique décrit les figures qui dessinent les espaces et leurs proportions les uns par rapport aux autres.

Elle comprend :

- la typologie des formes
- les rapports des figures
- les rapports de directions

c. La lecture dimensionnelle

Elle décrit les dimensions des espaces et leurs proportions les uns par rapport aux autres.

La typologie : analyse des caractères spécifiques des composants d'un ensemble ou d'un phénomène, afin de les décrire et d'établir une classification. Dans notre cas, c'est l'étude des types d'édifices et leur classification selon plusieurs critères (dimensions, fonctions, distributions, systèmes constructif et esthétique).

Le type : Catégorie qui possède les mêmes caractéristiques urbanistiques et architecturales. La détermination de types se réalise par la recherche de coprésence, d'invariants, d'une part, et d'écarts et de variations d'autre part, dans les traits du bâti et de la forme urbaine.

L'analyse typo-morphologique a pour objectifs :

- de faire une évaluation critique de la forme des tissus et des organismes urbains.
- d'identifier des permanences structurales associées à l'identité culturelle des lieux et des contraintes relatives à la conservation du patrimoine bâti et des paysages culturels.
- de définir des mesures de contrôle des transformations du cadre bâti et d'encadrement des projets d'intervention.

V.4. GRILLES D'ANALYSE DE L'APPROCHE TYPOLOGIQUE.

A partir de l'analyse conceptuelle, L'élaboration des grilles d'analyse comme un outil d'analyse est important, il permet de mesurer les indices de différentes dimensions des aspects (concepts) et d'étudier la typologie des différentes composantes d'édifice.

- Typologie de l'espace centrale
- Typologie des pièces habitable
- Typologie des entrées
- Typologie d'escaliers.
- Typologie des *Borjahs*.
- Typologie des terrasses
- Typologie des façades

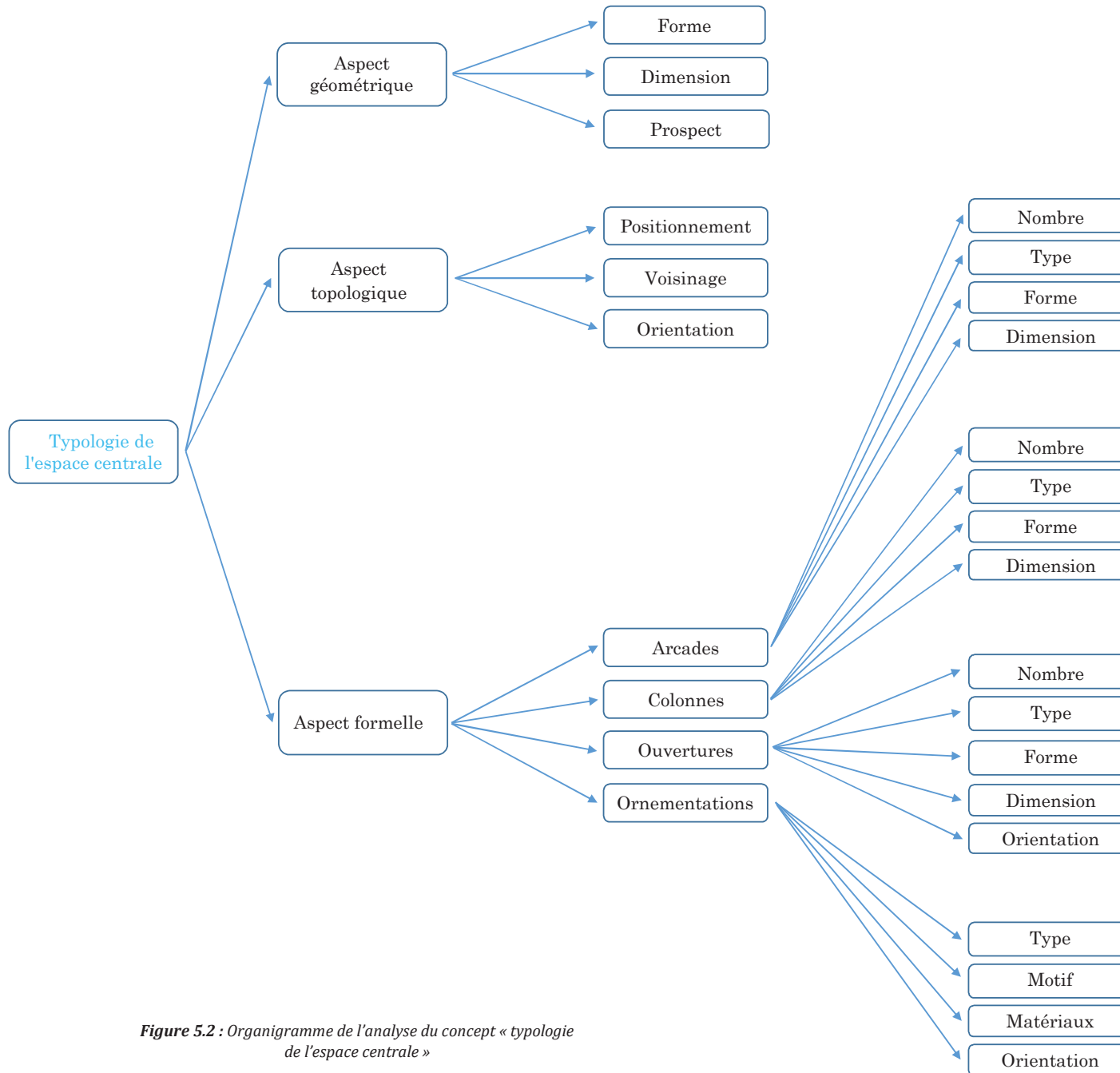


Figure 5.2 : Organigramme de l'analyse du concept « typologie de l'espace centrale »

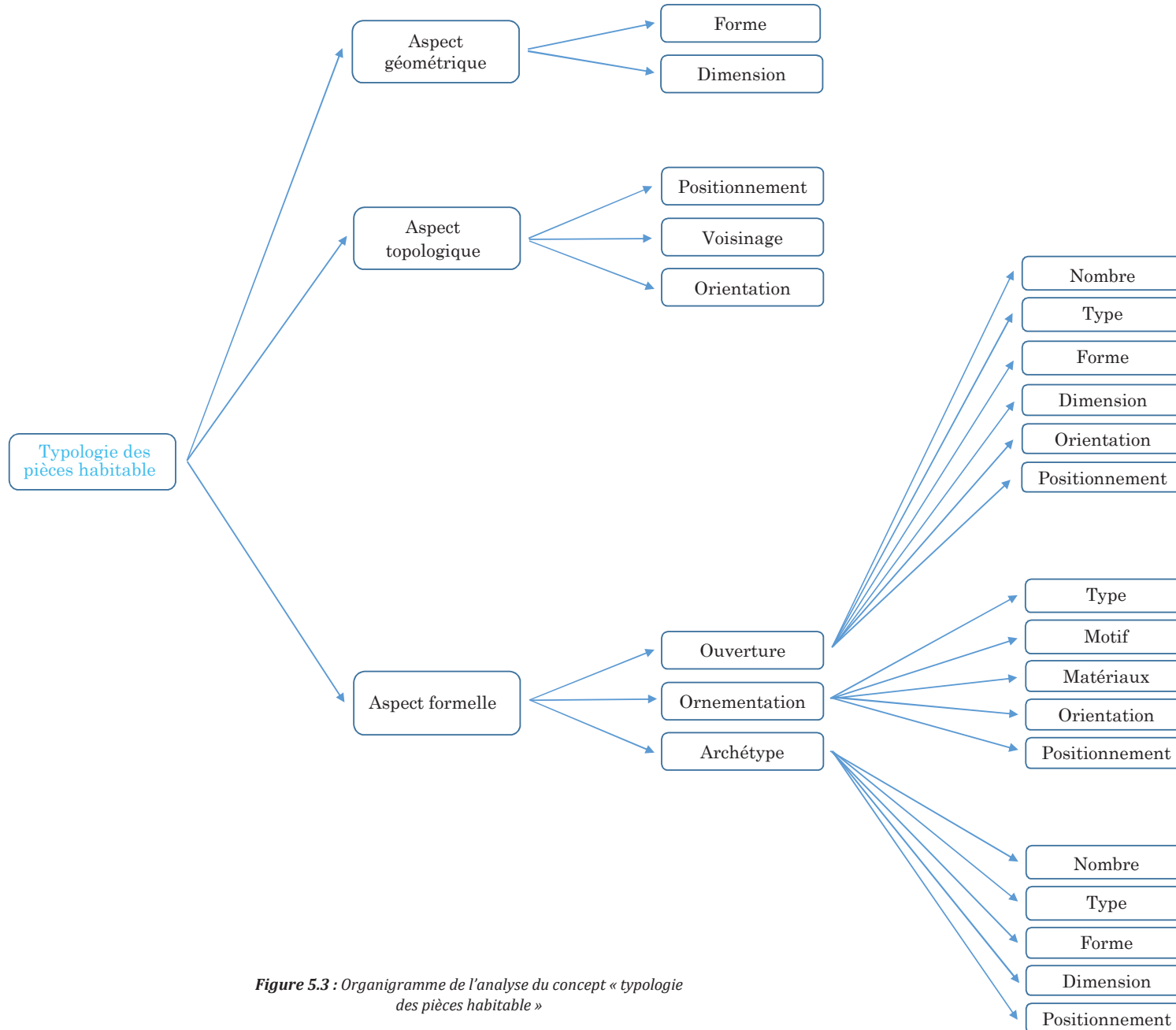


Figure 5.3 : Organigramme de l'analyse du concept « typologie des pièces habitable »

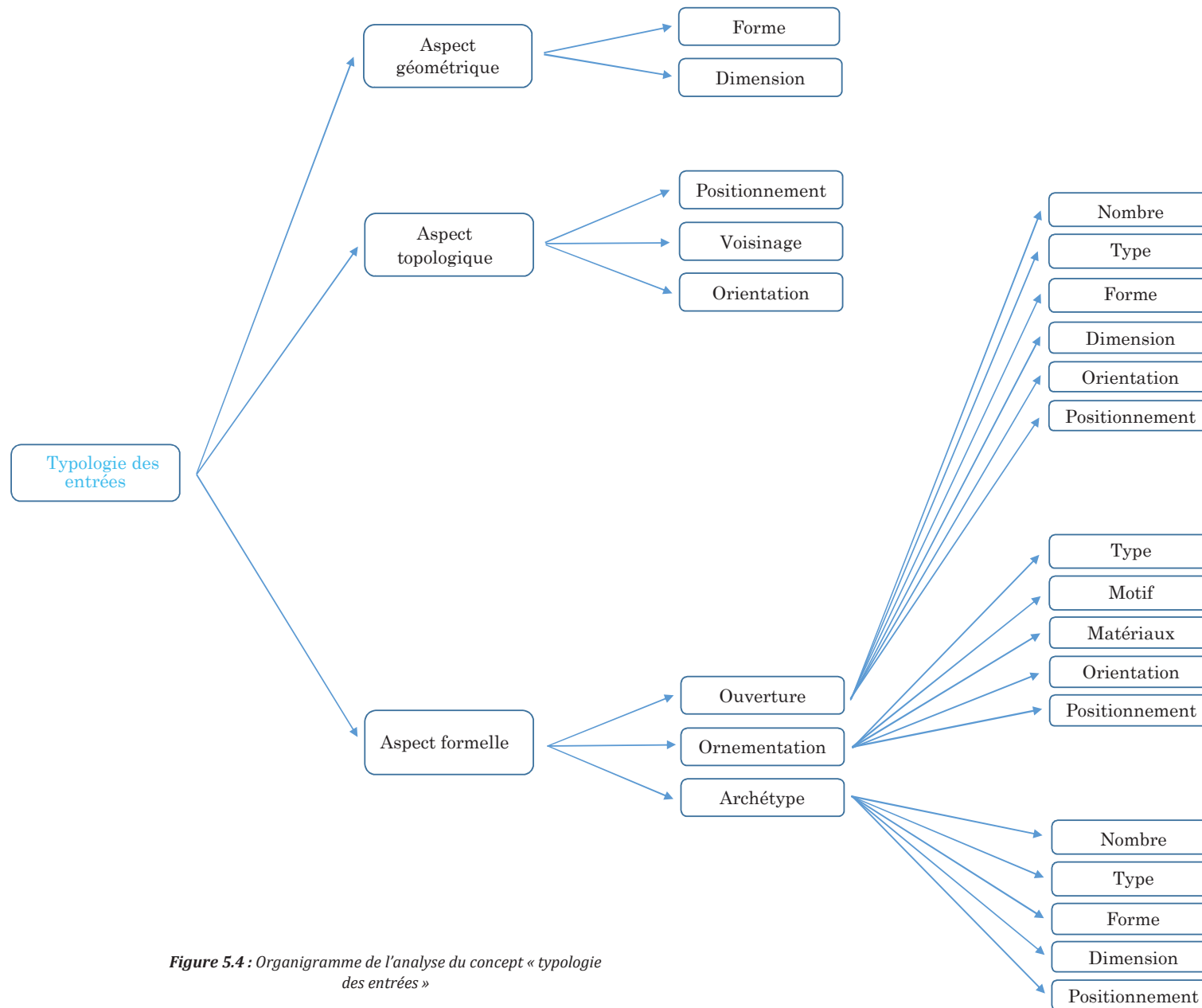


Figure 5.4 : Organigramme de l'analyse du concept « typologie des entrées »

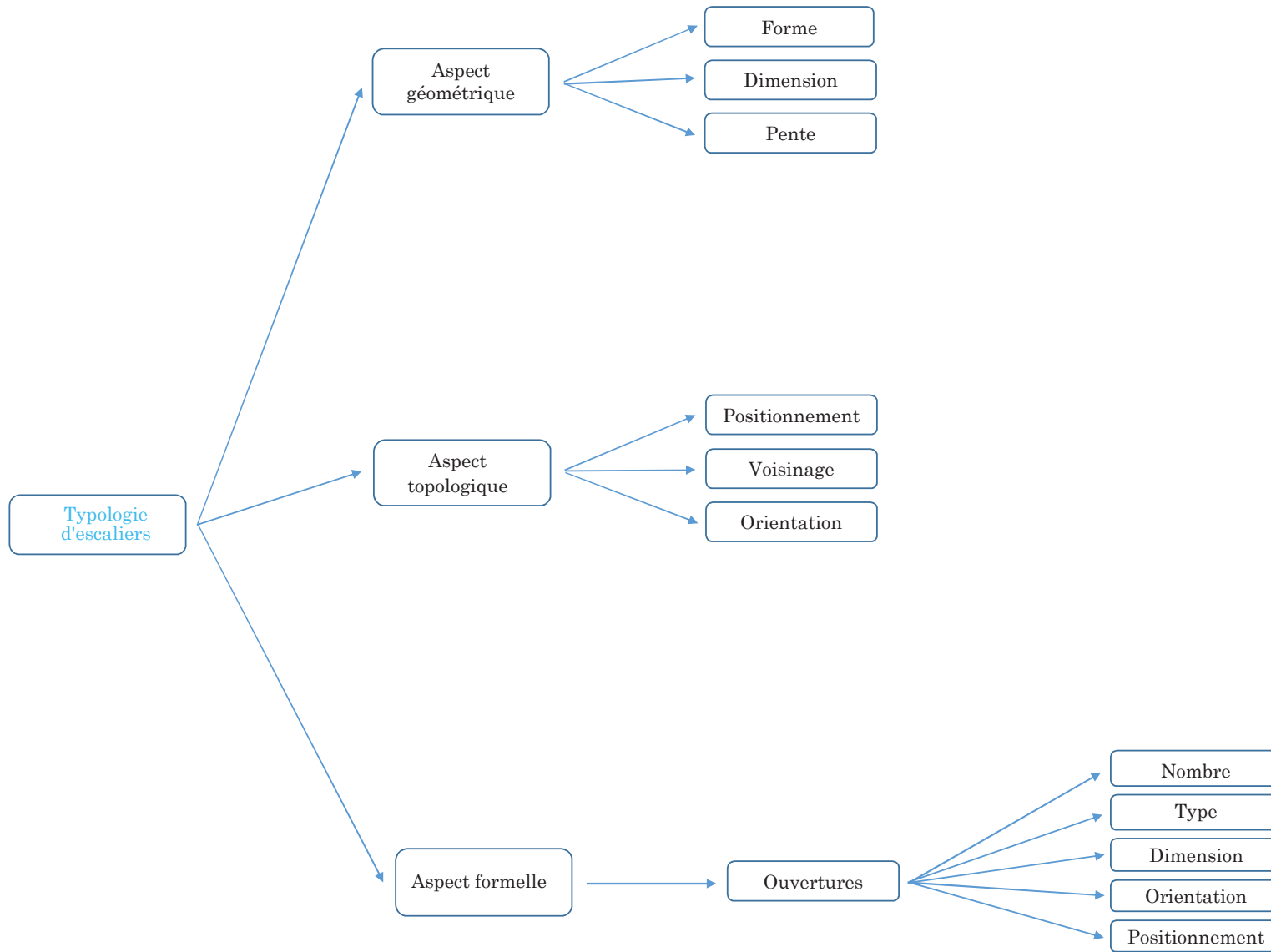


Figure 5.5 : Organigramme de l'analyse du concept « typologie d'escalier »

s

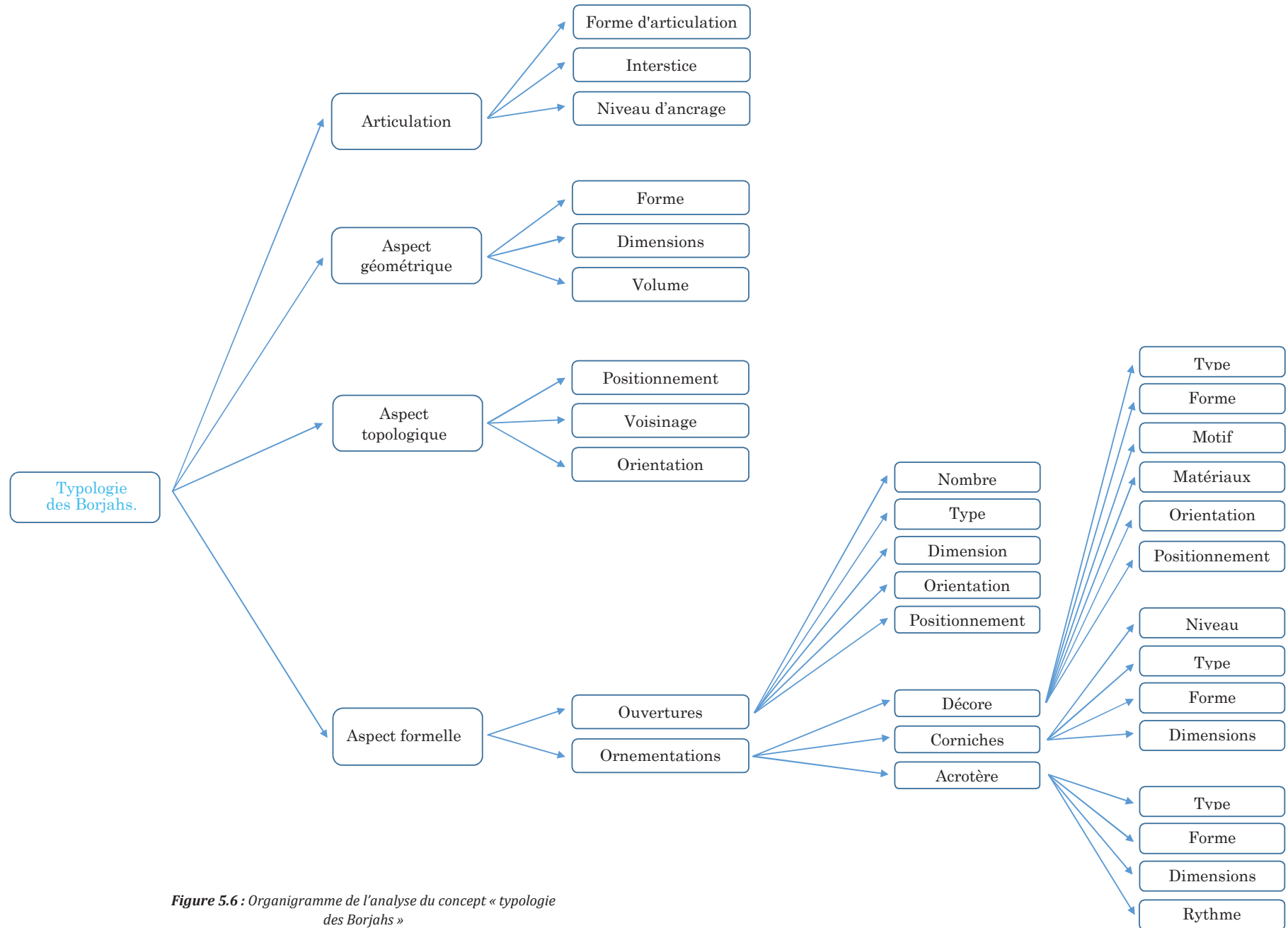


Figure 5.6 : Organigramme de l'analyse du concept « typologie des Borjahs »

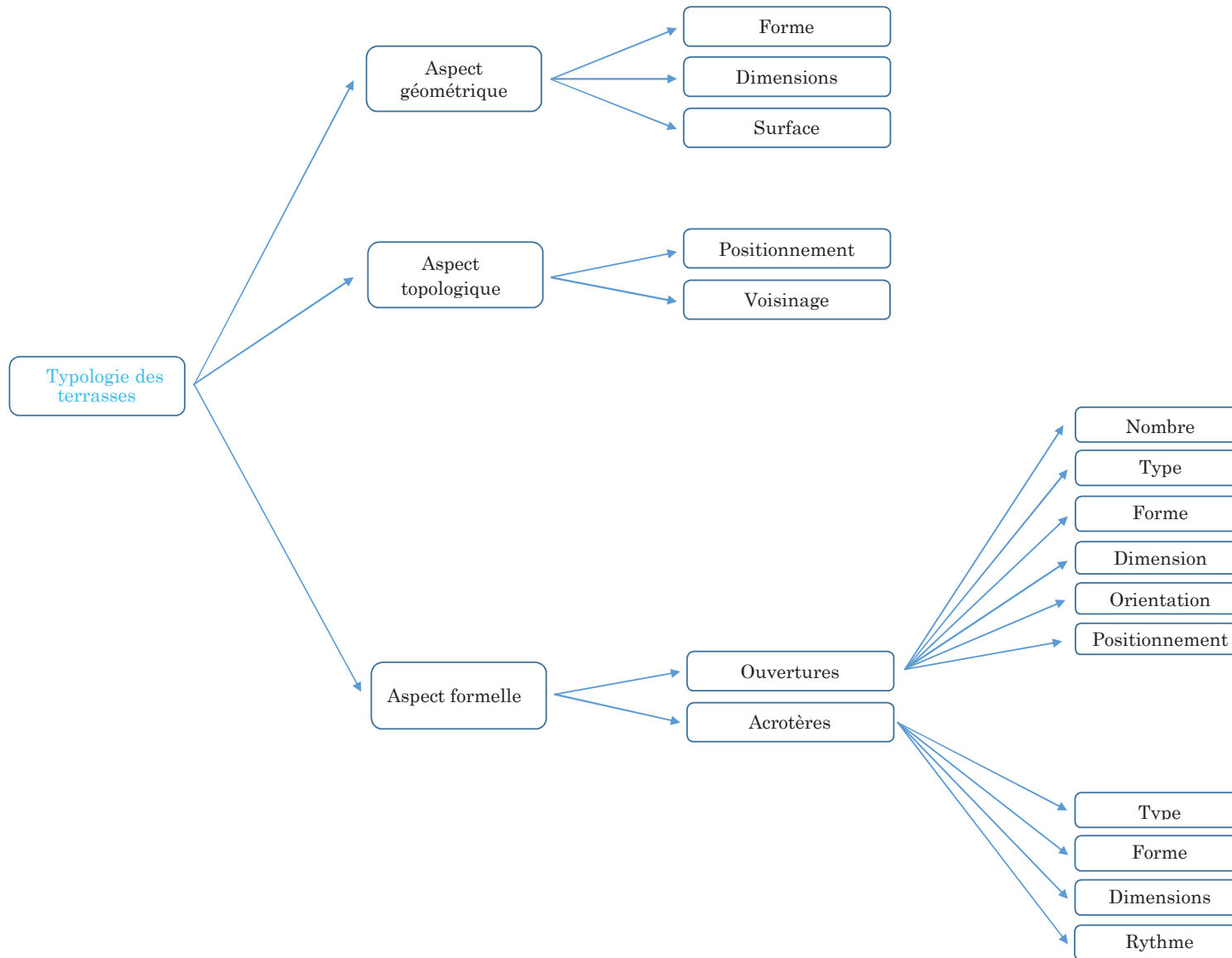


Figure 5.7 : Organigramme de l'analyse du concept « typologie des terrasses »

V.5. INTERPRETATION ET DISCUSSION DES RESULTATS DE L'ANALYSE TYPO-MORPHOLOGIQUE :

V.5.1. Principe d'organisation spatiale des grandes demeures.

L'organisation spatiale et fonctionnelle est semblable à l'ensemble des demeures (*D'yar*) des trois Ksours. Cette similitude qui se répète sans pour autant être un standard, reste l'une des principales et fortes qualités typo-morphologique urbaines qui caractérise le tissu ksourien. Chaque demeure possède des spécificités architecturales et ornementales très riche qui varient dans l'unicité.

La comparaison entre ces demeures, permet de dégager un nombre d'éléments de base communs à toutes ces architectures, comme la chicane d'entrée, les articulations spatiales, la cour introvertie, la séparation des zones, ...etc., mais chacune de ces architectures a assimilé et interprété ces éléments d'une manière différente. Même si l'organisation spatiale est semblable, elle révèle la variété des plans. Les variations se font en réponse au site d'implantation, à la dimension et la configuration de la parcelle, à la taille de la famille, aux moyens du propriétaire et de l'importance statutaire de la mais

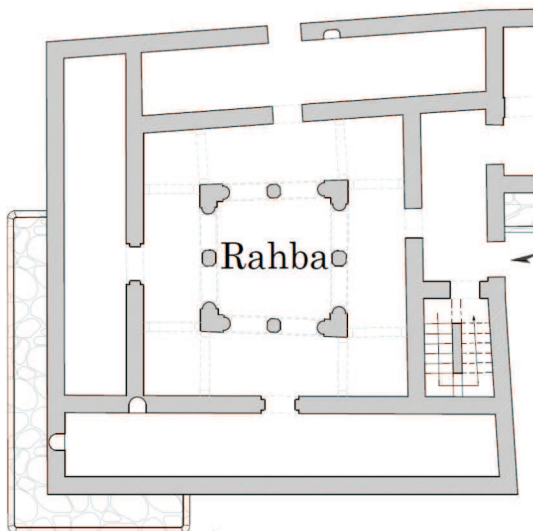


Figure 5.8 : Plan D'wayriyyet Ahl Essanhour.
Source : Auteur, 2015

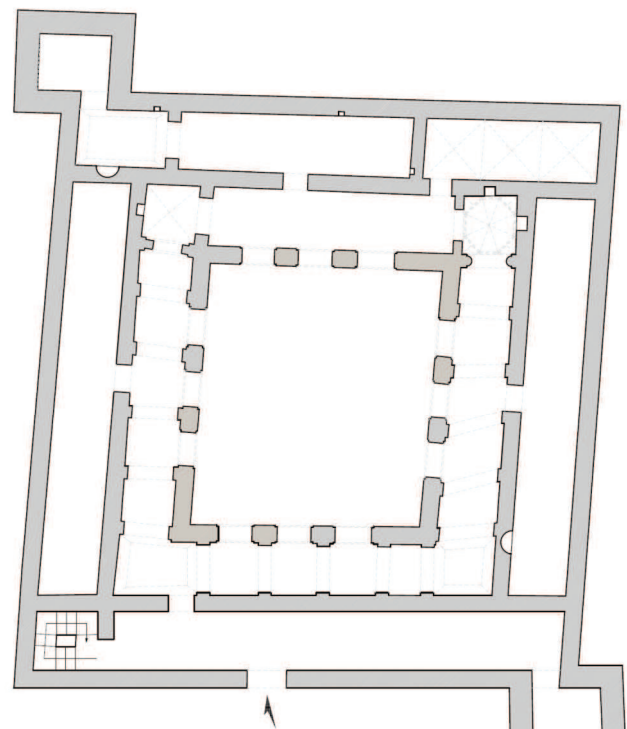


Figure 5.9 : Plan Dar Eddeymani
Source : Auteur, 2015

Plan représente le système d'organisation, les similitudes et les différences.

V.5.2. La maison à patio, modèle d'organisation spatiale.

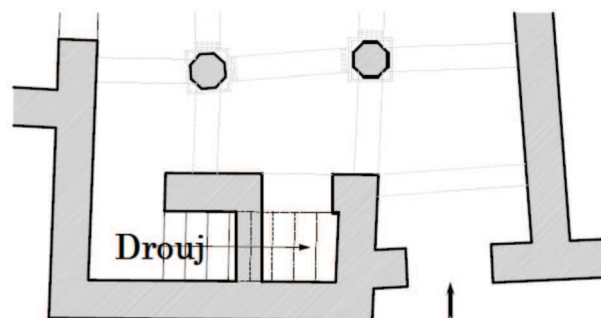
La maison à patio constitue le modèle dominant d'organisation de l'espace. Le tissu urbain dans son ensemble, constitué de cellules à patio tournées vers l'intérieur, dont les dimensions varient suivant l'importance de la demeure mais toutes identiques du point de vue structurel. Bien que la maison à cour centrale soit le modèle le plus largement valorisé et consacré d'habitation privée dans le monde arabe. Dans le noyau historique de Tindouf on constate l'existence d'un seul cas où l'espace central est de type "Ayn Ed-dār", c'est-à-dire n'est pas ouvert totalement sur le ciel dans le cas de cas de Dar Bouhjar dans le ksar de R'madhine, comme illustre la photo ci-dessous.



*Photo 5.1 : Photo d'Errahba de D'wayriyyet
Ahl El-Abd*

V.5.3. La S'guifa, espace limitrophe

La *S'guifa*, une sorte de vestibule, est un espace qui marque la limite spatiale entre le dehors et le dedans de l'habitation. Elle joue le rôle d'espace de transition. Une particularité se réside dans Dar Bouhjar où l'absence de *S'guifa* et l'accès d'entrée se donne directement sur le *Setwane* et *Ayn-Eddar*. (Voir figure 5.10)



*Figure 5.10 : L'entrée de Dar Bouhjar.
Source : Auteur, 2015*

De la *S'guifa*, on accède au patio autour duquel s'agencent les pièces de la maison. Du fait de sa position centrale, la cour, sur laquelle on accède par l'un des angles, est le principal espace de circulation. Son importance, son volume et ses proportions varient assez largement selon le propriétaire, son statut et son degré d'aisance, comme le cas des demeures de *D'wayriyyet Ahl El-Abd*, *Dar Essanhouri*.

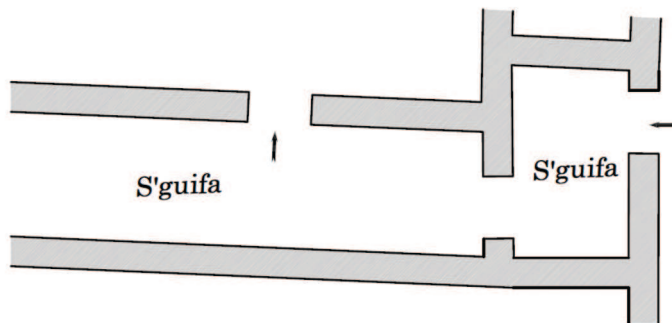


Figure 5.11 : Deux *S'guifas* à la foi, petite et long (*Dar Essanhouri*).

Source : Auteur, 2015

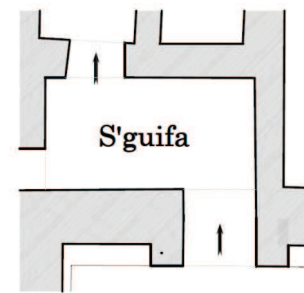


Figure 5.12 : *S'guifa* de petite à l'entrée (*D'wayriyyet Ahl El-Abd*).

Source : Auteur, 2015

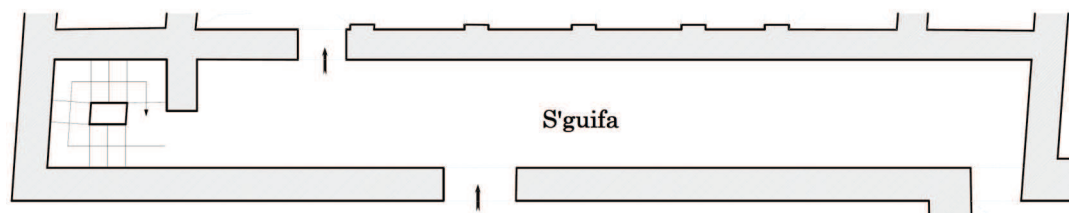


Figure 5.13 : *S'guifa* long occupe la largeur du bâtiment (*Dar Eddeymani*).

Source : Auteur, 2015

Le patio est le centre vital de la maison, il est bordé de piliers et d'arcades qui constituent les éléments porteurs de la maison et qui signifient un style architectural. Cette cour, milieu de la maison, est l'espace de vie, là où s'organisent toutes les activités collectives de la famille. La cour est le cœur de l'habitation, la pièce polyvalente, le lieu de réunion des membres de la famille et l'élément architectural essentiel : c'est autour de lui que se disposent les autres pièces constituant la "maison", c'est lui qui commande les circulations entre les diverses pièces,

C'est à partir du patio qu'on accède aux autres pièces de la maison. La *Rahba* constitue un espace de distribution interne, dont la forme tendant au carré et la taille peuvent varier très grandement en fonction de la surface, et de l'importance statutaire de la maison. Les cellules (pièces) s'organisent autour de cet espace central qui les structure et les ordonne. Chaque cellule se présente sur cet espace avec sa propre façade, parfois décorée, qui l'individualise.

La maison rassemble des groupes liés par des liens du sang. Elles les rassemblent mais en les distinguant. Elle se constitue, en effet, d'une répétition de "*Hanout*", mais avec des hiérarchies entre statuts d'âge et de statuts et de sexe, entre maîtres et serviteurs, entre hôtes et invités.

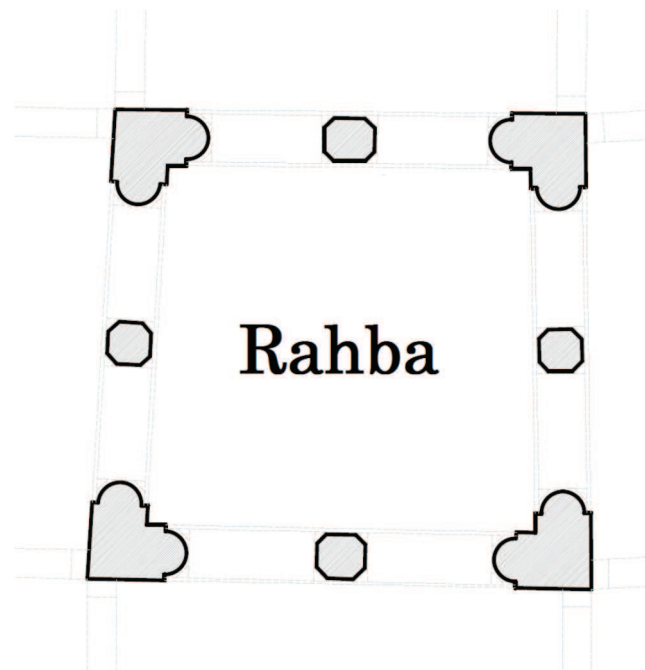


Figure 5.14 : Rahba de De D'wayriyyet Ahl Essanhouri.

Source : Auteur, 2015

V.6. ANALYSE ET INTERPRETATION DES RESULTATS DE L'ETUDE TYPOLOGIQUE DE CHAQUE ESPACE

V.6.1. Typologie des espaces centrale.

Élément très important et même structurant de la maison Ksourienne est le patio ou *Errahba*, autour duquel se construit la maison. Chaque face ouvre sur un espace appelé *Hanoute*. La signification du Patio varie grandement d'une société à une autre. Par exemple, une cour peut isoler une communauté du monde extérieur pour des raisons de pureté spirituelle, être un espace de pouvoir historiquement sanctifié ou une source de vitalité familiale. Le Patio est la source de la vie et de la fertilité. C'est la forme fondamentale de toute architecture traditionnelle palais, sanctuaires ou maisons. La maison à patio reflète le rôle central de la famille dans la société.

Trou au niveau de la toiture appelé "*Ayn Ed-dār*" littéralement traduit "l'œil de la maison", cette ouverture aménagée au plafond des patios est, en effet, un "œil de la maison" qui

regarde le ciel. Elle permet l'infiltration de la lumière qui est la métaphore la plus fondamentale du Coran, qui dit : « Dieu est la lumière du ciel et de la terre. »

On trouve le patio avec galerie et sans galerie. Dans le ksar de Moussanni, le patio sont généralement sans galerie et sans richesses décoratifs marquantes. (Gasbah d'Ahl Bellaâmeche). A travers l'analyse typologique, on peut distinguer deux typologies de ce modèle : le premier un patio de taille importante sans galerie et ne possède qu'à un seul niveau. La deuxième typologie, un patio de petite dimension avec une galerie et possède deux niveaux (Un cas particulier se distingue, il s'agit de Dar Echchorfa où le patio est de forme rectangulaire entouré par des arcades de type plein cintre).

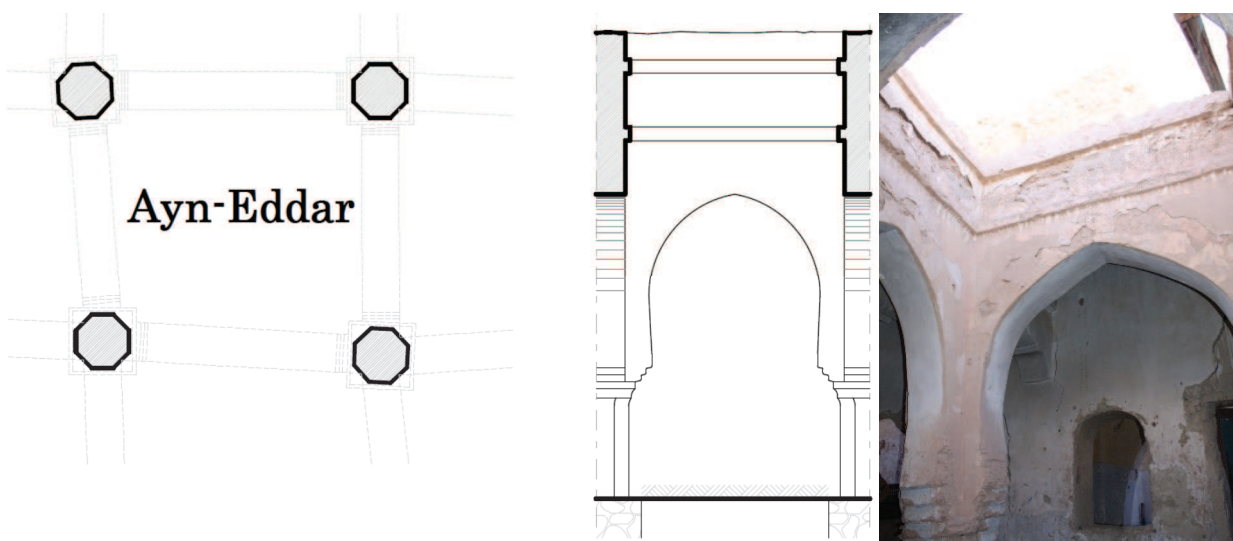


Figure 5.15 : Ayn Ed-dâr de Dar Bouhjar.

Source : Auteur, 2015

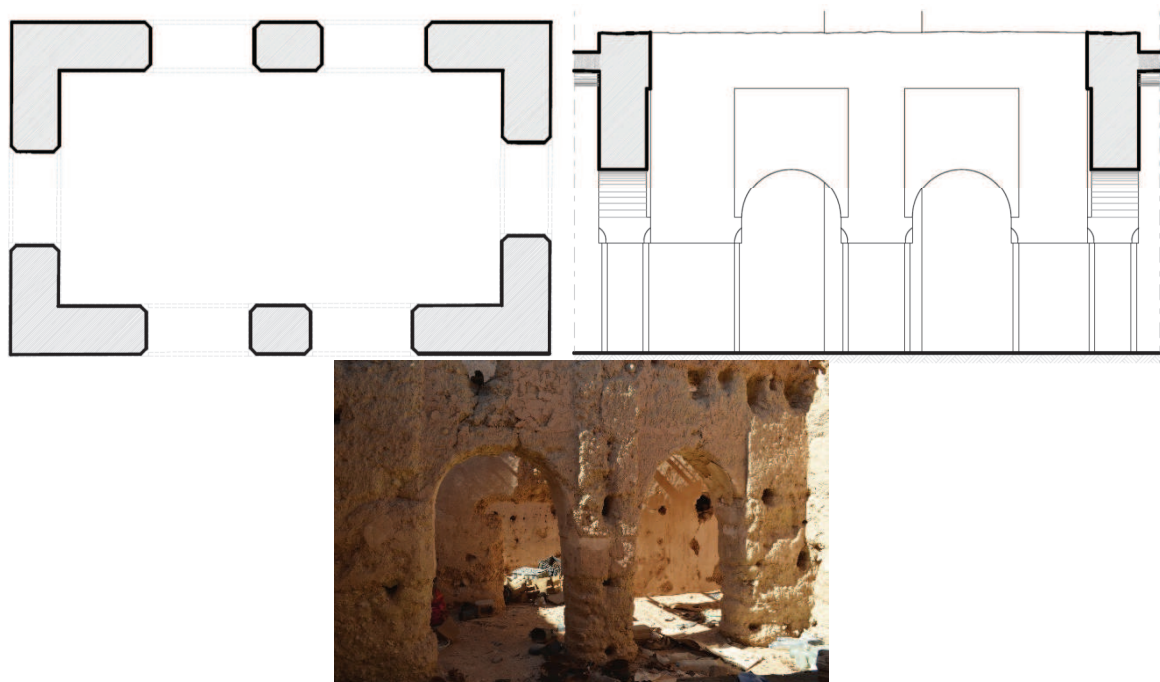


Figure 5.16 : petite patio (R'hayba) à Dar Echchorfa.

Source : Auteur, 2015

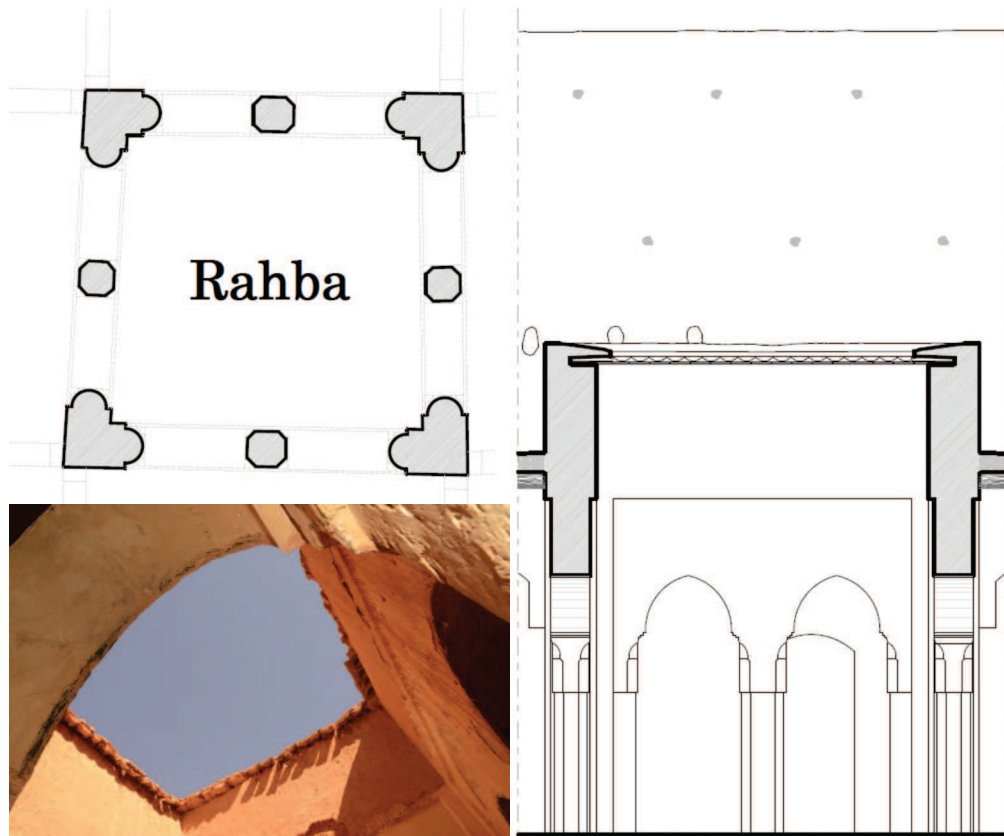


Figure 5.17 : Patio (Rahba) de D'wayriyya d'Ahl Essanhourri.

Source : Auteur, 2015

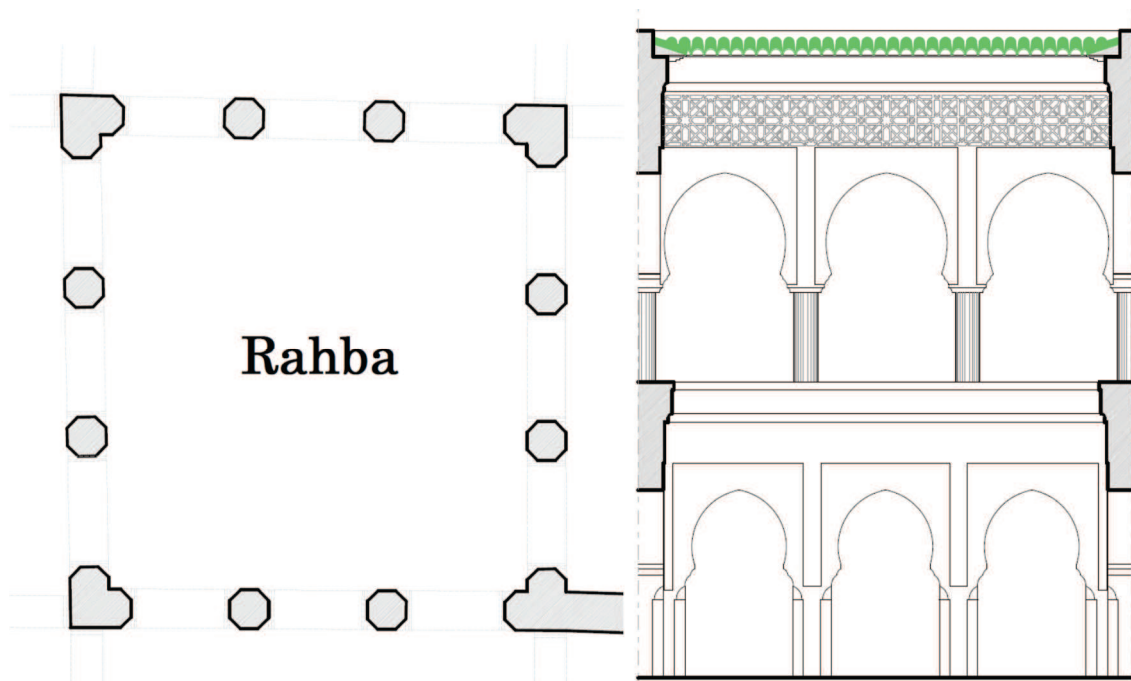


Figure 5.18 : Patio (Rahba) de D'wayriyya d'Ahl El-Abd.

Source : Auteur, 2015

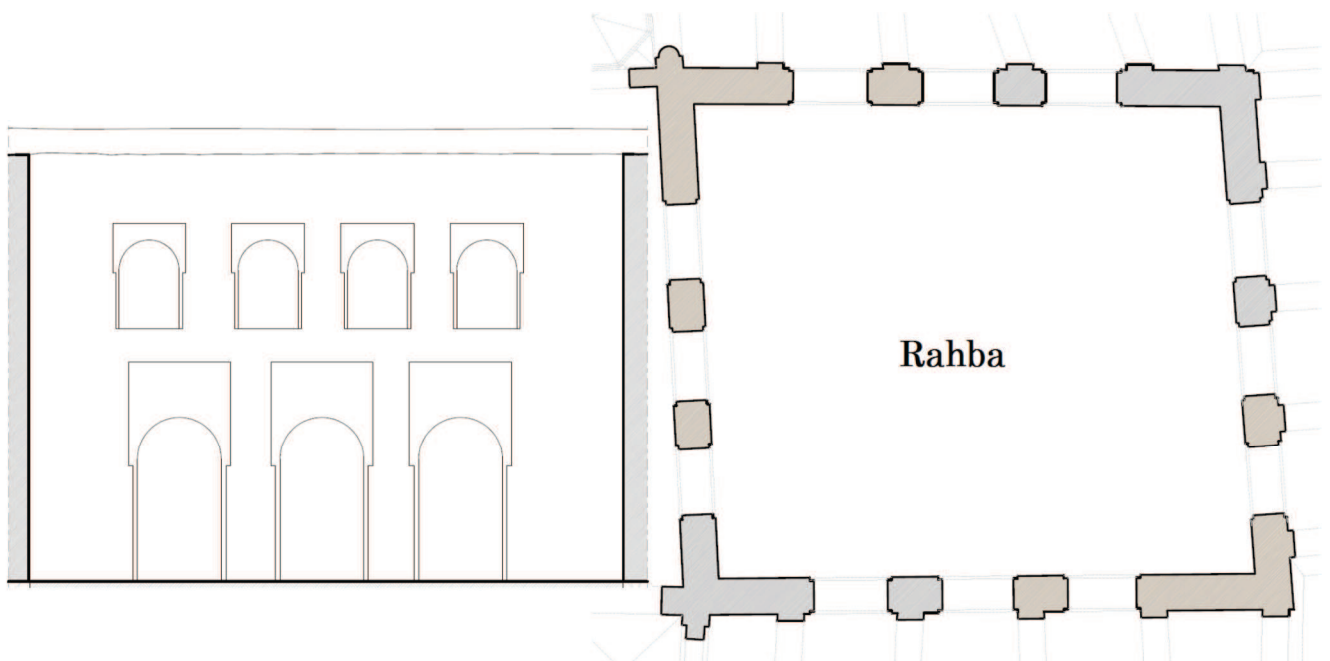


Figure 5.19 : Patio (Rahba) de Dar Eddeymani.

Source : Auteur, 2015



Photo 5.2 : Patio (Rahba) de Dar Eddeymani.

Source : Auteur, 2015

V.6.2. Typologie des pièces habitable.

Le nombre et les dimensions des pièces se différencient d'une dar à une autre. Les différences sont variées selon le propriétaire, son statut et son degré d'aisance, le nombre de famille. La forme généralement est rectangulaire du au contrainte technique, elle est le résultat des dimensions des troncs de palmiers couvrant le plafond. Cette pièce rectangulaire où la profondeur est plus important à la longueur) est appelée localement « *Hanoute* ». Chaque pièce prendre une fonction particulière est parfois multifonctionnelle, on trouve les pièces réservés aux cuissons appelées « *Bayt Et-tyab* » et d'autres pièces réservées aux stockages appelés

« *L'makhzan* » et d'autres pour les invites « *Bayt Edh-dhyaf* », la distinction entre espace famille prive et celle pour les invites est bien marquée.

Mesriyya est une pièce de la composante spatiale de la maison. Elle porte des fenêtres donnant sur l'extérieure avec la ferronnerie, à l'étage dans la *Dwayriyya* et de plafond de charpente en bois décoré. On constate aussi la présence des niches dans les pièces habitables avec des formes différentes et qui s'appelés localement « *Kowwa* ».

Du point de vue technique et structurelle, on constate que le model adopté dans les *Mesriyya* se fait en trois types. Premièrement, une arcature qui supporte le plancher marque les deux limites de l'espace de *Mesriyya*. Deuxièmement, une *sarya* au centre de l'espace supporte des arcades ou des voute. Troisièmement, le plancher en charpente en bois avec des sections de poutre assez important. En effet, ce registre technique et structurel affecte directement la forme de l'espace intérieure de *Mesruyya*, en conséquence, la *Mesriyya* prend la forme carrée avec des dimensions importantes par rapport aux autres pièces.

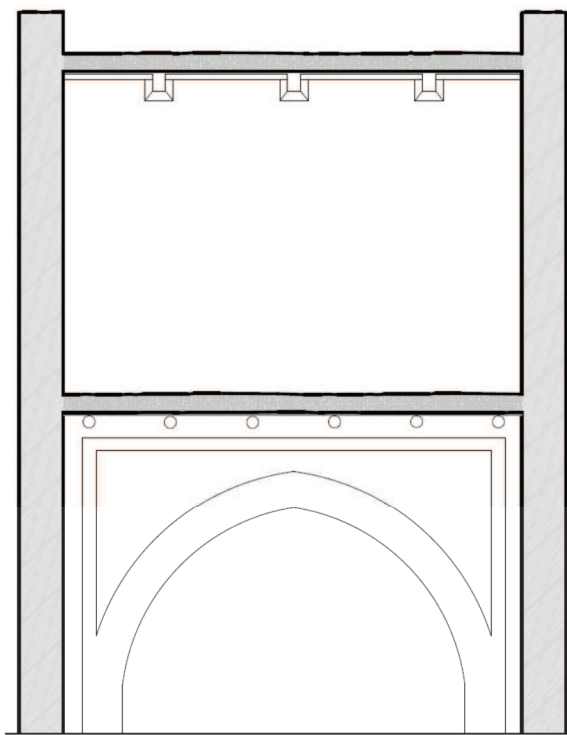


Figure 5.20 : Coupe sur la Mesreyya de Dar bouhjar
Source : Auteur, 2015

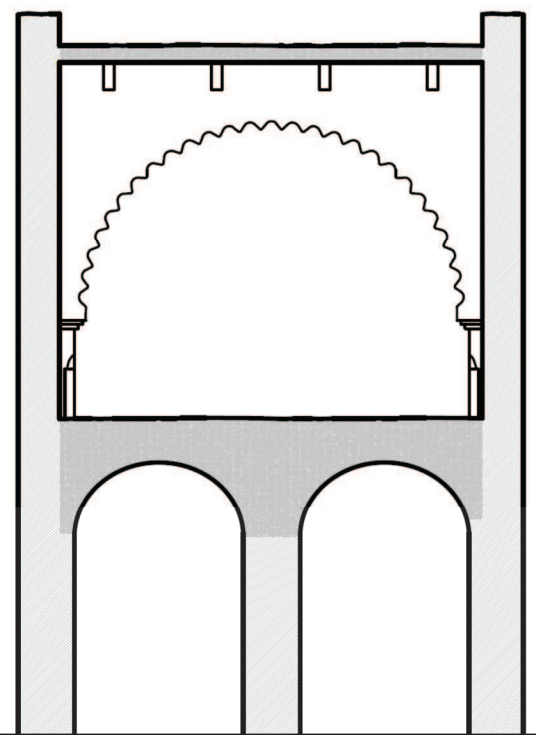


Figure 5.21 : Coupe sur la bibliothèque de la Zawya de Bellaâmeche
Source : Auteur, 2015

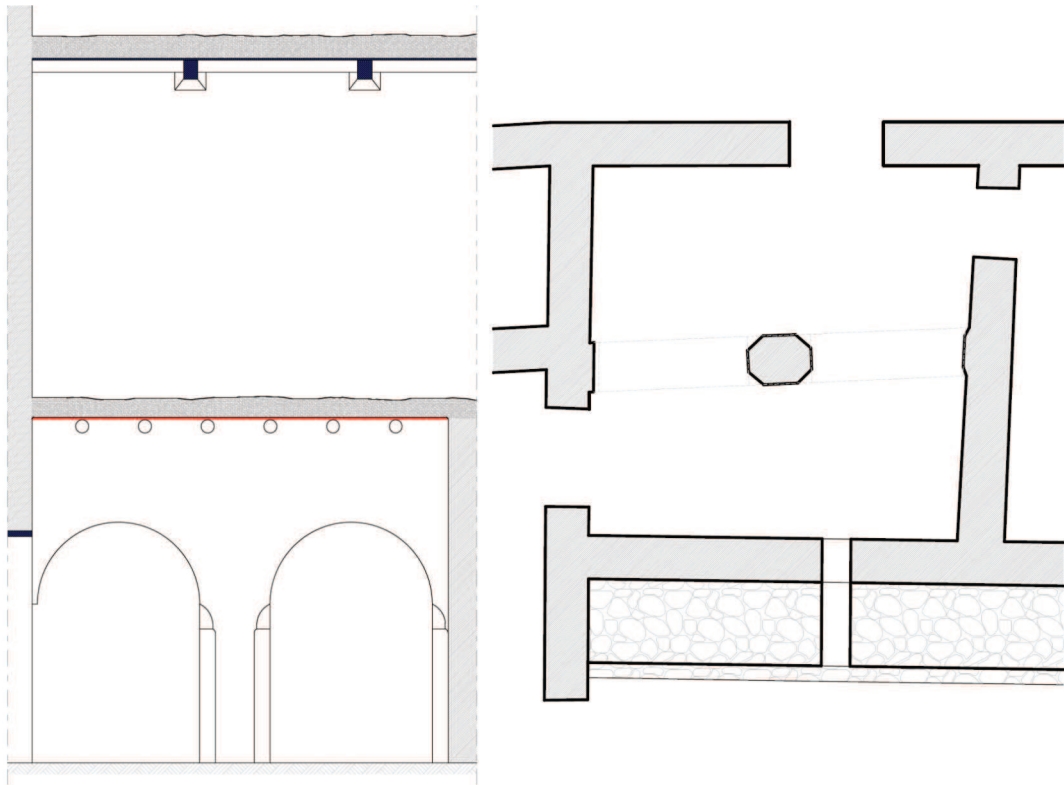


Figure 5.22 : Plan et coupe de la Mesreyya de
D'wayriyyet Ahl Essanhouri
Source : Auteur, 2015

Cette division par foi concrétiser matériellement par le remplissage d'arcature en maçonnerie pour la séparation, ce qu'il donne comme résultat ; deux espace en relation, comme le cas de la Mesriyya de Dwayriyyet Ahl El-Abd.

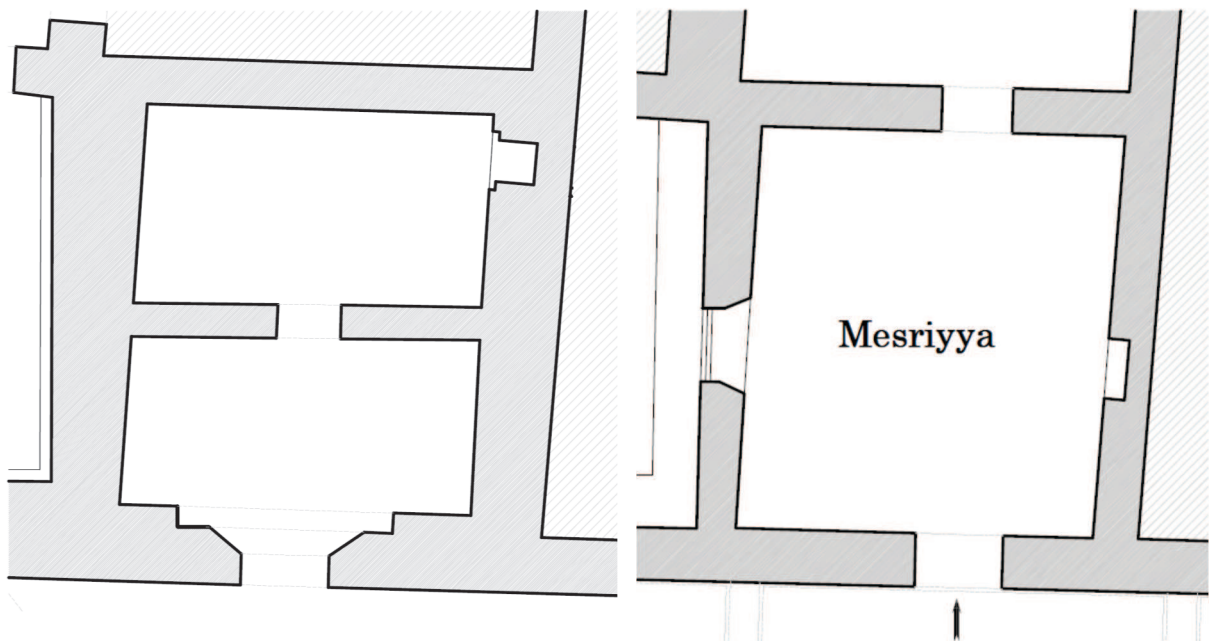


Figure 5.23 : Plans (Rdc et l'étage) de la Mesreyya
de D'wayriyyet Ahl El-Abd
Source : Auteur, 2015

Une particularité se réside dans une pièce réservée pour une pratique religieuse, un endroit intime de culte (*khalwa*). Cette pièce on le trouve dans Dar Lekbira de la Gasbah d'Ahl El-Abd. Cet endroit est caractèrè par sa hauteur oriente vers la direction de qibla, l'existence des tuiles verte et une entrée au-dessus par un escalier de bois. La pièce est de dimension 1,8 sur 1,8m. Elle est marquèe dans le sky-line du bâtiment (photo 5.3).



Photo 5.3 : Espace L'kholwa au Ed-dar Lekbira de la Gasbah d'Ahl El-Abd.

V.6.3. Typologie des *Borjahs*.

Les *Borjahs* qui désignent les tours qui protègent l'enceinte du ksar, tout en servant de talus renforçant le caractèrè défensif des ouvrages et assurant leurs pérennités. Les tours de Tindouf son pari les élèments qui ont le plus concentrè l'effort des constructeurs, avec des bases en pisè et une superstructure en pierre (photo 5.4), mais on trouve des *Borjahs* avec un seul matériau (la terre). Leur forme est pyramidale avec d'èpais murs à la base. La couverture finale est un lit de lauzes en léger porte à faux pour protèger des pluies.



Photo 5.4 : Les deux Borjahs ; de Gasbet Ahl Bellaâmeche et de Dar Eddeymani.

On distingue **deux typologies** du modèle de *Borjah*. Le premier est complètement avec une forme pyramidale d'une part, et d'autre part le deuxième leur forme est le résultat de l'emboîtement de deux formes un soubassement pyramidal d'une inclinaison légère et une partie supérieure de forme aussi pyramidale avec une forte inclinaison (presque perpendiculaire).

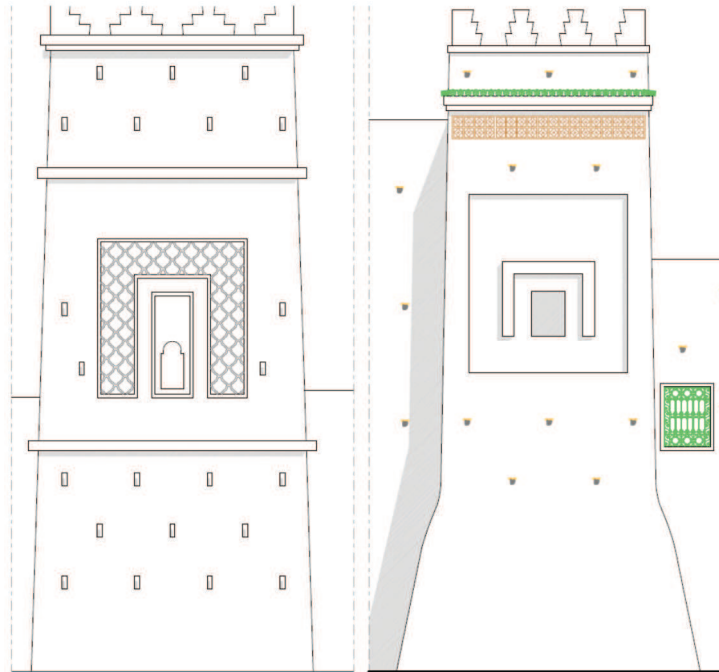


Figure 5.24 : Les deux Borjahs ; de Gasbet Ahl Bellaâmeche et de Dwayriyyet Ahl El-Abd.

Source : Auteur, 2015

Au niveau de la forme d'articulation des *Borjahs* avec la bâtisse, on distingue deux typologies différentes. La première consiste de chevauchement (soi en imbrication ou juxtaposition), qui est le cas de la plupart des *Borjahs*. Le deuxième est l'encrage totalement de *Borjah* dans le bâtiment, dans ce cas on marque la *Borjah* qu'à partir de la terrasse (le cas de Dar Essanhouri et Dar Echchorfa).

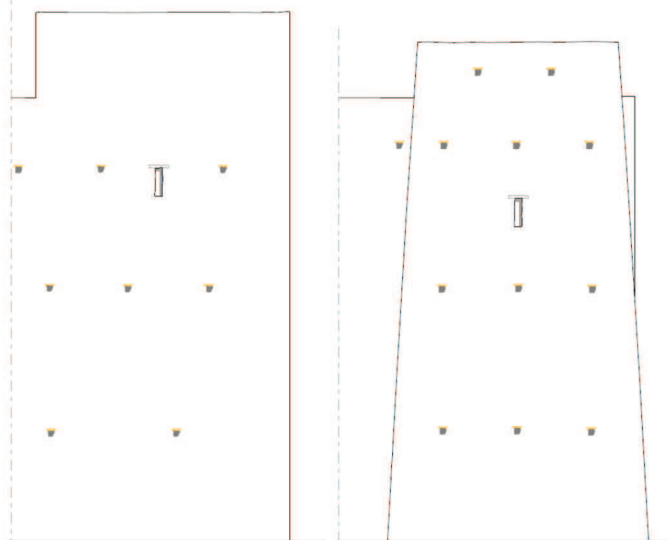


Figure 5.25 : Deux types d'articulation différents (Dar Echchorfa et Dar Eddeymani)

Source : Auteur, 2015

Du point de vue formel et d'effet extérieur. Elle se divise en deux étages et une terrasse. Chaque étage abrite une fonction. Le 1 niveau est un endroit de stockage (*makhzen*) ou une annexe de *S'guifa* dans le cas où la *borjah* se trouve à côté de l'accès (figure 5.26). Les *borjahs* de la *Gasbah* d'Ahl Bellaâmeche à Moussanni ont un effet d'horizontalités à travers les registres horizontaux contrairement au *Borjah* de Dwayriyyet Ahl El-Abd à R'madhine où un effet de verticalité est omniprésent. (Figure 5.24).

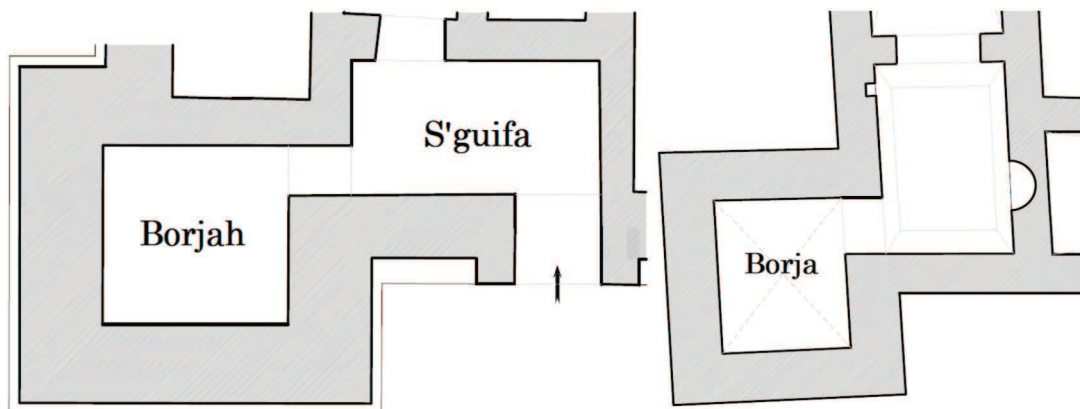


Figure 5.26 : Les deux *Borjahs* ; de Dwayriyyet Ahl El-Abd et de Dar Eddeymani.

Source : Auteur, 2015

La toponymie des *Borjahs* au niveau de mur d'enceinte de la ville, est étroitement liée à l'ordre sociale où chaque fraction possède sa propre *Borjah* dont laquelle l'appellation et le nom de bordj viennent du nom de la fraction comme *Borjet W'lad S'aâid*, et *Borjet W'lad Sid-L'hajj*. Chacune de ces fractions s'occupent à la surveillance et la maintenance de leur *Borjah*. À l'échelle de l'entité spatiaux-familiale, l'appellation prend le nom de l'entité ethnique "*L'khayma*" (la grande famille dans la fraction sociale), dans cette situation les *borjahs* se trouve aux niveaux des *Gasbahs* (comme le cas de *Borjet Ahl El-Abd* dans la *Gasbah* d'Ahl El-Abd). Symboliquement, l'élément de *Borjah* est comme signe de statut social. La taille, le traitement, la hauteur et la disposition sa diffèrent d'une *Borjah* à une autre. Cette différence est expliquée dans l'ordre social, religieux et symbolique.

Du point de vue technique, la *Borjah* est un élément qui chaine entre deux murs de directions différentes. Elle est considérée comme contrefort qui soutient le mur. D'après notre observation en situation, on a constaté que les murs qui ne possèdent pas un *Borjah* et des contreforts sont le plus subi à la dégradation et aux fissures (photo 5.5)



Photo 5.5 : Les coins les plus dégradés du Dar Eddeymani.

Source : Auteur, 2015

V.6.4. Typologie des Entrées.

L'accès de l'espace intérieur de la maison à partir de l'extérieur se fait par **une zone intermédiaire** (le dispositif d'entrée), qui insiste sur la distinction entre le public externe et interne des espaces privés. Leur franchissement peut indiquer le passage d'une personne d'un état à l'autre. À travers le tableau analytique et les représentations de chaque *Dars*, le principe d'éloignement et cette zone de filtre se trouve avec des différents degrés. Le degré d'éloignement se différencie d'une *Dar* à une autre. Dans le cas de *Dwayriyyat Ahl El-Abd*, l'entrée est traitée par une porche d'entrée qui se donne sur la place public du *Ksar R'madhine* (photo 5.6). Cette entrée est percée d'une porte à un seul vantaux en bois artistiquement travaillé. Symboliquement, les portes sont les expressions les plus élaborées et les plus explicites du contrôle. Reflétant ou proclamant l'importance du contenu de l'édifice. Les portes, seuils et les ouvertures marquent la transition entre deux sortes d'espace.



Photo 5.6 : L'entrée de D'wayriyyet Ahl El-Abd.

Source : Auteur, 2015

L'accès d'entrée dans les différentes maisons (*Dars*) est un espace coudé mais le degré d'éloignement se différencie d'une dar à une autre. Espace de transition en chicane et couvert, cet espace est marqué par sa fraîcheur, cette sensation de fraîcheur conduit les gens de s'approprier comme espace de sieste et de repos au moment de l'été.

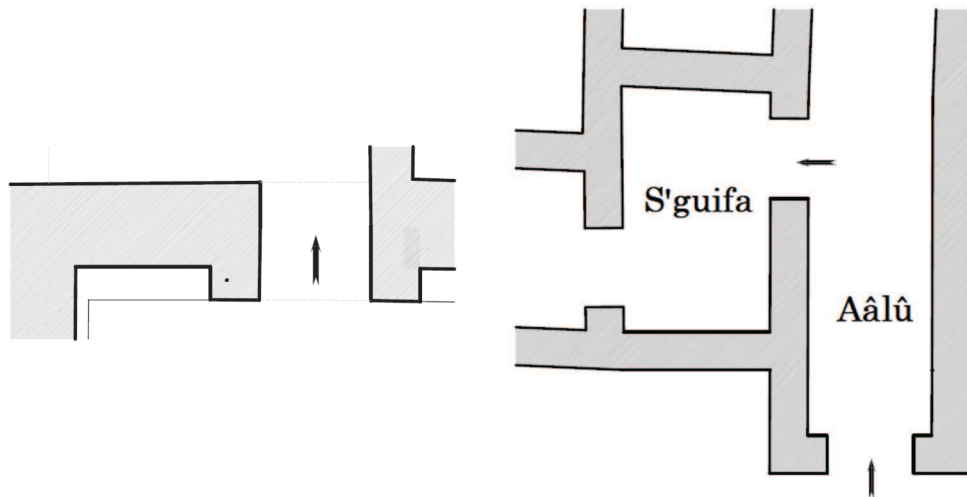


Figure 5.27 : Deux entrée en porche, avec deux échelles déférent,
(Dwayriyyet Ahl El-Abd et Gasbet Ahl Essanhouri)

Source : Auteur, 2015

V.6.5. Typologie d'escaliers.

Les escaliers des maisons à Tindouf, procèdent des dispositions établies dans le Maghreb. À travers la typologie des escaliers de Tindouf, On remarque que les escaliers sont souvent disposés à côté de *S'guifa*. Quelque cas exceptionnel où en trouve des escaliers au cœur de la maison, c'est généralement dans les maisons destinés à l'accueil (Cas de Dar Essanhouri). L'espace de l'escalier est un lieu en lui-même. L'espace sous-escalier généralement exploité comme un endroit de stockage, appelé : "*Anghour*".

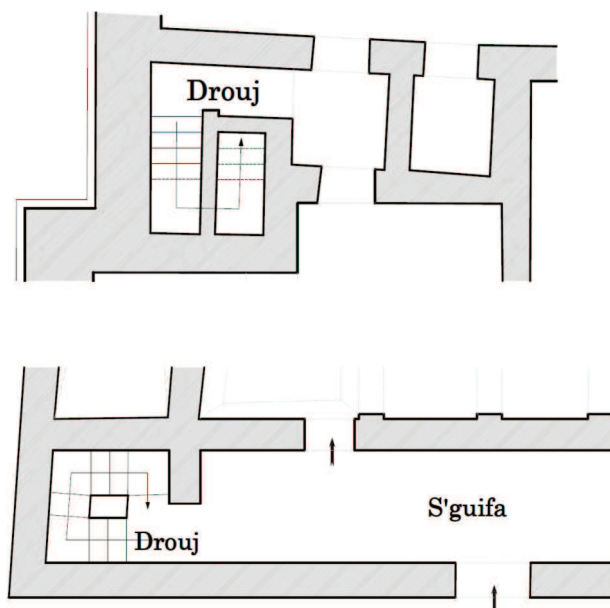


Figure 5.28 : Deux escalier à côté de l'entrée
(Dwayriyyet Ahl El-Abd et Dar Eddeyman)

Source : Auteur, 2015

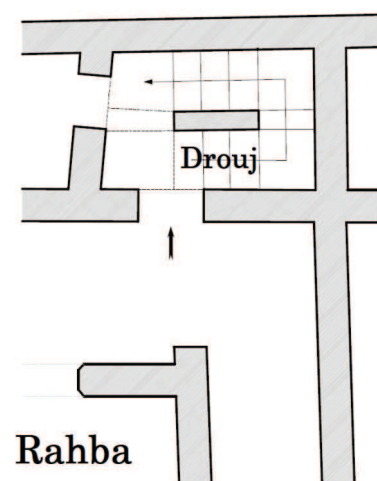


Figure 5.29 : Escalier au cœur de la maison
(Dar Essanhouri)

Source : Auteur, 2015

V.6.6. Typologie des terrasses

Les terrasses sont accessibles. La majorité de son utilisation est pendant l'été et la nuit. La partie qui se donne sur le patio est généralement avec un petit soubassement ou un mur de moyen hauteur, et la partie au bord de la maison est plus haute et traiter (cadrage des fenêtres, les merlons).

On trouve aussi quelques terrasses au niveau du premier étage en annexe avec des pièces habitable (notamment la *Mesriyya*). Ces terrasses donnent aux *Mesriyyat* une certaine autonomisation fonctionnelle dans la maison, et les valorisés. Plus que ça, elle confirme leur fonction principale d'accueillir les invités (le cas de *Dwayriyyet Ahl El-Abd*, figure 5.30).

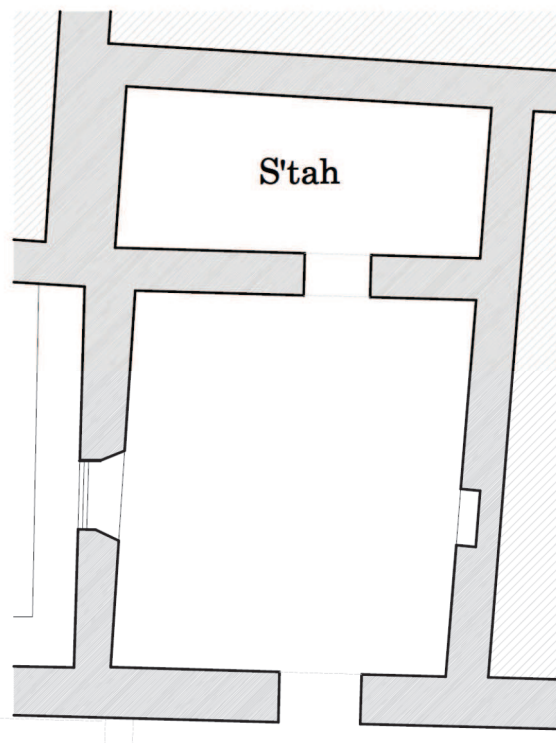


Figure 5.30 : *S'tah* annexé avec la *Mesriyya* (*Dwayriyyet Ahl El-Abd*)

Source : Auteur, 2015

La partie de *Mesriyya* au niveau de la terrasse est marquée par rapport aux autres parties, généralement soit par **la hauteur de niveau** ou par **le traitement de ces merlons (appelé localement « *Tychrafine* »)**. En plus, la terrasse de *Mesriyya* est séparée aux autres terrasses (figure 5.31).



Figure 5.31 : S'tah de la Mesriyya de Dwayriyyet Ahl El-Abd.

Source : Auteur, 2015

V.7. LES TABLEAUX DE L'ANALYSE TYPO-MORPHOLOGIQUE.

Tableau d'inventaire des édifices patrimoniaux

	Appellation	Illustrations		Emplacement de l'édifice dans le fragement	Usage actuel	Etat du bâti	Remarques	
		Plans/Schémas	Photos/Croquis					
Ksar Moussanni	Édifices publics	Édifices religieux et spirituel	La mosquée Al-Arik (Abderrahmane Ibn Sakhr)			Mosquée	En usage cultuel	
			Tombeau de Lemrabet Bellameche			Tombeaux	En usage cultuel	
	Édifices privés	Édifices domestiques	Gasbah d'Ahl Essanhouri			proche abandonnée	Une grande partie en ruine	
			Gasbah d'Ahl Bellameche			Quelques maisons habitées, et d'autres abandonnées	Une partie dégradée et en ruine (L'habitat)	Classée comme patrimoine national (dans le cadre d'un inventaire délimité fait sur le monument)
Ksar R'wadine	Édifices privés	Édifices domestiques	Dar Echchourfa			Maison abandonnée	États très dégradés et en risque de ruine	
			Dwayriyah d'Ahl El-Abd			Proche abandonnée usage dans les festivités	Dégénération continue: États en risque de ruine	Inscrit dans la liste d'éléments inscrits
			Dar Bouhjar			Maison abandonnée	États très dégradés et en risque de ruine	
Ksar Legsabi	Édifices privés	Édifices domestiques	Dar Eddeymani			Maison abandonnée	États très dégradés et en risque de ruine	Inscrit dans la liste d'éléments inscrits

Typologie des entrées

	Appellation	Emplacement de la maison dans le fragement/ Gasbah	Illustrations graphiques	Aspect géométrique		Aspect topologique			Archétype					
				Forme	Dimensions	Positionnement	Voisinage	Orientation	Ouvertures					
									Type	Nombres	Dimensions			
Ksar Moussanni	Maison du Gasbah	à 1 seul niveau	Une des maisons de la Gasbah d'Ahl Bellameche		Entrée à une Sguifa légèrement longue et moyenne	À la périphérie du bâtiment proche du coin	Orientation vers l'est (Charg)							
			Une des maisons de la Gasbah d'Ahl Bellameche		Entrée à une petite Sguifa	À la périphérie du bâtiment proche du coin	Orientation vers l'est (Charg)							
			Une des maisons de la Gasbah d'Ahl Bellameche		Entrée à une Sguifa longue et moyenne	À la périphérie du bâtiment proche du coin	Orientation vers l'ouest (Sahel)							
		à deux niveaux	Une des maisons de la Gasbah d'Ahl Bellameche		Entrée à une Sguifa longue et grande	À la périphérie du bâtiment proche du coin	Sguifa donne sur un Setwan, contigu par des pièces habitables et un escalier	Orientation vers l'ouest (Sahel)						
			L'fandaq, maison d'hébergement des étudiants de la Zāwya de Bellameche		Entrée à une Sguifa longue et moyenne	À la périphérie du bâtiment proche du coin	Sguifa donne sur un Setwan, contigu par des pièces habitables	Orientation vers l'est (Charg)						
			Dar Essanhouri		Entrée à une petite Sguifa	À la périphérie du bâtiment proche du coin	Sguifa donne sur une deuxième Sguifa, contigu par une pièce habitable et setwan	Orientation vers l'ouest (Sahel)						
	Maison hors Gasbah	à deux niveaux	Dwayriyyah d'Ahl Essanhouri		Entrée à une petite Sguifa longue	À la périphérie du bâtiment proche du coin	Sguifa donne sur un Setwan, contigu par des pièces habitables et un escalier	Orientation vers l'est (Charg)						
			Dar Echchorfa		Entrée à une Sguifa longue et moyenne	À la périphérie du bâtiment proche du coin	Sguifa donne sur un Setwan, contigu par des pièces habitables et un escalier	Orientation vers l'ouest (Sahel)						
			Dwayriyyah d'Ahl El'Abd		Entrée à une petite Sguifa légèrement longue	À la périphérie du bâtiment et presque au milieu de la façade	Sguifa donne sur un Sas et le Beja, contigu par des espaces de rangement et un escalier	Orientation vers l'est (Charg)	Entrée à un porche	Un seul porche				
		à deux niveaux	Dar Bouhjar		Entrée sans Sguifa	À la périphérie du bâtiment et au milieu la façade	Accès presque directement un Setwan	Orientation vers le sud (Gobia)						
			Ksar R'madine	Maison hors Gasbah	à deux niveaux	Dar Edeymani		Entrée à une Sguifa très longue et grande	À la périphérie du bâtiment occupé presque toute la façade	Sguifa donne sur un Setwan et l'un des Beja, contigu par des pièces habitables et un escalier	Orientation vers le nord (Tchil)			

Typologie des pièces habitable

		Appellation	Emplacement de la maison dans le fragement/ Gasbah	Illustrations graphique	Toponymie	Fonction	Entrée	Aspect géométrique	Aspect topologique	Aspect formelle		
								Forme/Dimension	Positionnement	ArCADE/voute	Ouvertures	Ornementation
Ksar Moussanni	à 1 seul niveau	Une des maisons de la Gasbah d'Ahl Bellameche				4 - *Honneur architectural pour la tribu - Certains plans hauteurs quotidienne ont le même planisme Meqroya						
		Une des maisons de la Gasbah d'Ahl Bellameche										
		Une des maisons de la Gasbah d'Ahl Bellameche										
	à deux niveaux	Une des maisons de la Gasbah d'Ahl Bellameche										
		D'habitat, maison d'hébergement des étudiants de la Zawya de Bellameche										
		Dar Essanhouri										
Ksar Emdarine	à deux niveaux	Dar Echechorfa				1: Sgraff, 2: Setwan, 3: Hanaute, 4: Meqroya - Espace multifonction (jour et nuit) - Espace polyvalent - Certains Hanaute peuvent servir de terrain et certains pour animaux.						
		Dwayriyyah d'Ahl Essanhouri										
	à deux niveaux	Maison hors Gasbah										
		Maison du Gasbah										
	à deux niveaux	Maison hors Gasbah										
		Maison du Gasbah										
à deux niveaux	Maison hors Gasbah											
	Maison du Gasbah											

Typologie des pièces habitable

	Appellation	Emplacement de la maison dans le fragement/ Gashah	Illustrations graphique	Effets d'horizontalité	Effets de verticalité	Effets de signes
Ksar Leghbi	Dar Elkaramani		 Plan RDC Pièce principale Pièce latérale	 Traitement cyclotone par des petites ouvertures soulève l'effet d'horizontalité de l'édifice		
	La Gashah de AM Bellemche		 Pièce principale Pièce latérale	 Les volumes horizontaux soulèvent l'horizontalité de l'édifice par leur disposition. L'alignement des volumes soulève l'horizontalité de l'édifice.	 Certains volumes soulèvent l'horizontalité de l'édifice par leur disposition.	 Les volumes horizontaux soulèvent l'horizontalité de l'édifice par leur disposition. L'alignement des volumes soulève l'horizontalité de l'édifice.
Ksar Moussami	Dar Elchahfa		 Plan RDC Pièce principale			
	Dar Elmashouri		 Plan RDC			
	Dwayryyah d'AM Elmashouri		 Plan RDC		 Les volumes horizontaux soulèvent l'horizontalité de l'édifice par leur disposition.	
	Dwayryyah d'AM El'Abd		 Plan RDC Pièce principale Pièce latérale	 Les volumes horizontaux soulèvent l'horizontalité de l'édifice par leur disposition.	 Les volumes horizontaux soulèvent l'horizontalité de l'édifice par leur disposition.	

V.8. CONCLUSION.

L'esquisse de typologie élaborée en conclusion de la première étape du travail a dû être modifiée lors de l'enquête car certains types étaient très peu fréquents et ont donc été considérés comme des variations à l'intérieur d'un autre type. Le chapitre suivant sera consacré pour une analyse socio-anthropologique afin de mieux cerner et analyser l'aspect non-physique.

CHAPITRE VI

APPROCHE SOCIO-ANTHROPOLOGIQUE

VI.1. INTRODUCTION

VI.2. QUESTIONNAIRE COMME TECHNIQUE DE RECHERCHE.

VI.2.1. Déterminer la population d'enquête ou l'univers de l'enquête.

VI.2.2. Déterminer l'échantillon

VI.2.3. Les catégories ciblées par le questionnaire

VI.2.4. Exemple du questionnaire.

VI.2.5. Résultats et discussions

VI.3. ENTRETIEN SEMI-DIRECTIF

VI.3.1. Définir l'échantillon

VI.3.2. L'analyse qualitative des entretiens.

VI.3.3. Traitement collectif : établissement des modèles

VI.3.4. Représentation des résultats

VI.3.5. Fréquence et significativité

VI.1. CONCLUSIO

CHAPITRE VI

AOPPROCHE SOCIO-ANTHROPOLOGIQUE

VI.1. INTRODUCTION

Le présent chapitre traite le cadre méthodologique de la recherche. Il explique les différentes approches et méthodes d'analyses, mises en œuvre par les chercheurs dans l'étude de noyau historique de la ville de Tindouf. Mais pour ne pas s'y étaler, nous abordons quelques-unes d'entre elles et sélectionnons une pour l'adopter à notre cas.

Il s'agit de définir et d'expliquer les approches les plus pertinentes : leurs origines, leurs utilités et leurs adeptes. Il s'agit essentiellement de l'approche socio-anthropologique, de l'approche matérielle physique (typo-morphologique). Quant à **l'approche typo-morphologique**, adoptée comme moyen d'analyse, elle est détaillée et combinée aux techniques du **questionnaire** et de **l'entretien semi directif**.

Ce chapitre est consacré à la méthode d'enquête choisie : **le questionnaire** et **l'entretien semi directif** ce sont des moyens pertinents qui permettent de trouver des renseignements fiables sur la relation entre la mémoire collective envers ce patrimoine physique et surtout non-physique (pratiques, usages et significations des espaces patrimoniaux). Enfin, les étapes de traitement et d'interprétations des résultats sont expliquées à ce niveau.

VI.2. QUESTIONNAIRE COMME TECHNIQUE DE RECHERCHE.

La technique est définie comme l'ensemble des moyens et procédés qui permettent au chercheur de rassembler des données et des informations sur son sujet de recherche. Elle s'entend comme un ensemble des procédés opératoires et rigoureux bien définis susceptibles d'être appliqué à nouveau dans les mêmes conditions adaptées au genre des phénomènes en cours. [GRAWITZ M.1987 :558]. Le Questionnaire, méthode de recueil des informations en vue de comprendre et d'expliquer les faits. Les deux autres méthodes les plus couramment utilisées étant l'entretien et l'observation. Si l'**entretien** et l'observation sont des méthodes individuelles et collectives, le questionnaire est une méthode qui est uniquement collective. Il faut signaler qu'on a fait un **entretien semi-directif** avant d'entamer la technique de questionnaire.

La construction de questionnaire (rédaction) est précédée d'une formulation claire et précise du problème et les objectifs de l'étude.

VI.2.1. Déterminer la population d'enquête ou l'univers de l'enquête.

On appelle l'univers de l'enquête l'ensemble du groupe humain concerné par les objectifs de l'enquête. C'est dans cet univers que sera découpé l'échantillon. L'univers est aussi appelé la « population » de l'enquête. Déterminer exactement la population ne va pas forcément de soi.

Dans notre cas d'étude l'enquête sera basée généralement sur les habitants des trois ksour de la ville de Tindouf, notamment les habitants indigènes, car c'est cette population est le plus confronté dans un moment par ce patrimoine et celui qui plus porté de la mémoire collectif attaché de ces espaces patrimoniaux.

VI.2.2. Déterminer l'échantillon

C'est-à-dire combien d'individus seront retenus par rapport à l'univers. La détermination de l'échantillon à partir duquel sera effectuée l'enquête résulte d'une série d'opérations indispensables et précises dont la fonction est d'**assurer la représentativité**, c'est-à-dire les conditions qui garantiront la généralisation ultérieure des résultats à l'ensemble de la population.

Dans notre cas la méthode adoptée est **la méthode des quotas** qui consiste à analyser soigneusement les caractéristiques de la population de l'enquête (selon par exemple l'âge, le sexe, la profession ou selon les caractéristiques qui sont en relation logique avec l'objectif de l'enquête : les vieux de chaque ksar des noyaux historiques de la ville,...), on transposera ensuite les pourcentages de ces caractéristiques sur l'échantillon.

Dans notre cas on veut enquêter surtout **les gens âgés (les vieux)** qui représentent la mémoire collective des lieux et ses traces. Aussi les femmes pour mieux cerner la mémoire, la réalité de l'espace intérieur par ses pratiques et usages sociaux. En plus, les gens spécialisées dans le domaine de patrimoine et les manuscrits. Les jeunes et les nouvelles générations afin de mieux cerner la réalité de l'image patrimoniale si elle est continuée ou bien dans un état de rupture.

	Echantillonnage		Totale
Sexe	Homme	30	50
	Femme	20	
Age	20≥	4	
	21-30	21	
	31-40	12	
	41-50	7	
	≤50	6	
Niveau scolaire	S.N	3	
	P	0	
	M	1	
	L	10	
	U	36	

Tableau 6.1 : Les catégories de participants au questionnaire.
Source : Auteur, 2015.

VI.2.3. Les catégories ciblées par le questionnaire

- Les vieux qui vivent dans les espaces patrimoniaux
- Les spécialistes (architectes et archéologues)
- Les gens intéressés par la question du patrimoine
- Les intellectuels de la société.
- Les femmes comme source intéressante de la vie quotidienne dans l'espace
- La jeune génération (universitaires et lyciennes).

Ces personnes ont pu répondre au questionnaire élaboré et leurs réponses nous ont permis de recueillir des informations riches et spontanées, plus brutes et plus fraîches nécessaires à notre

travail. Avec cette technique, nous avons utilisé les questions **ouvertes** et les questions **fermées**. Le choix des **questions ouvertes**, pour lesquelles les personnes répondent librement. Ce choix permet d'obtenir des informations souvent riches, mais nécessite un traitement souvent complexe (il faut construire des catégories de réponses *a posteriori*) et consommateur de temps. C'est pour cette raison que des **questions fermées**, proposant une série de réponses prédéfinies, sont fréquemment utilisées.

L'organisation du questionnaire est structurée à une **hiérarchisation d'échelles** allant du territoriale jusqu'au technique et architectural (territoriale, géographique, urbaine, architecturale, sociale (pratique et vécu), techniques).

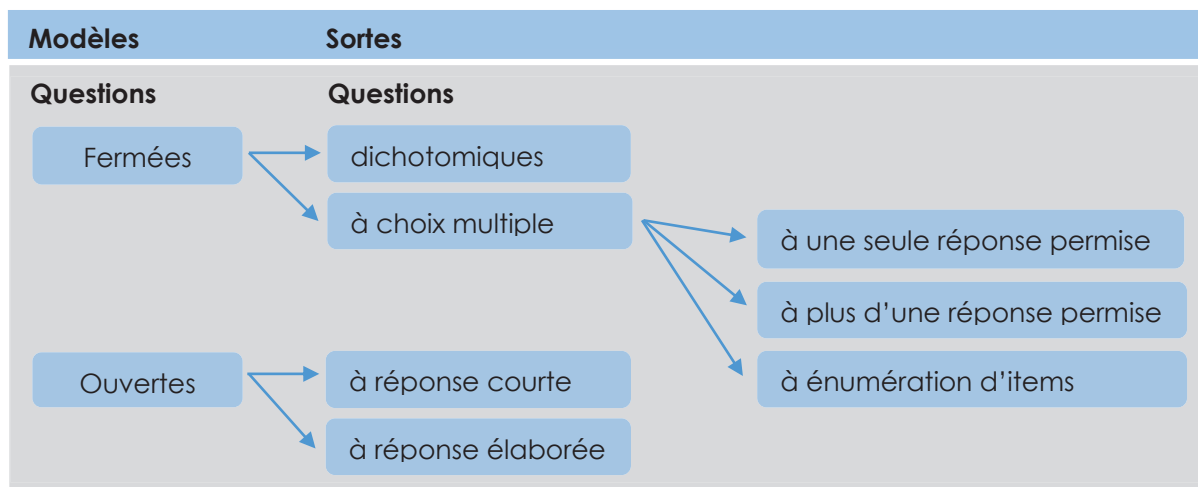


Tableau 6.2 : Modèles des questions du questionnaire.
Source : Maurice ANGRES, 2006.

Questions								
Categori sation	Type		Thème (échelle)					
	Ouv ert	Fer mée	Histor ique	Territoriale/géo graphique	urba ine	Sociale /vécu	Architec turale	Techn ique
	26	18	6	5	16	6	9	2
Totale	44							

Tableau 6.3 : les catégories des questions de questionnaire.
Source : Auteur, 2015.

VI.2.4. Exemple du questionnaire.

Afin de remplir le formulaire du questionnaire et pour qu'il est accessible et facile aux populations ciblées, l'outil adopté pour cet objectif est « **Google forms** » diffusé sur le Net. Dans le cas des gens âgés, l'intermédiaire est indispensable pour qu'il remplisse la mission de transmettre avec fidélité l'information.



إستييان

تم إعداد هذا الإستبيان في إطار دراسة علمية حول التراث المعماري للنواحي التاريخية لمدينة تيندوف، بغرض التحضير لرسالة ماجستير في التراث المعماري خاصة بالطالب (زين العابدين بن طالب) والمعونة بـ (Le légue de Tindouf, une image retrouvée qui risque le péril)، والرجاء المساهمة بملأ هذه الإستشارة.

إن مساهمتكم التي لن تكلف أكثر من دقائق معدودات تعد ذا قيمة كبيرة في بحثنا الرامي إلى سير أحوال هذا التراث لفهمه من أجل تمييزه والمحافظة عليه، فلا تبخلوا علينا بوقتكم.

ملاحظة: كلّي رجاء أن يتطوع البعض بملأ هذا الاستبيان نيابة عن بعض المسنين (الذين لا يحصلون التعامل مع وسائل الإعلام الأتني) وبحضورهم!

Obligatoire*

* المستوى التعليمي؟

بدون مستوى دراسي

ابتدائي

متوسط

ثانوي

جامعي

* العمر؟

61 سنة

* الجنس؟

ذكر

أنثى

* مجال العمل؟

متقاعد

0. صف لنا مالذي يتبادر إلى ذهنك عند سماعك لإسم "تيندوف"؟

جوهرة في الجنوب الغربي الجزائري . حاضرة من حواضر الصحراء عريقة بعلمائها وتراثها المعماري الإسلامي . الذي أزرى به الدهر والإهمال.

1. الإلم يرجع أصل تسمية "تيندوف"؟

إلى كلمة "تندهر" التي تعني: البلاد التي ما تلبث أبارها أن تندفن

تين-ظوف التي تعني: البلاد التي بها شجرة تين يُطاف بها

Autre :

2. هل تعتقد أن مدينة تيندوف الحالية المبنية حوالي منتصف القرن التاسع عشر هي؟

أول مدينة تحمل هذا الإسم بهذه المنطقة

سبقتها مدينة بنفس الإسم وفي نفس المنطقة

3. في حال ما إذا كنت تعتقد أنه قد سبقتها مدينة أخرى، هل تعتبر تيندوف الحالية؟

تجديدا لها وبناءا على أنقاضها

مدينة مستقلة عن الأولى

4. كانت منطقة تيندوف في الفترة التي سبقت بناء تيندوف الحالية (أي بناء لڨصور)، وابتداء من حوالي القرن 17م عبارة عن:

المقصود بمنطقة تيندوف؛ الإقليم الجغرافي التاريخي، الذي تعتبر تيندوف المدينة "عاصمة" له.

منطقة مسالك تجارية

منطقة نقاط عبور وتبادل تجاري

منطقة معزولة عن الحركة التجارية

5. هل كان بمنطقة تيندوف في الفترة التي سبقت بناء المدينة أي شكل من أشكال التواجد البشري؟

نعم

لا

6. في حال كانت الإجابة السابقة بنعم، ماهو شكل التواجد البشري؟

يقصد بشكل التواجد البشري؛ حالة التهيكل البشري السائد وعلاقته بالفضاء الجغرافي

على شكل "انحاصر" (التي مفرداها "مخصر")

على شكل "فرغان" (التي مفرداها "الفرغان")

Autre :

7. في حال كانت الإجابة قبل السابقة بنعم، ماهي الأماكن (المواضع) التي كان بها تواجد البشري؟

واد تندوف الذي أقيمت المدينة القديمة على ضفتيه

منطقة هيروقدورواد الغرب. حاسي منير. عرق شاش مناطق

مختلفة من ريف المنطقة مازات أسماؤها محفوظة في

الذاكرة الشعبية.

8. ماهي المقابر أو الأضرحة المتواجدة بمنطقة تيندوف؛ التي تعرفها؟ وأين تقع؟

رجاءاً قم بكتابة اسم المقبر/الضريح ثم الموضع بين قوسين.

مقبرة بلعمش القديمة التي يوجد بها ضريحه ، بي موسى، توقف الدفن فيها قبل منتصف القرن الماضي. ضريح الولي الصالح " سيد العرابي" بي لقصابي. مقبرة حي الرماضين القديمة التي بنيت عليها بعض المرافق (حمام قرقور، المخبزة البلدية ، المستوصف). مقبرة مسجد لقصابي، توقف فيها الدفن منذ القديم. مقبرة لقصابي القديمة توقف فيها الدفن منذ القديم. مقبرة تندوف الحالية بي موسى ، يجري توسيعها. مقبرة تندوف الشرقية (المعروفة بمقبرة سلام)، بي النصر.

9. ماهي حدود منطقة تيندوف التاريخية؟

قم بذكر المواضع التي تحد المنطقة تاريخياً.

10. متى تأسست مدينة تيندوف الحالية؟

1853 1849

1857 1852

Autre

11. من الذي دعا لبناء مدينة تيندوف؟

العلامة محمد المختار بلعمش

Autre

12. ماذا تعني -بالنسبة لك- كلمة "أغصر"؟

تجمعات سكانية في حي من الأحياء.

13. هل تعتبر النواة التاريخية لمدينة تيندوف (موساتي، الرماضين ولغصابي) عبارة عن؟

(أغصر) واحد بثلاثة (الدشور)

ثلاثة (أغصور) كل فام بذاته

Autre

14. ماهو التسلسل الزمني لبناء (لغصور/الدشور)؟

بُدئ ببناء موساتي أولاً ثم الرماضين ثم لغصابي

بُدئ ببناء الرماضين أولاً ثم موساتي ثم لغصابي

بُدئ ببناء موساتي والرماضين بالتزامن ثم لغصابي

تم البدء ببناء الكل بالتزامن

Autre

15. لماذا تم بناء النواة التاريخية للمدينة في شكل ثلاثة تجمعات (موساتي، الرماضين ولغصابي) ولم يتم بناؤها بشكل موحد؟

بنيت متفرقة حسب عروش القبيلة المؤسسة للمدينة عمراًياً ، حسب اعتقادي. لقد اندمج فيها الساكنة بصرف النظر عن الانتماء القبلي.

16. مالذي تميز به كل "أغصر" عن الآخر؟

إن من الناحية الإجتماعية أو العلمية و الثقافية أو الروحية

قصر موساتي يحمل بعدا علميا وروحيا وإداريا بارزا من خلال بناء المسجد وزاوية بلعمش ودار القايد والسوق .

قصر الرماضين يحمل بعدا دينيا واجتماعيا ودفاعيا من خلال بناء المسجد والقصبة التي تأوي عددا من العائلات كثيرا ما تربطها علاقات رحم ، أما البعد الدفاعي فيظهر في السور والقلاع .

قصر لقصابي اندثرت معالمه نهائيا وحل محله نسيج عمراني حديث. بقي في الذاكرة أنه كان عبارة عن مجموعة من القصبات الرائعة ، أنت عليها الفيضانات ومعاول الهدم والإهمال.

17. هل تم بناء سور يحيط بالمدينة؟

نعم

لا

18. في حال كانت الإجابة السابقة بنعم، هل وجد على شكل؟

سور واحد يضم التجمعات الثلاثة مع بعضها

ثلاثة أسوار مختلفة يضم كل منها تجمعا

سور واحد يضم كل من الرماضين وموساتي فيما وجد لغصابي بدون سور

Autre

19. ماهو عدد الأبواب التي وجدت بـ صور/أصوار المدينة؟ وما تسمياتها؟

لا أعرف ، لقد كانت المدينة عرضة لمناوشات في زمن الغزي فمن المؤكد والاستراتيجي أن يكون بسورها عدد محدوداً من الأبواب.

20. هل وجدت بـ صور/أصوار المدينة أية أبراج (برجات)؟

نعم

لا

15. لماذا تم بناء النواة التاريخية للمدينة في شكل ثلاثة تجمعات (موساني، الرماضين ولغصابي) ولم يتم بناؤها بشكل موحد؟.

بنيت متفرقة حسب عروش القبيلة المؤسسة للمدينة عمرانياً ، حسب اعتقادي. لقد اندمج فيها الساكنة بصرف النظر عن الانتماء القبلي.

16. مالذي تميز به كل "أكصر" عن الآخر؟.

إن من الناحية الإجتماعية أو العلمية و الثقافية أو الروحية

قصر موساني يحمل بعدا علميا وروحيا وإداريا بارزا من خلال بناء المسجد وزاوية بلعش ودار القايد والسوق .

قصر الرماضين يحمل بعدا دينيا واجتماعيا ودفاعيا من خلال بناء المسجد والقصة التي تأوي عددا من العائلات كثيرا ما تربطها علاقات رحم ، أما البعد الدفاعي فيظهر في السور والقلاع .

قصر لقضايي اندثرت معالمه نهائيا وحل محله نسيج عمراني حديث. بقي في الذاكرة أنه كان عبارة عن مجموعة من القصبات الرائعة ، أنت عليها الفيضانات ومعاول الهدم والإهمال.

17. هل تم بناء سور يحيط بالمدينة؟.

نعم

لا

18. في حال كانت الإجابة السابقة بنعم، هل وجد على شكل؟:

سور واحد يضم التجمعات الثلاثة مع بعضها

ثلاثة أسوار مختلفة يضم كل منها تجمعا

سور واحد يضم كل من الرماضين وموساني فيما وجد لغصابي بدون سور

Autre :

19. ماهو عدد الأبواب التي وجدت بـ صور/أصوار المدينة؟ وما تسمياتها؟.

لا أعرف ، لقد كانت المدينة عرضة لمناوشات في زمن الغزي فمن المؤكد والاستراتيجي أن يكون بسورها عدد محدوداً من الأبواب.

20. هل وجدت بـ صور/أصوار المدينة أية أبراج (برجات)؟.

نعم

لا

29. هل عرفت تيندوف تأسيس زوايا أو مدارس؟ وكم بلغ عددها؟ وماهي أماكن تواجدها؟.

زاوية أهل بلعش بموساني

30. هل وجدت بالمدينة أسواق؟ ماهي؟ وأين كان تموضعها؟.

سوق موساني القديم

31. هل وجدت بالمدينة ساحات عامة؟ وكم بلغ عددها؟ وأين كان تموضعها؟.

لا تجد ساحات عامة

32. كم وجد بالمدينة من مقبرة؟ ما اسمها؟ ما هو ترتيبها الزمني (حسب التأسيس)؟ وأين تواجدت؟.

7 مقابر ، أقدمها مقابر الرماضين ولغصابي

33. هل كانت تقام بتيندوف أية مواسم أو احتفالات؟.

نعم

لا

34. في كانت الإجابة السابقة بنعم، أذكر هذه الإحتفالات والغرض منها؟.

المولد النبوي الشريف المعروف الأعياد الدينية الأعراس الشعبية

35. ماهي الأمكنة التي كانت تقام بها هذه الإحتفالات؟.

المساجد الفرقان الأحياء

36. ماذا تعني الكلمات التالية: دار، دويرية، زُنقة، زُنيقة، علُو، مسرَب، مَصْرِيّة، حانوت، سَكيفة، سَطوان، رَحبة، حوش؟

رجاء! لم يشرح كل مصطلح تعرفه، مع ذكر إن وجدت، وتوضيح الفرق بين الكلمات التي تتشابه في الدلالة.

الدار: سكن يضم عددا من الغرف. دويرية: مسكن صغير تحفة معمارية للاستقبال والاجتماع. زُنقة : شارع طويل. زُنيقة: ممرضيق. علو: مكان عالي للجلوس داخل البيت في زمن الصيف. مصرية: غرفة الاستقبال. حانوت: غرفة طويلة بدون نوافذ. سَكيفة: مكان للجاسوس سقفه من القصب أو جريد النخل.

37. ماذا تعني الكلمات التالية: الذكّانة، الكوّه، الشّرْجَم، الدربوز، المَرْفَع، تيشرافين؟

رجاء! لم بشرح كل مصطلح تعرفه، مع ذكر إن وجدت، وتوضيح الفرق بين الكلمات التي تتشابه في الدلالة.

38. هل تعرف مصطلحات معمارية أخرى أو ذات علاقة بالحياة والإستعمال اليومي داخل البيوت التقليدية؟ أذكرها.

قم بكتابة وشرح ما تعرفه من مصطلحات.

39. ماهي المواد التي كانت تستعمل في بناء كل من الأساسات والجدران والأسقف؟ وكيف تستعمل؟

مواد البناء المحلية: الطين والحجارة والرمل والبجيس والخشب وجدوع النخل وجريده والحديد والجير...إلخ.

40. ماهي المواد التي استعملت في التلبيس الخارجي والداخلي للجدران (Les revêtement)؟

الطين والجبس

41. من وجهة نظرك، ماهي مختلف الأماكن التي استقدمت منها اليد العاملة الحرفية التي ساهمت ببناء تيندوف؟

42. كيف ترى الوضعية الحالية للمباني الأثرية المتبقية بالمدينة؟

حالة مزرية ، مهددة بالطمس والزوال.

43. ماهي الوظائف التي يمكن أن تؤديها هذه المباني حاليا ومستقبلا؟

إذا كنت تقصد المباني الأثرية فلها وظيفة ثقافية شاهدة على العصر حاليا مهددة بالزوال ، فهي لا تؤدّي أية وظيفة. أما مستقبلا فالأمر يتعلق أولا بضرورة تسجيلها كتراث مادي ثم ترميمها وتسييرها وفتح أبوابها للمختصين والباحثين والزوار والطلبة.

Envoyer

..N'envoyez jamais de mots de passe via Google Forms

Figure 6.1-7 : Un exemplaire de formulaire remplis
Source : Auteur, 2015

VI.2.4. Représentation des résultats



Figure 6.8 : Diagramme en barre représente les catégories sexuelles des participants.
Source : Auteur, 2015.

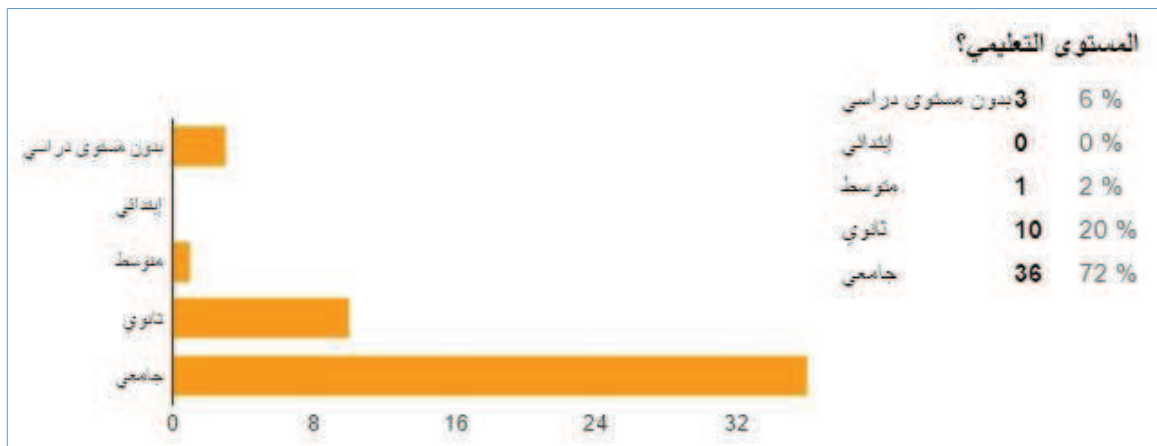


Figure 6.9 : Diagramme en barre représente le niveau scolaire des participants.
Source : Auteur, 2015.

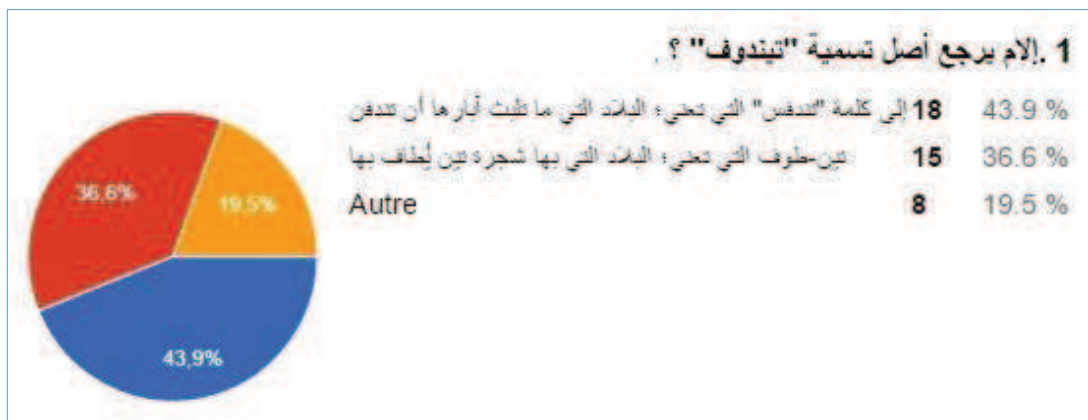


Figure 6.10 : Diagramme circulaire représente la réponse de la question n° 01.
Source : Auteur, 2015.

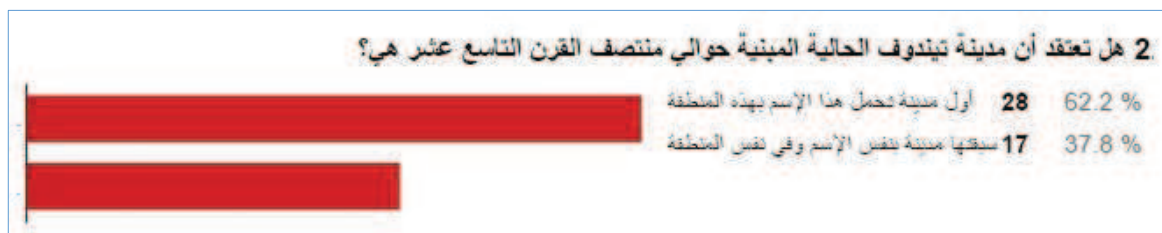


Figure 6.11 : Diagramme en barre représente la réponse de la question n° 02.
Source : Auteur, 2015.

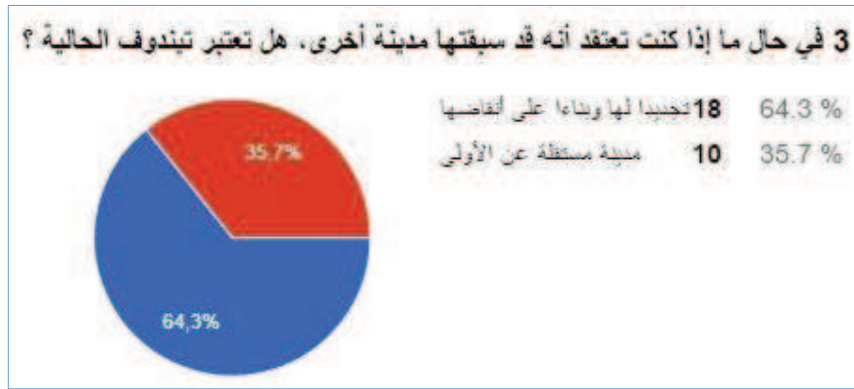


Figure 6.12 : Diagramme circulaire représente la réponse de la question n° 03.
Source : Auteur, 2015.



Figure 6.13 : Diagramme circulaire représente la réponse de la question n° 04.
Source : Auteur, 2015.



Figure 6.14 : Diagramme circulaire représente la réponse de la question n° 05.
Source : Auteur, 2015.



Figure 6.15 : Diagramme circulaire représente la réponse de la question n° 06.
Source : Auteur, 2015.

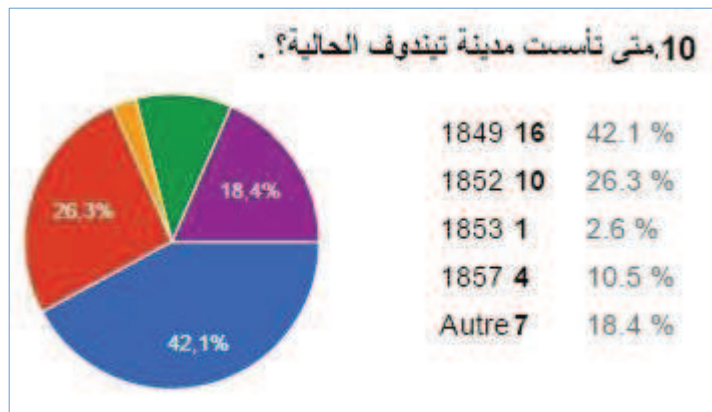


Figure 6.16 : Diagramme circulaire représente la réponse de la question n° 10.
Source : Auteur, 2015.

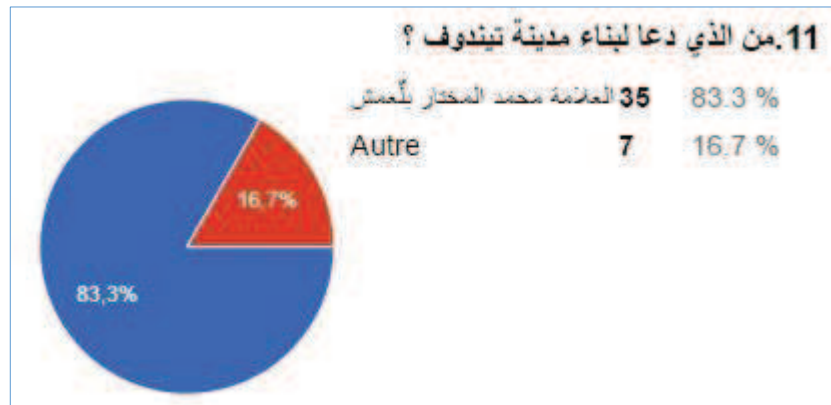


Figure 6.17 : Diagramme circulaire représente la réponse de la question n° 11.
Source : Auteur, 2015.

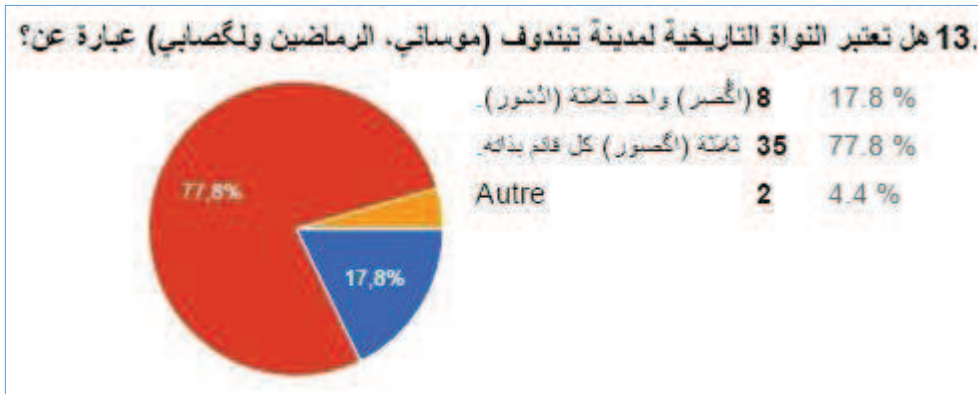


Figure 6.18 : Diagramme circulaire représente la réponse de la question n° 13.
Source : Auteur, 2015.



Figure 6.19 : Diagramme circulaire représente la réponse de la question n° 14.
Source : Auteur, 2015.

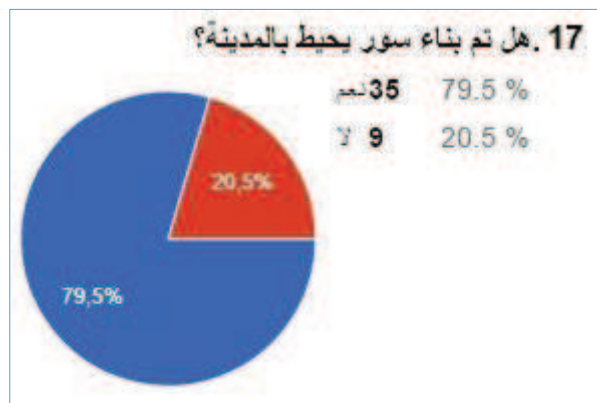


Figure 6.20 : Diagramme circulaire représente la réponse de la question n° 17.
Source : Auteur, 2015.

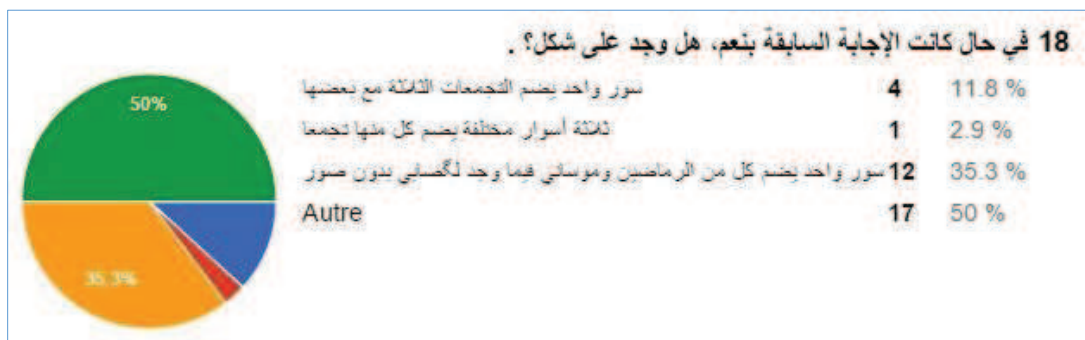


Figure 6.21 : Diagramme circulaire représente la réponse de la question n° 18.
Source : Auteur, 2015.

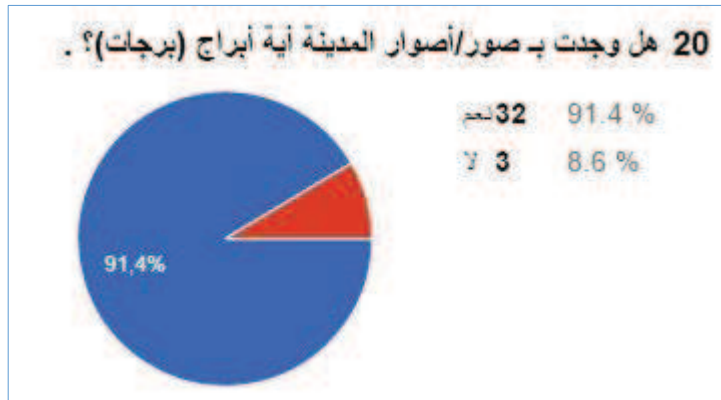


Figure 6.22 : Diagramme circulaire représente la réponse de la question n° 20.
Source : Auteur, 2015.



Figure 6.23 : Diagramme circulaire représente la réponse de la question n° 22.
Source : Auteur, 2015.

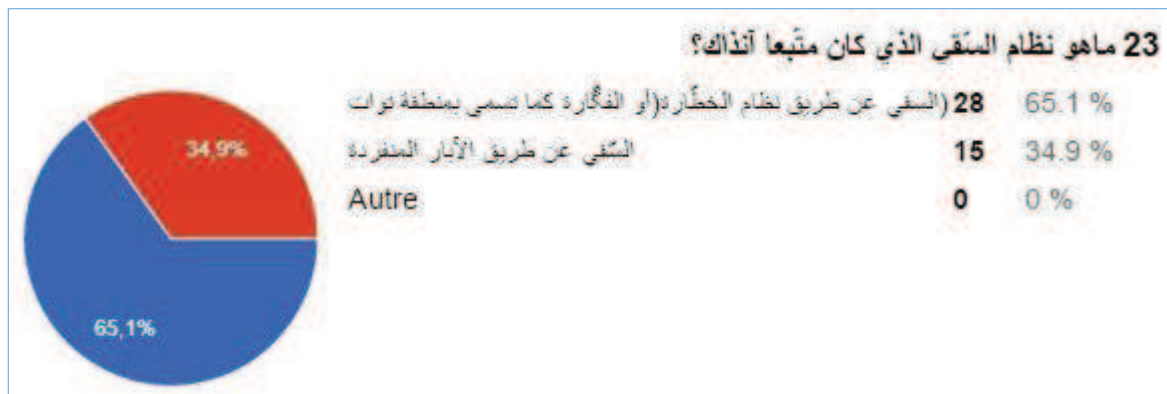


Figure 6.24 : Diagramme circulaire représente la réponse de la question n° 23.
Source : Auteur, 2015.



Figure 6.25 : Diagramme circulaire représente la réponse de la question n° 24.
Source : Auteur. 2015.

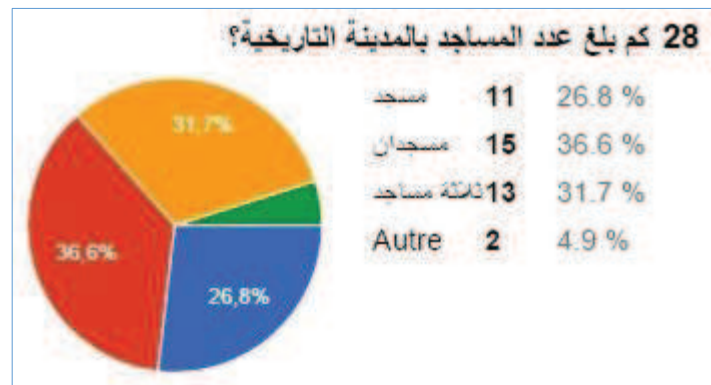


Figure 6.26 : Diagramme circulaire représente la réponse de la question n° 28.
Source : Auteur. 2015.

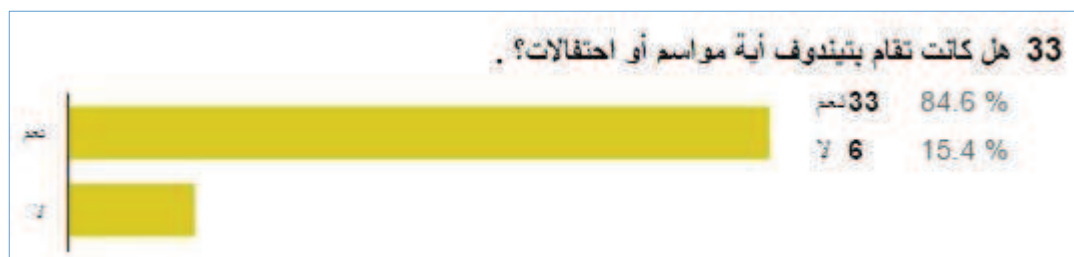


Figure 6.27 : Diagramme en barre représente la réponse de la question n° 33.
Source : Auteur, 2015.

VI.3. ENTRETIEN SEMI-DIRECTIF

En ce sens qu'il n'est ni entièrement ouvert, ni entièrement fermé. En général, on dispose un certain nombre de thèmes ou de questions guides, relativement ouvertes, sur lesquels nous souhaitons que l'interviewé réponde. Mais nous ne posons pas forcément toutes les questions dans l'ordre dans lequel il les a notés et sous leur formulation exacte. Le chercheur essaie simplement de recentrer l'entretien sur les thèmes qui l'intéresse quand l'entretien s'en écarte, et de poser les questions auxquelles l'interviewé ne vient pas par lui-même. Ce type d'entretien est un outil de recherche qui s'inscrit dans une démarche sociologique.¹

L'entretien «non-directif» favorise un déplacement du questionnement, tourné vers le savoir et les questions propres des **acteurs sociaux**. La principale raison d'être de la méthode est de recueillir, en même temps que les opinions des personnes interrogées, les éléments de contexte, social mais aussi langagiers, nécessaires à la compréhension des dites **opinions**.

¹ Sophie Duchesne, « **Pratique de l'entretien dit "non-directif"** », M. Bachir (dir). Les méthodes au concret. Démarches, formes de l'expérience et terrains d'investigation en science politique, PUF, pp.9-30, 2000,

Les différentes phases de l'utilisation de cette méthode d'enquête : choisir les personnes à interroger, prendre contact avec elles, établir la consigne, relancer, conclure l'entretien, préparer le corpus, l'analyser...`

Nous essayons à amener la personne interrogée à explorer elle-même le champ d'interrogations ouvert par la «consigne», au lieu d'y être guidée par les questions.

VI.3.1. Définir l'échantillon

La méthode non-directive, comme toute méthode scientifique, recourt à des **règles de sélection des personnes interrogées** destinées à **assurer la représentativité de l'échantillon** au regard de la population concernée par l'enquête. Mais la notion de représentativité d'un échantillon d'entretiens «non-directifs» est très différente de celle des enquêtes par sondage. Dans notre cas un corpus d'entretiens «non-directifs» comprend le plus souvent une quinzaine d'entretiens. Ce nombre d'entretiens effectués dépend théoriquement du **degré d'hétérogénéité de la population mère**.

Notre échantillon est **qualitatif**, c'est **l'individu qui est «représentatif»**, des **groupes sociaux** auxquels il appartient, de la ou des **cultures** dans lesquelles il a baigné. Les quinzaines de personnes choisies pour l'enquête seront choisies pour **leur diversité**, de façon à que soient prises en compte **les situations sociales les plus différentes possibles**, au sein de la population étudiée. L'analyse qualitative des systèmes de représentation suppose l'étude de personnes aux propriétés sociales très différentes les unes des autres, qui cumulent les attributs d'appartenance à l'un des groupes sociaux constitutifs de la population enquêtée, des personnes dont l'univers social et culturel est sinon fermé, du moins relativement reconnaissable. On considèrera que l'âge, le sexe, la position sociale, l'appartenance religieuse, éventuellement l'origine géographique, constitue des critères évidents de distinction des **modalités d'appartenance à des univers culturels différents**.

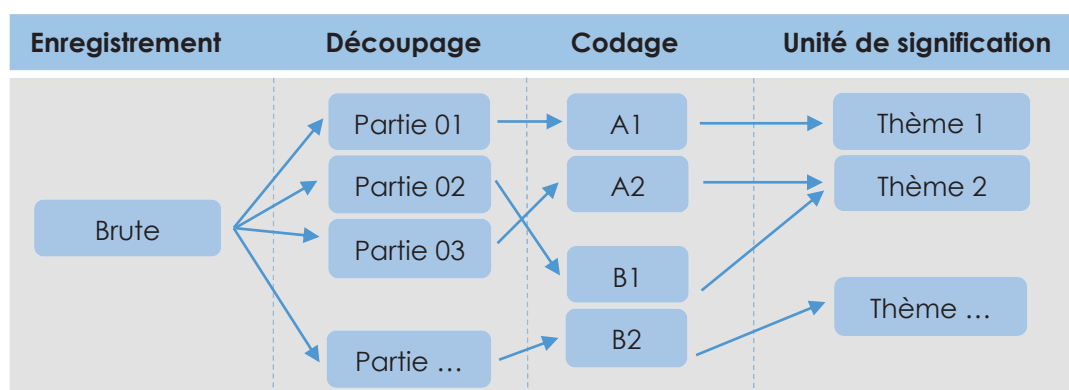


Figure 6.28 : Etapes de l'analyse d'entretien semi-directive à la base de la méthode de l'analyse de contenu

VI.3.2. L'analyse qualitative des entretiens.

Explorant "quelques fonctions de l'analyse qualitative en sociologie", Paul LAZARFELD classe les entretiens libres comme des **indicateurs** permettant d'accéder à des réalités -qu'il qualifie de "psychologiques" -non directement accessibles.

Le recueil d'entretiens non-directifs a pour but **d'accéder à la signification latente du discours**, afin notamment de "reconstituer un système sous-jacent qui préside à l'organisation du discours manifeste."² N'étudier que le contenu manifeste n'a donc peu d'intérêt quand on traite ce type de matériel.

Dans l'objectif d'analyser qualitativement les entretiens semi-directifs conditions de production du message, entendues au sens large, c'est-à-dire les caractéristiques psychologiques et/ou sociologiques de l'émetteur ainsi que les variables relatives à la situation de la communication. Le contenu manifeste du discours constitue l'ensemble des indicateurs à partir desquels l'analyste peut inférer des connaissances sur celui qui parle et son environnement.

Dans notre contexte :

- Climat de crise d'identité.
- Une sensation de peur au futur chez les habitants d'origine de la ville (les habitants des trois noyaux les « *Jakaniyyine* »).
- Un déséquilibre de nombre population par rapport aux années précédentes. La population d'origine devient minorité.

On ne cherche donc pas seulement à obtenir une liste de thèmes se rapportant au sujet de l'étude, mais plutôt un ensemble de propositions liées entre elles. Quel que soit le raffinement de la méthode, toute analyse consistant à découper le texte de l'entretien par **unités de significations** pour les **étudier de façon autonome** perd la richesse spécifique du matériel rassemblé.

On le fait en analyse de contenu, en démontant toutes les pièces, en les codant, les énumérant, les catégorisant, pour ensuite s'affairer longuement à remonter le tout ?

L'analyse par entretien ayant mémorisé toutes les données dont on dispose sur les conditions dans lesquelles il s'est déroulé, on commence par **lire et relire un entretien** de façon à s'en

² Rodolphe GHIGLIONE et Benjamin MATALON : « Les enquêtes sociologiques : théorie et pratiques » (Paris : Armand Colin, coll.U, 1978).

"imprégner". Il s'agit en quelque sorte de revivre la situation d'entretien, de se **mettre à nouveau à l'écoute** de celui qui parle afin de le comprendre, afin d'essayer de penser "comme lui". Ce faisant, on entre déjà dans **l'interprétation**. A force de s'imprégner du contenu manifeste, on en vient à percevoir, derrière des mots, des silences, des hésitations, d'autres mots, d'autres hésitations, d'autres significations.

On reprend précisément le vocabulaire utilisé par la personne interrogée.

Après l'analyse une représentation de l'organisation de ces **unités de signification**. Il s'agit de représenter, sur une même feuille, l'ensemble des propositions retenues, en précisant les liens qui les unissent, autrement dit, en reconstituant la cohérence du discours. D'une certaine façon, la notion de centralité remplace, dans ce type d'analyse, **la notion de fréquence** comme **indicateur éventuel de significativité**. Lorsqu'une idée se trouve à l'intersection de plusieurs chaînes de signification, on peut supposer qu'elle est "**particulièrement significative**", au sens où elle donne plusieurs clefs pour pénétrer dans le système de pensée de la personne qui parle.

VI.3.3. Traitement collectif : établissement des modèles

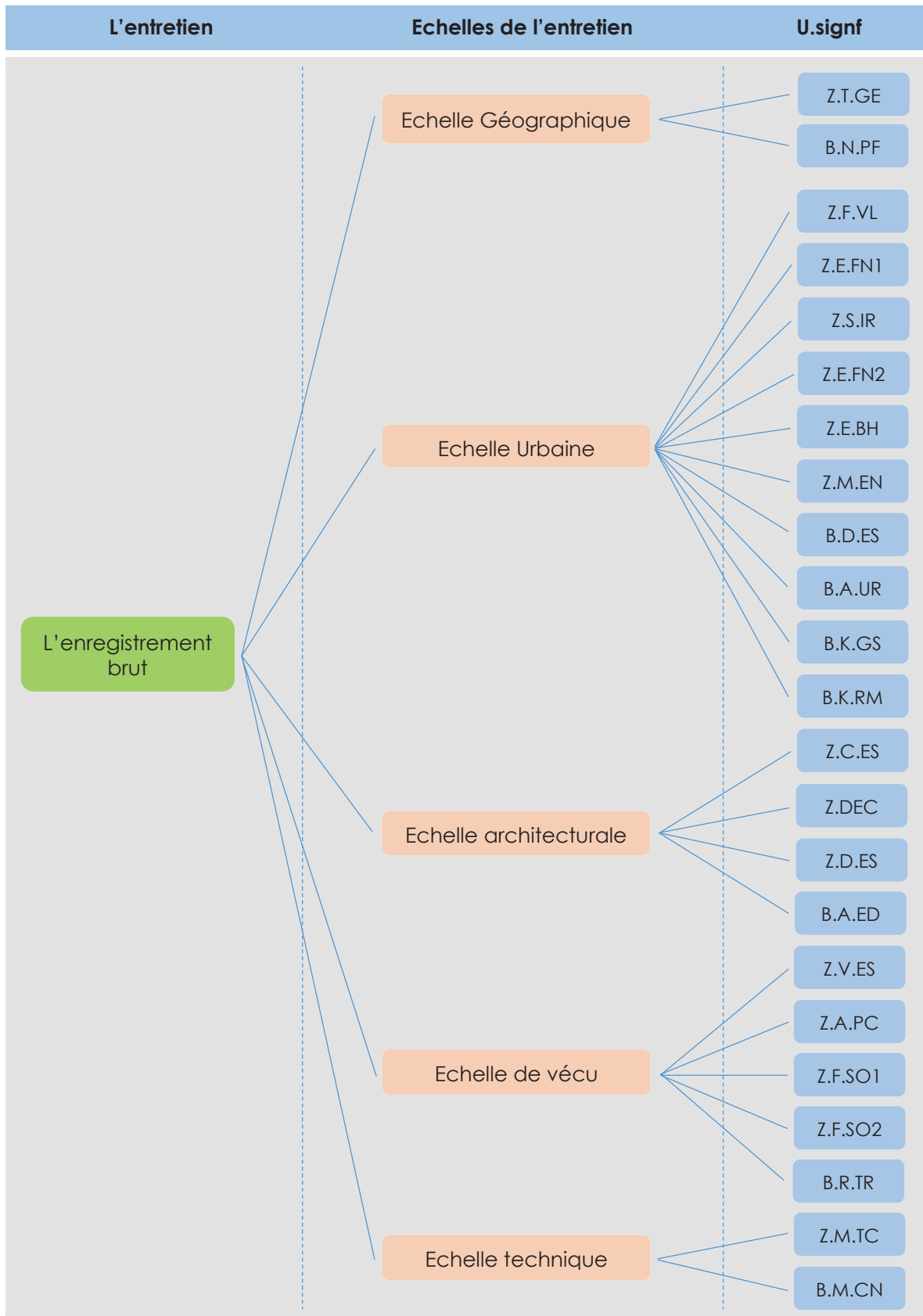


Figure 6.29 : Organigramme représente la classification des unités de signification par échelle d'entretien
Source : Auteur, 2015

Les gens enquêtés	Durée de l'enquête	Circonstance de l'enquête	Unité de signification (Thèmes abordés)	Durée de l'unité	Codage	Informations	Séquence verbale	Illustration
Z.KH (vieux âgée)	(35:57) min	<ul style="list-style-type: none"> - Enquête à la maison - Dans une <i>Errhba</i> - en matin - Ksar <i>Er'Madhine</i> - 30/07/2015 	Usage et pratiques vécu dans l'espace	02:44 min (de 0 à 02:44)	Z.V.ES	<ul style="list-style-type: none"> - L'importance de l'espace <i>Errahba</i> dans les fêtes "ألا الرحيبات هأذ و اخلاص" - La configuration, la taille et la délimitation de l'espace <i>Errahba</i> "ال عند رحيته اكبير لباس ول عند اصغير راه بث، يعبر بكري ألا الرحاب لكبارات/ ألا لحواش ولخوينيات هاك وهاك هاهك عنهم/ والناس بكري... ايزربعو لحوانيت وايخلو الرحيه مزكن كذ بايگ" - La définition de l'espace utile d'<i>Errahba</i> "ايبات لعليات ايلبلو ولعشي مايجوك ايلين ايعود الظل... ايلين ايچ ظل الخيط" - L'utilité de l'espace <i>El-Hawch</i> "أحوش لغنم؛ فيه الشياه اوفيه الكوشه اوفيه لخطب" - La déférence entre <i>Errahba</i>, <i>Essetwan</i> et <i>El-Hawch</i> "اطريك السطوان هو لمغطي؟، والرحيه ماه امغطي؟ ولخوش الغنم؟... والله حگ، الخوش الغنم" 	<p><i>Moussanni</i> (11 fois)</p> <p><i>Legsabi</i> (8 fois)</p> <p><i>Er'madhine</i> (5 fois)</p>	
			Installation et fondation de la ville	04:55 min (de 02:47 à 07:42)	Z.F.VL	<ul style="list-style-type: none"> - La première installation "واشكون اتين أول؟ موساتي ول الرماضين؟.. موساتي" - La première édification "شيناو فيه أول؟.. كصبة أهل لمرباط، شي منة واجامع؛ ايناوة الجكايئات" - La solidarité et la participation (<i>Er'madhine</i> et <i>Moussanni</i>) pendant les travaux de construction "أول، ايناوة ألا لعليات؛ الرماضين وموساتي" - La participation homme/femme dans les travaux de construction 	<p><i>Bellameche</i> (3 fois)</p> <p><i>Ahl Bellameche</i> (4 fois)</p>	

				<p>"يخبطُ الرجالُ الطُّوبَ فالهار ويمشُ بخدمٍ، وامنين ايعود الليل ايحُ هُماتي ايتُكولهُم وايتُخلولهُم كامل التبلدُ الخدمه اوتطرحولهُم لُكرب فيهم المم"</p> <p>- أول واحد جاء هو بلعمش، اوجاثُ Le fondateur تجكانت من كل ايلد؛ التمتت كامل"</p> <p>- Deuxième installation</p> <p>"... اوعاڈ اصن ايحُ مُساعيد، ولا جاو ابناو جامعهم ... جامع الرماضين"</p> <p>- Troisième installation وامل الغراب ابن فلُكصابي"</p> <p>- Délimitation des entités familiales dans Legsabi</p> <p>"ديار اهل لُكُميري، شادين اعلمهم من شرگُ اديار اهل ابراهيم (باة جكان)، و اديار اهل عبي شادين اعلمهم من جهت دار هُنن، ودار العرايبي شاد اعلمهم هاك ... اجامع اطرنتك كامل اذيار اهل لُكُميري؛ گصبه"</p>	<p>Ahl El-Abed (4 fois)</p> <p>Sour (7 fois)</p> <p>Bab (Femm) (8 fois)</p>
Espaces funéraire	01 :28 min (de 07:44 à 09:12)	Z.E.FN1	<p>- La création du cimetière de <i>Moussanni</i> (à côté de la mosquée El-Atik)</p> <p>"ألا هون ودون الداروها مقبرة ... كانت آلا رك، يغير ما نعرف اينت انشاوه"</p> <p>- Le cimetière d'<i>Er'madhine</i></p> <p>"من عند الحتام والكوشه كامل ظرك مقبرة، ازكبنيتها اعلين من اهل البركه (اهل عركوب) ايل حيط اهل عبي"</p>	<p>L'Wad (6 fois)</p> <p>Aâyn/Saguia/Khattara (8 fois)</p>	
Système d'irrigation	01 :14 min (de 09:14 à 10:28)	Z.S.IR	<p>- La présence d'<i>El-Khattara</i></p> <p>"الخطار خالگ اصن، آلا من الحاسي الهيه ايان العين ... كانت ماشي ساگيه" ... حاسي اهل العيد ... ذاك هو راسها ... وكانو يسگو منو اهل الرماضين ... واهل موساتي كانو يسگو من حاسي محمد الصغیر (بلعمش)"</p>	<p>Gasbah (5 fois)</p> <p>Ej-jamaâ (5 fois)</p>	
Espaces funéraire	00:57 min (de 13:28 à 14:25)	Z.E.FN2	<p>- Les tombeaux hors la ville</p> <p>"خالگ اُفیر سيدي يوسف بو العرايبي (سيد العرايبي)، قبليد يتُغالها النخيلة، مدفون فيها ياسر من تجكانت ... احماڈ شور بئر امُكُرنين"</p>		

			Confort thermique des espaces	01:41 min (de 15:43 à 17:24)	Z.C.ES	- L'espace fraîche "نغعدو فالسكيفة فالصيف ... اطويل امغطي بجريد ... وفالشَّت ندخلو الحوانيت ونشعلو طيسيل اكبير امهيشن هالك ايلين ذاك، انديز فيه البطخ والرماد وانيسوه وانديرو فيه اجتر ونَدَقَاو بيه ... ايتم شاد ادُقِي"	Al-Makbara (4 fois)	
			Décoration	00:49 min (de 18:03 à 18:52)	Z.DEC	- Ornementation des plafonds "حت كصبة أهل بلعمش اتشوف هاذ خشبة خطر وهاذ حمر وهاذ صفر ... احوانيت أهل بلعمش اسقفهم ملون اتكول ألا حنبل ... ألا تحفة"	B'hayra (3 fois)	
			L'espace B'hayrat	00:26 min (de 19:02 à 19:28)	Z.E.BH	- L'implantation des B'hayrat "كأن لبجائر يغلبُ هُك وهُك، كامل ذو النخل الّ اتراعي فيهم ابحاير ... ألا اعل جنب الواد ... من عند دار الوالي ايل اوز الكولومه"	Errahba (11 fois)	
			Toponymie géographique	00:48 min (de 19:31 à 20:19)	Z.T.GE	- Appellation et direction des Oueds "هي تيندوف ظريك فيها واد اكجال والواد الثاني آي فالرگ، ويتلاكو تحت گارت الطبازي ... غير المشي ألا واحد ... اكجال هو الّ فيه العين"	Es-s'guifa (7 fois)	
			Usage et aménagement des pièces habitable	02:50 min (de 21:11 à 24:01)	Z.A.PC	- Défient usage de Dokkana; (lit, banc longue) - L'usage du El-Kowa (rangement murale) - Le coin de cuisson ; En'wala "انوال ألا شي يگبضوه ايديروه افضل زر الرّحبه، ايعطو زر الرحبه وايتم ايطيب فيه وتطخنو فيه وايتز فيه باش ما ابوسخ الحانوت والرّحبه ... ماه هي الكوزينه ، الكوزينه اوحدة ..."	Hanout (8 fois)	
			Fêtes sociale	00:50 min (de 25:10 à 26:00)	Z.F.SO	- La fête féminine ; Kawlatt "كنا انعدلوه وقت الربيع ولّ المولود ... يتكانوا اقدار امرّ مايعود هابياتها؛ زوجها متوئي، ولّ امسافر، ما عندها اجني ..."	Hawch (4 fois)	
			Distinction entre espaces	01 :04 min (de 26:44 à 27:48)	Z.D.ES	- Espace homme/femme "الدار فيها حانوتين واحد للرجال وواحد للعليات ... أي دار فيها حانوت الكعاد وتاي، وحانوت للضياف"		

			Matériaux et considération technique	01 :02 min (de 27:42 à 28:44)	Z.M.TC	- L'espace <i>El-Hanout</i> " شفت الحانوت كأن ايديره ابي الصيف اعن قدر الخشبه ... بيها البل ماتغد ترفد لخشب اطوال "	<i>Setwan</i> (4 fois)	
			Mur enceinte	01 :56 min (de 28:47 à 30:43)	Z.M.EN	- Les <i>Dchours</i> de Tindouf " تيندوف آلا اثلت ادشيرات دُهوم: ارماضين وموساتي ولگصايي ... تيندوف عندها قوس من شور المكار ينكالي قوس الكبله يدخل مئو الجاتي من أزواد ... وقوس من جهت دخلت تيندوف ظرك ... عندها آلا فمين "	<i>Mesriyya</i> (4 fois)	
			Fêtes sociale	01 :47 min (de 33:07 à 34:54)	Z.F.SO	- La fête d' <i>Elmaârouf</i> au sien d' <i>El-Oued</i> " كنا انعدل المعروف باش اتج السحاب ... تربط التركة الصغار بملخفه وانرشوهم بلّم وايتّم ايكول: يلطيف يلطيف ... ونمشو عنهم انطيط المعروف وانخلوهم فلواد ... وانعدلو تغنجة: نكبض مغرفتين من العود وانوگمو اظليفت وانعدلوهم ايدين الة وانحفلوة وانوگفوة فالواد والتركة راو امريط والطاقيات ايدوز اعلمهم ايغئو: تغنجه يلا يلا، جيب السحاب ايل گله "	<i>Dekkana</i> (5 fois) <i>Charjam</i> (2 fois) <i>Kowwa</i> (5 fois) <i>Elmaârouf</i> (5 fois)	
B.M (vieux âgée)	(01:36) min	- Enquête à la maison - Dans le séjour en matin - <i>Ksar Er'Madhine</i> - 27/01/2015	La division ethno-spatiale	0 3:21 min (de 1:23 à 04:44)	B.D.ES	- L'endroit de <i>Loujarat</i> à <i>Moussanni</i> " اديار الوسره من عند الجامع واتعالى جاي إله ايل عند اديار بن بزي ظريك ... الوسره هوم آخر من ابني (اگصر) " - La division d' <i>Er'madhine</i> " الرماضين فيها: لمساعيد، وأولاد اسعيد، وأولاد سيد الحاج " " ديار أهل العبد احد الجامع " " اديار أولاد سيد الحاج من عند دار أهل ابشير (حاليا) ايل دار الحرطاني (حاليا قرب المدرسة) "	<i>Dchour</i> (3 fois) <i>Ksar</i> (1 fois) <i>Moussani</i> (<i>Ksar</i>) (7 fois)	

					<p>"اديار أولاد اسعيد من عند حفرة درغاؤه، ايل الشانط الهيه ... ايل الكديه الفوك "</p>	<p>Er'madhine (Ksar) (8 fois)</p>
					<p>- L'extension de la ville et la création du <i>Ksar Legsabi</i></p> <p>"يوم من ليام گام واحد من أهل بلعمش داسز واطرش ولد الديماني ... گامت الوسرة اوعادت لاد تتخال امع أهل لمرايط، گالهم هو أهناو أهناو، هذا حنك أخوالي ليسر طرشوه، وهذا حنككم يا اهل ليمن ما مسولكم حد، يغير اعلي بلحرام يدني اندير الواد امين امعاهم ولا اتليت نسكن امعاهم ... وامشي الكصايي وابناه ورحل امعاهم لوجارات كاملين ... هو أول حد ابن ... ابن داؤ ذيك"</p> <p>- Fouillage et prolongement d'El-Khattara</p> <p>"لوجارات كانو أهل بدية واحماذ: اتلاو فيه، وايغات تجكانت تجهير العين (الخطارة) ... كالولهم: باش اتخ تجهير امعان، مايعنا الوسرة ... گال لوجارا تراهم الآش من الحماق، الآ رسولهم ايگاون يشمتوهم باش يدخلو ... گاسوهم ايگاون وجاوهم امع العصر جبروهم حارمين فالصل، وتم يخيط الطليل وايغن بشوير ايگول:</p> <p>احن ذلغين اذرفناة // و احن ذلغين اذرفناة ماء وسر يوز فيه // يكون الرايع فكفاة</p> <p>رد اعليه فكاراش منهم وهو حارم:</p> <p>گلت عن ش ماء معلوم // يمخروگت بو ملاة رتعناه فكارايسر الخوف // واشبعناه وامنعناه</p> <p>وحلف يدنهم ايخ، اوجاؤ وجهرة ايلين مشاوها ايل گارة الطبازي"</p>	<p>Legsabi (17 fois)</p> <p>Moussani (fraction) (5 fois)</p> <p>Er'madhine (fraction) (9 fois)</p> <p>L'wasra (fraction) (7 fois)</p> <p>Ahl Lemrabet (Ahl Bellaâmache) (7 fois)</p> <p>Ahl El-Abd (12 fois)</p> <p>Ahl Ed-dymani (8 fois)</p>
Actes urbain	05:25 min (de 06:02 à 11:27)	B.A.UR				
Ksar Legsabi	28 :11 min (de 11:30 à 39:41)	B.K.GS			<p>- La division ethno-spatiale du <i>Ksar Legsabi</i></p> <p>"لگصايي مگسم اعل أربعة ... من تل كامل للزلامطة، من شرگ الوجارات، ومن قبله للديماني واهل، ومن ساحل لولاد سيدي اعلي جهت الجامع (حاليا) ... اول غضبه فيه غضبة أهل اعليات، وعاكب ذاك جات الوسرة وابناات لگصيب وسماات لگصايي"</p> <p>- Limite du <i>Ksar Legsabi</i></p> <p>"حدود من عند المالية ظريك: فم كان اهل بلفاضول (الخرشي) عندهم ابخير فم، من عند البانك ايل الرماطين اجديده دايرين الزلامطة ابخيرات ابخيرات ... ومن عند الجامع الاله امع الطريگ ال تدي للسوگ، ايل اديار اهل الديماني"</p> <p>- La mosquée de <i>Legsabi</i></p>	<p>Sous fraction d'Er'madhine (lemsaâid, W'lad Sid-Elhajj, W'lad Es-sâid, Echwanâ, Idaboubek) (06 fois)</p> <p>Sous fraction d'L'wasra (Ahl Ed-dymani, w'lad Sidi-â'li, Ez-zlamta, Lewjarat) (11 fois)</p> <p>Lemrabet (Bellaâmache) (9 fois)</p>

				<p>"الجامع عند امنين (DTP) ظريك ... جامع بساحتُ اوبقواسُ ... كانت في برجه اصغير اشوي ... "</p> <p>- Dar Sid-Elaârabi</p> <p>"كانت دارُ اكبير، ودفنوه اولادُ فيها افركن الحوش ... "</p> <p>- Le tracé urbain ; les <i>Zenka</i> structurante</p> <p>"لگصاب گاسم امين افخاطُ ازنق؛ زنقه من عند الجامع ماشي ساحل، ازنيقه الثانية من عند ولد الطيب طريك ورد اله، والثالثة فيتجاه الثانوية وشاگه ايل الواد ... "</p> <p>- Les cimetières de <i>Legsabi</i></p> <p>"خالک مقبرتين ذيك ال الوسط وهي المول، وذيك ال ساحل الجامع فوگ لگويز"</p>	<p>Weld Ed-dymani (9 fois)</p> <p>Sid-Elaârabi (6 fois)</p> <p><i>Sour</i> (18 fois)</p>
			<p>- Le mur d'enceinte (<i>Sour</i>) d'<i>Er'madhine</i></p> <p>"الرماضين داير بية صور فيه اربع اقام؛ فم من جهت الواد ظرك، من جهت السيليم (السيتما)، اوقم هك من جهت اهل الترغي، اوقم من جهت موساتي، اوقم من جهت البوسطه ... اوذ البرجه ال فوگ القشل ذيك هي برجة الموف ابناة اعلية افرانس ... وصور الرماضين طالع امع الكديه ... صور الرماضين يطلع من جهت اولاد اسعيد من عند دار بل ظرك، وايتم ماش تحت الكديه شاد نصها، وايقظ من جهت البوسط، وفم بتئات دار امرئعه فيها برجه اكبير طال اعل برجث الموف الفوگ. ويمشي ايلين يتشابك امع اجرد ... والصور من جهات عال ومن جهات حاذر اشوي ... أعلاه من جهت دار باة جکان ظرك ومن جهت البوسط ... حوالي ست ايل اسيع الواح، واللوحه متخطي الميطر"</p> <p>"صور الرماضين نوع اعل برجه فيه من جهت اهل حمان وبرجه من جهت دار رزوگ ظرك"</p>	<p><i>Femm</i> (11 fois)</p> <p><i>Borjah</i> (19 fois)</p> <p><i>Gasbah</i> (7 fois)</p>	
			<p>- Endroits d'installation avant la refondation</p> <p>"خالگ ابلاص ينكالة المنگوب في اتجاه الصحر سکننة تجکانت سابگ تيندوف ... سکن عين بنتيلي وبيز امگرين وفيه اقبورهم ... وعوينت بلگرع، ويلگرع هذا جکاني وهو ال اجهر الحاس فم ... وايقيدي وعرعگ شانس ... معالمهم فم قابل تيندوف وقيل"</p>	<p><i>Ej-jamaâ</i> (17 fois)</p>	
			<p><i>Ksar Er'madhine</i></p> <p>05:04 min (de 39:47 à 44:51)</p> <p>B.K.RM</p>		
			<p>La vie nomade près refondation de Tindouf</p> <p>10 :17 min (de 51:46 à 01:01 :29)</p> <p>B.N.PF</p>		

			- Les premiers actes d'édification	19 :38 min (de 01:02 :14 à 01:21 :52)	B.A.ED	<p>- Les premiers constructions</p> <p>"أول شي بناوه افتيندوف ابناو اديار لخزين ... سَابْگ الجامع، بناوهم الرماضين وموساتي ... جاو الواؤ تيندوف جبروه امتَّعَم وابناو فيه"</p> <p>- L'édification de la mosquée <i>El-Atik</i></p> <p>"تجكانت كامل شاركت فبناي الجَامع ... وَاثْن اعل عيمان... خلگ الترك افوقْتُ وحفظُ القرآن وهو مافات اكمل، وبناي تيندوف مافات اكمل اولافات اكمل"</p> <p>- La main d'œuvre de construction</p> <p>"... اوجابت تجكانت ماصوبيات امغارته باش ابناوه ... وحد كامل ابغ يبني بناي زين راؤ ايجيب لمغاربه"</p>	<p><i>Maqbara</i> (6 fois)</p> <p>Dar Ed-dymani (8 fois)</p> <p><i>L'kedya</i> (9 fois)</p> <p><i>L'wad</i> (14 fois)</p>	
			Les relations inter-tribu	07:49 min (de 01:22 :29 à 01:30 :18)	B.R.TR	<p>- La relation entre Ahl El-Abd et Ahl Lemrabet</p> <p>"... من زمان هوم متغايين، أهل العبد ايفغز من أهل لمرايط لعلمهم وأهل لمرايط ايفغز من أهل العبد لمالمهم ... اهل لمرايط ابعلمهم حگ واهل العبد ابالمهم حگ"</p>	<i>B'hayra</i> (18 fois)	
			Le matériau de construction	05:11 min (de 01: 31:42à 01:36 :53)	B.M.CN	<p>- L'endroit d'extraction de terre</p> <p>"... الحفر الّ كَدَام الدويرية بتنات بية الرماضين وحفرة الدَرغَاوة بتنات بها الرماضين ... وكان احفر اخرات وارتمو ... وحد من جبهة برجة عبد الوهاب"</p>	<p><i>Aâyn/Saguia/Khattara</i> (12 fois)</p> <p>Erg chach, Iguidi, Aâwaynet Bellagraâ, Aâyn Bentili (Endroit) (3 fois)</p> <p><i>L'mangoub</i> (Endroit) (5 fois)</p>	

Tableau 6.30 : Représente l'analyse de contene des unités de signification

Source : Auteur, 2015

VI.3.4. Représentation des résultats.

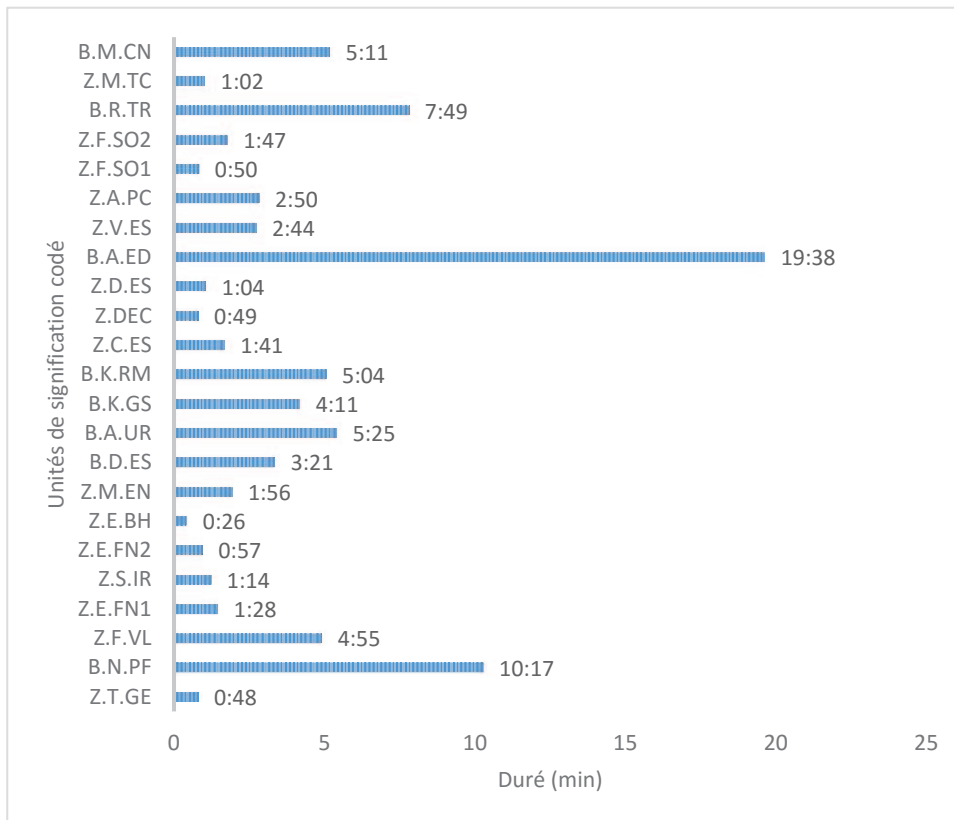


Figure 6.31 : Diagramme en Barres représente les durés des unités de signification des entretiens

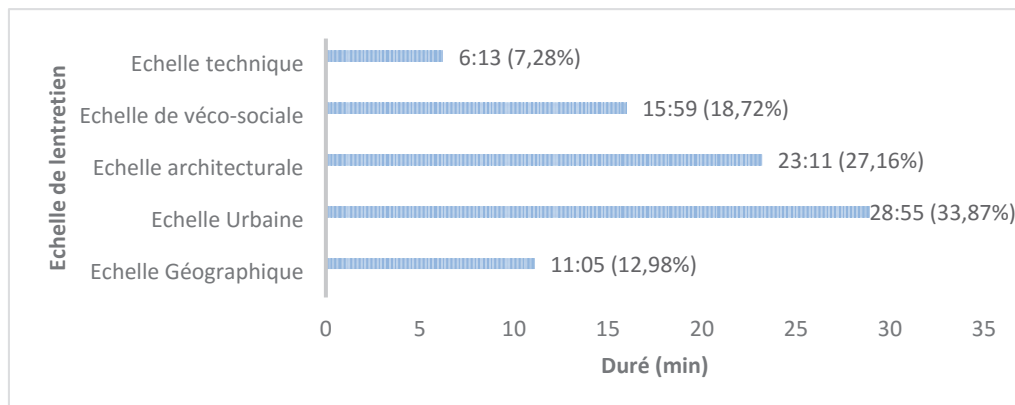


Figure 6.32 : Diagramme en Barres représente les volumes horaires des échelles abordées aux entretiens
Source : Auteur, 2015.

Les deux histogrammes représentent un échantillon de deux entretiens semi directive. Ils donnent les premiers indices des fréquences représentatives dans le discours manifeste de la population enquêtée. Les histogrammes présentent la fréquentation des mots enregistrés dans l'image mentale et la mémoire collective des gens.

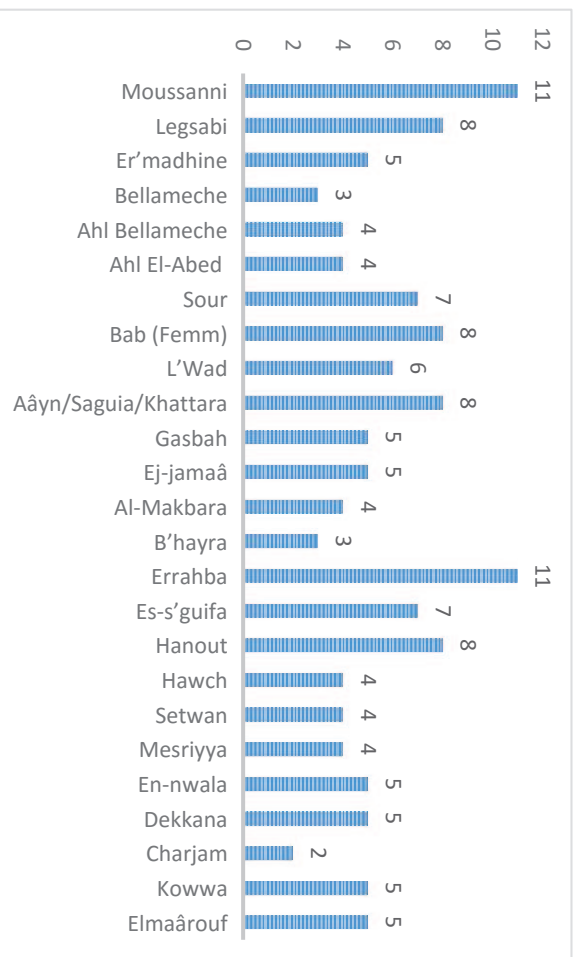


Figure 6.33 : Diagramme en Barres représente la fréquentation des mots et des appellations dans le premier entretien.
Source : Auteur, 2015.

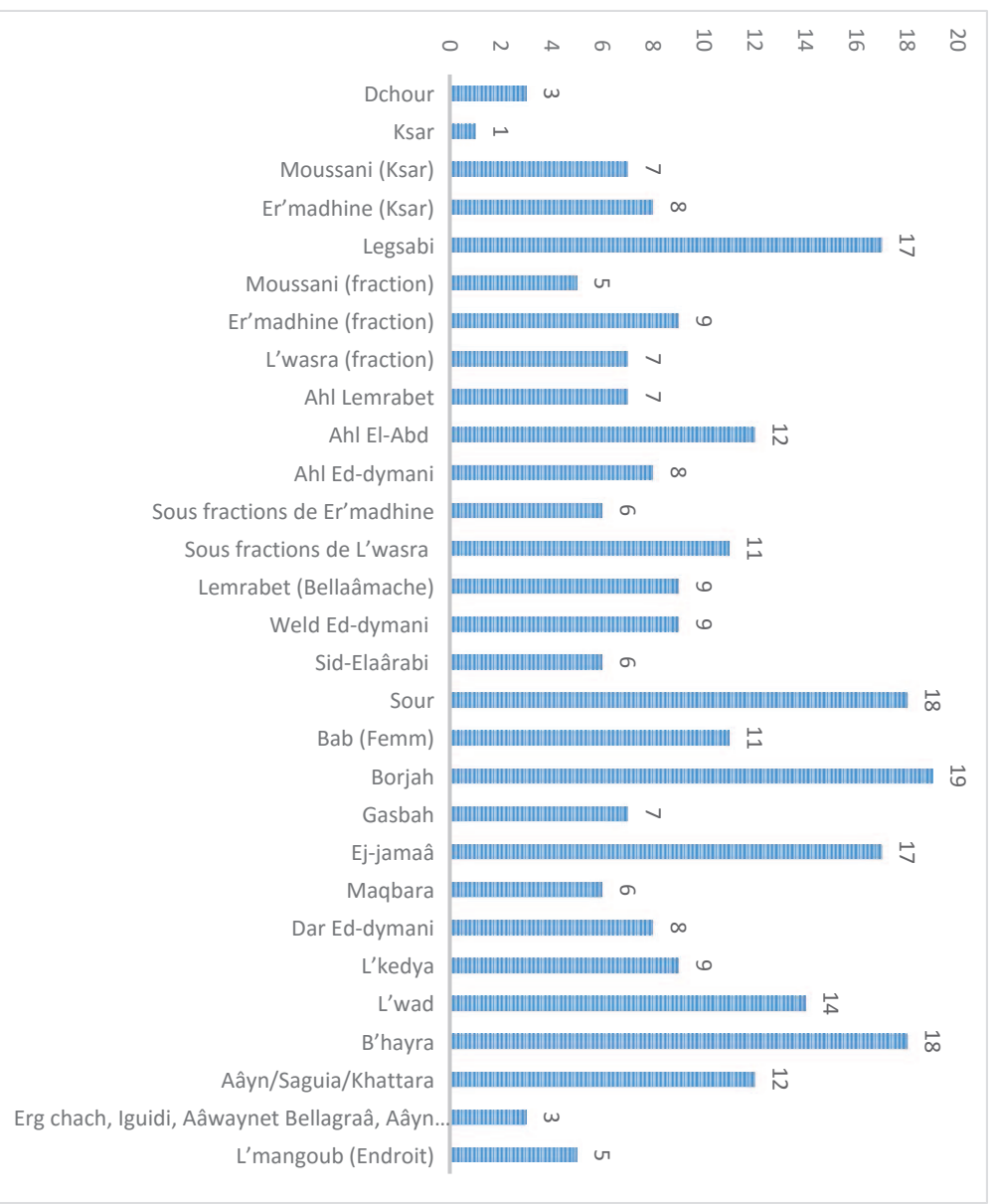


Figure 6.34 : Diagramme en Barres représente la fréquentation des mots et des appellations dans le deuxième entretien.
Source : Auteur, 2015.

VI.3.5. Fréquence et significativité

A travers les entretiens et l'analyse de contenu de ces enregistrements, on remarque que l'élément *Borjah* représente la fréquence la plus marquante qui se répète dans le discours. Cet élément architectural a une signification ancrée dans la mémoire collective de la population locale, c'est un élément présent et domine le paysage de la ville.

Ej-jamaâ, le deuxième mot qui se répète avec une fréquence aussi importante. *Ej-jamaâ*, un édifice de caractère religieux a une grande présence dans une communauté dont laquelle la dimension religieuse à sa place chez les habitants. La mosquée «*Ej-jamaâ*» structure et organise le tissu urbain et aussi la société, elle est le cœur de la ville. Dans la majorité de discours, l'importance spirituelle, sociale sont bien souligné et même représentent un édifice qui ne représentent pas uniquement un des 3 noyaux de la ville de Tindouf mais surtout le fruit d'un travail collectif de l'ensemble des 3 fractions fondatrices (*Moussānni-R'madhine-L'wasra*) qui a donné son importance à grande échelle et une identité collective partagée.

Les éléments naturels comme « *Wād - Gadir, Kedy, Bhayra* » sont aussi présents dans les fragments d'enregistrements qui se répètent dans des séquences de discours reflétant sa signification omniprésente dans l'image mentale des habitants. Ils sont parmi les éléments qui favorisent l'installation urbaine dans cette ville. Les trois noyaux s'implantent autour de l'oued, les crêtes se sont des éléments dominants du paysage de la ville et aussi structurant dans sa logique d'implantation. Le mot « *Gadir* » signifie une sorte d'esplanade urbaine qui donne une vue panoramique sur le *Ksar*. En plus, *Bhayra (s)*, qui signifie la palmeraie, élément dominant et fait partie des éléments constituant du système oasien avec le *Ksar* et oued. Des pratiques



Photo 6.1 : La Borjah d'Ahl El-Abd



Photo 6.2 : La mosquée El-Atik de Tindouf (*Ej-jamaâ Lekbir*).



Photo 6.3 : Le wād d'Aguejgual au moment de pluie.

quotidiennes se déroulent dans cette palmeraie qui représente une source économique de plus avec l'échange commerciale des caravanes.

VI.4. CONCLUSION

Quant à l'**approche typo-morphologique**, adoptée comme moyen d'analyse, elle est détaillée et combinée à la technique du **questionnaire** et de l'**entretien semi directive**.

Ce chapitre est consacré à la méthode d'enquête choisie : **le questionnaire et l'entretien semi directive** c'est des moyens pertinents qui permettent de trouver des renseignements fiables sur la relation entre la mémoire collective envers ce patrimoine physique et surtout non-physique (pratiques, usages et significations des espaces patrimoniaux).

Le chapitre suivant, on abordera une autre approche plutôt technique qui vise spécialement l'identification de matériaux de pisé, comme matériaux de construction local de la construction des trois ksour de Tindouf.

CONCLUSION GENERALE

CONCLUSION GENERALE

A la lumière de ce travail de magister, se renforce davantage la perception selon laquelle, les villes historiques représentent les expressions matérielles de la diversité des sociétés à travers l'histoire, tant elles sont porteuses d'un patrimoine urbain riche et diversifié. Ensemble et organisation urbaine remarquable, constitués de biens immobiliers patrimoniaux, ces établissements humains sont particuliers par leur homogénéité, leur cohérence et unité architecturale et esthétique. « *Témoins du passé, reflets de l'identité culturelle des sociétés, mais rares, non reproductibles, ils sont aujourd'hui considérés comme un patrimoine qui nécessite d'être protégé pour les générations futures, mais aussi pour permettre le développement harmonieux des sociétés actuelles.* »¹. A l'épreuve, nous avons pu constater que la valeur patrimoniale de ces ensembles urbains se démarque par un intérêt particulier des organismes internationaux pour les sauvegarder. Cet intérêt se reflète par une prise de conscience du rôle que les villes ont joué dans la formation des valeurs culturelles et des traditions locales et nationales.

À travers ce travail, se dégage le constat que ce noyau historique de la ville de Tindouf représente un lieu qui possède une valeur patrimoniale indéniable, chargé d'une richesse culturelle et symbolique et aussi architecturale. L'organisation des trois ksour de la ville de Tindouf n'a pas été le fruit d'un hasard où une "architecture de spontanéité" sans règle ni

¹ Laura BERTELOOT, "Comment inscrire une ville historique dans un processus de développement durable du tourisme ? Diagnostic comparé de Sarlat-la-Canéda et Trogir", Sous la direction de Madame Jacinthe BESSIERE, université de Toulouse le Mirail département du CETIA, Master 2 Tourisme & Développement, 2007-2008, page123.

modèle ; mais elle répond bien au contraire à une logique, un ordre bien défini. Cet ordre relevant de facteurs climatiques, sociaux et surtout culturels a permis la transition du mode de vie du ksourien en espace structuré. En effet, le ksar nécessite une attention spéciale et mérite d'être sauvegardé. Pour cela, la sauvegarde de la ville historique ksourienne nous paraît être obligatoire et pour être efficace, elle doit faire partie intégrante d'une politique cohérente, de développement économique et social, et être prise en compte dans les plans d'aménagement d'urbanisme à tous les niveaux.

Tout au long de ce travail, nous avons manifesté l'intérêt d'éclaircir et de comprendre particulièrement le noyau historique de la ville de Tindouf. À travers l'élaboration de la problématique de la présente étude, nous avons essayé de formuler quelques hypothèses en réponse à des questionnements précis. En fin de ce mémoire, nous concluons par dire que nos hypothèses de départ sont confirmées. Les données ainsi obtenues permettent de dire :

La production spatiale du tissu ksourien, est assujettie à plusieurs facteurs de différents ordres : culturel, social, religieux et environnemental, qui interagissent entre eux pour former **une totalité complexe** et doivent de ce fait être **appréhendés dans leur globalité**. L'espace ksourien y est conçu comme un système complexe dans lequel les lieux ne peuvent être défini indépendamment les uns des autres. Cet espace **ne prend sa signification que saisi dans un ensemble, un système, une structure**.

À l'échelle urbaine, la lecture que nous avons essayé d'aborder à travers un ensemble d'indicateurs en interaction avec l'espace patrimonial, nous avons pu découvrir le signe de l'existence d'un **modèle culturel** qui a manifestement affecté l'organisation spatiale des espaces patrimoniaux. L'espace patrimonial de la ville de Tindouf est très nettement influencé par son milieu culturel. La logique et le mode d'organisation est étroitement articulée à ce modèle culturel, en interaction avec l'écosystème social. Un modèle ordonnée, rigoureux et cohérent qu'il était impossible d'interpréter comme le fruit d'un hasard et de l'anarchie. Le modèle d'organisation spatiale, s'impose comme un éminent produit de la culture sociale des ksouriens. Ce registre socioculturel *s'exprime* spatialement et *s'organise* dans l'espace.

L'organisation spatiale de cet espace patrimonial du point de vue morphologique repose sur un ensemble d'éléments comme l'existence d'une organisation (la compacité, l'intériorisation...etc.). Ces éléments représentant des aspects physiques qui se trouvent **à l'intérieur d'un système culturel**, et les dimensions cachées de l'espace restent incompréhensibles si la lecture est dépouillée de ce registre socio-culturel et religieux qui lui

confère tout son sens. C'est à la lumière de ce registre socioculturel qu'on a pu comprendre la logique et le mode d'organisation de l'espace et saisir de quelle manière l'habitat est spécifiquement structuré.

Sur le plan architectural, concernant l'étude de la configuration spatiale, nous avons souligné comment, elle s'exprime, avec une complexité et une ampleur particulière, tout un mode d'occupation et d'organisation de l'espace. Cette lecture est une présentation synthétique qui reflète des logiques d'organisation de l'espace, plutôt que des archétypes basés uniquement sur des données formelles et descriptives.

En plus, à travers l'analyse des espaces patrimoniaux, on note que la différence porte sur les détails, mais le caractère similaire d'ensemble dans les traits généraux est semblable. La variété est perceptible à travers des détails comme les expressions artistiques, mais le modèle général reste toujours le même. Chaque noyau historique possède des spécificités architecturales et ornementales qui varient dans l'unicité. Les explications sur cette différenciation est d'**ordre immatériel** inscrite dans le registre socioculturel et religieux, reposant sur : le statut social, la direction spirituelle, la filiation sociale...etc. C'est bien ce qui nous pousse à conclure qu'il y'a une **reproduction du modèle** à travers l'existence d'une **culture de masse** chez les habitants du noyau historique de Tindouf.

Les résultats de l'analyse technique

Enfin, un travail d'investigation menée dans cette **étude de plusieurs dimensions** : historique, géographique, sociale, urbaine, architecturale et technique. Vue la difficulté de cette phase en matière de collecte de données, relevés sur terrain, enquête et entretien...etc ce travail représente **une plate-forme** pour des pistes et des travaux de recherches postérieures. A l'échelle géographique et territoriale, des réflexions peuvent être abordés comme : l'influence de l'air culturel de la zone sur ces espaces patrimoniaux de la ville de Tindouf, la composante socio-économique (la texture sociale et le trafic caravanier) et sa relation avec la production urbano-architecturale. A l'échelle architecturale, une réflexion sur le langage et le style architectural peuvent être abordé, vue la spécificité et les particularités stylistiques des trois noyaux historiques de Tindouf entre eux : Comment peut-on caractériser le style et le caché architectural de chaque noyau ? Du point de vue technique et à la base des résultats de cette étude, une autre dimension plutôt technique peut être un sujet qui réunit l'aspect technique à celle architectural.

GLOSSAIRE

GLOSSAIRE

Aâlou : un passage couvert semi-privé qui dessert la Gasbah.

Aâtba : seuil.

Anghour : terrie.

Byt Eddiaf : salon pour invités.

Dashra : village.

Darja : marche d'escalier.

Doukana : banc banquette.

Drouj : Escalier.

Dwayriyya : garçonnière (adjacent à l'habitation principale).

Gasbah : bourg casbah, Un regroupement d'habitations affiliées à une même descendance familiale au biais d'un « Aâlou ».

G'wayra : crête, colline.

Hawch : cour.

Hanoute : chambre à forme longitudinale.

Karmouda : tuile.

Kanif: WC.

Khattara : galerie de captage de nappes d'eau souterrain.

Kowa : lunette (نوفيدة هلالية الشكل)

Koucha : four.

Koubba : mausolée, marabout, saint.

Kaws : ruelle couverte par des arcades.

Masrab : petit chemin de traverse.

Mesriyya : chambre indépendante (située au premier étage dans une maison bourgeoise ; on accède de l'extérieure par un escalier.

Borjah : Tour.

Darbouz : rampe de bois ou de fer entourant la galerie du premier étage d'une maison.

particuliers, ou par le vestibule de la maison principale sans passer par les appartements privés ; elle sert à héberger les hôtes à recevoir le visiteur.

Mizab : gouttière.

Nakch : graffiti.

N'wala : une sorte de cuisine, ou un coin de préparation des repas.

Rahba : Patio.

R'kiza : cale.

Ragg (H'māda) : étendue de sol (plat et dur).

Sarya : colonne, pile, poteau.

Soumaâ : minaret.

Sharjam : fenêtre

S'tah : terrasse, formant toiture d'une chambre, d'une maison.

Setwan : galerie au tour de la Rahba.

S'guifa : Sas d'entrée.

Tychrafine : acrotère.

W'ted : fiche, gournable, pal, poteau, taquet.

Zenika : ruelle.

Zanka : rue.

BIBLIOGRAPHIE

BIBLIOGRAPHIE :

OUVRAGES :

- Abderrahmane Moussaoui, Espace et sacré au Sahara. Ksour et oasis du sud-ouest algérien. Paris, CNRS Éditions, 2002.
- Alain M. Viaro, Arlette Ziegler, Habitat traditionnel dans le monde, éléments pour une approche. Etablissements humains et environnement socio-culturel, UNESCO, Aout 1983.
- BACHMINSKI. J & GRANDET. D, Cinq études urbaines et architecturales sur le sud-ouest algérien, Université des Sciences et de la Technologie d'Oran (USTO), 1985.
- Brahim BENYOUCEF, Le Mzab, espace et société, Alger, IAD, 1992.
- CHEVALIER Dominique, l'espace social de la ville arabe, Publication du département d'Islamologie de l'université de Paris-Sorbonne, G. P. Maison neuve et larose, 1979.
- Chastel André et Babelon Jean-Pierre, La notion de patrimoine, Ed. Liana Levi, 1995.
- Choay Françoise, L'allégorie du patrimoine, Paris, Le Seuil, 1992.
- Chenane A, La gestion du patrimoine et de la biodiversité confrontée aux intérêts des populations locales. L'exemple du parc national de l'Ahaggar Tamarrasset-Algérie, CIHEAM, IAM Montpellier, 2001.
- Claire et Michel Duplay, méthode illustrée de création architecturale, Edition Moniteur Paris.
- Daniele Pini, Concepts, critères et instruments de la sauvegarde, Patrimoine et Développement Durable dans les Villes Historiques du Maghreb Contemporain, Enjeux, diagnostics et recommandations, Unesco.
- DRIS Nassima, La ville mouvementée : espace public, centralité, mémoire urbaine à Alger, Editions L'Harmattan, 2002.
- Émile Masqueray, Formation des cités chez les populations sédentaires de l'Algérie (Kabyles du Djurdjura, Chaiuïa de l'Aourâs, Beni Mezâb), Paris, Éd. Fanny Colonna, Aix-en-Provence, Edisud, 1983.
- Françoise CHOAY, L'allégorie du patrimoine, édition du seuil, 2007.
- Gravari- Barbas M. et Guichard-Angis S., éd. Regards croisés sur le patrimoine dans le monde à l'aube du XXIe siècle, Paris, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 2003
- Gillis John R., Memory and identity: the history of a relationship, Gillis John R. The politics of national identity, Princeton University Press, 1994.
- Henri TERRASSE, Kasbas berbères de l'atlas et des oasis ; les grande architecture du sud marocain, édition actes sud, centre Jacques-Berque, Arles 2010.

- Hassan AMILI, Lexique construction et architecture (Français-Arabe-Marocain), Laboratoire patrimoine et Modernité, faculté des lettres et des sciences humaine, université Hassan II, Casablanca, 2014.
- Hassan FATHY, Construire avec les peuple, Sindbad, Paris 1985.
- Ibn-Khaldoun, « Mokadimma », Librairie orientaliste Paul Geuthner, Paris, 1934 (réimpression de 1996).
- Jallal ABDELKAFI, La dimension patrimoniale de la ville historique et le cadre institutionnel de la sauvegarde, Patrimoine et Développement Durable dans les Villes Historiques du Maghreb Contemporain, Enjeux, diagnostics et recommandations, Unesco.
- Jean FABRE, Géologie du Sahara occidental et central. Musée royal de l'Afrique centrale – Belgique. Tervuren, 2005
- J.de Bosch Kemper, P.Claeys, L.Pintelon, S.Takei, Sauvegarde des ville anciennes de chinguitti, Oualata et Ouadane (Papport technique), UNESCO, Paris 1982.
- Marc CÔTE, signatures sahariennes ; Terroire & territoires vus du ciel, revue géographique des pays méditerranéens, presses universitaires de provence, 2012.
- Méthodes en histoire de l'architecture, les cahiers de la recherche architecturale et urbaine n° 9/10, centre des monuments nationaux – Monum, éditions du patrimoine, Paris 2002.
- Maurice ANGRES, initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines, Ed la Casbah, Alger, 2006.
- R.QUIVY, L.V.CAMPENHOUDT, Manuel de recherche en sciences sociales. Dunod, Paris, 1995.
- MAROUF Nadir, lecture de l'espace oasien, Paris, Sindbad, 1980.
- Marc Côte, La ville et le désert : le bas-Sahara algérien, Paris, Aix-en-Provence, Karthala, IREMAM, 2005.
- Mohamed Berriane, Tourisme, culture et développement dans la région arabe, Décennie mondiale du développement culturel, UNESCO, Paris, 1999.
- Marc Côte. Signatures sahariennes. Terroirs & territoires vus du ciel, Presses Universitaires de Provence (PUP), Collection : Méditerranée revue géographique, 2012.
- Philipe Panerai et Jean-Charles et Marcelle Demorgon, Analyse urbaine, Editions Parenthèses, Marseille 1999.
- P.COLAROSSO, V.SPIGAI, la stratification de la ville et du territoire. Techniques d'analyse et projets de valorisation, éd centre analisi sociale progetti, Rome, 1993.
- Pierre Norra, dir. Science et conscience du patrimoine. Actes des Entretien du Patrimoine, Paris, Éditions du patrimoine et Fayard, 1997.
- Pierre Nora, Science et conscience du patrimoine, Paris, Fayard, Editions du patrimoine, 1997.

- RAPOPORT. Amos, Pour une anthropologie de la maison, Paris, Dunod, 1972.
- Réhabilitation-Ville et Territoire, Méthode RehabiMed ; Architecture traditionnelle méditerranéenne, RehabiMed, 2007.
- Réhabilitation-Bâtiments, Méthode RehabiMed ; Architecture traditionnelle méditerranéenne, RehabiMed, 2008.
- RIEGL.A, Le culte moderne des monuments, Paris, Seuil, 1984.
- Sadorge J. Quand le patrimoine fait vivre les territoires, Ed Cnfpt-Centre National, 1996.
- Salima NAJI, Ksar d'Assa ; sauvegarde d'un porte du Maroc saharien, collection « histoire et société du Maroc saharien », DTG société nouvelle, 2013.
- Sandrine BASILICO, Redéfinir le patrimoine culturel à l'heure de la globalisation, Des cultures et des Hommes. Clefs anthropologiques pour la mondialisation, L'harmattan, Collection Logiques sociales (Ed.), 2005.
- Sonia LEBESGUE, Principes de protection du patrimoine architectural mondial, Université Montréal, Juillet 1999.
- VIVIEN Franck-Dominique. Le « patrimoine naturel » : jeux et enjeux entre nature et société, Patrimoine, Approches croisées, Ecole doctorale des Sciences juridiques, économiques et de gestion de l'Université de Reims, Mars 2002, Cahier n°2.

- أحمد بن الأمين الشنقيطي، الوسيط في تراجم أدياء شنقيط، الطبعة الأولى، المطبعة العالية، مصر 1329 هـ.
- المختار السوسي، المعسول (الجزء 18)، مطبعة النجاح، الدار البيضاء 1961.
- الفيروز ابادي الشيرازي، القاموس المحيط، ج2، الهيئة المصرية العامة للكتاب، 1978.
- حماد الله ولد السالم، المجتمع الأهلي الموريتاني؛ مدن القوافل 1898 – 1591 ، مركز دراسات الوحدة العربية، بيروت 2008.
- محمد محمود بن الشيخ الأرواني، الترجمان في تاريخ الصحراء والسودان وبلد تنبكت وشنقيط واروان في جميع البلدان، دراسة وتحقيق الهادي المبروك الدالي، الطبعة الأولى، دار الكتب الوطنية بنغازي، ليبيا 2009م.
- معلمة المغرب (الجزء 7)، مطابع سلا 1992.
- عبد الله حمادي الإدريسي، تيندوف و تجكانت، تاريخا و مناقب و بطولات. سلسلة إحياء التراث التاريخي و الثقافي للجنوب الغربي الجزائري، دار الكتاب الملكي، الجزائر 2014م.

DOCUMENTS GRAPHIQUES :

- Etude de PDAU 2006 de Tindouf, URBOR Oran.
- Etude de PDAU 1995 de Tindouf, URBAT Tlemcen.

- Etude de restructuration du quartier de Moussani, URBAT Tlemcen 1990.
- Etude de restructuration du quartier de Moussani, URBAT Tlemcen 1990.
- Etude de rehabilitation du la zaouia de Ahl bellameche, ANAT Oran 1999.
- Etude de la réhabilitation du la zaouïa de Ahl bellameche, BET BETA el bayad 2004.
- Plan topographique de Tindouf (ech : 1/2000), centre national des projets hydraulique du centre, 1994.

RECIT DE VOYAGE :

- A. LE CHATELIER, Tribus de sud-ouest Marocain ; bassins côtiers entre Sous et Drâa, Ernest LEROUX éditeur, Paris 1891.
- A. PIGEOT, Bulletin de liaison Saharienne n°23, Sep 1956.
- Camille DOLUS - Voyage dans le Sahara occidentale et le sud de Maroc - Imprimerie d'espérance cagnia - Rouen 1888.
- capitaine Ressort, Bulletin du comité de l'Afrique Française, juillet 1962.
- Camille DOULS, Voyage d'exploration à travers le Sahara occidental et le sud Marocain, 1887.
- Camille DOULS, le tour du monde, 1887.
- Etienne RICHET, La Mauritanie, LIBRAIRE-ÉDITEUR, Paris, 1920.
- J. LARRIBAUE, Tindouf et le Sahara occidental, archives de l'institut de pasteur, Alger, sep 1952.
- Lieutenant A. LAUGEL, Bulletin de liaison Saharienne n°36, Décembre 1959.
- Lieutenant-colonel M. Bernard, « L'Occupation de Tindouf », LA GEOGRAPHIE (Terre, Air, Mer), revue mensuelle, ed. Géographies maritimes & coloniales, Paris, 1934, p. 18.
- Muhamad Salim Wuld Lahbib Wuld lhusayn Wuld Abd Al Hayy, Les principales préoccupations des Rgaybat, étude et traduction de Naïmi Mustapha, Imprimerie Najah El-Jadida, Casablanca 1992.
- Mahmoûd ben El-Hâdj El-Motaouakkel Kâti, Tarikh El-Fettach, Ernest LEROUX éditions, Paris 1913.
- Octave DUPONT & Xavier GOPPOUNI, Les confrères religieux musulmanes, Typographie et lithographie, Adolphe JOURDAN, Alger, 1897.
- Paul MARTY, l'Emirat des Trarza, collection de la revue du monde musulman, éditions Ernest LEROUX, Paris, 1919.
- Paul MARTIN, Géographie nouvelle de l'Afrique du nord ; physique, politique et économique, Forgéot & C, Editeurs, Paris 1912.

THESES ET MEMOIRES :

- A. ZENITETE et Z. BENTALEB, mémoire de fin d'étude : Tindouf une ville en quête d'identité, dirigés par Mme W. BIARA, l'université du Béchar, Juillet 2009, 72 p.

- Abdelaziz BARKANI, "Logique et mode d'organisation de l'espace ksourien, étude de l'entité de dwîriyate au sein du ksar de Kenadsa", mémoire de Magistère, Option : Architecture urbaine et environnementale dans le Sahara, Université de Bechar, Juin 2011, Sous la direction du Dr. Moussannef-Serrab Chahrazed.
- AOUDIA-BENALI, Elaboration d'une procédure méthodologique de la présentation au public des sites archéologiques urbains, cas d'étude: l'aire archéologique du forum antique de Cherchell, Algérie, mémoire de magistère, EPAU, Alger, 2009.
- Abdelhalim HAMMOUDI, « Le patrimoine ksourien, mutation et devenir. Le cas du Zab El Gherbi-Tolga » mémoire de Magistère, encadré par Pr Djamel ALKAMA, Option : Établissements humains dans les zones arides et semi-arides, Université de Biskra, 236 p.
- BELAKEHAL A. (2007), « Etude des Aspects Qualitatifs de l'Eclairage Naturel dans les Espaces Architecturaux. Cas des milieux Arides à Climat Chaud et Sec» Thèse de Doctorat en Sciences, Département d'Architecture, Université de Biskra, janvier 2007.
- CHAOUICHE-BENCHERIF Meriama, "La Micro-urbanisation et la ville-oasis; une alternative à l'équilibre des zones arides pour une ville saharienne durable, cas du Bas-Sahara", mémoire de doctorat en sciences, option urbanisme, département d'architecture et d'urbanisme, université Mentouri, Constantine, 2007, sous la direction de Dr. Farhi Abdellah.
- CHMURA Sophie, « Espace bâti, Urbanisme et Patrimoine à Rennes, XVIIIe-XXIe siècles », Thèse de doctorat d'histoire, Université de RENNES.
- DALI AOMAR « Etude et revalorisation du patrimoine architectural de terre cas des ksour dans le sud algérien », Thèse de Magister en architecture dans les milieux arides et semi-arides, université mohamed khider de biskra, Septembre 2001, Sous la direction du FARHI A.
- DEKOUMI Djamel, "Pour une nouvelle politique de conservation de l'environnement historique bâti algérien, cas de Constantine". Mémoire de magister, université de Constantine, faculté des sciences de la terre, de l'aménagement du territoire, novembre 2007.
- IMRE Nogradi Izidor, La question du médiateur du patrimoine, université LAVAL QUÉBEC, mémoire pour l'obtention du grade de Maître en Arts (M.A.), 2009.
- Lionel Prigent, "Valeur d'usage et valeur d'existence d'un patrimoine. Une application de la méthode d'évaluation contingente au Mont-Saint-Michel", Thèse de Doctorat de l'Université de Bretagne Occidentale Mention Sciences Economiques, juin 2000.
- Laudy Maroun DOUMIT, «la valorisation du patrimoine endokarstique libanais », Thèse de Doctorat de Géographie, Université Saint-Joseph, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Département de Géographie, Beyrouth, LIBAN, Décembre 2007.

- MELIOUH.F « Pratiques domestiques féminines dans le logement collectif : espaces et confort. Cas d'étude ville de Biskra », mémoire de Magistère, encadré par Dr TABET AOUEL.K, Université de Biskra, 1998.
- OLLAGNON, Henry. Une approche patrimoniale de la gestion de la qualité : une application à la nature et au vivant –pour une écologie de l'action. Thèse pour le doctorat d'état en sciences économiques, Université Paris (I) « Panthéon-Sorbonne », décembre 1998.
- Paul IOGNA-PRAT, « le patrimoine culturel entre le national et le local : chances et limites de la décentralisation », dans sa thèse de doctorat, Université d'Angers, Faculté de droit d'économie et de gestion, Juin 2009.
- Samir HAOUÏ, « Pour la préservation des architectures Ksouriennes en terre crue : cas de Timimoun », mémoire de Magistère, encadré par Dr DEFFADJ.Z, Option : Préservation et mise en valeur des monuments et des sites historiques, EPAU, sep 2001, 271 p.
- Salah Eddine Erguibi, thèse de doctorat en patrimoine culturel et développement intitulé « L'artisanat et les artisans dans la société Beïdhānienne : une étude socio-anthropologique ». Faculté des lettres et des sciences humaine, université Mohammed I. Oujda 2015.
- Vincent PUPI, "Les approches patrimoniales au regard de la question de la prise en charge du monde", Thèse pour obtenir le grade de Docteur En sciences politiques et stratégies patrimoniales, l'Institut des Sciences et Industries du Vivant et de l'Environnement (Agro Paris Tech), juillet 2008.
- Yaël KOUZMINE, thèse de doctorat en géographie intitulé : « dynamiques et mutations territoriale du Sahara algérienne ». université Franche-Comté. Déc 2007.

ARTICLES ET COMMUNICATIONS.

- André Chastel, en collaboration avec Jean-Pierre Babelon, "La notion de patrimoine", Revue de l'art, n° 49.
- Ali Omar Yara. L'OUEST SAHARIEN, CAHIER N° 5, 2005.
- BENYOUCEF, B., "Le patrimoine à l'ère de la globalisation : enjeux, défis et perspectives", Vies de Villes, N° 9, mai 2008.
- BOUMAZA, N. "Expérience occidentale et construction maghrébine", 2009.
- BEGHAIN Patrice (1998) : "Le patrimoine : culture et lien social", Collection Presses de Science Po., Bibliothèque de la Conservation du Patrimoine de la Savoie, Chambéry.
- Boumaza Nadir et al "Villes réelles, villes projetées fabrication de la ville au Maghreb"
- COFFY Bertrand, « La mise en valeur du patrimoine archéologique en Haute-Maurienne : les gravures rupestres d'Aussois », Cahiers savoisiens de Géographie, Identités et Territoires, n° 4, 2001.

- CIVILISE Anne-Marie, « Patrimoine et estuaires, culture – gestion intégrée – développement », actes du colloque international de Blaye 5-6-7 octobre 2005.
- GAOUAR M. A, « L'oasis et les ksours : un espace socio-territorial à redécouvrir », in Actes du séminaire international, « Espace saharien et développement durable », 14, 15, 16 novembre 2000, Biskra, CRSTRA.
- Gravari Barbas, "le « sang » et le « sol » : le patrimoine, facteur d'apparence à un territoire urbain ", Géographie et Culture, n°20, 1996.
- Granet-Abisset A.M. « Musée et mémoire, sous le regard du géographe, de l'historien, de l'ethnologue, du politologue », Séminaire professionnel de travail et de réflexion, 9-10 Juin 2005, Musée Savoisien, Chambéry.
- Hamid .Ougouadfel, « le sacré comme concept pour la formation et la transformation des cités Cas de Ghardaïa. », revue d'architecture et d'urbanisme, n°02 « l'espace ksourien où la mémoire en risque de péremption ». ed. arcco, 1994.
- HAMMOUNI Zakia, « Patrimoine..., il y a beaucoup à faire... », Vies de Villes, N°05, "Dossier : L'urgence de se réapproprier notre patrimoine", mai 2006.
- M. A. DJERADI « Les arcanes de la maison ksourienne entre signes et signifiants », (Communication présentée aux Ateliers Méditerranéens du Patrimoine, 21 et 22 Avril 2010 à Béchar)
- Mazouz Said "Culture et Architecture : Cas de l'Architecture religieuse en pays islamiques, Les occasions perdues." les cahiers de l'EPAU "Patrimoine", revue semestrielle d'architecture et d'urbanisme, n° 5/6, octobre 1996".
- Mazouz Said "Patrimoine bâti : pour de nouveaux outils et méthodes de lecture" Séminaire international : « La conservation du patrimoine : didactiques et mise en pratique », le 4 & 5 novembre 2009 à Constantine. S.DUCHESNE, « Pratique de l'entretien dit "non-directif" », Les méthodes au concret. Démarches, formes de l'expérience et terrains d'investigation en science politique, PUF, 2000

CITES WEB :

- salimanaji.org
- rehabimed.org
- delcampe.fr
- Google Maps.
- Google forms.

ANNEXES

ANNEXES 01



إستبيان

تم إعداد هذا الإستبيان في إطار دراسة علمية حول التراث المعماري للنوايا التاريخية لمدينة تيندوف، بغرض التحضير لرسالة ماجستير في التراث المعماري خاصة بالطالب (زين العابدين بن ضالب) والمعونة بـ (Le lègue de Tindouf, une image retrouvée qui risque le péril)، والرجاء المساهمة بملأ هذه الإستمارة.

إن مساهمتكم التي لن تكلف أكثر من دقائق معدودات تعد ذا قيمة كبيرة في بحثنا الرامي إلى سير أغوار هذا التراث لفهمه من أجل تثمينه والمحافظة عليه، فلا تبخلوا علينا بوقتكم.

ملاحظة: كلّي رجاء أن يتطوع البعض بملأ هذا الاستبيان نيابة عن بعض المسنين (الذين لا يحسنون التعامل مع وسائل الإعلام الألي) وبحضورهم!

Obligatoire*

* العمر؟

بدون مستوى دراسي

ابتدائي

متوسط

ثانوي

جامعي

* الجنس؟

ذكر

أنثى

* مجال العمل؟

0. صف لنا مالذي يتبادر إلى ذهنك عند سماعك لإسم "تيندوف"؟

1. إلام يرجع أصل تسمية "تيندوف"؟

إلى كلمة "تندفس" التي تعني؛ البلاد التي ما تلبث آبارها أن تندفن

تين-طوف التي تعني؛ البلاد التي بها شجرة تين يُضاف بها

Autre :

2. هل تعتقد أن مدينة تيندوف الحالية المبنية حوالي منتصف القرن

التاسع عشر هي؟:

أول مدينة تحمل هذا الإسم بهذه المنطقة

سبقتها مدينة بنفس الإسم وفي نفس المنطقة

3. في حال ما إذا كنت تعتقد أنه قد سبقتها مدينة أخرى، هل تعتبر تيندوف الحالية؟:

- تجديدا لها وبناءا على أنقاضها
 مدينة مستقلة عن الأولى

4. كانت منطقة تيندوف في الفترة التي سبقت بناء تيندوف الحالية (أي بناء لگصور)، وابتداء من حوالي القرن 17م عبارة عن:

المقصود بمنطقة تيندوف؛ الإقليم الجغرافي التاريخي، الذي تعتبر تيندوف المدينة "عاصمة" له.

- منطقة مسالك تجارية
 منطقة نقاط عبور وتبادل تجاري
 منطقة معزولة عن الحركة التجارية

5. هل كان بمنطقة تيندوف في الفترة التي سبقت بناء المدينة أي شكل من أشكال التواجد البشري؟:

- نعم
 لا

6. في حال كانت الإجابة السابقة بنعم، ماهو شكل التواجد البشري؟:

يقصد بشكل التواجد البشري؛ حالة التهيكل البشري السائد وعلاقته بالفضاء الجغرافي

- على شكل "المحاصر" (التي مفردا "مخصر")
 على شكل "فرنگن" (التي مفردا "فريگ")

Autre :

7. في حال كانت الإجابة قبل السابقة بنعم، ماهي الأماكن (المواضع) التي كان بها تواجد البشري؟:

8. ماهي المقابر أو الأضرحة المتواجدة بمنطقة تيندوف؛ التي تعرفها؟ وأين تقع؟:

رجاءا قم بكتابة اسم المقبره/الصريح ثم الموضع بين قوسين.

9. ماهي حدود منطقة تيندوف التاريخية؟:

قم بذكر المواضع التي تحد المنطقة تاريخيا.

10. متى تأسست مدينة تيندوف الحالية؟:

- 1849
 1852
 1853
 1857

Autre :

11. من الذي دعا لبناء مدينة تيندوف؟.

العلامة محمد المختار بَعَش

Autre :

12. ماذا تعني -بالنسبة لك- كلمة "اڭصر"؟.

13. هل تعتبر النواة التاريخية لمدينة تيندوف (موساني، الرماضين ولڭصابي) عبارة عن؟:

(اڭصر) واحد بثلاثة (انثور).

ثلاثة (اڭصور) كل فام بذاته.

Autre :

14. ماهو التسلسل الزمني لبناء (لڭصور/الذشور)؟.

بُدئ ببناء موساني أولاً ثم الرماضين ثم لڭصابي

بُدئ ببناء الرماضين أولاً ثم موساني ثم لڭصابي

بُدئ ببناء موساني والرماضين بالتزامن ثم لڭصابي

تم البدء ببناء الكل بالتزامن

Autre :

15. لماذا تم بناء النواة التاريخية للمدينة في شكل ثلاثة تجمعات (موساني، الرماضين ولڭصابي) ولم يتم بناؤها بشكل موحد؟.

16. مالذي تميز به كل "اڭصر" عن الآخر؟.

إن من الناحية الاجتماعية أو العلمية و الثقافية أو الروحية

17. هل تم بناء سور يحيط بالمدينة؟.

نعم

لا

18. في حال كانت الإجابة السابقة بنعم، هل وجد على شكل؟:

سور واحد يضم التجمعات الثلاثة مع بعضها

ثلاثة أسوار مختلفة يضم كل منها تجمعا

سور واحد يضم كل من الرماضين وموساني فيما وجد لڭصابي بنون صور

Autre :

19. ماهو عدد الأبواب التي وجدت بـ صور/أصوار المدينة؟ وما تسمياتها؟.

20. هل وجدت بـ صور/أصوار المدينة أية أبراج (برجات)؟.

نعم

لا

21. ماهو عدد الأبراج التي وجدت بصور/أصوار المدينة؟ وما تسمياتها؟.

22. هل تعتقد أن تيندوف شكلت نظاما واحاتياً متكاملًا (مشكلاً من "أكصور" بواحاتها ونظام سقيها الخاص)؟.

نعم

لا

23. ماهو نظام السقي الذي كان متبعا آنذاك؟:

السقي عن طريق نظام الحطّارة (أو الفخّارة كما تسمى بمنطقة توات)

السقي عن طريق الآبار المنفرده

Autre :

24. هل كان توزّع سكان كل من (لگصور/الدشور) الثلاثة؟:

على أساس إثنولوجي (حسب التفرع القبلي)

بشكل عشوائي

Autre :

25. ماذا تعني -بالنسبة لك- كلمة "كُصبة"؟.

26. ماهو عدد القصبات (لگصب) التي كانت متواجدة بكل "أكصرا/ دشرة"؟ وما تسمياتها؟.

27. ماهو أول بناء تم تشييده بالمدينة؟.

28. كم بلغ عدد المساجد بالمدينة التاريخية؟:

مسجد

مسجان

ثلاثة مساجد

Autre :

29. هل عرفت تيندوف تأسيس زوايا أو مدارس؟ وكم بلغ عددها؟ وماهي أماكن تواجدها؟

30. هل وجدت بالمدينة أسواق؟ ماهي؟ وأين كان تموضعها؟

31. هل وجدت بالمدينة ساحات عامة؟ وكم بلغ عددها؟ وأين كان تموضعها؟

32. كم وجد بالمدينة من مقبرة؟ ما اسمها؟ ما هو ترتيبها الزمني (حسب التأسيس)؟ وأين تواجدت؟

33. هل كانت تقام بتيندوف أية مواسم أو احتفالات؟

نعم

لا

34. في كانت الإجابة السابقة بنعم، أذكر هذه الإحتفالات والغرض منها؟

35. ماهي الأمكنة التي كانت تقام بها هذه الإحتفالات؟

36. ماذا تعني الكلمات التالية: دار، دويرية، زنقة، زنيقة، علو، مسرب، مصرية، حانوت، سكيقة، سطوان، رحبة، حوش؟

رجاء! قم بشرح كل مصطلح تعرفه، مع ذكر إن وجدت، وتوضيح الفرق بين الكلمات التي تتشابه في الدلالة.

37. ماذا تعني الكلمات التالية: الدكانة، الكوة، الشرجم، الدربوز، المرفع، تيشرافين؟

رجاء! قم بشرح كل مصطلح تعرفه، مع ذكر إن وجدت، وتوضيح الفرق بين الكلمات التي تتشابه في الدلالة.

38. هل تعرف مصطلحات معمارية أخرى أو ذات علاقة بالحياة والإستعمال اليومي داخل البيوت التقليدية؟ أذكرها.

قم بكتابة وشرح ما تعرفه من مصطلحات.

39. ماهي المواد التي كانت تستعمل في بناء كل من الأساسات والجدران والأسقف؟ وكيف تستعمل؟

40. ماهي المواد التي استعملت في التلبيس الخارجي والداخلي للجدران (Les revêtement)؟

41. من وجهة نظرك، ماهي مختلف الأماكن التي استقدمت منها اليد العاملة الحرفية التي ساهمت ببناء تيندوف؟

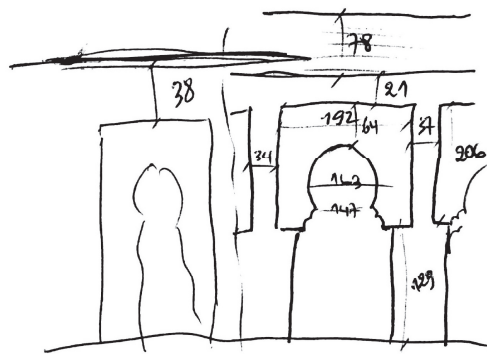
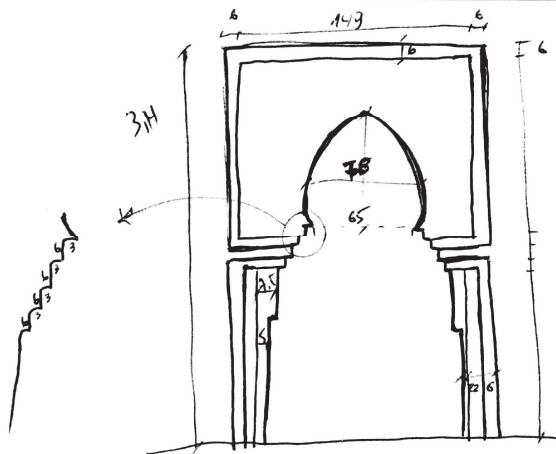
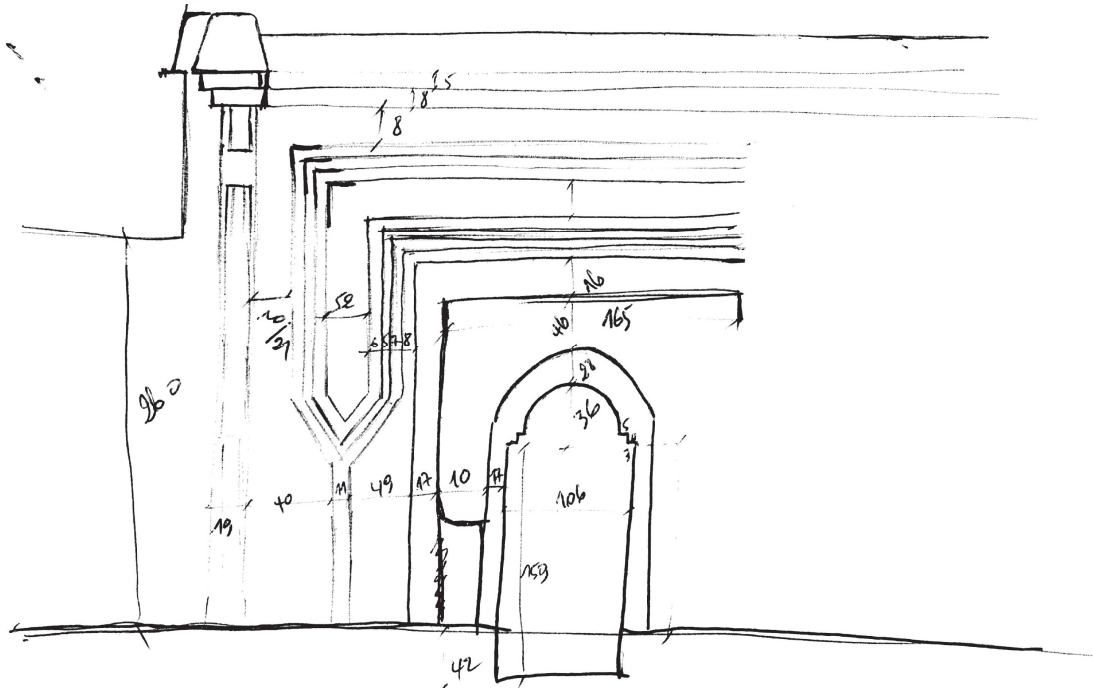
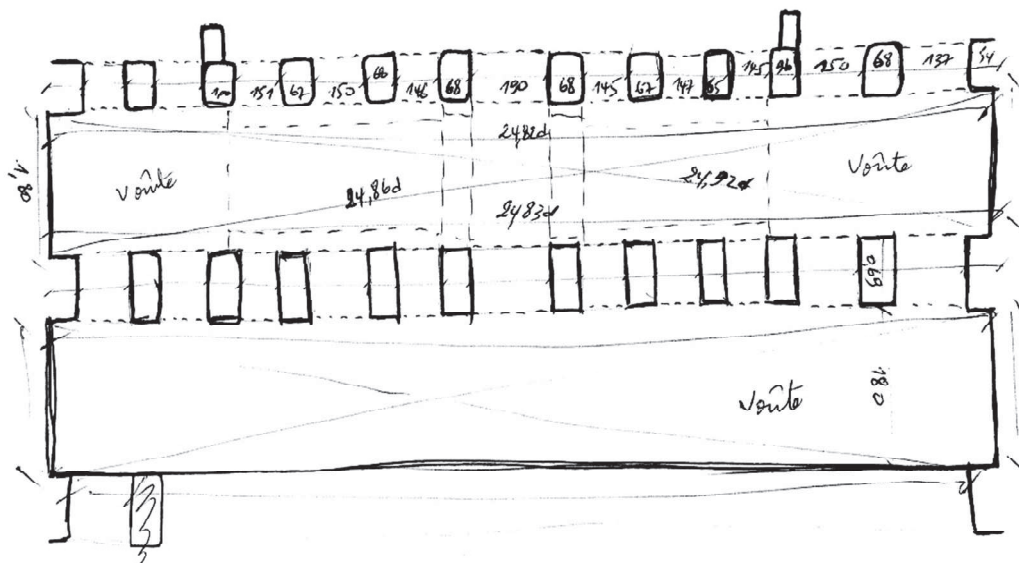
42. كيف ترى الوضعية الحالية للمباني الأثرية المتبقية بالمدينة؟

42. كيف ترى الوضعية الحالية للمباني الأثرية المتبقية بالمدينة؟

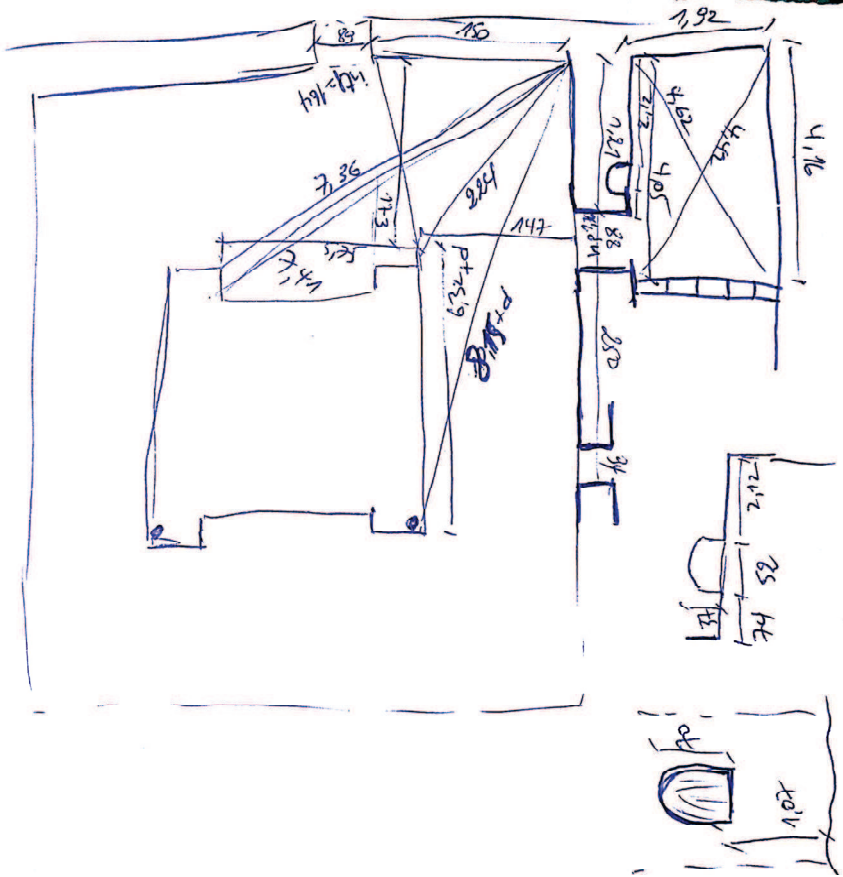
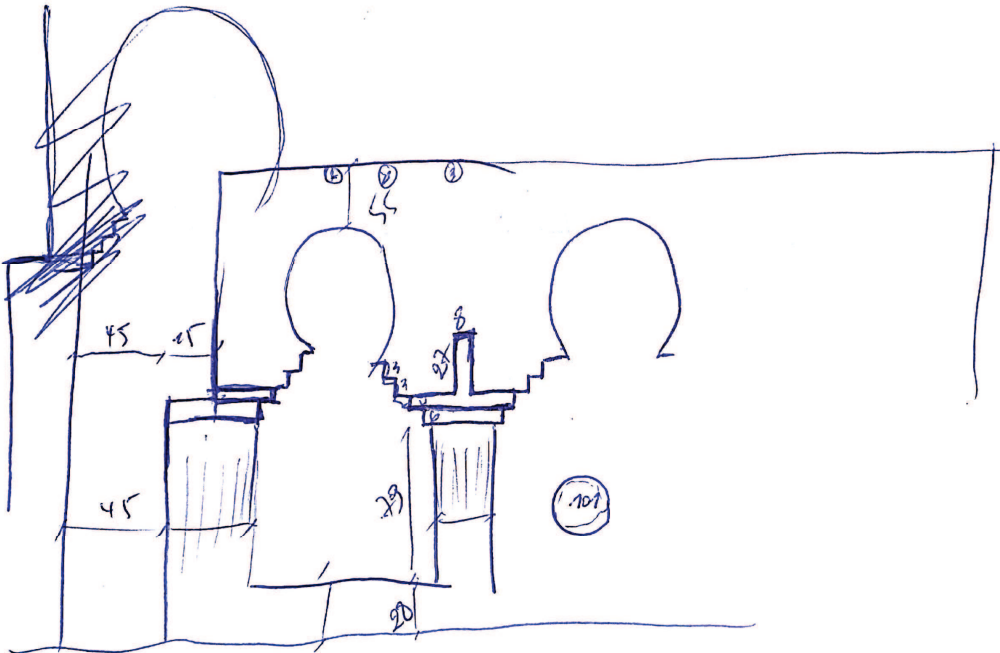
43. ماهي الوظائف التي يمكن أن تؤديها هذه المباني حاليا ومستقبلا؟

Envoyer

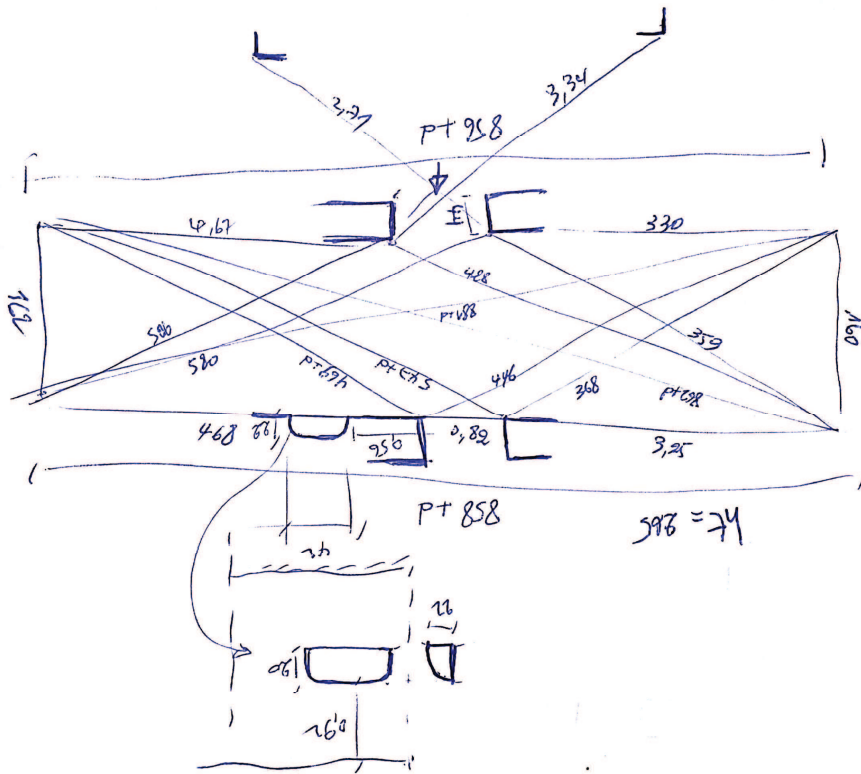
.N'envoyez jamais de mots de passe via Google Forms



Dar Essanhouri :

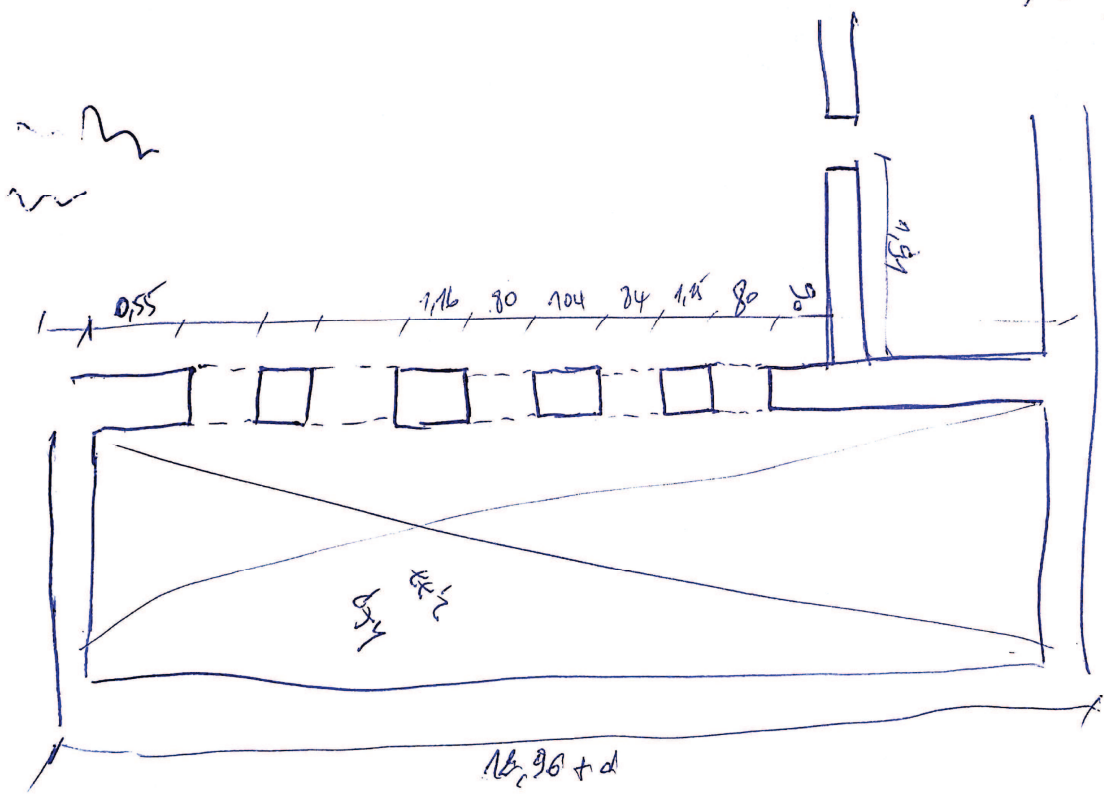


2-3

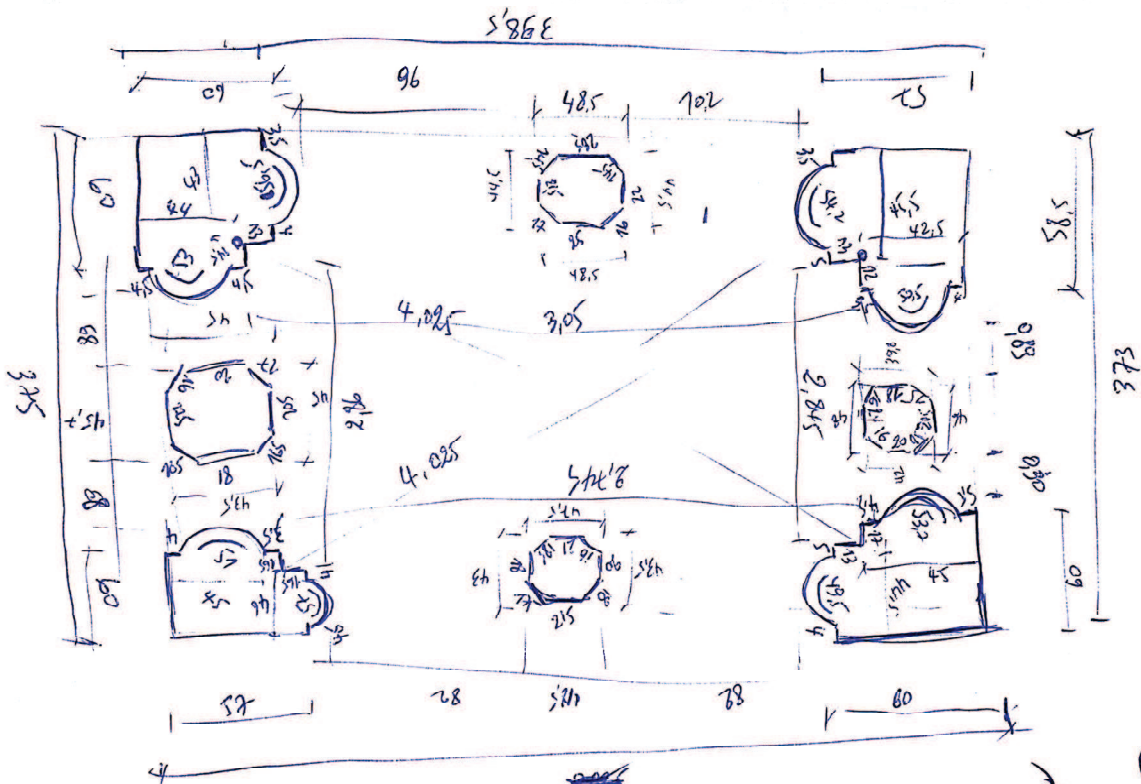
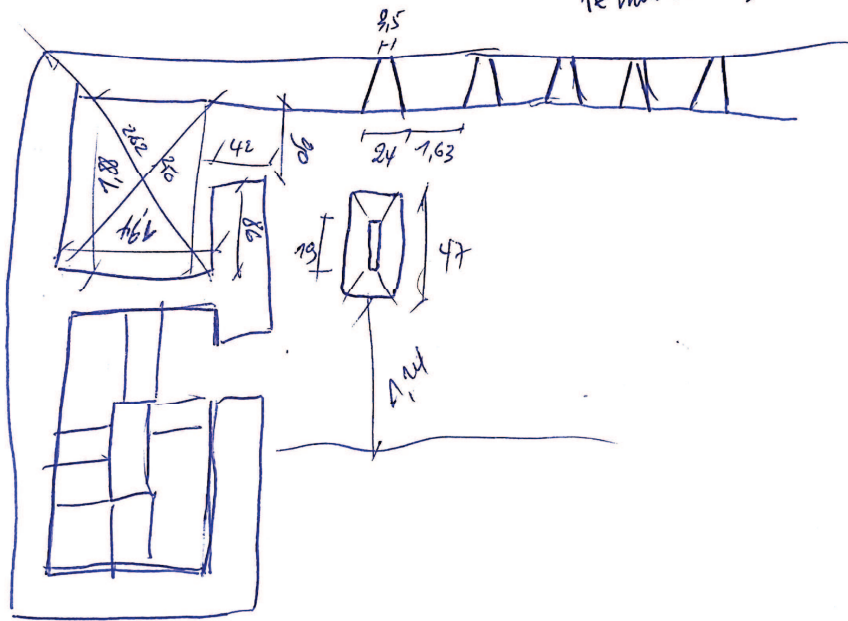


(17)

96



1/2 muller cross = 190

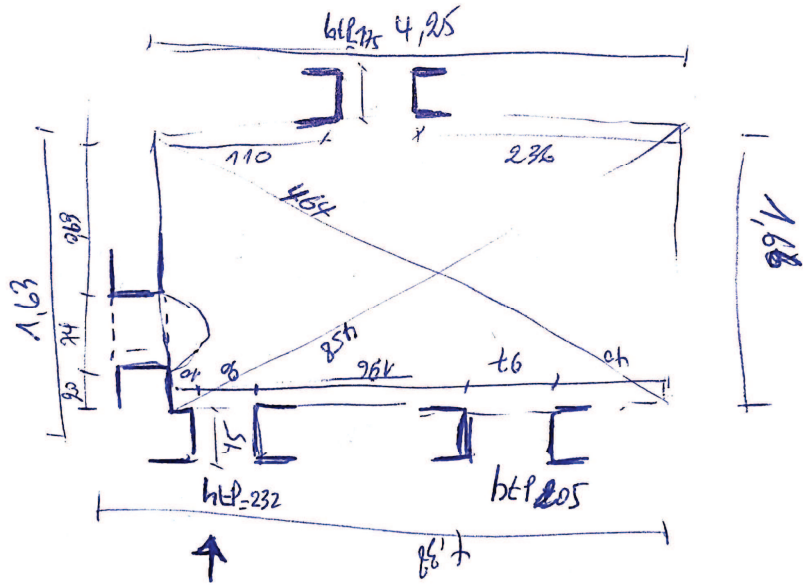


~~2.60~~

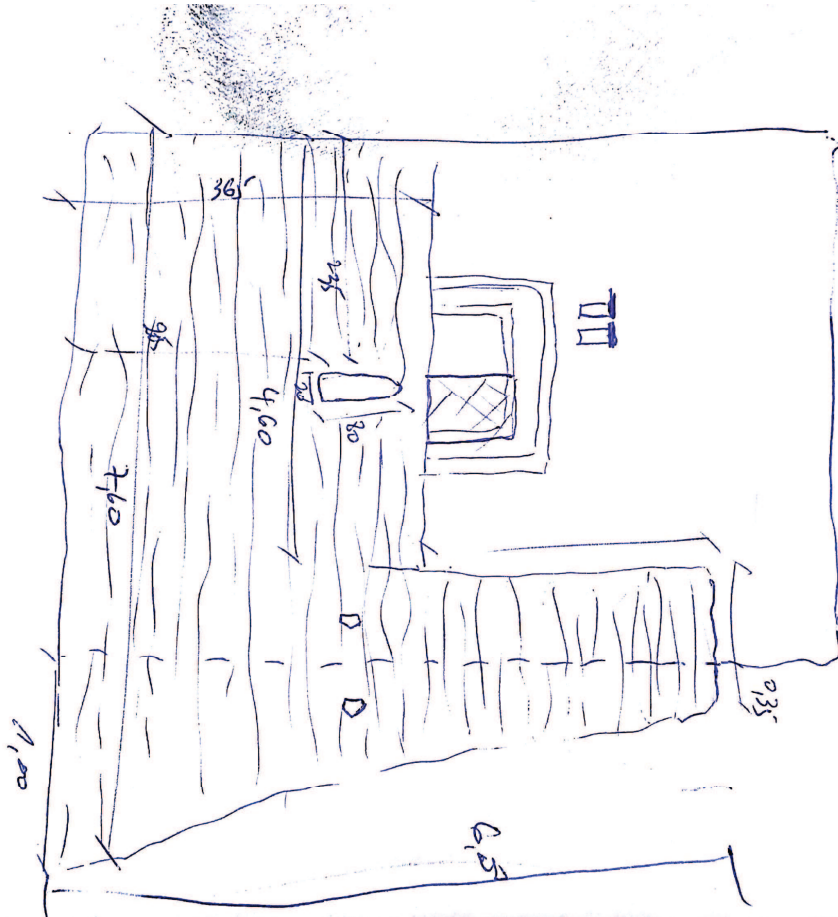
~~Handwritten scribble~~

Handwritten scribble

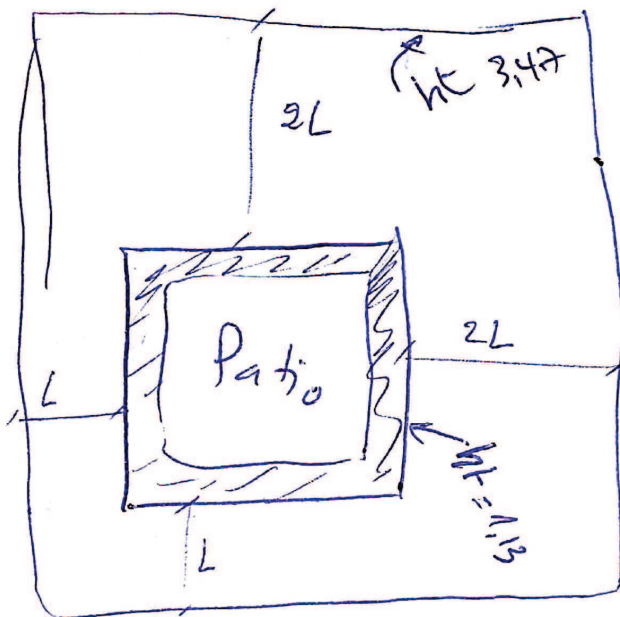
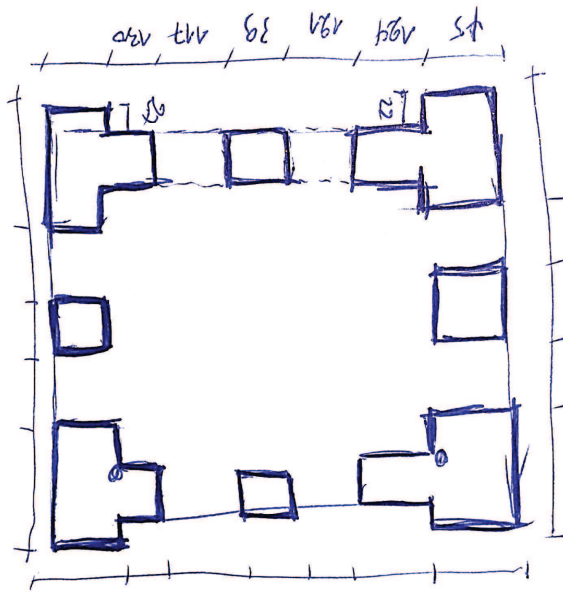
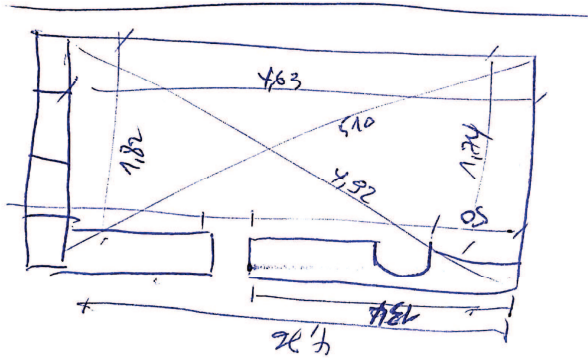
Skifa

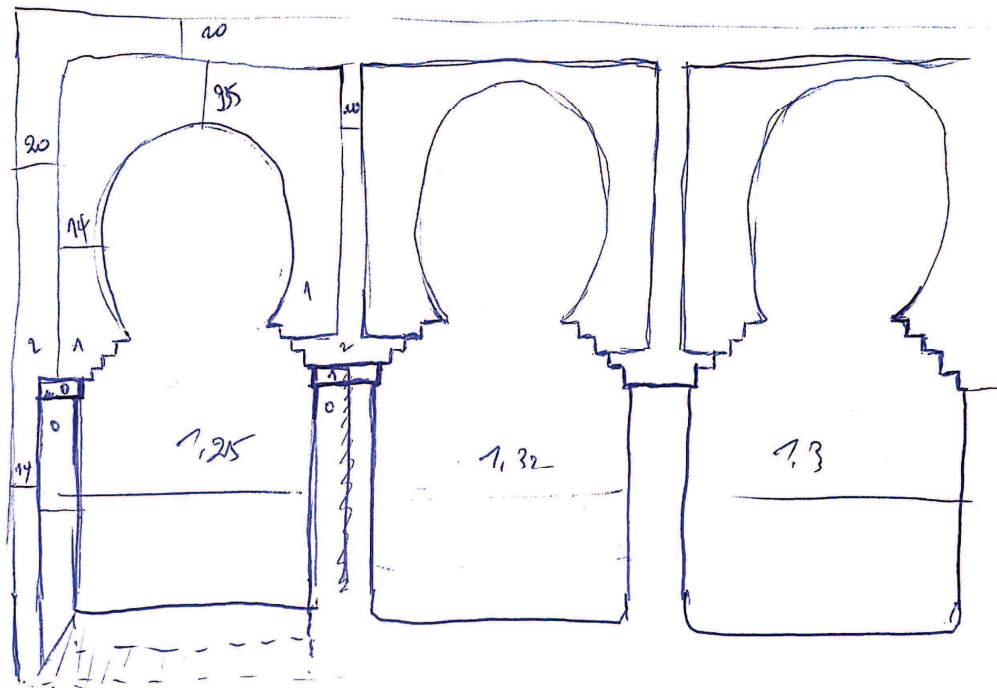
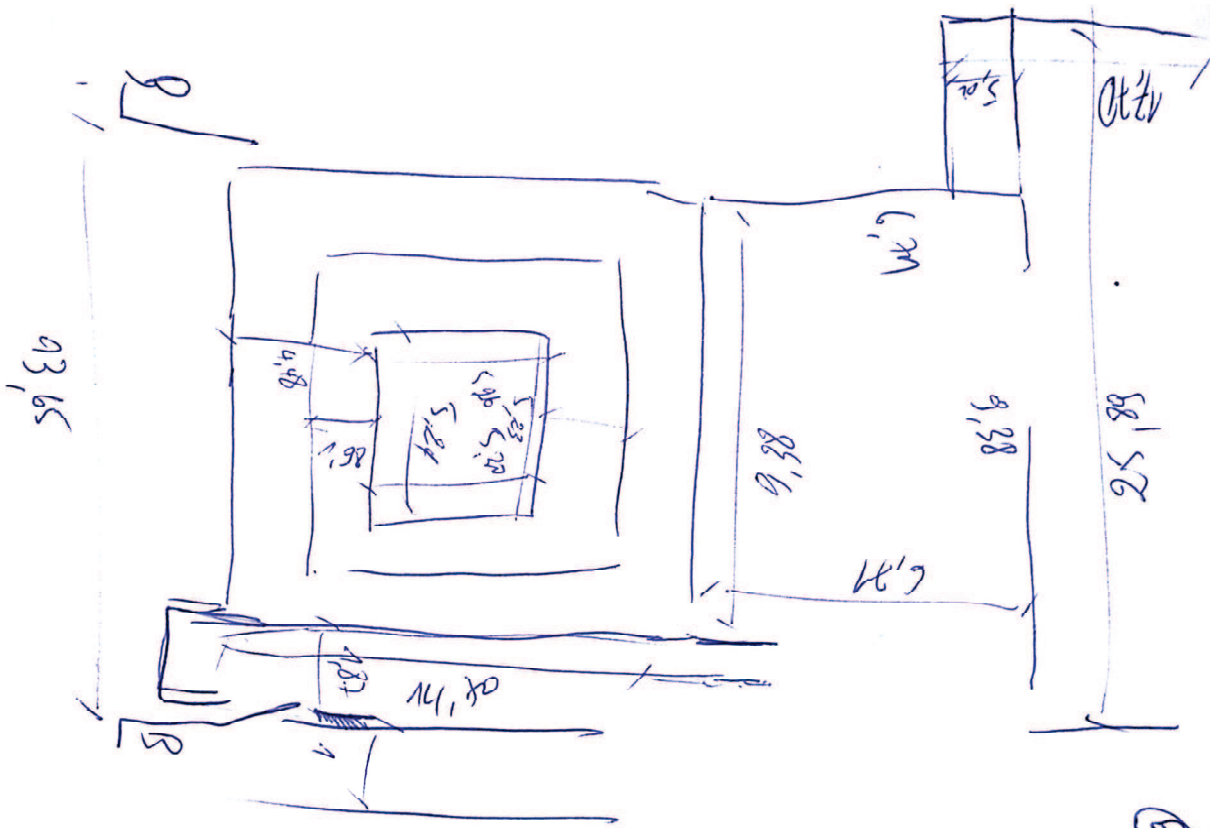


(17)

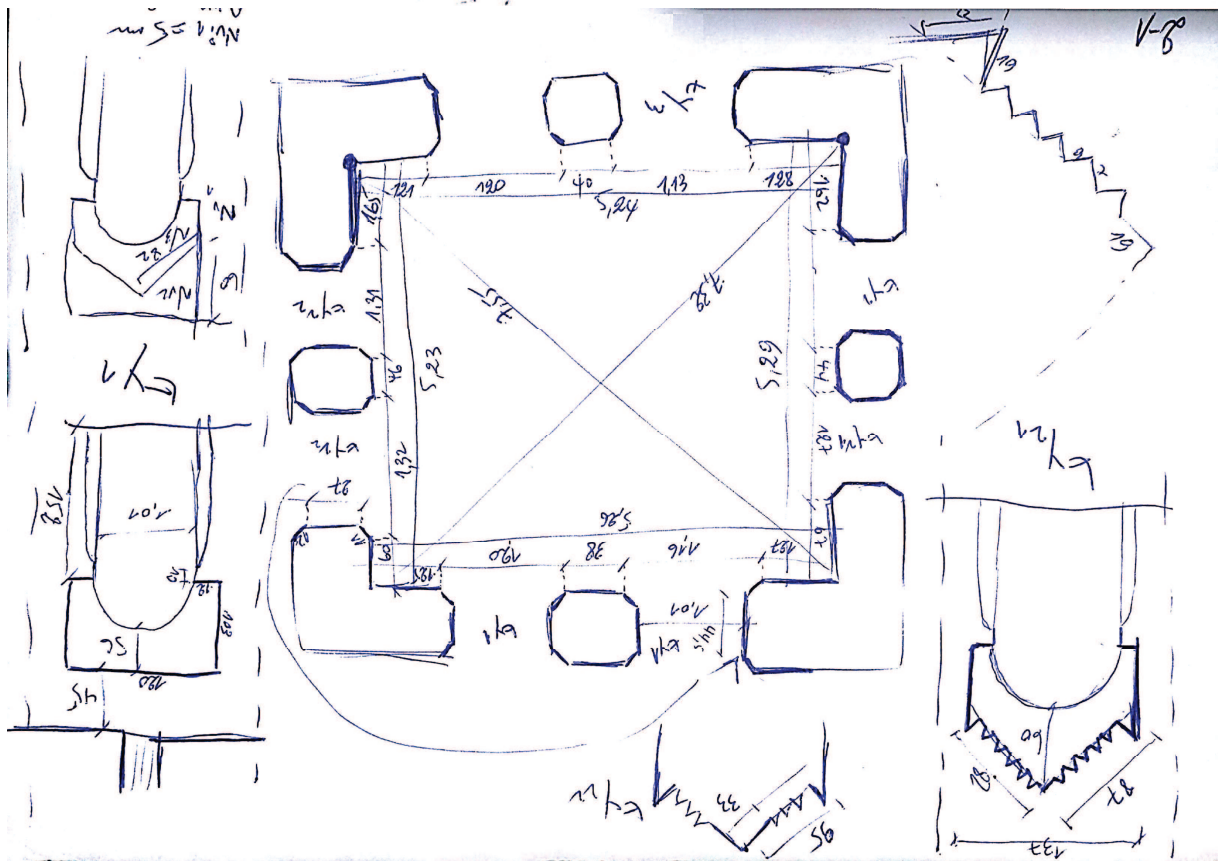
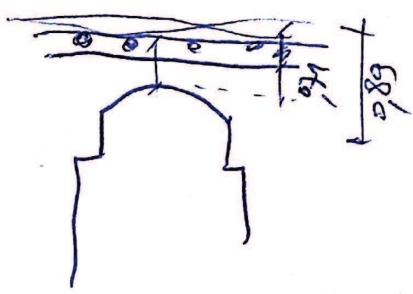
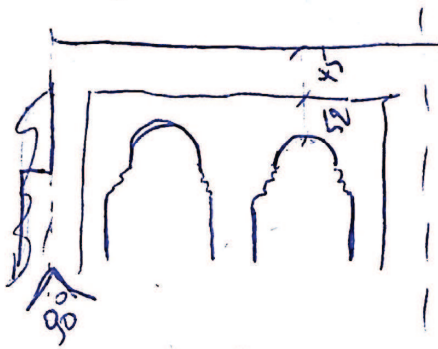


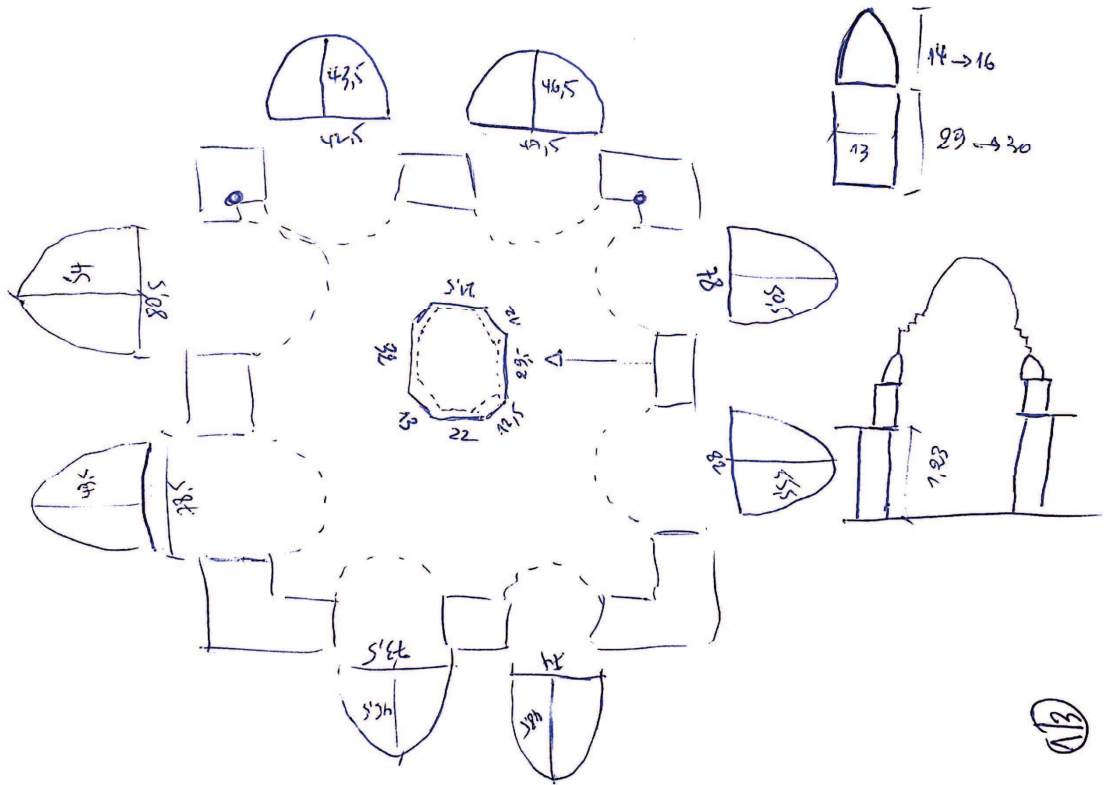
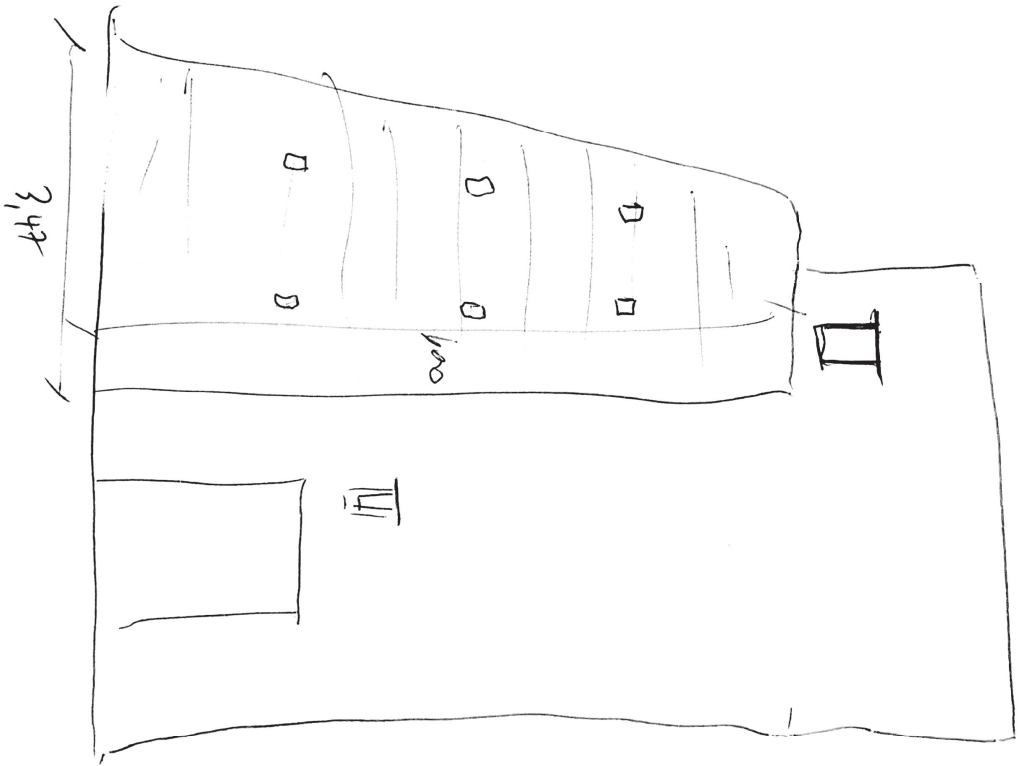
h-6



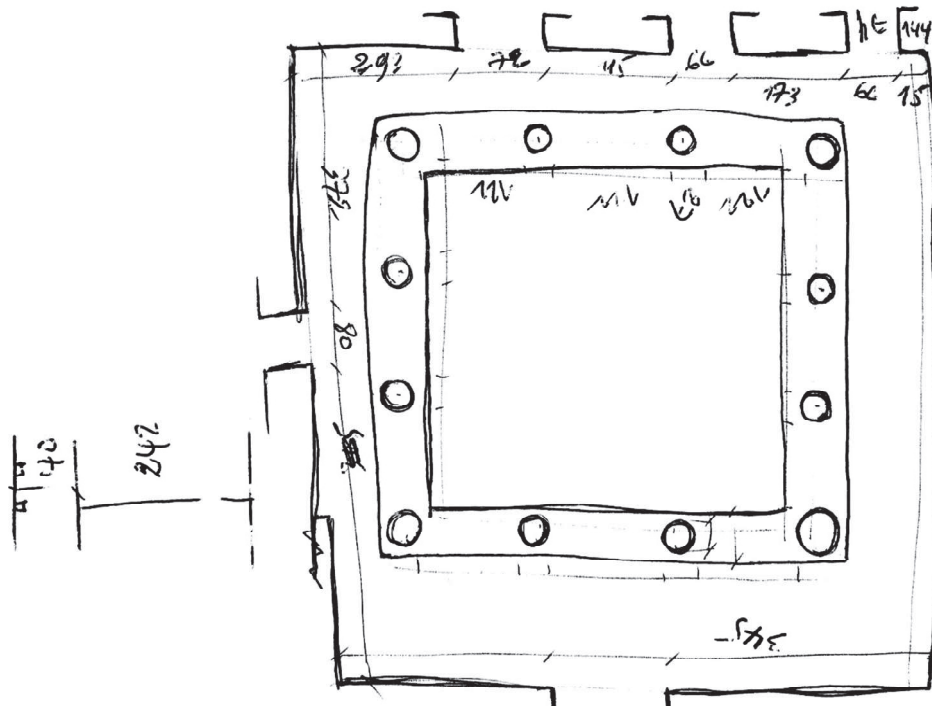
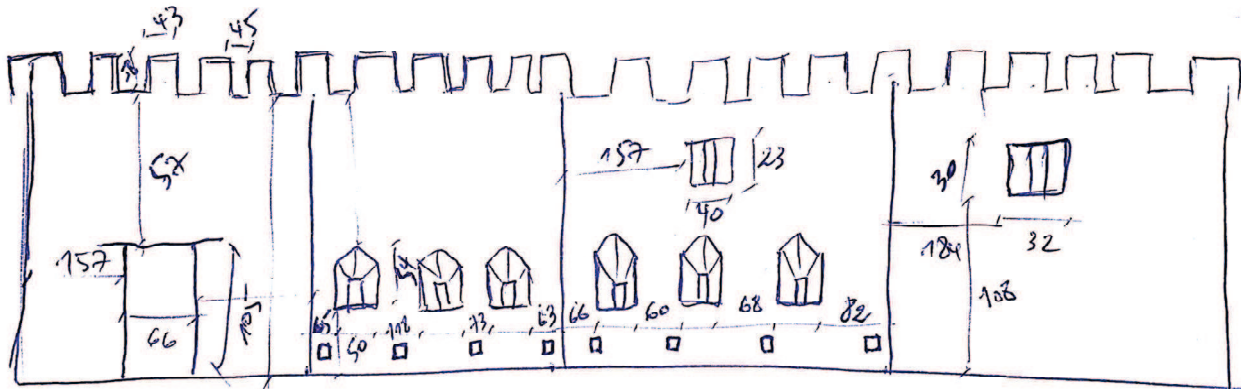


Facade Interi

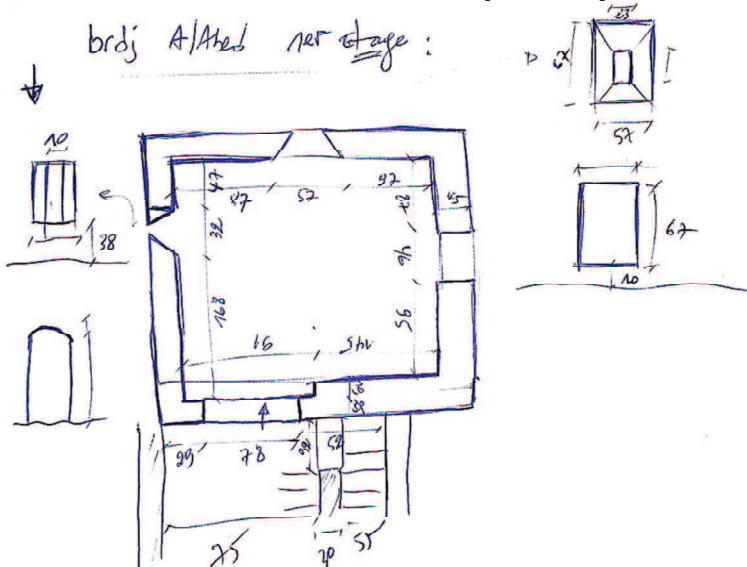




Dwayriyyet Ahl El-Abd :



brdj A/Abel net stage :



Dar Bouhjar :

